





LE BIENHEUREUX

J.-B. DE LA SALLE

LE BIENHEUREUX

J.-B. DE LA SALLE

FONDATEUR DE L'INSTITUT

DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

PAR

ARMAND RAVELET

QUATRIÈME ÉDITION CORRIGÉE



PARIS

A LA PROCURE GÉNÉRALE DES FRÈRES

27, RUE OUDINOT, 27

1888

INTRODUCTION

DU ROLE DES SAINTS DANS L'HISTOIRE, ET DE LA MISSION DU BIENHEUREUX J.-B. DE LA SALLE

Quelle plume entreprendra un jour d'écrire l'histoire « par la vie des saints » : non pas seulement l'histoire religieuse des âmes, mais l'histoire politique des peuples dont les saints sont les véritables chefs?

Les saints, en effet, sont les seuls qui voient clair dans les affaires d'ici-bas; les seuls dont la parole, une fois prononcée, ne cesse de retentir; les seuls dont le passage au milieu des hommes ne soit pas effacé par la vague mobile du temps; les seuls enfin qui réalisent pleinement les desseins de la Providence sur le monde.

Au lieu de travailler sur le dehors, les saints refont le dedans. Ils transforment les âmes : les leurs d'abord; puis, par leur exemple, celles des hommes qui les entourent, et par leurs écrits enfin celles des générations qui leur succèdent. Ils exercent ainsi sur la civilisation une influence immortelle.

Est-ce en France qu'il serait possible d'oublier ces grandes vérités, et y a-t-il un autre principe qui puisse nous conduire à travers le dédale de tous ces faits qui composent notre histoire nationale? A toutes les époques, un saint apparaît, et domine ses contemporains : il voit de plus haut, il voit plus loin. Une bénédiction singulière est attachée à ses paroles et à ses actes. Quand le temps a

balayé les œuvres qui s'élevaient autour de lui, les siennes demeurent et contribuent à la grandeur de la patrie.

Cette belle histoire de la France chrétienne commence à saint Denys, et n'offre à nos regards aucune interruption. Il y a le siècle des saints martyrs qui fondent la foi dans le sang; des saints docteurs qui la défendent par leurs écrits; des saints solitaires qui en pratiquent dans le désert tous les préceptes et tous les conseils. Au quatrième siècle, saint Martin évangélise le peuple grossier qui l'entoure, et l'étonne par ses miracles. Au cinquième siècle, sainte Geneviève le sauve par ses prières. Clovis arrive avec les Francs : une sainte, qui est sa femme, le convertit; un saint évêque le baptise et baptise son armée avec lui. Une nation chrétienne est née, qui sera la France, et la marque du sacrement ne s'effacera plus de son front. D'innombrables saints vont surgir de toutes parts, comme autant d'astres nouveaux : saints évêques, fondateurs de diocèses; saints moines dont les cellules sont le berceau de quelques-unes de nos villes; saintes vierges et saintes femmes dont les traditions gardées sont la source de ce que les femmes de France possèdent de vertus. C'est saint Grégoire de Tours, dont la plume écrit les premières annales chrétiennes de la nation; c'est sainte Radegonde, la grande reine du sixième siècle, qui échange la pourpre royale contre la bure monastique; ce sont les évêques du septième siècle, saint Éloi, saint Ouen, saint Faron, saint Léger, ministres et conseillers des rois, et c'est enfin Bathilde, d'esclave devenue reine, et de reine devenue sainte.

Puis s'ouvre le siècle de ce Charlemagne qui le premier jette héroïquement les fondements d'une constitution chrétienne de l'Europe. Au dixième siècle, quand la

royauté carlovingienne s'écroule, saint Odilon, abbé et législateur de Cluny, établit partout ses monastères, qui conserveront tout ce qui, dans la civilisation d'alors, mérite de ne pas périr. Au onzième siècle apparaît saint Bruno, qui préfère la solitude des montagnes de Grenoble aux honneurs du canonicat de Reims. Voici, au douzième, saint Bernard, l'apôtre des croisades, et au treizième, saint Louis, qui est le type le plus parfait du roi chrétien et le patron de la royauté française.

Nous ne saurions faire connaître par une simple énumération les noms et les œuvres de tous les saints de la France. Qu'on feuillette l'une après l'autre toutes les pages de notre histoire nationale, on y trouvera à chaque siècle un saint qui le marque du sceau de son génie et de ses vertus. A côté de ces hommes, dont l'éclatante renommée s'impose à l'ingratitude des peuples et à la haine des impies, il y a une multitude d'ouvriers oubliés et de qui Dieu seul connaît les noms. Ce qu'ils ont fait; on ne le sait plus; mais les résultats de leur œuvre sont là. La foi a été, pour ainsi dire, semée dans les âmes grain à grain. Il a fallu pour cela des milliers de semeurs, envoyés dans toutes les directions, et se transmettant de génération en génération leur tâche inachevée. Les uns travaillaient isolément sous l'inspiration de la grâce; les autres, par groupes. Celui-ci se consacrait à évangéliser les pauvres; celui-là, à soigner les malades; cet autre, à élever les enfants du peuple; ceux qui se sentaient trop faibles appelaient à leur aide des auxiliaires qui répondaient à leur appel, et acceptaient modestement leur direction. Ainsi sont nées ces innombrables familles religieuses qui, malgré cent ans de révolutions et de persécutions, cultivent partout le sol de la patrie.

Nous entreprenons aujourd'hui de raconter l'origine d'une de ces familles religieuses, l'une des plus humbles par le but, l'une des plus puissantes par les œuvres : celle des Frères des Écoles chrétiennes. Son fondateur est un saint, ou, tout au moins, s'il n'est pas encore permis de lui donner ce nom, le procès de sa canonisation, qui s'instruit, a déjà proclamé l'héroïcité de ses vertus. On espère que l'Église posera bientôt cette couronne sur son front.

Le bienheureux de la Salle est une des grandes figures de son temps.

Il naît lorsque commence le règne de Louis XIV. Au moment où le grand roi est à l'apogée de la gloire, le Bienheureux prépare dans le silence et la retraite une œuvre dont il n'aperçoit pas tous les développements. Il en jette les premiers fondements en cette année même où le roi, troublé par l'orgueil, conteste les privilèges du souverain pontife. Un humble prêtre songe à enseigner la doctrine chrétienne au peuple, quand ceux qui gouvernent le peuple commencent à en oublier les vérités les plus importantes. Au fur et à mesure que la monarchie voit approcher la révolution qui la renversera, ce prêtre inconnu bâtit de ses mains robustes un autre monument qui a jusqu'ici défié la révolution elle-même, et à l'abri duquel des milliers d'enfants viennent encore aujourd'hui apprendre à connaître Dieu et à aimer la France.

On proclame bien haut le droit qu'aurait l'État d'élever les enfants et d'user de sa puissance pour leur imposer son instruction, malgré leurs familles, malgré l'Église. A entendre les défenseurs de ce système, on croirait qu'ils sont les inventeurs de l'école, que jusqu'à présent le peuple a grandi dans l'ignorance, et qu'ils sont les premiers à lui avoir mis des livres entre les mains. C'est

une abominable et sotte calomnie, qu'il faut absolument combattre. Même dans les esprits qui passent pour éclairés, il y a des erreurs à réfuter, non par des phrases, mais par des faits. Il faut montrer que, bien longtemps avant que l'État songeât à l'instruction des enfants du peuple, l'Église, qu'il accuse aujourd'hui, s'en était occupée. Il faut montrer qu'elle avait ouvert des écoles, imaginé des méthodes, écrit des livres, dicté des règlements, établi des institutions, formé des maîtres et créé de toutes pièces cet enseignement populaire dont ses adversaires veulent aujourd'hui s'attribuer l'initiative et se réserver le monopole. Nos novateurs ne sont que des plagiaires. Ils traduiseut en paroles sonores ce qui se pratique depuis plusieurs siècles, et l'on pourrait prouver que leur intervention dans ces œuvres n'a eu d'autres effets que d'en arrêter le développement. Nous mettrons plus loin tous ces faits en lumière.

Il est impossible de parler de l'enseignement populaire sans qu'aussitôt le nom du bienheureux de la Salle se présente à l'esprit. Il est comme le Christophe Colomb d'un monde nouveau. C'est lui qui a eu la gloire de découvrir, dans les solitudes perdues de notre société, des populations entières qui vivaient dans l'ignorance, tribus sauvages d'une certaine espèce et qu'il fallait conduire à la lumière. Sans doute il y a eu des écoles avant lui, et il y en a encore à présent d'autres que celles qu'il a fondées. Il n'en est pas moins le point lumineux de l'enseignement populaire. Il est l'architecte choisi de Dieu pour bâtir cette partie de son Église. Avant lui on ne trouve guère que des ouvriers zélés, mais qui travaillent sans unité et arrachent des âmes isolées à l'ignorance sans lui arracher les masses. Ceux

qui viennent après lui ont emprunté ses idées et suivi ses plans. Toutes les écoles populaires qui couvrent aujourd'hui l'Europe sont copiées sur le type qu'il a créé, et ce qu'il y a de bon dans nos lois n'est qu'une imitation imparfaite de ses règlements. Le premier, il réunit autour de lui des maîtres d'école. Il les jette dans un moule qui est celui de la perfection évangélique. Il exige d'eux qu'ils renoncent à leur nom, à leur famille, à leur fortune, à leur volonté même, pour se donner plus complètement à l'enfance. Avant de leur présenter ce précepte, il le met lui-même en pratique. Il quitte les honneurs du monde, où sa naissance et ses talents l'appelaient, pour entrer dans l'Église. Dans l'Église même, il fuit les dignités qui s'offraient à lui pour y choisir cette profession dédaignée. Tout d'abord chanoine de Reims, il devient humble maître d'école et se fait le chef d'une famille qui compte d'innombrables enfants et étend sur toute la terre ses puissants rameaux.

Le premier, il a fondé la science de l'enseignement pédagogique élémentaire. Il en a découvert les pratiques et formulé les règles. Il s'est fait le législateur de ce peuple mutin qui a toutes les passions de l'homme, et moins de raison. Il a mêlé en de justes proportions la piété et la science, la sagesse et la force, les récompenses et les punitions, et il a dressé une constitution si parfaite qu'elle dure depuis deux cents ans sans avoir été notablement modifiée. Il a trouvé, il a enseigné les moyens de faire pénétrer les premiers éléments de la science dans les intelligences les plus rebelles ; il a trouvé, il a enseigné l'art plus difficile de dompter les caractères les plus indociles et de fondre enfin les cœurs les plus endurcis.

Le premier, il écrit pour les enfants qui ne savent rien.

Ce docteur, ce savant théologien, contemporain de Bossuet et de Fénelon, ne dédaigne pas de rédiger et de corriger des alphabets, des catéchismes, des manuels de civilité chrétienne, les plus petits et les plus humbles classiques de l'enfant pauvre, mais en réalité des livres qui comptent leurs éditions par centaines, leurs lecteurs par millions, et qui exercent l'influence la plus considérable sur la civilisation tout entière.

Le premier, il fait du français la base de l'enseignement primaire, et contribue puissamment à la connaissance et à la divulgation de la langue nationale. En interdisant à ses disciples l'étude du latin, il les attache pour jamais aux petites écoles et empêche celles-ci de se transformer en collèges pour laisser encore une fois le peuple sans institutions d'enseignement. Il est ainsi le créateur, le véritable créateur de cet enseignement primaire que l'on glorifie de nos jours. Il en est en même temps l'organisateur. La plupart des lois qui le régissent ont été empruntées à ses conceptions et à ses règlements. Il en a eu l'intuition, il les a mises en essai, et elles se sont plus ou moins développées suivant les besoins du temps et suivant l'intelligence de ses contemporains, lesquels étaient en retard sur son génie.

Le premier enfin, il fonde non seulement des Écoles, mais un corps enseignant de maîtres chrétiens, mais des noviciats pour les former, mais une autorité pour les conduire, mais des asiles pour les recevoir quand leurs forces épuisées ne peuvent plus leur permettre aucun travail. A ces institutions principales il joint des pensionnats pour les enfants que leurs familles ne peuvent garder, des maisons de correction pour les enfants coupables, des « Écoles du dimanche » pour les enfants des

ateliers, puis des séminaires de maîtres laïques, types de nos futures écoles normales. Bref, de ses mains sort une véritable Université primaire, complète, qui précède de deux cents ans celle de nos jours, et qui est plus parfaite.

Non seulement il a donné des Écoles à la France, mais ses disciples en ont donné au monde entier, et c'est ainsi qu'il assure à sa patrie cette gloire dont toutes les nations chrétiennes sont jalouses.

Tel est l'homme dont nous écrivons l'histoire.

Sa majestueuse et douce figure apparaît à la fin du dix-septième siècle. Il en couronne l'éclat par des œuvres plus pures aux yeux de l'Église que celles de Bossuet, plus durables aux yeux des hommes que les conquêtes de Louis XIV, et il ouvre le dix-huitième siècle, qui, sans lui et sans ses fils spirituels, eût été encore plus fatal au bien et au vrai. Les Écoles qu'il a fondées ont été autant de paratonnerres qui ont préservé la société française d'un désastre complet et du suprême coup de foudre. Il nous a sauvés, et c'est un devoir pour nous de lui en témoigner ici notre vive et profonde reconnaissance.

LE BIENHEUREUX

J.-B. DE LA SALLE

CHAPITRE PREMIER

LA PRÉPARATION

Le voyageur qui visite Reims et cherche, au milieu des constructions de la ville nouvelle, les débris de la vieille cité, s'arrête quelquefois dans la petite rue de l'Arbalète, devant une vaste maison dont les restes défigurés attestent encore une ancienne splendeur. Au-dessus du rez-de-chaussée court une large frise décorée de trophées militaires, parmi lesquels se trouve un écusson mutilé. Entre deux fenêtres du premier étage est une niche profonde, couronnée d'un dais en pierre et dont la statue a disparu. A droite, on découvre une élégante tourelle à trois étages, qui renferme un escalier tournant et qui est flanquée au dehors de contreforts en pierre.

Des deux côtés de la porte d'entrée sont deux statues de pierre de grandeur naturelle et terminées en gaine. L'une représente un homme barbu, et l'autre une femme portant une large courroie en sautoir. On dit dans le pays que ces deux personnages sont Adam et Ève, dont l'ancien constructeur de la maison a fait placer là les images en souvenir d'Adam *le Linier,* célèbre marchand de lin du quatorzième siècle. A cette époque, en effet,

la rue de l'Arbalète, qui portait le nom de rue de la Chanvrerie, était au centre du commerce des toiles rémoises, rivales de celles des Flandres.

En 1651, l'hôtel dont nous venons de parler n'était pas habité par un marchand. Il appartenait à Mme Barbe-Coquebert, veuve de M. Lancelot de la Salle, qui y demeurait avec son second fils, M. Louis de la Salle, conseiller du roi au siège présidial de Reims. C'est donc en cette maison, suivant toute vraisemblance, que naquit le bienheureux fondateur des Écoles chrétiennes. Son père l'habita jusqu'en 1664, et il est certain qu'il y passa ses premières années.

La famille de la Salle, originaire du Béarn, était d'antique noblesse : un de ses ancêtres aurait été, dit-on, grièvement blessé en combattant au huitième siècle avec Alphonse le Chaste. L'assertion est contestable, mais enfin la race était chrétienne et forte.

Cette noble famille s'était divisée en plusieurs branches. La branche de Champagne avait continué avec éclat le métier des armes. Au quinzième siècle, un des ancêtres du bienheureux de la Salle, son aïeul à la quatrième génération, Menault de la Salle, était homme d'armes et chevalier du roi Charles VIII. Il avait combattu en Bretagne sous le chevalier Bayart, et il avait pris part à l'expédition de Naples. Son petit-fils, Lancelot de la Salle, vint se fixer à Reims et y eut deux enfants qui divisèrent la famille en deux nouvelles branches.

La branche aînée entra dans la magistrature ; la branche cadette s'adonna au commerce. Jean-Baptiste de la Salle est issu de la branche aînée.

Louis, son père, avait acheté la charge de conseiller du roi au présidial de Reims. En 1650, il s'allia à une autre

famille de magistrats : il épousa une demoiselle Nicole Moët, fille de Jean Moët, écuyer, seigneur de Brouillet, conseiller au même siège, et de Perrette Lespaignol, son épouse.

Le 30 avril 1651, vint au monde son fils premier-né, qui fut baptisé le même jour en l'église Saint-Hilaire, aujourd'hui détruite. L'enfant eut son grand-père et sa grand'mère maternels pour parrain et marraine, et reçut d'eux le nom de Jean-Baptiste. Ce devait être le fondateur des Écoles chrétiennes.

C'est au milieu de cette pure atmosphère morale que naquit le bienheureux de la Salle. Dans l'époque tourmentée où nous vivons, et où chacun reçoit au fond de son âme le contre-coup des agitations du dehors, nous avons peine à nous imaginer la tranquillité qui régnait dans le sein des familles chrétiennes des derniers siècles. La société, solidement assise sur ses bases, laissait se dérouler en paix toutes les existences individuelles, d'après un plan uniforme et prévu. Le fils aîné suivait la carrière de son père, et trouvait dans la fortune paternelle le moyen de soutenir l'honneur du nom et de recueillir ceux de ses frères qui ne parvenaient pas à se faire une position indépendante. Les autres enfants pouvaient suivre à leur gré l'attrait qui les portait, les uns vers le métier des armes, d'autres vers les carrières ecclésiastiques. Les vocations religieuses étaient plus abondantes, non qu'elles fussent imposées par les familles, mais parce que, dans ces âmes chrétiennes et élevées, et que le doute n'effleurait pas, l'esprit de Dieu soufflait plus volontiers.

L'existence de tous les enfants étant ainsi assurée, rien ne troublait la sérénité du foyer domestique, et l'on ne désirait point que la fécondité des mères fût restreinte. Les

enfants étaient nombreux et unis. On ne connaissait pas les inquiétudes sombres qui désolent aujourd'hui tant de familles. On n'avait presque pas d'exemples de ces fortunes subites qui allument dans les cœurs les plus tranquilles d'inextinguibles convoitises, ni de ces ruines éclatantes qui font trembler sur le sort des positions les mieux établies. De pareilles agitations pouvaient avoir lieu à Paris, à Versailles, aux abords de la cour, monde toujours tourmenté. La province en avait peu d'exemples, et la province alors c'était toute la France.

Nous ne voulons point peindre de couleurs trop séduisantes ces époques disparues, ni laisser croire qu'elles étaient exemptes de douleurs. Les fortunes se divisaient moins qu'aujourd'hui. Les classes supérieures étaient riches; les classes moyennes vivaient de leur travail et parvenaient à l'aisance; mais les classes inférieures étaient pauvres et pratiquaient les métiers durs. Elles avaient peine à s'élever au-dessus de leur condition, et de temps en temps la famine passait sur elles et les décimait.

La misère toutefois ne faisait vraisemblablement pas plus de victimes qu'aujourd'hui, et surtout elle n'avait pas les caractères horribles qui la distinguent en notre siècle. C'était la pauvreté; ce n'était pas le paupérisme. C'était la vie frugale, le travail pénible, mais vaillamment supportés par des âmes sereines et des corps robustes; ce n'était pas ce mélange de vices et de révoltes qui bouillonnent dans les classes inférieures et les épuisent plus que les privations ne pourraient le faire. Le paysan et l'ouvrier ne murmuraient point alors contre la vie que la Providence leur avait faite. Ils n'en connaissaient pas d'autre et n'imaginaient pas qu'on en pût sortir. Le cercle de leur ambition était fermé, et aucun désir intempérant

ne venait troubler la placidité de leur travail. D'ailleurs, le soleil de la foi projetait sa douce et chaude lumière sur ces artisans laborieux, et, au delà de cette vie, ils en entrevoyaient une autre qui devait réparer les inégalités de la première.

Rien n'est plus doux à l'esprit que le récit de l'enfance du bienheureux de la Salle. Il vit au sein de sa famille, avec les habitudes sérieuses et l'austérité de la magistrature au dix-septième siècle. Aucun plaisir bruyant ne dissipe son âme; aucune parole malsonnante ne vient ternir la pureté de sa pensée ni inquiéter sa foi. Ses jours s'écoulent entre l'étude et la prière.

A cette existence déjà si calme, une disposition intérieure de la nature surajoute la gravité. D'un caractère ouvert et aimable, le jeune de la Salle montra de bonne heure une grande piété. Il n'aimait point les jeux de son âge. Il se plaisait à construire des oratoires et des autels, et à imiter les cérémonies saintes. Le plus grand bonheur qu'on pût lui causer était de le conduire à l'église, où il suivait les offices avec un recueillement extraordinaire. Les réunions mondaines ne le charmaient pas. Un jour, sa famille s'était rassemblée pour une fête. Cette joie bruyante attrista le jeune de la Salle : il emmena à l'écart sa grand'mère et se fit lire par elle la *Vie des Saints*. Au reste, d'après un de ses biographes, l'enfant prédestiné aimait passionnément ce beau, cet incomparable livre, et sa mère lui en faisait sans cesse la lecture. Son père voulut lui faire apprendre la musique; mais l'enfant montra pour cet art si peu d'inclination, qu'on n'insista pas : il n'avait de goût que pour le chant ecclésiastique. Il apprit à servir la messe, obtint de faire les fonctions d'enfant de chœur, et y porta tant de recueillement, que tous les

assistants en étaient touchés. Il est évident que Dieu lui parlait déjà, et qu'une voix intérieure commençait à fermer son oreille aux vaines conversations du dehors. Du reste, sa piété n'était point affectée ni morose, mais simple et douce. Elle n'altérait en rien l'enjouement de ses entretiens ni la sérénité de son visage. Elle le rendait seulement appliqué à ses devoirs, docile envers ses parents, affable envers tout le monde, et elle donnait un charme particulier à toutes ses actions.

Ce n'est pas sans raison que nous avons rappelé les antiques origines de la famille de la Salle, bien que le saint fondateur des Écoles chrétiennes eût renoncé aux honneurs et à la noblesse. Les vertus et les qualités des pères laissent des traces dans l'âme des enfants. Comme ses ancêtres, le bienheureux de la Salle fut vaillant, et sa vie a été une guerre continuelle. S'il ne fut pas un soldat au service du roi, il fut un chevalier de Dieu. Il combattit des ennemis invisibles, plus redoutables que des ennemis de chair et d'os, et déploya pour exterminer les passions et les vices le même héroïsme que le chef de sa famille en avait pu montrer contre les Sarrasins. Comme son père, il eut le sentiment exact de la justice, mais ne s'en servit que pour retenir la notion de ses devoirs et les remplir fidèlement. Il pouvait garder les armes de sa famille[1].

Le jeune de la Salle trouva donc en naissant les biens que la plupart des hommes recherchent et poursuivent durant tout le cours de leur vie : la noblesse, les honneurs et la fortune. Heureusement pour lui, à côté de ces biens,

1. Ces armes consistaient en deux écus accolés, dont l'un portait « d'azur à trois étaies d'or posées deux et une et brisées », et l'autre, résultat d'une alliance, portait « d'argent au chevron d'azur à cœur de gueule en pointe ».

la Providence lui en avait ménagé d'autres d'une nature moins fragile. Il était né dans une famille chrétienne.

Son grand-père maternel, suivant une coutume qui, à cette époque, était encore répandue parmi les laïques, récitait tous les jours son bréviaire. Son père remplissait exactement ses devoirs de chrétien; sa mère avait une tendre piété dont on respirait le parfum dans toute la maison. Aussi, de sept enfants que Dieu leur accorda, quatre purent sans obstacle se consacrer à la vie religieuse ou à l'état ecclésiastique. C'est une noble récompense et un avant-goût du ciel.

Jean-Baptiste eut un frère, Joseph de la Salle, qui entra, dès sa jeunesse, dans la maison des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, à Senlis. Ayant pris ses grades, il enseigna avec éclat la philosophie et la théologie à Blois; puis il fut nommé curé de Saint-Martin de Blois, où il resta dix-huit ans, et devint ensuite curé de Saint-Martin de Chauny, en Picardie. Il y mourut quatre ans après le Bienheureux.

Un second frère, Jean-Louis de la Salle, fut, après Jean-Baptiste, chanoine de l'Église de Reims et sénéchal. Malgré certaines difficultés doctrinales qu'il eut parfois avec son frère (Jean-Baptiste resta toujours très soumis au Saint-Siège, tandis que Louis figurait parmi les appelants), ce dernier fut toujours dévoué à l'œuvre des écoles, et son nom figure dans les actes à côté de celui de son frère, pour assurer aux écoles de Reims la propriété des biens qui leur avaient été donnés.

Une des sœurs du bienheureux de la Salle entra à l'abbaye de Saint-Étienne des Dames, de l'ordre des chanoinesses de Saint-Augustin, à Reims.

Les autres enfants, deux fils et une fille, se marièrent,

mais ils gardèrent dans le monde les grandes et nobles traditions qui avaient de tout temps fait l'honneur de la famille. L'un d'eux, Pierre de la Salle, succéda à la charge de son père et fut comme lui conseiller au présidial de Reims. Il doit être inscrit parmi les bienfaiteurs des écoles, puisqu'il fut le légataire universel de ses frères et assura la transmission des biens des écoles à l'Institut.

Vers l'âge de huit ou neuf ans, le jeune de la Salle fut envoyé à l'Université de Reims, fondée en 1554, et dirigée à cette époque par le recteur Thomas Mercier. Il y fit bientôt de grands progrès. Il portait dans l'étude une vive intelligence, l'amour du travail, et cette constante crainte de Dieu qui le rendait attentif à tous ses devoirs. Il gagna promptement l'estime de ses maîtres, auxquels il plaisait par sa docilité ; il eut l'affection de ses camarades, qui aimaient son caractère facile, et, après avoir été le modèle des enfants dans sa famille, devint celui des écoliers dans sa classe.

Sa piété cependant croissait de jour en jour. Son grand-père lui avait enseigné à réciter l'office : il trouva à cet exercice un plaisir particulier et rare pour son âge. Il en prit l'habitude, même avant d'avoir reçu la tonsure, et n'y manqua plus.

Cette fidélité dans le service de Dieu, ce goût pour les pratiques de dévotion, étaient des signes de vocation. Sa famille les aperçut et ne les contraria point. Bien que ses parents eussent préféré peut-être que l'aîné de la famille fût l'héritier de la fortune et le continuateur du nom, ils n'eurent garde de mettre obstacle à l'esprit de Dieu qui soufflait sur cet enfant, et il ne paraît point que celui-ci, pour y céder, ait eu à livrer aucun combat. Les familles chrétiennes sont

des tiges destinées à produire des saints. Ceux-ci sont la fleur et le fruit de cette sève évangélique gardée à travers les générations, et qui, de temps en temps, s'épanouit en certaines individualités privilégiées, honneur de toute la race.

La famille du bienheureux de la Salle tira plus de gloire de sa vocation que s'il eût hérité de la charge paternelle, et le sacerdoce, qui semblait arrêter en sa personne la fécondité du sang, la remplaça par une paternité spirituelle qui devait un jour lui donner des enfants innombrables.

A onze ans, le jeune de la Salle entra dans la cléricature et reçut la tonsure des mains de Mgr Maleveau, évêque d'Aulone, dans la chapelle du palais archiépiscopal de Reims, le 11 mars 1662.

L'Université de Reims avait alors pour chancelier Pierre Dozet, ancien vicaire général, archidiacre de Champagne, chanoine de la cathédrale depuis cinquante-trois ans. C'était un homme de grande science et de profonde piété. A l'Université, il avait remarqué les heureuses dispositions de Jean-Baptiste, dont il était parent. Agé, fatigué, sentant venir la mort, il se décida à lui laisser son canonicat et pensa que l'Église de Reims n'aurait qu'à se féliciter d'un tel choix. Il donna sa démission, qui fut acceptée, et le jeune de la Salle fut nommé à sa place, à la vingt et unième prébende, en 1666. Il prit possession de son canonicat le 17 janvier 1667. Il n'avait pas encore seize ans. Pierre Dozet mourut l'année suivante.

Le chapitre de Reims était l'un des plus illustres de France. Il comptait cinquante-six chanoines, soixante et un chapelains établis pour acquitter les fondations,

quatre prêtres et quatre sacristains. Il avait à sa tête huit dignitaires : le doyen, un grand archidiacre, l'archidiacre de Champagne, un prévôt, un chantre, un trésorier, un vidame et un écolâtre. En 1789, trente et un de ses membres avaient été évêques, vingt avaient occupé le siège archiépiscopal de Reims, vingt et un avaient été revêtus de la pourpre romaine, quatre étaient montés sur le trône de saint Pierre sous les noms de Silvestre II, Urbain II, Adrien IV et Adrien V, et ils avaient comblé de privilèges le corps dont ils étaient sortis. Les chanoines de Reims portaient un riche costume : en été, le camail violet et l'aumusse ; en hiver, le grand camail bordé d'hermine. Le chapitre prenait rang immédiatement après l'archevêque.

Pour appeler un jeune homme de quinze ans à faire partie de ce corps illustre, il fallait que Pierre Dozet fût bien sûr de la solidité de sa piété et de sa vertu. Mais il le connaissait depuis longtemps et ne lui épargna pas les recommandations : « Mon petit cousin, lui dit-il, souvenez-vous qu'un chanoine doit être comme un Chartreux, et passer sa vie dans la solitude et la retraite. » Le bienheureux de la Salle n'oublia jamais ce conseil. La dignité prématurée dont il était revêtu n'était pas, en effet, sans péril. Elle pouvait étouffer dans la mollesse d'une position assurée sa piété naissante, et laisser se perdre une vocation qui l'appelait à des œuvres plus hautes et plus rudes. Mais le jeune chanoine, au contraire, ne sut voir dans sa charge que des devoirs nouveaux à remplir. Il fut régulier à l'office, fidèle à la prière, assidu au travail.

Il se prépara d'abord à recevoir les quatre ordres mineurs. Le cardinal Barberini était alors archevêque

nommé de Reims; mais il n'avait encore pu obtenir ses bulles, et le siège était vacant. Le jeune de la Salle fut ordonné le 17 mars 1668 par Mgr Charles de Bourbon, évêque de Soissons.

Chaque titre nouveau que recevait le bienheureux de la Salle était considéré par lui comme une source d'obligations nouvelles et de devoirs plus élevés. A mesure qu'il s'engageait davantage dans le service de Dieu, il sentait la nécessité de s'en rendre plus digne. Comme chanoine, il devait être instruit des sciences divines et capable de tenir sa place au milieu des éminents confrères qui l'entouraient. Aussi, dès qu'il fut de retour à Reims, il se remit à suivre les cours de l'Université. Il termina ses études de latinité et fit les deux années de philosophie nécessaires pour obtenir le grade de maître ès arts, qu'il reçut en 1669 avec la plus grande distinction.

Il avait déjà une connaissance trop profonde des secrets de la vie chrétienne pour ne pas comprendre que la science a des dangers, et que, pour la porter sans péril, il ne faut pas la séparer de l'amour de Dieu. Au milieu de ses études, le jeune de la Salle ne se relâchait en rien des actes de piété qui avaient fait les délices de son enfance, et commençait à se livrer à cette pratique de la pénitence qui devait être l'aliment de sa vie. Comme il agissait sans témoins et que son humilité dérobait soigneusement à tous les regards ce qui aurait pu l'élever dans l'estime des hommes, ses austérités ont laissé peu de traces. On sait seulement qu'il couchait dès cette époque sur un lit plus que monastique, afin de dompter sa chair et de ne pas perdre, en un sommeil prolongé, des heures qu'il aimait mieux

donner à Dieu. Ses biographes ne disent rien de plus; mais un acte suffit pour faire apprécier le niveau moral d'une vie. Il faut que nous nous contentions de soulever un coin du voile qui recouvre les mérites des saints. Ils aiment surtout les vertus cachées, qu'ils pratiquent sous le seul regard de Dieu, et les hommes les devinent plus qu'ils ne les connaissent.

Le grade de maître ès arts que le jeune de la Salle avait reçu n'était qu'un acheminement vers le doctorat. Son père désira qu'il poursuivît ses études à Paris, et chercha une maison où il pût être préservé des périls qui ne manqueraient pas de l'assaillir dans une ville qui était, dès cette époque, un foyer de corruption et un lieu de plaisirs.

Alors florissait, dans l'ardeur d'une jeunesse qui jusqu'ici n'a pas connu de déclin, une institution dont l'objet principal était de former des prêtres pieux et de les préparer à l'apostolat en développant dans leur âme l'amour et l'imitation de la vie intérieure de Jésus-Christ et de sa sainte Mère. Nous voulons parler du séminaire de Saint-Sulpice, fondé vers 1649 par M. Olier, et solennellement béni en 1651, l'année même de la naissance de M. de la Salle. En 1670, quand le Bienheureux entra au séminaire, M. Olier était mort depuis treize ans, mais son esprit était toujours vivant, et l'exemple de ses vertus, présent à la mémoire de tous, guidait ses dignes successeurs dans la voie où lui-même avait marché avec tant d'éclat. M. de Bretonvilliers, successeur immédiat de M. Olier, était alors supérieur du séminaire, et M. Tronson en était directeur.

Celui-ci avait une âme ferme et droite. Formé par Olier lui-même, associé à ses travaux, dépositaire de

ses traditions, il était devenu un guide éclairé dans la direction des jeunes prêtres. Il a laissé, sur la science de les former, des livres qui sont le fruit de sa longue expérience et de cette sagesse particulière que donne la pratique des choses de Dieu. Ce fut à lui que l'abbé de la Salle fut d'abord adressé. Toutefois il eut pour directeur spécial un homme qui, dans cette assemblée de tant de grands chrétiens, se distinguait entre tous par une humilité profonde et par cette piété ennemie de toute recherche, un des caractères de la Compagnie de Saint-Sulpice. Nous voulons parler de M. Baüyn. Un fait dont le souvenir s'est conservé dans les traditions du séminaire donnera une idée de sa haute perfection. Bossuet était un jour en visite chez M. Tronson, et l'entretien était tombé sur les saints. L'évêque de Meaux se plaignait que le siècle, devenu stérile, n'en produisît plus. M. Tronson contestait cette assertion et affirmait que l'Église était toujours féconde, et qu'on pouvait y voir encore beaucoup d'âmes d'une haute vertu. Il nomma M. Baüyn et vanta sa profonde humilité. A ce moment, on frappa à la porte. C'était M. Baüyn qui venait consulter son supérieur. Celui-ci, qui l'avait reconnu, ne répondit pas, et M. Baüyn prit le parti d'attendre dans la pièce voisine. Quand Bossuet se retira, il y était encore ; M. Tronson l'aperçut, et, pour fournir à son interlocuteur la preuve de ce qu'il venait d'affirmer, il accusa brusquement M. Baüyn d'avoir écouté à la porte, lui reprocha l'inconvenance d'une pareille conduite et le congédia. Devant ces reproches si humiliants pour l'amour-propre et si peu mérités, M. Baüyn n'allégua ni une dénégation ni une excuse. Il ne se défendit point, baissa humblement la tête et se retira, laissant

à la fois son supérieur ravi de l'avoir trouvé si fidèle à l'épreuve, et le visiteur confondu. Nous avons rapporté ce fait pour qu'on apprécie la direction qui fut imprimée par M. Baüyn à M. de la Salle. Le disciple, en plus d'une circonstance, fera comme son maître. Il recevra d'injustes reproches sans y répondre. M. Baüyn avait apprécié dès le premier jour cette vertu cachée; il s'était senti plein de sympathie pour une âme qui avait avec la sienne de profondes ressemblances, et il s'était attaché avec un soin minutieux à développer tous les trésors qu'elle renfermait. Entre ces deux hommes se forma dès ce moment une étroite amitié, dont ni le temps ni les circonstances ne purent relâcher les liens. Revenu plus tard à Paris, M. de la Salle reprit M. Baüyn pour son directeur; il le consultait dans ses difficultés et ses épreuves, et l'on rapporte que M. Baüyn lui-même, alors accablé d'années, lui rendait visite. Si le Bienheureux, retenu par quelque affaire, ne venait pas sur-le-champ, M. Baüyn se mettait à genoux au jardin, ou en quelque lieu qu'il se trouvât, et priait Dieu en attendant.

Parmi les autres ecclésiastiques chargés de l'administration du séminaire se trouvaient M. Leschassier, qui en devint directeur après M. Tronson; M. Baudrand, qui fut plus tard curé de Saint-Sulpice et appela le Bienheureux sur sa paroisse, à cause du souvenir qu'il en avait conservé; M. Charles Picoté, un des premiers compagnons de M. Olier, et qui maintenait ses traditions au séminaire, où il vécut jusqu'au 1er décembre 1679.

M. de la Salle y était entré le 18 octobre 1670, et son nom se lit encore aujourd'hui sur le registre d'admission de cette époque, où il est inscrit en ces termes : « Jean-

Baptiste de la Salle, acolyte et chanoine de Reims. »

Plusieurs jeunes ecclésiastiques qui parvinrent ensuite à de hautes dignités dans l'Église s'y trouvèrent avec lui. Tels furent Jean-Claude de Vertrieu, de Montdidier, qui fut chanoine de Saint-Jean de Lyon en 1680 et évêque de Poitiers en 1702; Paul Godet des Marais, qui devint évêque de Chartres et porta toujours au Bienheureux une profonde amitié; M. des Hayes, plus tard curé de Saint-Sauveur, à Rouen, et qui, par son influence, fit venir les Frères à Darnetal en 1702; M. Méretz, qui devint chanoine de Nîmes et établit les Frères à Alais; M. Canel, plus tard conseiller-clerc au parlement de Grenoble; M. de Saléon, d'abord chanoine de Saint-André de Grenoble, et qui fut ensuite successivement promu aux évêchés d'Agen et de Rodez, puis à l'archevêché de Vienne.

Le bienheureux de la Salle, dans son humilité, ne voulut sans doute faire aucun usage de l'influence que ces nombreuses relations pouvaient lui donner, ou, tout au moins, il n'en reste pas de marque dans son histoire. Elles durent cependant contribuer à appeler sur son œuvre naissante l'attention de plusieurs personnages de l'Église. Si, dans les longues contradictions qui forment le tissu même de sa vie, il rencontra aussi de chaudes et solides amitiés qui le soutinrent dans l'épreuve et le protégèrent contre ses détracteurs, il est permis d'en rechercher l'origine au séminaire où il avait donné l'exemple de tant de vertus.

L'abbé de la Salle y passa un an et demi. C'est le caractère propre des maisons ecclésiastiques sagement gouvernées, que le bien s'y fait sans éclat. Dans ces retraites mystérieuses, loin des vaines agitations du

dehors, se forment par la prière et l'étude les futurs soldats de Jésus-Christ. Ceux-là seuls qui les conduisent savent de quelle lumière et de quelle force ils auront besoin dans les combats de la vie, et de quelle triple armure leur cœur doit être entouré avant qu'ils puissent s'exposer à tous les assauts que le monde leur prépare. Ces armes, l'éducation ecclésiastique les leur donne. Mis en face d'eux-mêmes, sous la direction de prêtres expérimentés qui leur enseignent à sonder les replis de leur cœur, ils apprennent à connaître le monde entier, dont ils portent en eux-mêmes l'image raccourcie. Épuré par l'oraison, leur regard prend, pour discerner les questions les plus complexes, une perspicacité singulière. En s'habituant à se vaincre, ils assurent leur triomphe futur contre les ennemis du dehors, toujours faibles contre nous quand ils n'ont pas nos propres passions pour complices. La vérité divine, méditée sans distraction, les pénètre tout entiers, et il se fait en eux une fusion merveilleuse de l'esprit et du cœur : la pureté de celui-ci garde la clarté de celui-là, et le premier à son tour fait descendre dans le second sa lumière, qui se change en chaleur, en force et en œuvres. C'est ainsi que se forment ces légions de prêtres dont nos regards ne discernent plus les vertus à travers les habitudes modestes et simples dont ils les enveloppent, et qui portent en réalité presque à eux seuls le fardeau de la civilisation chrétienne. Ce sont eux qui reçoivent le dépôt des vérités divines, le gardent pur de tout mélange, le défendent contre toutes sortes d'attaques, l'entretiennent et le propagent dans les âmes. Ils alimentent partout le feu de la charité qui produit les œuvres, et presque tout le bien qui s'accomplit passe par leurs mains. Ils contiennent les ardents, réveillent les endormis,

ramènent les égarés, soutiennent les faibles, et continuent ce travail de l'apostolat qui est poursuivi sans interruption depuis dix-huit siècles.

Le séminaire de Saint-Sulpice devait être pour le bienheureux de la Salle, destiné à devenir le pasteur d'un si nombreux troupeau, une merveilleuse, une incomparable école. Nous ne savons que peu de chose de ce qu'il y fit. Ces éducations sont silencieuses : l'humilité les entoure de ses voiles, et les vertus, comme les fleurs, éclosent sans bruit. Cependant un témoignage d'un des maîtres de cette maison bénie nous révèle l'impression qu'y laissa le Bienheureux dans son court passage. « Il fut d'abord, disait M. Leschassier, fidèle observateur de la règle et exact aux exercices de la communauté. Il parut, bientôt après, plus éloigné du monde qu'il ne l'avait été en entrant. Sa conversation a toujours été douce et honnête. Il ne m'a jamais paru avoir mécontenté personne, ni s'être attiré aucun reproche. »

Porté par un homme aussi sobre de paroles et surtout d'éloges, un pareil jugement est plein d'éloquence. Mais ce qui, mieux encore que les maîtres, rend témoignage de l'excellente éducation ecclésiastique du bienheureux de la Salle, ce sont ses vertus. Il montra, durant toute sa vie, une piété tendre et ferme, dans laquelle on reconnaît tous les caractères de la direction de Saint-Sulpice. Manifestant dans toute occasion le respect profond des choses divines, exact observateur de toutes les prescriptions et de toutes les convenances, il s'abandonnait à son attrait pour la prière. Dieu était son refuge. Dans toutes les difficultés il recourait à lui : c'était l'étoile toujours contemplée qui le dirigeait dans la tempête et le préserva toujours du naufrage.

La vie du séminaire, si conforme aux goûts du bienheureux de la Salle, ne devait pas être pour lui de longue durée. Moins d'un an après son entrée à Saint-Sulpice, le 20 juillet 1671, il perdait sa mère, et cette mort lui causa une peine profonde. Quelques mois plus tard, son père lui-même était emporté. Ils mouraient tous deux avant l'âge ordinaire, lui laissant une fortune à conduire et une famille nombreuse à élever. Six enfants se trouvaient sans guide, et il devait leur tenir lieu de père et de mère.

Son père était mort le 9 avril 1672, et, le 19 avril, le bienheureux de la Salle avait quitté le séminaire et était rentré à Reims, dans la maison paternelle, où il allait prendre la direction de la famille dont il était devenu le chef.

Il éprouva alors, non pas une tentation contre sa vocation, dont les racines étaient trop profondes pour qu'elle pût être ébranlée, mais de grandes hésitations avant de s'engager dans les ordres sacrés. Il ne voulut pas, dans une si importante affaire, s'en rapporter à ses propres lumières; la voie de l'obéissance lui parut la plus sûre. C'est dans ce sentiment qu'il se mit sous la direction d'un chanoine plein de vertu et d'expérience, M. Roland.

M. Nicolas Roland était né à Reims le 2 décembre 1642. Il descendait d'une bonne et riche famille. Son père avait été commissaire de la guerre, et sa mère, Nicole Beuvelet, était la sœur de M. Beuvelet, prêtre de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, qui laissa une haute réputation de sainteté. Le jeune Nicolas fit ses études chez les Jésuites; il se fit ensuite recevoir docteur de Sorbonne et revint à Reims, où il fut nommé chanoine et théologal de la cathédrale.

C'était un homme pieux, éclairé, très détaché du monde,

recherchant et recommandant la pauvreté, l'humiliation et la pénitence. Il portait un cilice et une ceinture de fer, couchait dans un humble réduit et s'interdisait tout ce qui pouvait sentir le luxe et la mollesse. Il avait reçu chez lui un certain nombre de jeunes ecclésiastiques qu'il préparait à la vie sacerdotale, et il avait fait de sa maison une sorte de petit séminaire où il dirigeait leurs études et formait leur conscience. Le bienheureux de la Salle ne fut vraisemblablement pas du nombre de ses hôtes ; mais il fut un de ses pénitents les plus dociles, un de ses disciples les plus fidèles, et l'on retrouve en sa vie beaucoup de traits de ressemblance avec la vie de M. Roland.

Celui-ci n'avait pas tardé à reconnaître la voie à laquelle était appelée l'âme qui se confiait à lui. Il lui conseilla de répondre sans retard à la grâce. Ce conseil, fermement donné, mit fin aux perplexités du jeune de la Salle.

Deux mois après son arrivée à Reims, il partit pour Laon, afin de s'engager définitivement. L'ordination n'eut pas lieu, non plus qu'à Noyon, où il se rendit ensuite, et il dut aller jusqu'à Cambrai, où il reçut le sous-diaconat, la veille de la Trinité de l'an 1672. Il avait vingt et un ans.

Dans la voie de la perfection, le bienheureux de la Salle ne recula jamais. Quand il avait pris l'habitude d'une vertu ou adopté une pratique salutaire, il ne les quittait plus, et les circonstances extérieures ne pouvaient le faire changer. Au séminaire Saint-Sulpice, il avait senti l'utilité de la règle. Il la rapporta dans sa propre maison et donna à ses frères et à lui-même la régularité monastique. Le lever et le coucher, la prière et le travail, les récréations et les repas se faisaient aux mêmes heures

et duraient toujours le même temps. Les vies ainsi réglées sont les seules fécondes. Elles sont une imitation fidèle de la nature, qui est toujours méthodique et rythmée dans ses mouvements. Ce sont aussi les seules vies libres. L'imprévu est une servitude.

Le bienheureux de la Salle passa de cette façon six années sans rien produire au dehors. Elles étaient, en réalité, la continuation de sa vie cachée, puisque l'heure de se manifester aux regards du monde n'était pas encore venue. Sa vie d'ailleurs n'était pas stérile. Il reprit ses études, que la mort de ses parents avait interrompues. Il aurait voulu, dans ce but, retourner à Paris ; mais la nécessité où il était de veiller à l'éducation de ses frères et de ses sœurs ne le lui permit pas. Il resta donc à Reims et suivit assidûment les cours de la Faculté de théologie : il prit ses grades jusqu'à la licence, donnant à la prière et aux bonnes œuvres tout le temps que le travail lui laissait.

M. Roland, remarquant l'ardeur croissante du jeune clerc, craignit que, dans l'office de chanoine, ce zèle ne trouvât pas son emploi. Il lui conseilla donc d'entrer dans le ministère actif et d'échanger son canonicat contre une cure de la ville. Le curé de Saint-Pierre de Reims était disposé à cette mutation et la désirait même. Le bienheureux de la Salle, dès qu'elle lui fut présentée comme un moyen de faire plus de bien, l'accepta. Il fallait le consentement de l'archevêque, Mgr Letellier, qui était à Paris. Le bienheureux de la Salle s'y rendit en 1677 pour recevoir le diaconat et soumettre en même temps son dessein à Mgr Letellier. Celui-ci, déjà prévenu, refusa d'y consentir. Il trouvait le Bienheureux trop jeune pour l'administration d'une cure, et croyait d'ailleurs qu'il ne

devait pas abandonner de sitôt la direction de sa famille. Il ordonna donc au chanoine et au curé de rester chacun dans son état. Pour ce dernier, ce fut un sacrifice. Le Bienheureux accepta cet ordre avec une soumission parfaite. Une voix intérieure lui disait qu'il n'était pas appelé à diriger une paroisse, et il était heureux de voir les ordres de ses supérieurs concorder si justement avec les impulsions de sa conscience.

Le pieux chanoine remplissait avec une régularité parfaite les obligations de son canonicat. Il était assidu à l'office, et, dans le vieux sanctuaire qui avait été le berceau de la royauté française, il participait à cette prière publique qui était le signe de la foi persistante de la France et le soutien de sa puissance. Rentré dans sa maison, il donnait de longues heures à l'oraison et aux entretiens solitaires de son âme avec Dieu. Puis il continuait ses études : car, dans les sciences sacrées, les grades ouvrent la porte et ne marquent point les limites du champ que l'on peut parcourir.

Enfin il lui restait des loisirs pour la charité. Mais la charité est immense, comme la science, et pour la faire avec sagesse, l'homme a besoin d'un guide. Sur ce point encore le bienheureux de la Salle en trouva un dans M. Roland.

M. Roland, à la suite d'un pèlerinage, avait formé le vœu de se consacrer à l'éducation de la jeunesse et de fonder des écoles gratuites pour l'instruction des filles. S'étant rendu de là à Rouen pour y prêcher le carême, il s'était lié avec le R. P. Barré, missionnaire, qui s'occupait lui-même beaucoup des petites écoles. Son dessein s'était précisé et mûri, et il était revenu à Reims bien résolu à le mettre à exécution.

Il y avait alors à Reims un orphelinat de trente enfants fondé par une dame Varlet, et dont la ville n'avait jamais voulu prendre la charge pour ne pas grever ses ressources : M. Roland en sollicita la direction et l'obtint aisément. Les malheureux enfants étaient mal nourris, mal vêtus, maigres, malades, privés de tous soins. A peine M. Roland en fut-il chargé, qu'il leur acheta des habits, du linge, des lits, et consacra généreusement sa fortune à leurs besoins.

Non content de soigner leurs corps, il s'occupa de leurs âmes ; il congédia successivement toutes les personnes qui les élevaient sans avoir ni les qualités ni les vertus nécessaires, et demanda au P. Barré des Filles de la Providence pour former à son tour une communauté sur le même modèle. Le P. Barré s'empressa de lui envoyer la sœur Franaise, supérieure de la maison de Rouen, et deux autres maîtresses ; M. Roland les mit aussitôt à la tête de la maison des orphelines et fit appel au dévouement de quelques jeunes filles pieuses pour le seconder. Une petite communauté prit naissance.

M. Roland était infatigable dans son zèle. A l'éducation des orphelines il avait voulu joindre celle des enfants de la ville, et, dès qu'il eut formé quelques maîtresses, il demanda à l'écolâtre la permission d'ouvrir des écoles gratuites pour les filles de son orphelinat : ce qui lui fut accordé. Un grand nombre de jeunes filles de tout âge accoururent, et l'école fut bientôt si nombreuse, qu'il fallut en fonder d'autres. Le nombre des Sœurs s'était multiplié. M. Roland loua, dans plusieurs parties de la ville, des locaux où les Sœurs se rendaient chaque matin et faisaient l'école durant toute la journée. Il formait

aussi des maîtresses pour les campagnes ; mais l'orphelinat restait le centre de l'œuvre, qui était tout entière consacrée à l'enfance et prit le nom de communauté du Saint-Enfant-Jésus [1].

Cet admirable M. Roland s'occupait de perfectionner les méthodes d'instruction. Quand il apprenait qu'il y avait quelque part une école renommée, il s'y rendait aussitôt pour étudier les procédés qui y étaient en usage. Il faisait venir des maîtresses expérimentées pour enseigner les religieuses, et se procurait une bibliothèque choisie pour leur instruction. Il avait initié peu à peu M. de la Salle à son œuvre, et désirait d'autant plus l'y attacher qu'il avait une santé débile et craignait de laisser la communauté sans protecteur. A mesure qu'elle s'était développée, les contradictions et les obstacles avaient surgi autour d'elle. Les maîtres d'école étaient jaloux, la ville était indifférente, l'autorité ecclésiastique elle-même se montrait méfiante et mal disposée.

En 1677, M. Roland s'était rendu à Paris pour obtenir, par l'entremise de l'archevêque, la reconnaissance légale de sa communauté ; mais l'archevêque n'avait donné aucune suite à la demande et avait laissé M. Roland se morfondre dans son antichambre, sans daigner lui prêter seulement un moment d'attention. Celui-ci était rentré à Reims sans murmurer et avait attribué à ses péchés l'insuccès de ses efforts. « Il faut, disait-il, que Dieu me retire du monde, car je ne fais qu'empêcher son œuvre [2]. »

Malgré tant d'obstacles, sa charité ne s'était pas lassée :

1. Vie manuscrite de M. Roland. Archives des Sœurs de l'Enfant-Jésus, à Reims.
2. *Ibid.*

M. de la Salle l'avait encouragé et soutenu. Il se sentait, lui aussi, un fonds de tendresse pour cette jeunesse abandonnée ; il l'aimait comme aiment les saints.

Tout en s'occupant de cette œuvre, il se préparait à la prêtrise. Il la reçut, le 9 avril 1678, des mains de Mgr Letellier, dans la cathédrale de Reims, et c'est dans une des chapelles de cette même église qu'il célébra le lendemain sa première messe. Il le fit avec une piété singulière, mais sans aucun apparat, en rejetant à dessein les pompes extérieures, qui eussent troublé son recueillement. Il estimait, non sans raison, qu'il ne faut pas dissiper les grâces qui surabondent dans l'âme d'un homme appelé pour la première fois à offrir sur l'autel le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ. Du reste, il garda toujours ses sentiments de respect pour ce grand devoir de la vie sacerdotale. Fidèle à le remplir tous les jours, il ne s'en laissait détourner par aucun prétexte. La maladie même ne l'arrêtait pas. Infirme, il se traînait encore à l'autel ou s'y faisait conduire, et il célébrait les saints mystères avec tant d'onction et de piété, que les assistants en étaient émus et qu'on le vit plus d'une fois lui-même, après la communion, immobile, comme privé de ses sens et ravi dans la prière.

Dix-huit jours après son ordination, il perdit son directeur, M. Roland. Celui-ci, à son retour de Paris, était tombé malade, le 7 avril de l'année 1678, et, après une cruelle maladie courageusement supportée, remit son âme au Seigneur le 27 du même mois. Durant ses derniers jours, il institua M. de la Salle son exécuteur testamentaire, le pria de prendre soin de la communauté des Sœurs de l'Enfant-Jésus. Même il lui fit entre-

voir qu'il le croyait appelé à fonder une œuvre analogue à la sienne.

Le Bienheureux accepta courageusement la charge qui lui était laissée par son vénérable ami. Sa nature y résistait. Il craignait de disperser trop tôt sa piété en des occupations absorbantes. S'il avait été heureux de donner quelques loisirs à la communauté des Sœurs de l'Enfant-Jésus, il n'avait jamais eu le dessein de prendre le fardeau de leur direction. Cependant il devait à la mémoire de M. Roland de ne pas laisser périr son œuvre, et il étudia les moyens d'en perpétuer la durée.

Son premier soin fut d'obtenir à l'Institut naissant le bénéfice d'une reconnaissance légale qui assurât son existence. Ce but n'était pas facile à atteindre, et M. Roland n'avait pu y parvenir. Il fallait le consentement de la ville, celui de l'archevêque, et des lettres patentes enregistrées au Parlement. Or l'administration de la ville craignait d'imposer aux habitants la charge d'une communauté nouvelle, la prudence de l'archevêque hésitait en présence d'une institution qui n'avait pas encore eu le temps de faire ses preuves, et le Parlement était peu disposé à multiplier les congrégations religieuses.

Le Bienheureux s'occupa de cette affaire avec son activité accoutumée. Il mit en mouvement ses parents et ses nombreux amis. Il invoqua le souvenir des vertus de M. Roland ; il fit valoir les services rendus par les Sœurs ; il toucha les uns, convainquit les autres, et finit par obtenir l'acceptation formelle et par écrit des magistrats de la cité.

Cette acceptation fut donnée aux conditions suivantes :

« Les Filles de l'Enfant-Jésus devaient tenir quatre écoles gratuites dans les quatre quartiers de la ville ; l'orphelinat de la dame Varlet devait être uni à la communauté nouvelle, et celle-ci devait s'en charger ; la supérieure de la maison n'admettrait aucune orpheline sans un billet du lieutenant de la ville, qui pourrait retirer l'enfant à sept ou huit ans pour la mettre dans les hôpitaux ; enfin les Filles de l'Enfant-Jésus ne seraient jamais cloîtrées[1]. »

Le bienheureux de la Salle promit de se conformer à ces prescriptions, et cette première victoire remportée sur la résistance des magistrats de la cité amena la réussite complète de l'entreprise. L'archevêque, en apprenant le consentement de la ville, se chargea d'obtenir celui du Roi. Il était le frère de M. de Louvois, et son crédit était souverain. Il lui suffit de demander des lettres patentes pour les recevoir : elles furent accordées en 1679. L'archevêque les fit enregistrer à ses frais au Parlement de Paris et voulut assurer lui-même, par ses propres largesses, l'existence d'une communauté qui était un véritable séminaire de maîtresses d'école. Cette communauté était donc fondée, pourvue de la personnalité civile, reconnue par l'autorité ecclésiastique et par l'autorité séculière, et, à la différence des autres établissements charitables de Reims, elle avait un ecclésiastique, M. Rogier, ami intime de M. Roland, pour unique administrateur et directeur[2].

Tous les vœux de M. Roland étaient réalisés.

Ayant ainsi acquitté la dette de reconnaissance qu'il

1. *Archives législatives de Reims,* t. Ier, p. 130 et 470. (Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.)

2. *Ibid.,* t. Ier, p. 130 et 478.

avait contractée envers lui, pendant le temps qu'il avait passé sous sa direction, M. de la Salle rentra dans la vie tranquille et reprit sans bruit le cours de ses occupations habituelles.

CHAPITRE II

LA VOCATION

Après la pieuse et laborieuse jeunesse dont nous avons essayé d'esquisser quelques traits, le bienheureux de la Salle était prêt à accomplir de grandes choses. Il avait une foi robuste pour résister aux épreuves, un esprit éclairé pour conduire une œuvre à travers les écueils : il avait surtout la bonne volonté. Sans dessein arrêté, il se tenait devant la Providence comme un bon ouvrier, comme un ouvrier docile qui attend les ordres de son maître.

Outre ces qualités précieuses, il avait de ces dons que le monde tient en estime et qui ne semblaient pas inutiles pour remplir la mission difficile à laquelle il était appelé. Il était riche, indépendant, pourvu d'une dignité importante, et établi dans une ville où sa situation et les alliances de sa famille lui donnaient une influence considérable. Mais ce que la sagesse humaine considère comme moyen n'est le plus souvent, aux yeux de Dieu, qu'un obstacle. Ni sa fortune, ni son titre, ni le crédit de ses parents ne devaient servir à son Institut. Dans les fondements d'une œuvre d'aussi longue durée, Dieu ne voulait pas mettre de ces éléments périssables. Il n'en avait pas besoin. Un homme seul, sans argent, sans crédit, sans renom, pourvu qu'il fût fidèle et de bon vouloir, suffisait et même convenait davantage : car, à travers les lignes générales de l'édifice, il laissait mieux apercevoir la main de l'Architecte divin qui le devait élever.

Le bienheureux de la Salle était bien l'ouvrier que la Providence comptait employer; mais il n'était pas encore parvenu au point de perfection où elle le voulait voir. Il tenait au monde par mille liens qui, à son insu, enchaînaient sa liberté. Puis il se fût effrayé de la grandeur du plan qu'il devait accomplir, si ce plan lui eût été dévoilé. Ce travail gigantesque lui aurait paru supérieur à ses forces, et il n'eût pas osé l'entreprendre. Il y fut amené peu à peu. Avec cette délicatesse infinie qui se plie à toutes les infirmités de l'homme, Dieu ne lui révéla, pour ainsi dire, que les devoirs de chaque jour. M. de la Salle commença à s'occuper des écoles, sans apercevoir aucunement les difficultés de l'œuvre. Quand il put les mesurer du regard, il était trop tard pour reculer, et il dut se résoudre à aller jusqu'au bout. C'est le détail de cette conduite que nous allons maintenant raconter.

A Rouen vivait alors dans la pénitence une dame qui avait été jadis célèbre par sa vanité, et qui continuait d'attirer les regards par une conversion extraordinaire. Mme de Maillefer était originaire de Reims, où elle avait encore des parents et des amis. A la suite de son mariage, elle était venue habiter Rouen, où son mari était maître des comptes. Elle avait reçu en partage les dons perfides, ceux qui renferment pour les âmes chrétiennes le plus de périls : la naissance, la fortune, la beauté, l'esprit. Sa nature emportée n'avait pas su résister à l'attrait des jouissances que sa condition lui présentait. Elle s'était jetée à corps perdu dans le torrent des plaisirs mondains, sans s'inquiéter du gouffre où ils conduisent. Nul mets n'était de trop haut prix pour sa table délicate, nul bijou trop précieux pour lui servir de parure. Son unique pensée était d'étonner sans cesse la foule de ses admirateurs. Se

levant à midi, pour se conserver, disait-elle, les pensées saines, elle passait sa journée entière à imaginer des ajustements nouveaux. Le dimanche, elle se rendait à la messe de midi, moins pour y prier que pour y traîner des toilettes éblouissantes et effacer celles des autres dames qui auraient eu la prétention d'être ses rivales. Telle était cependant la première personne dont Dieu comptait se servir pour la fondation des Écoles chrétiennes ; telle était celle qui devait fournir les premières ressources pour les établir.

Un jour, un mendiant frappe à la porte de Mme de Maillefer. Ceux qui ont l'âme molle et vaine ont le cœur dur : Mme de Maillefer repousse brutalement le pauvre. Mais il est fatigué, malade, dénué de ressources, et la misère, qui n'a pu toucher le cœur de la maîtresse, excite la pitié des domestiques. Le cocher de Mme de Maillefer reçoit ce malheureux dans son écurie. Il y meurt dans la nuit. Que faire ? On ne peut garder ce corps, il faut l'ensevelir, et révéler par conséquent à Mme de Maillefer la pieuse charité de son serviteur. Celui-ci, tout confus, vient lui avouer ce qu'il a fait. Elle le chasse aussitôt pour avoir osé lui désobéir; puis elle jette avec colère un drap pour ensevelir ce cadavre importun qui embarrasse la maison. L'enterrement se fait. Le soir, en se mettant à table, elle voit à sa place, ployé, le drap, le même drap qu'elle a donné le matin. Elle s'irrite d'abord, parce qu'elle s'imagine que la cérémonie n'a pas encore eu lieu. C'est une erreur, le pauvre est enterré. Mais, après sa mort, il n'a pas voulu du présent de celle qui pendant sa vie lui a refusé un morceau de pain, et une main mystérieuse a rapporté le drap que les gens de la maison croyaient avoir jeté, avec le corps qu'il enveloppait, au fond de la terre.

Cet événement produisit sur Mme de Maillefer une impression profonde. Elle y vit la main de Dieu, et, comme saint Paul sur le chemin de Damas, elle fut convertie en un moment. Aussitôt son parti fut pris : elle voulut rompre avec la vie qu'elle avait menée, avec le monde qui l'avait perdue, et elle commença la rupture par un coup d'éclat. Le dimanche suivant, elle se rendit à la grand'messe de sa paroisse, vêtue comme d'ordinaire de ses habits de fête, mais portant par-dessus un tablier de servante, de toile grossière et malpropre. Il n'en fallait pas davantage pour la perdre dans l'esprit de ceux qui l'avaient connue : elle passa pour une dévote ridicule, et ses amis s'éloignèrent d'elle. Son but était atteint.

Sa table fut réformée ; le luxe en fut banni. Sa vie fut réglée, et la vanité n'y trouva plus de place. Ses journées se passèrent dans les églises, au pied de la croix ou dans les bouges des pauvres. Ses austérités étaient d'autant moins comprises qu'elles contrastaient davantage avec sa vie passée, et elle devint le jouet des cercles dont elle avait été si longtemps l'idole.

Son mari, qui était charitable sans pousser aussi loin qu'elle l'amour de la perfection, son directeur, qui était un prêtre éclairé, cherchèrent d'abord à tempérer ce zèle, qui leur semblait excessif. Elle se soumettait de bonne grâce à leurs conseils, mais tâchait de remplacer par des rigueurs secrètes celles qu'on retranchait de sa vie extérieure. Puis, à quelque temps de là, son mari mourut, et elle devint maîtresse absolue de sa fortune et de sa conduite. Rien dès lors ne put plus la retenir dans la voie de la pénitence. Elle se prosternait au milieu de la boue devant les crucifix qu'elle rencontrait sur son passage. Pendant des heures entières, elle se tenait à genoux aux

portes des églises, mêlée aux pauvres dont elle avait si souvent rejeté la prière, recevant comme eux l'aumône, et souvent injuriée pour avoir pris sa part de quelques oboles que les fidèles jetaient en passant. Jadis logée dans un somptueux hôtel, elle ne voulut plus habiter qu'une petite chambre démeublée, où une botte de paille lui servait de lit; pour nourriture elle se contentait de pain et de soupe rance, qu'elle mangeait en songeant aux mets délicats qui avaient autrefois chargé sa table. Une écharpe de toile noire tenait la place des colliers de perles qui jadis ornaient son cou. Ses yeux, qui étaient jadis ouverts aux seuls spectacles du monde, étaient maintenant inondés de larmes, et sa chevelure négligée ne révélait plus que la contrition et la douleur.

Pendant quinze ans, on crut à Rouen qu'elle était devenue folle, et elle ne fit rien pour détruire cette opinion, qui satisfaisait son humilité; mais l'on finit par apercevoir les vertus héroïques cachées sous ces manières singulières. On sut que cette grande fortune dont elle ne faisait plus pour elle-même aucun usage était donnée aux pauvres et consacrée avec intelligence à des œuvres utiles. A travers la folie du monde rayonna la folie de la croix, et, après avoir passé pour une extravagante, M[me] de Maillefer fut considérée comme une sainte.

L'abandon des enfants pauvres durant leurs premières années était une des misères qui attiraient le plus sa sollicitude. Le P. Barré était à Rouen vers cette époque et commençait à exécuter un projet qu'il avait longuement mûri pour l'éducation des jeunes filles. Il devait, lui aussi, mettre la main à la fondation des Écoles chrétiennes. A tout le moins, il fut un des conseillers les plus

écoutés du bienheureux de la Salle dans les commencements de son entreprise et exerça sur lui une influence considérable. Mais, à la différence de Mme de Maillefer, le P. Barré avait toujours mené une vie tranquillement chrétienne et s'était avancé vers la perfection par un chemin sans détour.

Né à Amiens en 1620, trente ans avant M. de la Salle, le P. Barré était entré de bonne heure dans l'ordre des Minimes, fondé par saint François de Paule; il y avait fait profession et y avait ensuite, pendant de longues années, enseigné la théologie avec éclat. Une grande piété l'animait, et il portait au bien tous ceux qui l'entouraient. Ses pensées sur la vie chrétienne étaient toujours exprimées sous une forme saisissante et forte, et il recherchait dans les actes les plus simples de la vie habituelle des images dans lesquelles il faisait entrer les conseils les plus élevés de la perfection évangélique.

L'empreinte de sa direction sur l'âme du bienheureux de la Salle est visible, et nous retrouverons plus d'une fois, dans les différentes phases de la vie de ce dernier, l'application des maximes que le P. Barré aimait à rappeler.

Du couvent de Paris, le P. Barré avait été appelé dans celui de Rouen; il y avait passé quinze ans et avait longuement réfléchi sur les moyens d'enseigner les pauvres. Vers l'an 1666, il avait enfin tenté un premier essai de son œuvre. Il avait réuni quelques maîtresses charitables, les avait formées et les avait envoyées fonder des écoles gratuites dans trois villes des environs. Quelques mois plus tard, il en avait établi quatre autres dans divers quartiers de Rouen.

Cette ville était religieuse, et l'on y comptait beaucoup

de gens de bien. Des membres du clergé, des conseillers du Parlement, des avocats, s'intéressèrent à l'œuvre nouvelle et fournirent des fonds pour la soutenir, malgré les résistances du P. Barré, qui craignait la richesse. La ville de Rouen se trouva ainsi dotée d'un séminaire de maîtresses d'école qui devait rayonner sur toute la Normandie.

M[me] de Maillefer s'était employée avec activité à la fondation des écoles. Leur succès lui inspira le désir d'en établir une à Reims, sa ville natale. Elle se mit en rapport avec M. le chanoine Roland, dans un voyage que celui-ci fit à Rouen, et contribua à la fondation de la communauté des Filles de l'Enfant-Jésus. Mais ce n'était pas assez pour son zèle, et elle désirait établir une école semblable pour les garçons. Elle fit part de ce nouveau projet à M. Roland, qui l'approuva, et ils étudiaient ensemble le moyen de le réaliser, quand la mort de ce saint homme sembla le rendre impossible.

M[me] de Maillefer ne renonça pas pour cela à son dessein et, puisque la Providence lui enlevait l'appui sur lequel elle avait compté, elle se mit à en chercher un autre.

Il y avait alors à Rouen un pieux laïque qui, pendant toute sa vie, s'était occupé des enfants pauvres : c'était M. Adrien Nyel. Celui-ci était originaire de Beauvais. Il vint à Rouen, appelé probablement par M. Laurent de Bimorel, administrateur de l'Hôpital. En 1657, il fut chargé, moyennant cent livres de gages, d'instruire les jeunes gens du Bureau à la doctrine chrétienne, de leur enseigner à lire et à écrire, et il dut en outre tenir l'économat de la maison. Un peu plus tard, il s'occupa des enfants mis en apprentissage ou placés comme domestiques. Un peu plus tard encore, il travailla à former

des maîtres d'école. Il choisit des laïques d'humble condition, qui, moyennant une faible rétribution de cinquante livres par an, étaient à la fois instituteurs, sacristains, infirmiers, sous les ordres du Bureau des pauvres valides. Ils se donnaient le nom de Frères. La piété était le mobile unique de leur vocation, et, sans être liés par aucun vœu, ils y demeuraient généralement fidèles.

M. Nyel avait, dans le Bureau des pauvres valides, une situation assez indépendante, et y était fort estimé. Il était lié avec un des administrateurs de l'Hôpital dont nous avons tout à l'heure prononcé le nom, avec M. Laurent de Bimorel, qui, avant de mourir, légua à l'établissement une rente considérable pour entretenir deux écoles de charité, dont M. Nyel serait le directeur irrévocable, logé et nourri dans la maison.

Toute la vie de M. Nyel s'était donc passée au milieu des enfants, et, de l'avis unanime, il était jugé le plus capable de fonder des écoles à Reims, puisqu'il en avait établi à Rouen. Doué d'un caractère entreprenant, il accepta les offres de Mme de Maillefer et partit pour Reims. Il avait alors cinquante-neuf ans. Avant de quitter Rouen, il donna au Bureau une somme de treize cents livres pour les pauvres, à la charge pour le Bureau de lui payer cent livres de rente viagère et de faire prier Dieu pour le repos de son âme après sa mort.

Mme de Maillefer s'engagea par écrit à lui donner tous les ans cent écus de pension pour pourvoir à sa subsistance et à celle d'un petit garçon de quatorze ans qu'il emmenait avec lui. Elle lui remit en outre des lettres de recommandation : une pour le bienheureux de la Salle, dont elle était parente, et une autre pour la supérieure des sœurs de l'Enfant-Jésus, qu'elle avait

connue à Rouen, où cette religieuse avait jadis dirigé la communauté de la Providence.

M. Nyel arriva à Reims muni des instructions de Mme de Maillefer, mais sans se douter de la grande œuvre dont il allait être le premier instrument. Le bienheureux de la Salle était lui-même bien éloigné de songer alors aux écoles.

A plusieurs reprises, des personnes charitables avaient cherché à diriger de ce côté son zèle, alors dépourvu d'objet, et n'y avaient pas réussi. Il éprouvait plutôt de la répugnance pour cette œuvre. Élevé dans une société choisie, de mœurs élégantes, de conversation délicate, il ne s'inquiétait guère de ces instituteurs populaires qui étaient alors, en effet, des gens de petite condition, bornés d'esprit et de rudes manières. Si on lui avait prédit qu'il serait un jour leur ami et leur père, et que toute sa vie s'écoulerait à dégager et à discipliner les dévouements cachés sous ces enveloppes grossières, il eût repoussé bien loin une pareille pensée. Mais Dieu met sa gloire à envoyer sa grâce au travers de la nature et à forcer celle-ci à remonter la pente de ses inclinations.

D'ailleurs, le bienheureux de la Salle était un esprit humble et docile. Se croyant homme de peu, il ne s'inquiétait pas de la mission qui lui était destinée, et, sans porter un regard curieux sur l'avenir, s'appliquait seulement à bien remplir ses devoirs de chaque jour.

Lorsque le chanoine Roland, son directeur, lui parla de la communauté de l'Enfant-Jésus, il prit intérêt à cette œuvre par déférence pour son fondateur. Il s'en occupa plus tard pour accomplir les derniers vœux d'un mourant; mais enfin c'était pour lui une affaire tran-

sitoire que sa charité acceptait, et qui n'était pas destinée à prendre une place définitive dans sa vie. Lorsqu'il eut obtenu pour cette communauté la reconnaissance légale, il se crut quitte envers elle.

Le Bienheureux avait cependant conservé des rapports avec la supérieure de la communauté de l'Enfant-Jésus. De temps en temps il allait la voir, et elle recourait volontiers à ses conseils. Un jour, il se présente à sa porte. Un étranger frappe en même temps que lui. Il arrive de Rouen ; il est porteur de lettres pour la supérieure, qu'il désire entretenir d'une affaire importante. M. de la Salle le laisse entrer avant lui, et, quelques moments après, la supérieure le mande et le supplie d'assister à l'entretien. L'inconnu était M. Nyel.

Le Bienheureux écouta avec un grand intérêt les projets de M. Nyel ; mais d'un coup d'œil il en devina, il en vit les difficultés. Toute fondation nouvelle dérange des intérêts, se heurte à l'apathie universelle, et a pour ennemis naturels beaucoup d'esprits portés à critiquer tout ce qu'ils n'ont pas conçu. L'école des filles ne s'était pas établie à Reims sans résistance ; mais l'école des garçons devait soulever bien d'autres objections. L'écolâtre craindrait pour son autorité. Les magistrats s'alarmeraient de voir grossir les charges de la ville. La bienveillance de l'archevêque serait peut-être épuisée par l'appui qu'il avait donné à la communauté de l'Enfant-Jésus. Ces raisons demandaient à être pesées mûrement, en secret, pour ne pas éveiller avant l'heure toutes les résistances que l'on prévoyait.

Il était nécessaire que personne ne connût dans la ville l'arrivée de M. Nyel, ni surtout le but de son voyage.

Mme de Maillefer lui avait donné l'ordre d'aller loger chez son frère : le Bienheureux l'en détourna. « En entrant dans la maison de M. de Maillefer, lui dit-il, vous publiez votre dessein, et en le publiant vous le faites échouer. Votre demeure en cette maison fera soupçonner le motif de votre voyage. Différant de condition, d'état et d'emploi avec votre hôte, qu'est-ce qui peut vous attirer chez lui ? C'est ce qu'on se demandera, c'est ce qu'on voudra savoir, c'est ce qui deviendra le sujet des conversations et des perquisitions de tous les oisifs et de tous les curieux. On épiera vos démarches, on suivra vos pas, et, quand on saura où vous voulez aller, on vous fermera toutes les issues. »

Le Bienheureux était si convaincu de l'excellence de ces raisons, qu'il n'hésita pas à offrir à M. Nyel l'hospitalité dans sa propre maison, pour le soustraire aux inconvénients qu'il redoutait si celui-ci allait loger ailleurs. « Venez chez moi, lui dit-il; ma maison est une hôtellerie où descendent souvent des ecclésiastiques. Vous avez l'extérieur d'un curé de campagne : on croira que vous en êtes un. D'ailleurs, j'ai le droit de loger qui je veux dans ma maison. Je ne me soucie pas de ce qu'en peut penser le monde, et le moindre de mes embarras, c'est de savoir ce qu'il en peut dire. Inconnu chez moi et en repos, vous pourrez y passer huit jours. Vous aurez le temps de réfléchir, d'arranger vos desseins. Vous ferez ensuite le pèlerinage de Notre-Dame de Liesse que vous avez projeté, et au retour vous tenterez l'ouverture d'une école. »

M. Nyel accepta l'hospitalité qui lui était si gracieusement offerte, et écrivit aussitôt à Mme de Maillefer pour lui annoncer les heureux débuts de son voyage. Cepen-

dant le Bienheureux consultait Dieu, son guide en toutes choses, et, tout en approuvant l'entreprise, ne savait comment la faire réussir. Se défiant de ses propres lumières, il voulut soumettre la difficulté à quelques pieux ecclésiastiques de la ville, et entre autres au R. P. Claude de Bretagne, prieur de Saint-Remi, et qui devait être plus tard prieur de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à Paris. Ils se réunirent chez le pieux chanoine et tinrent des conférences secrètes pour examiner soigneusement l'affaire. L'avis de M. de la Salle était de confier l'école à un curé assez zélé pour s'en charger, assez discret pour n'en point trahir le mystère, assez généreux pour soutenir l'entreprise. Après avoir longuement réfléchi sur ce point important, le bienheureux de la Salle émit l'opinion qu'on s'adressât au curé de Saint-Maurice, M. Dorigny, homme zélé, ferme, pieux, et jugé capable d'assurer le succès de l'affaire, s'il voulait s'en charger.

Tout le monde se rendit à cet avis, et M. de la Salle, qui l'avait exprimé, fut prié d'en parler à M. Dorigny.

Les œuvres voulues de Dieu, malgré les épreuves qui les traversent, rencontrent pour s'établir des facilités singulières. Les chemins semblent s'aplanir devant elles, et l'on sent qu'un souffle a passé sur les âmes. Il se trouva que M. Dorigny songeait à établir des écoles gratuites dans sa paroisse, quand le Bienheureux vint lui proposer l'argent pour les soutenir et l'homme pour les réaliser. Il accueillit avec joie une offre qui correspondait à ses plus chers désirs. Il voulut recevoir dans sa maison et nourrir à sa table M. Nyel et le jeune compagnon qui l'assistait dans sa classe. La rente de trois cents livres promise par Mme de Maillefer devait subvenir à cette dépense, et l'école fut ouverte en 1679. Elle fut le pre-

mier noyau des Écoles chrétiennes, et M. de la Salle, en la voyant réussir, put croire que son intervention était terminée.

Il se trompait encore une fois : la Providence, le trouvant si fidèle, ne voulait point lui retirer la mission qu'elle lui destinait, et dont ce premier travail n'était qu'une ébauche. Il obéissait à la grâce, et la grâce allait le mener, à son insu, où il ne pensait point aller.

M. Nyel avait conservé avec le Bienheureux de fréquentes relations. Il venait le voir souvent, le consultait sur les difficultés qu'il rencontrait, et lui demandait volontiers quelques services que le pieux chanoine, toujours charitable, lui rendait avec empressement. Ni l'un ni l'autre n'avaient d'ailleurs aucun dessein pour l'avenir, et ils ne songeaient point à s'associer.

Quelques mois plus tard, une dame pieuse de la paroisse Saint-Jacques, Mme Catherine Leclerc, veuve de M. Antoine Levêque de Croyère, entendit parler de l'école de Saint-Maurice et désira doter aussi sa paroisse d'une école semblable. Elle était riche et n'avait pas d'enfants : gravement malade, elle s'estimait heureuse de consacrer une partie de son bien aux bonnes œuvres.

M. Nyel, qui ne rêvait que fondations et aurait voulu établir partout ses chères écoles, apprit son dessein et s'empressa d'aller la trouver. Il lui exposa le plan qu'il avait conçu, les moyens qu'il fallait prendre, et, pour l'affermir dans sa résolution, invoqua le nom de M. de la Salle, qui avait bien voulu être le patron de l'école de Saint-Maurice et ne refuserait pas son concours.

Le Bienheureux, quand il fut averti, ne se rendit pas sur l'heure aux idées de M. Nyel : il n'était pas d'avis qu'on étendît l'œuvre outre mesure avant qu'elle fût

consolidée. Cependant il ne voulait pas être un obstacle au bien, et il se décida à aller voir Mme de Croyère, qui avait témoigné un vif désir de l'entretenir. Celle-ci le félicita du bien qu'il avait fait aux pauvres de la paroisse Saint-Maurice et le supplia de seconder son dessein. « Il faut, dit-elle, que je profite d'une occasion si favorable, car il y a longtemps que Dieu m'a mis au cœur cette pensée, et je serais bien aise d'en voir l'accomplissement avant de mourir. » Pour cette fondation elle offrait cinq cents livres payables chaque année sur son revenu, et elle promettait de laisser en mourant une somme de dix mille livres pour assurer le service de la rente.

Le Bienheureux ne put pas résister à ces instantes prières. Les conditions furent acceptées, et Mme de Croyère mourut six semaines après, sans avoir pu jouir de son bienfait. Ses héritiers exécutèrent scrupuleusement ses intentions, et l'école fut ouverte au mois de septembre 1679. M. Nyel lui-même s'en chargea après avoir mis d'autres maîtres à la tête de l'école de Saint-Maurice. Cette nouvelle école fut bientôt aussi florissante que la première, et plus tard la paroisse Saint-Jacques elle-même, qui avait succédé aux droits de Mme de Croyère, s'engageait par acte à fournir aux Frères la rente d'un capital de dix mille livres.

Les écoles s'établissaient ainsi peu à peu, et le Bienheureux s'y trouvait engagé, pour ainsi dire, sans s'en apercevoir. Il nous a laissé lui-même un récit charmant de ses sentiments et du travail insensible de la Providence pour l'amener au but qu'elle lui avait assigné. « Ç'a été, dit-il dans un de ses Mémoires, par la rencontre de M. Nyel et par la proposition que me fit

Mme de Croyère, que j'ai commencé à prendre soin des écoles de garçons. Je n'y pensais nullement auparavant. Ce n'est pas qu'on ne m'en eût proposé le dessein. Plusieurs des amis de M. Roland avaient tâché de me l'inspirer; mais il n'avait pu entrer dans mon esprit, et je n'avais jamais eu la pensée de l'exécuter. Si même j'avais cru que le soin de pure charité que je prenais des maîtres d'école eût dû jamais me faire un devoir de demeurer avec eux, je l'aurais abandonné : car, comme naturellement je mettais bien au-dessous de moi ceux que j'étais obligé, surtout dans les commencements, d'employer aux écoles, la seule pensée qu'il aurait fallu vivre avec eux m'eût été insupportable. Je sentis, en effet, une grande peine dans le commencement que je les fis venir chez moi, ce qui dura deux ans. Ce fut apparemment pour cette raison que Dieu, qui conduit toutes choses avec sagesse et avec douceur, et qui n'a point coutume de forcer l'inclination des hommes, voulant m'engager à prendre entièrement le soin des écoles, le fit d'une manière fort imperceptible et en beaucoup de temps, de sorte qu'un engagement me conduisit dans un autre, sans l'avoir prévu dans le commencement. »

M. Nyel était le supérieur en titre de cette communauté naissante. Il faisait l'école et dirigeait convenablement les enfants; mais il s'entendait beaucoup moins à conduire les maîtres. Actif et même agité, souvent en voyage, toujours préoccupé d'œuvres nouvelles, il ne savait pas entretenir chez les maîtres l'esprit de recueillement et la régularité nécessaires pour garder les vocations. Le bienheureux de la Salle voyait ces défauts et tâchait d'y suppléer. Il ne pouvait pas ne pas s'intéresser à une communauté qui avait été fondée en partie par ses soins.

Il s'y rendait fréquemment et donnait ses conseils. Les maîtres étaient alors au nombre de cinq, pour les deux écoles, et logeaient tous chez le curé de Saint-Maurice; mais, par malheur, la maison commençait à être trop petite pour tant de monde, et l'on s'y trouvait à l'étroit. Les ressources étaient aussi très exiguës. Elles consistaient dans les cent livres de Mme de Maillefer et dans les cinq cents livres de Mme de Croyère, tandis qu'il en aurait fallu mille au moins. Le Bienheureux ne put voir sans pitié la misère dans laquelle les maîtres étaient plongés : il songea à prendre à son compte une maison près de la sienne et à les y installer, afin de les visiter plus aisément et de leur faire porter la nourriture de chez lui, ce qui réduirait de beaucoup la dépense. Il soumit ce dessein à M. Nyel, qui l'approuva. En conséquence, il loua, pour dix-huit mois, une maison derrière Saint-Symphorien, près du rempart, à peu de distance de celle qu'il habitait, et, le 25 décembre 1679, il y installa les maîtres.

Lorsque ceux-ci furent établis dans la nouvelle demeure, le Bienheureux leur prescrivit quelques règles pour mettre de l'ordre dans leur vie et donner à chacune de leurs occupations le temps qui convenait. Il fixa l'heure du lever, du coucher, de l'oraison, des repas, et il passait lui-même plusieurs fois par jour dans la maison pour s'assurer que ses prescriptions étaient fidèlement observées. M. Nyel, en même temps, avait ouvert dans cette maison une troisième école pour les enfants du quartier, et en peu de temps elle était devenue aussi nombreuse que les deux autres. C'est ainsi que se passa l'année 1680.

Cependant le Bienheureux continuait ses études de

théologie à l'Université de Reims. Il subit ses examens, soutint ses thèses et reçut, en 1681, le bonnet de docteur à l'âge de trente ans. La science semblait l'éloigner de cet enseignement populaire qui devait remplir toute sa vie; mais il était alors bien loin de s'en douter. « Je m'étais figuré, écrit-il dans un de ses Mémoires, que la conduite que je prenais des écoles et des maîtres, mais seulement une conduite extérieure, ne m'engageait à leur égard à rien autre chose qu'à pourvoir à leur subsistance et à avoir soin qu'ils s'acquittassent de leur emploi avec piété et avec application. » Or ce devait être, au contraire, l'occupation exclusive de sa vie, celle à laquelle toutes les autres seraient subordonnées, et ces études théologiques, qu'il suivait alors avec tant d'ardeur, ne devaient servir qu'à l'éclairer un jour sur la direction de cet Institut naissant qu'il n'apercevait même pas, et à préserver ses disciples futurs des erreurs théologiques dans lesquelles des sectaires chercheraient à les entraîner.

Insensiblement le Bienheureux s'attachait aux maîtres d'école. Bien qu'il trouvât souvent en eux une certaine rudesse, il admirait leur bonne volonté et les considérait comme chargés d'amener des âmes à Jésus-Christ. Il fallait donc qu'ils fussent formés eux-mêmes sur ce modèle, et il y travaillait sans relâche. Mais ses occupations ne lui permettaient pas de leur donner tout le temps dont ils auraient eu besoin. L'office canonial lui prenait une partie de sa journée. Il avait ses heures d'études, ses relations, sa famille, et ne pouvait, pour ainsi dire, voir les maîtres qu'à la dérobée. Il imagina alors, au lieu de leur faire porter la nourriture, de les faire venir chez lui pour les repas et de manger avec

eux. La dépense serait la même, et le Bienheureux pourrait utiliser cette heure. Il aurait, sans autre dérangement que celui de la vie commune, tous les loisirs dont il avait besoin. Ce projet fut aussitôt réalisé. Les maîtres d'école vinrent deux fois par jour s'asseoir à la table du pieux chanoine. L'un d'eux faisait la lecture, et le saint prêtre en tirait occasion pour leur adresser des conseils sur les devoirs de leur état.

Cette intimité croissante, et la place chaque jour plus considérable que les écoles prenaient dans sa vie, ne furent pas sans causer à sa famille quelques inquiétudes, et elle lui adressa des observations. « Cette œuvre, lui disait-elle, n'était pas digne de lui. Il se laissait absorber, il négligeait des devoirs plus impérieux. Avant de s'occuper ainsi des étrangers, il se devait à ses frères, qui demeuraient avec lui, et auxquels il ne pouvait pas imposer une telle compagnie. » Le Bienheureux ne répondit rien. Le bien qu'il faisait aux maîtres était évident, et il ne pouvait y renoncer. Même il devait le préférer à son propre avantage, et tâcher de faire concorder cette occupation avec ses autres devoirs. Il trouvait déjà l'heure des repas trop courte et songeait à tous ces moments perdus qu'il avait dans la journée, et dont il aurait pu tirer parti s'il avait eu les maîtres près de lui. Il hésitait cependant, il hésitait encore à les prendre tout à fait dans sa maison, à cause de la résistance qu'il commençait à rencontrer.

Sur ces entrefaites la ville de Guise, qui est voisine de Reims, manifesta un grand zèle pour les écoles charitables. M[lle] de Guise en avait établi trois pour les filles et avait demandé des maîtressse au P. Barré. Les échevins voulurent qu'il y en eût aussi pour les garçons,

et, comme ils avaient entendu parler de celles de Reims, ils s'adressèrent à M. Nyel et le prièrent de venir en fonder une dans leur ville. Celui-ci ne savait pas résister à de pareilles demandes. En vain le bienheureux de la Salle lui représenta-t-il qu'il ne pouvait s'absenter, risquer pour une œuvre incertaine une œuvre déjà fondée, mais encore chancelante, et laisser de jeunes maîtres sans direction : une telle conduite ne serait pas bénie de Dieu, et l'entreprise qu'il tenterait d'une façon si imprudente ne réussirait pas. M. Nyel ne voulut pas renoncer à son projet. Son absence, disait-il, devait être courte, et il ne pouvait laisser échapper cette heureuse occasion. Il partit donc pendant la semaine sainte de l'année 1681, en comptant intérieurement sur le Bienheureux pour le remplacer.

Celui-ci, en effet, ne put se décider à laisser, même durant quelques jours, les jeunes maîtres sans surveillance. Ils se levaient à cinq heures, faisaient leur oraison et entendaient la messe de six heures. Il voulut qu'en sortant de l'église, au lieu de retourner chez eux, ils vinssent dans sa maison pour y passer la journée, à l'exception des heures de classe, pendant lesquelles ils se rendaient à leurs écoles. Ils demeuraient tout le reste du temps avec lui, mangeant au même réfectoire, recevant chacun leur portion, et accomplissant tous leurs exercices à heure fixe jusqu'à la prière du soir, après laquelle ils retournaient dans leur demeure pour y coucher.

Cette vie dura huit jours, au bout desquels M. Nyel revint de Guise sans avoir pu fonder son école; mais pendant ce temps le Bienheureux avait reconnu dans la vie des maîtres beaucoup de désordres auxquels il fallait

porter un prompt remède, si l'on ne voulait pas que l'œuvre pérît. La vie errante de M. Nyel avait de nombreux inconvénients. Celui-ci le reconnaissait lui-même sans pouvoir y renoncer, et, en constatant les progrès qui s'étaient faits parmi les maîtres après huit jours de la direction du bienheureux de la Salle, il pressait celui-ci de les prendre tout à fait chez lui.

Le Bienheureux fut dans la plus grande perplexité. Le bail qu'il avait conclu touchait à sa fin et devait expirer à la fête de Saint-Jean-Baptiste. Le renouvellerait-il, ou transporterait-il les maîtres dans sa propre maison ? Une pareille détermination était grave. Non seulement elle changeait sa vie, et introduisait dans son existence quotidienne, jusque-là si calme, une occupation nouvelle qui devait entraîner beaucoup de charges, de fatigues et de soucis ; mais encore elle allait provoquer les critiques de ses amis, les résistances de sa famille. Pour la faire accepter, que d'obstacles à vaincre !

M. de la Salle ne se décida pas sans conseil. Il se rendit à Paris et alla consulter le P. Barré, qui habitait alors un couvent de son ordre situé place Royale. De Rouen, où il avait passé quinze années, le P. Barré était revenu à Paris en 1675. Il s'était empressé d'y établir ses écoles. La première avait été ouverte en 1677 sur la paroisse de Saint-Jean en Grève, et il avait fondé en même temps un séminaire de maîtresses d'école qui en contenait plus de trente. Elles allaient tous les jours faire la classe dans les paroisses de Saint-Eustache, de Saint-Laurent et de Saint-Louis en l'Ile.

Le P. Barré s'était également occupé de l'éducation des garçons, mais n'y avait pas réussi. Il avait réuni sur la paroisse de Saint-Gervais un certain nombre de Frères

qui étaient tombés dans le désordre et avaient fini par déserter la maison. Le bienheureux de la Salle lui exposa la situation des écoles de Reims; il lui raconta comment il avait été insensiblement amené à les diriger; il lui fit connaître les résultats qu'il avait obtenus et les difficultés qui se dressaient devant lui. A cet exposé, le saint religieux n'hésita plus. Il vit clairement pourquoi lui-même, qui avait « aperçu » cette œuvre, n'avait pu la fonder. Le Bienheureux était l'homme à qui cette mission était destinée, et les obstacles mêmes qu'il rencontrait n'étaient que des moyens : car Dieu se sert de l'épreuve pour tremper l'âme de ses ouvriers. Le P. Barré n'épargna rien pour faire passer sa conviction dans l'esprit du futur fondateur. « Les plus grands desseins de Dieu sur une âme, lui dit-il, ne s'accomplissent qu'à force de contradictions. Les peines et les afflictions extérieures et intérieures « massacrent » la nature, mais elles donnent de la vigueur à l'esprit. Comme on ne sçauroit tirer le vin du raisin, s'il n'est mis au pressoir; ainsi une âme ne produit aucun bien considérable qu'après avoir été sous le pressoir des tentations, persécutions, tribulations et afflictions. Le parfait chrétien doit être comme le coq du clocher de l'église, qui tourne à tous les vents sans sortir de dessus la croix[1]. »

Ces conseils firent impression sur le bienheureux de la Salle, et il quitta Paris avec une résolution bien arrêtée.

Le 24 juin 1681, fête de saint Jean-Baptiste, son patron, il prit toute la communauté dans sa maison.

Cette détermination mit le comble à l'irritation de sa famille et à l'étonnement du monde. Jusque-là on avait pu conserver quelques illusions sur ses projets. Il avait

1. *Maximes spirituelles du R. P. Barré,* p. 26.

encouragé une œuvre utile, ce que tout homme de bien pouvait faire ; il avait dirigé des âmes, et c'était un devoir qu'en sa qualité de prêtre il était tenu de remplir, d'autant plus que cette action tout extérieure ne le détournait pas de ses autres occupations et ne l'absorbait pas. Mais voilà que tout à coup l'œuvre accessoire devenait la principale et presque l'exclusive. Il s'y donnait tout entier; il oubliait les siens; il semblait n'avoir plus d'autre but que de se faire directeur de maîtres d'école. Le monde le railla : le monde ne comprend pas la beauté des œuvres divines et ne sait pas ce que c'est que la charité. On se moquait de cet homme de bonne naissance qui descendait en si humble compagnie; de ce docteur qui faisait sa société de pauvres instituteurs chargés de montrer l'*a b c* à des enfants et qui n'en savaient guère plus long que leurs écoliers. Peu s'en fallut qu'on ne fût scandalisé de voir un chanoine s'abaisser à un pareil office. Quant à sa famille, elle était exaspérée. Elle se trouvait humiliée dans l'un de ses membres et lésée dans ses plus chers intérêts. Elle avait rêvé pour M. de la Salle les honneurs de l'Église auxquels sa naissance et ses talents l'appelaient, et voilà qu'il marchait vers des devoirs sans honneur comme sans profit.

Le Bienheureux, tuteur de ses frères, était l'aîné et le chef de la famille. Ses autres parents se réunissaient quelquefois chez lui, et ils mangeaient ensemble pour causer de leurs intérêts communs et pour entretenir parmi eux l'affection et la concorde. Ces repas, récréation des familles chrétiennes, étaient pour le Bienheureux une épreuve et une cause d'ennui, parce que ses parents en prenaient occasion pour lui adresser des remontrances sur l'extravagance de ses desseins. Dès qu'on entamait ce

chapitre, M. de la Salle, avec une patience angélique, croisait ses bras sur sa poitrine et laissait dire sans répondre. Les raisons qu'on lui donnait n'étaient pas de celles qui pouvaient ébranler sa résolution. Que lui importait que les maîtres d'école fussent d'humble origine, s'ils étaient les serviteurs de Dieu; que leurs manières fussent grossières, si leur conscience était délicate; qu'avec leur petit habit noir et leur rabat ils fissent dans le monde humble figure, s'ils y remplissaient une grande fonction.

Cependant les reproches incessants de sa famille firent quelque impression sur ses frères, et deux d'entre eux le quittèrent. L'aîné, qui l'aimait tendrement, ne voulut pas se séparer de lui et continua d'habiter sa maison. Le second en sortit et alla demeurer chez un de ses beaux-frères; le troisième, qui était plus jeune, fut retiré et mis en pension chez les chanoines réguliers de Senlis.

Cette détermination affligea le Bienheureux, mais sans le décourager. Tous les liens qui l'attachaient au monde se rompaient l'un après l'autre, afin de rendre sa dernière séparation plus facile. Il se sentait enfin plus de liberté. Mais tout à coup une terrible épreuve lui fut envoyée : il douta. Au moment où il venait de sacrifier l'approbation du monde et l'affection de sa famille, il se demanda s'il ne poursuivait pas un fantôme, et si l'œuvre qu'il aimait n'allait pas s'évanouir devant lui comme une ombre.

Les maîtres que M. Nyel avait rassemblés et qui, sous sa direction, s'étaient habitués à une vie indépendante, ne purent supporter la régularité que le Bienheureux voulait leur imposer. La plupart d'entre eux n'avaient pas de vocation, et M. Nyel les avait appelés au hasard et sans discernement. Quand ils se trouvèrent transportés dans une maison qui était soumise à la régularité monastique,

quand ils furent traités comme des religieux, eux qui se proposaient simplement d'être maîtres d'école, ils se dégoûtèrent promptement d'une vie aussi monastique et s'en allèrent les uns après les autres. Il y en eut même quelques-uns qu'on dut congédier, parce qu'ils n'avaient aucune aptitude, si bien qu'en peu de temps la maison se trouva presque vide. Deux maîtres seulement restèrent fidèles.

Cette dispersion fut pour le bienheureux de la Salle un coup terrible. Son œuvre était sur le point de périr. Ainsi, après avoir bravé les reproches de ses parents, les critiques de ses confrères et la malignité des étrangers, il allait se retrouver en face du néant. Il demeura fidèle, il pria, et voici que dès le commencement de l'année 1682 de nouveaux sujets lui arrivèrent. Le Bienheureux avait déjà mis en pratique les exercices qui sont encore suivis dans les maisons de l'Institut, et les nouveaux venus ne pouvaient avoir aucune illusion. Ils savaient ce qu'ils allaient faire, et voyaient les obligations auxquelles ils seraient astreints. Par leur piété et par leurs aptitudes, par leur dévouement et par leur esprit de communauté, ils montraient qu'ils étaient envoyés par Dieu.

Le Bienheureux s'engageait de plus en plus dans la conduite des maîtres d'école. Il était comme le laboureur vaillant qui a quelque temps hésité à mettre la main à la charrue, mais qui, une fois le travail commencé, pousse droit son sillon, sans s'inquiéter des pierres et des épines. Il vivait avec les maîtres, et s'appliquait de plus en plus à donner à leur réunion la régularité et la forme d'une communauté. Sans leur imposer des pratiques par voie d'autorité, il leur en faisait sentir la nécessité, leur en inspirait le goût et les soumettait ensuite à des règlements qui

semblaient ne pas venir de lui, mais d'eux-mêmes. Puis, quand une résolution avait été prise, il veillait à ce qu'on y fût fidèle, et donnait le premier l'exemple de la constance.

Pour former toutes ces âmes qui venaient à lui des professions les plus diverses et avec les caractères les plus opposés, pour les ciseler de façon qu'elles pussent devenir les pierres d'un bel et solide édifice, il fallait une grande unité de direction spirituelle. Le choix du confesseur était plus important encore que le choix du supérieur. Le bienheureux de la Salle fit comprendre aux maîtres la nécessité de s'adresser tous au même prêtre. Bien longtemps on en chercha un qui pût leur convenir. Celui-ci était bon et capable, mais n'avait pas l'esprit de communauté et décourageait les Frères. Cet autre avait l'aptitude nécessaire, mais demeurait loin de la maison et était fort occupé. Ces embarras leur inspirèrent la pensée de s'adresser à M. de la Salle lui-même. Il était leur supérieur, leur père; il vivait avec eux, et nul ne savait mieux que lui le point d'où ils étaient partis et celui auquel ils devaient tendre. Enfin il avait la main à la fois douce et ferme, et possédait toute leur confiance. Ils lui adressèrent donc leur demande, qu'il hésita longtemps à leur accorder. Il craignait quelque inconvénient caché à réunir dans sa personne la qualité de supérieur temporel et celle de supérieur spirituel. Il consulta sur ce point délicat plusieurs personnes expérimentées, qui lui conseillèrent de ne pas s'arrêter à ce scrupule. Il céda donc au désir des maîtres, et désormais, tant qu'il vécut, ils n'eurent plus d'autre confesseur que lui.

Aux fêtes de Noël de l'année 1681, M. Nyel quitta Reims. Il était enchanté des progrès considérables qu'il

constatait dans la maison, et il y jugeait sa présence moins nécessaire. Il s'abandonna dès lors plus volontiers à son humeur voyageuse et partit pour fonder d'autres écoles. Le Bienheureux resta seul chargé de la direction de la maison de Reims.

Vers la même époque survint un événement qui le mit à deux doigts de la mort et augmenta encore sa confiance en Dieu.

Il revenait de la campagne à cheval [1]. Une neige épaisse couvrait la terre, remplissait les fossés et cachait tous les chemins. M. de la Salle s'égara et tomba dans un trou profond. Il appela au secours : personne ne vint. Le lieu était désert, et le mauvais temps avait éloigné les voyageurs. Longtemps il s'épuisa en vains efforts pour sortir du gouffre : la nuit s'approchait; sa situation était désespérée. Il eut recours à Dieu, et Dieu entendit sa prière. Après une nouvelle tentative, le Bienheureux parvint à remonter sur la terre ferme et à retrouver sa route, mais non sans garder une marque du péril qu'il avait couru. Une hernie, causée par les efforts qu'il avait faits, lui rappela toute sa vie le danger qu'il avait couru et la grâce que Dieu lui avait accordée en l'arrachant à une mort certaine. Et, depuis cette époque, il ne parla jamais de cet événement sans un profond sentiment de reconnaissance.

Le Bienheureux était resté jusque-là avec ses disciples dans la maison de ses pères; mais elle n'était pas adaptée à sa nouvelle destination, et elle était située dans un quartier tumultueux, où le bruit des affaires et du monde exposait les maîtres d'école à trop de distractions. Le saint prêtre chercha une demeure plus tranquille. Après

1. Le chanoine Blain, premier historien du bienheureux de la Salle, ne mentionne pas la circonstance du cheval.

diverses péripéties, il en trouva une à l'entrée de la rue Neuve, en face de Sainte-Claire, dans le faubourg Saint-Remi. Elle répondait à son dessein. Il la loua et s'y transporta, le 24 juin 1682, jour de la fête de saint Jean-Baptiste, son patron. Depuis lors les Frères ne la quittèrent plus.

En quittant la maison paternelle, il rompait avec tout son passé. Il disait adieu aux souvenirs de son enfance, aux joies de sa jeunesse, et enfin à tout ce qui avait entouré son entrée dans la vie. Il s'éloignait de plus en plus de ses parents, de ses amis, du monde, et il marchait vers un avenir inconnu avec l'amour de Dieu pour étoile.

CHAPITRE III

LE SACRIFICE

En se montrant fidèle à la grâce dès les premières années de sa vie, le Bienheureux avait mérité d'être appelé à des devoirs plus élevés. Il avait gardé sa jeunesse du péché et, en entrant dans les ordres, s'était consacré tout entier au service de Dieu. Et voici que Dieu, récompensant sa générosité, était venu le prendre par la main et l'avait amené à son insu devant une œuvre sans pareille, l'éducation chrétienne de l'enfance.

Pour exécuter une telle entreprise, les forces de la nature humaine ne suffisaient pas, et un homme seul, quels que fussent sa persévérance et son génie, n'y aurait jamais réussi. Il fallait plus que le courage et plus que le génie : il fallait la sainteté.

Le bienheureux de la Salle, avant de se mettre à la besogne, devait accomplir un premier travail sur lui-même. Il devait encore épurer sa vie, conservée jusque-là dans la piété et dans la crainte de Dieu. Il devait s'élever des vertus faciles de la jeunesse aux devoirs ardus de la perfection évangélique, renoncer aux honneurs, à la fortune, aux affections de famille, à ses propres inclinations, pour donner à ces pauvres enfants que Dieu lui confiait un cœur qui ne tiendrait plus au monde par aucun lien.

« La grâce avait appelé M. de la Salle : » c'est ce que nous avons vu dans le chapitre précédent. « M. de la Salle répondit à la grâce par un sacrifice absolu de lui-même : » c'est ce que nous allons voir dans les pages suivantes.

Rien n'est plus attachant que l'objet d'un tel récit, ou plutôt d'un tel drame.

Solidement établies dans la ville de Reims, les Écoles chrétiennes commençaient à se développer au dehors, comme ces plantes qui, après avoir pris racine, étendent leurs rejetons de tous côtés. Dans beaucoup de villes, les municipalités et les membres du clergé étaient frappés de la nécessité d'organiser l'enseignement des classes pauvres; mais ils étaient arrêtés par la difficulté de trouver des maîtres. La nouvelle que Reims en possédait d'excellents ne pouvait manquer de se répandre dans les villes du voisinage et de leur inspirer le désir d'avoir des maîtres semblables.

La première qui en fit la demande fut Rethel. En 1682, les échevins et les curés s'adressèrent au Bienheureux et le prièrent de fonder une école dans leur ville : ils promettaient de fournir les fonds nécessaires pour la soutenir. Le saint prêtre hésita. Il craignait qu'un accroissement trop rapide n'épuisât son œuvre naissante, et qu'après s'être promptement développée, elle ne mourût de consomption. Pour confier à des maîtres une direction d'écoles loin de sa surveillance, il fallait que ces maîtres eussent déjà pris les habitudes de leur profession dans un long noviciat, et il n'avait encore à sa disposition que des jeunes gens de vocation chancelante et d'une vertu mal affermie. Il était donc porté à repousser, au moins provisoirement, toutes les propositions qui lui viendraient du dehors.

Il croyait, avec beaucoup de raison, que dans l'existence des œuvres il y a deux périodes : une période de préparation durant laquelle les éléments s'élaborent, et une période d'expansion où la sève lentement amassée

se répand et donne tous ses fruits ; en d'autres termes, la vie cachée et la vie publique, le mouvement de concentration et le mouvement de propagation. Telle est, en effet, une des lois qui président au développement de tous les êtres, depuis la plante jusqu'à l'homme : elle s'applique aux œuvres, et celles qui la méconnaissent courent le risque de s'étioler promptement. On en a vu de trop fameux et de trop éclatants exemples.

Le bienheureux de la Salle avait compté sans l'impatience de M. Nyel, qui s'accommodait mal de tous ces atermoiements. Celui-ci voulait passer sans délai d'une fondation à une autre. Il se déclara prêt à aller à Rethel et à se charger seul de l'établissement. Bientôt une autorité considérable vint peser sur M. de la Salle et triompha de ses scrupules. Ce fut celle du duc de Mazarin, qui appuyait vivement les demandes des échevins et offrait de contribuer à l'entretien des maîtres. M. Nyel partit. Il loua une maison ; le duc de Mazarin, le curé et une personne charitable, Mlle Bouralletti, donnèrent l'argent nécessaire pour l'entretien des maîtres. L'école fut ouverte en l'année 1682.

La sympathie qu'elle excita inspira un peu plus tard au bienheureux de la Salle la pensée d'acheter une maison à Rethel pour y établir un séminaire de son Institut ; mais les Écoles ne devaient pas s'étendre ainsi sans obstacles. Il fallait que les bases en fussent affermies et que les épreuves de leur fondateur fussent, en quelque manière, le prix de tous leurs développements, M. de la Salle étant allé à Rethel, le duc de Mazarin, qui était rempli d'estime pour lui, voulut le connaître : il l'honora d'une visite et lui fit la proposition de constituer sur ses domaines une rente qui servirait à

l'entretien perpétuel de plusieurs maîtres. Le Bienheureux accepta avec reconnaissance cette proposition avantageuse. Le contrat fut arrêté; mais des esprits malveillants et brouillons, comme il s'en trouve partout, intervinrent alors et firent manquer l'affaire. Le pieux chanoine subit ce contretemps sans se plaindre. Il savait que, suivant la maxime du P. Barré, « il faut, pour arriver à l'humilité, être bien aise de ne pas réussir dans les emplois même que Dieu nous donne pour sa gloire. »

Quelque temps après, deux personnes riches de Rethel moururent en lui laissant une somme considérable pour faire la fondation qu'il projetait. Déjà les papiers et les titres lui étaient remis, quand des héritiers cupides refusèrent de faire la délivrance des fonds. Le Bienheureux se désista plutôt que d'engager un procès.

Cette inaltérable patience finissait par triompher des résistances les plus obstinées et faisait réussir les affaires les plus difficiles. En 1685, M. de Mazarin reprit le projet qui, quelques années auparavant, avait échoué à Rethel. Il donna un capital de trois mille deux cents livres, dont la rente servit à former une communauté de jeunes hommes qui se préparaient à remplir les fonctions de maîtres d'école. Cette communauté était sous la conduite de deux directeurs nommés par le Bienheureux. La création en remonte au 20 avril 1685.

Le 22 septembre de la même année, une fondation analogue fut faite dans le marquisat de Mont-Cornet, et M. le duc de Mazarin donna l'argent nécessaire pour l'établissement de trois bourses.

Après Rethel, et presque dans le même temps, la ville de Château-Porcien voulut à son tour avoir une

école. Le 20 juin 1682, le doyen des échevins écrivit au bienheureux de la Salle pour lui demander des maîtres. La lettre était si pressante, que M. de la Salle y répondit le jour même : « Quand je ne prendrois que très peu d'intérêt à ce qui regarde la gloire de Dieu, il faudroit que je fusse bien insensible pour ne pas me laisser toucher par les instantes prières de Monsieur votre doyen et par la manière obligeante avec laquelle vous me faites l'honneur de m'écrire aujourd'hui. J'aurois grand tort, Messieurs, de ne pas vous envoyer des maîtres, vu l'empressement et l'ardeur que vous me témoignez avoir pour l'instruction et l'éducation chrétienne de vos enfants. Soyez donc, je vous prie, persuadés que rien ne me sera plus à cœur que de seconder en cela vos bonnes intentions, et que, dès samedy prochain, je vous enverrai deux maîtres d'escole, dont j'espère que vous serez satisfaits, pour commencer leur escole le lendemain de Saint-Pierre. »

La promesse fut suivie d'effet, et l'école fut fondée.

Enfin la ville de Guise se ravisa. L'année précédente, elle avait fait venir M. Nyel, mais l'école n'avait pu s'établir; M. Nyel était à Rethel depuis six mois à peine, que la ville de Guise le rappela et se montra disposée à accepter toutes ses conditions. Les échevins donnaient la maison, et Mlle de Guise payait le traitement des maîtres. M. Nyel enfin trouva quelqu'un pour le remplacer à Rethel, et il vint prendre la direction de l'école nouvelle.

Ce fut ensuite le tour de la ville de Laon. Les échevins, le curé de Saint-Pierre, l'abbé de Saint-Martin, s'étaient concertés pour cette utile et noble entreprise. La ville donnait la maison et fournissait une partie du

traitement; les religieux et le curé fournissaient le reste. M. Nyel accourut aussitôt à Laon, et, remettant en d'autres mains l'école qu'il quittait, se chargea de l'établissement nouveau, qu'il dirigea pendant deux ans : ce qui était un temps bien long pour sa nature, toujours portée au changement. Mais de là sa sollicitude s'étendait sur toutes les écoles du voisinage : car le bienheureux de la Salle ne voulait diriger que celles de Reims. Il avait de nombreuses occupations. Sans parler ici des devoirs de son canonicat, l'archevêché, qui connaissait son zèle, l'employait quelquefois pour des missions diverses. C'est ainsi qu'en 1684 les grands vicaires de Reims l'envoyèrent travailler à la conversion d'une petite ville du voisinage qui était fort délaissée. Il y alla, et, Dieu aidant, sa mission réussit.

M. de la Salle tenait à faire bien tout ce dont il se chargeait et pratiquait la sage maxime de ne pas entreprendre plus de besogne qu'il n'en pouvait accomplir. « Sur la fin de l'année 1682, dit-il, il lui parut que Dieu l'appelait à prendre le soin des écoles, et que, devant être le premier à tous les exercices de la communauté, il ne pouvait assister à l'office aussi assidûment que les directeurs l'exigeaient. » Ce fut alors qu'il conçut, pour la première fois, la pensée de se démettre de son canonicat. Mais c'était là une résolution considérable et qui ne devait pas être prise à la légère. Le Bienheureux pria, réfléchit et pesa mûrement ce projet.

Les raisons qui le déterminaient reparaissaient chaque jour avec plus de force devant sa conscience éveillée, et d'autres venaient encore s'y ajouter. Des symptômes de découragement se manifestaient parmi ses disciples. Ils supportaient le présent, mais s'inquiétaient

de l'avenir. Que deviendraient-ils quand la vieillesse et les infirmités seraient arrivées? Ils auraient épuisé leurs forces dans un travail sans salaire; ils mourraient dans le besoin. Après une vie de fatigues et de privations, une misère inévitable les attendait. Le Bienheureux faisait de vains efforts pour ranimer leur confiance. Il leur rappelait que Dieu n'abandonne jamais ceux qui se confient en lui, et leur proposait la parabole des lis qui ne filent pas et que Dieu vêt, des oiseaux qui ne moissonnent pas et auxquels Dieu envoie leur nourriture. Mais le cœur des Frères demeurait fermé à ces paroles, et l'Évangile lui-même ne les affermissait pas.

Ce qui rendait inefficaces tous les conseils, toutes les directions de M. de la Salle, c'est que lui-même, il faut bien le dire, ne prêchait pas d'exemple et que sa vie démentait sa prédication. Un jour enfin les Frères se laissèrent aller à lui exposer leurs scrupules et leurs craintes : « La confiance lui était bien facile, à lui qui ne manquait de rien. Il avait un bon canonicat doublé d'un bon patrimoine. La misère ne pouvait l'atteindre, et la chute des écoles le laisserait debout. Mais que deviendraient-ils, eux, gens sans biens, sans revenus, sans métier? Et comment achèveraient-ils de vivre, ou plutôt de mourir? »

Ces réflexions achevèrent de déterminer le Bienheureux : il comprit que de son côté, comme du leur, il fallait donner la pauvreté et l'abandon à Dieu pour fondements à son Institut. Le devoir lui semblait évident. Décidément ces deux fonctions étaient incompatibles ; il fallait choisir. Entre les deux, il n'hésita pas. L'une était une fonction honorée, facile, lucrative; l'autre était une profession obscure, encore incertaine, sans honneur, sans profit. Ce

fut celle-ci que le Bienheureux préféra, et il résolut alors de donner sa démission de chanoine.

Cette résolution une fois prise, le Bienheureux s'empressa de la communiquer à son directeur. Celui-ci l'arrêta, réfuta ses raisons, blâma son projet et lui ordonna de n'y plus penser. « Une telle détermination pouvait être le fruit d'un caprice, et l'on ne devait pas bouleverser de la sorte toute une carrière ecclésiastique sans de très longues et très mûres réflexions. Si c'était la voix de Dieu qui se faisait entendre dans son âme, elle finirait par triompher de la résistance des hommes. Mais en somme, il fallait attendre et surseoir. C'était la voix de la sagesse. »

Le Bienheureux se soumit humblement ; mais il n'était pas maître de ses pensées, et les raisons qui l'avaient déterminé revenaient assiéger son esprit avec persistance. Il ne pouvait pas faire que les journées fussent assez longues pour lui fournir le temps de remplir tous ses devoirs; il ne pouvait pas surtout empêcher les maîtres de comparer avec amertume leur état précaire avec la sécurité dans laquelle il vivait. Quelques mois se passèrent ainsi; puis il fit une nouvelle tentative auprès de son directeur pour l'amener à son dessein. Celui-ci, encore une fois, lui ordonna d'attendre.

Il attendit; mais, jugeant nécessaire, pour un projet de cette importance, de recourir aux avis de plusieurs personnes, il se rendit à Paris. Il consulta le P. Barré, dont il avait apprécié déjà les lumières, et celui-ci l'approuva sans réserve. Il aurait encore souhaité une perfection plus grande, qui était le détachement absolu de tous les biens de ce monde. « Les renards, lui dit-il, ont des tanières, les oiseaux du ciel ont des nids, et le Fils de l'homme n'a

pas où reposer sa tête. Telles sont les paroles de l'Évangile, et en voici le sens. Les renards sont les enfants du siècle qui s'attachent aux biens de la terre. Les oiseaux du ciel sont les religieux qui ont leurs cellules pour asile; et les maîtres d'éeole, dont la vocation est d'instruire les pauvres à l'exemple de Jésus-Christ, ne doivent pas avoir d'autre partage sur la terre que celui du Fils de l'homme. » Ces arguments firent une impression profonde sur l'esprit du Bienheureux, et il y reconnut la voix de Dieu. Son directeur lui-même fut vaincu et lui donna enfin son assentiment.

De quelque secret qu'il eût enveloppé son projet, le bruit s'en était répandu et avait causé dans la ville une émotion extraordinaire. L'étonnement fit bientôt place au blâme, et alors se forma de tous côtés une sorte de ligue pour empêcher le pieux chanoine de réaliser son dessein. Ses parents, ses amis, ses confrères, ses supérieurs se coalisèrent contre lui. Sa famille était irritée de ce qu'il quittait un poste dont l'honneur rejaillissait sur elle. Ses confrères s'affligeaient de perdre un homme dont ils estimaient les hautes qualités. Ses supérieurs, qui trouvaient en lui un utile auxiliaire, regrettaient ses services. On n'épargnait pas les arguments qui pouvaient ébranler sa résolution. « Il échangeait des devoirs consacrés par l'Église contre une œuvre périlleuse dont rien ne garantissait le succès et la durée. N'avait-il pas reconnu autrefois la vocation qui l'appelait à être chanoine ? N'était-il plus possible de plaire à Dieu en ce saint état ? Aujourd'hui d'ailleurs, s'il faisait le bien, c'était aux dépens d'autrui. Par cette démarche extraordinaire, il jetait le discrédit sur sa famille et pouvait nuire à l'avenir de ses Frères. La perfection se trouvait-elle dans cette voie singu-

lière, et n'était-ce pas, au contraire, un orgueil secret qui l'y poussait ? Il voulait se distinguer, devenir fondateur d'ordre, porter un habit qui attirât les regards, et c'était là une tentation grave où des âmes plus parfaites que la sienne avaient plus d'une fois succombé. »

Devant ces raisons dont il sentait la gravité, devant cette opposition unanime de tous ceux qu'il avait connus, qu'il aimait et auxquels il était habitué à obéir, le Bienheureux hésita. Il se livra dans son âme une de ces terribles luttes qui décident de la vie. Son passé tout entier se dressait devant lui et s'accrochait à lui pour le retenir.

Il rentra en lui-même : il examina devant Dieu le fond de son cœur et le trouva pur. Il pesa les raisons qui l'avaient déterminé et les compara à celles qu'on lui opposait. Celles-ci étaient plus légères. De cette dernière épreuve sa résolution sortit raffermie, et il se décida sans plus tarder à la mettre à exécution.

On était au mois de juillet de l'année 1683 : le Bienreureux partit pour Paris, où était l'archevêque de Reims, à qui il voulait faire agréer sa démission ; mais il ne put le voir : l'archevêque était de retour à Reims. Le Bienheureux alla à Saint-Sulpice, et vit M. de la Barmondière, qui était curé de la paroisse; il lui raconta l'histoire de son œuvre, et ce pieux ecclésiastique en fut tellement charmé, qu'il lui fit promettre de lui envoyer deux Frères sans retard. C'était l'aurore qui se levait.

De retour à Reims, le Bienheureux se présenta à l'archevêché, mais il ne fut pas reçu. De puissantes influences avaient entouré l'archevêque pour l'empêcher d'agréer la démission du saint prêtre. Ne sachant com-

ment lui refuser son consentement, le prélat aimait mieux ne pas le voir.

Le Bienheureux ne se laissa pas ébranler par cette résistance. Il alla trouver une personne qui avait un grand crédit à l'archevêché, M. Philbert, l'un des supérieurs du séminaire de Reims, et lui fit part de son projet, que celui-ci approuva. Puis, ne voulant rien faire sans l'aide de Dieu, il se rendit à la cathédrale, se prosterna devant le Saint-Sacrement et resta là pendant plusieurs heures, immobile, plongé dans les abîmes de la prière, suppliant Dieu de l'éclairer, de le soutenir, et d'accomplir enfin sa volonté sur lui. Deux personnes l'avaient vu entrer avec l'air abattu et étaient témoins de cette prière profonde. « C'est M. de la Salle, dit l'une : vous ferez bien de prier pour lui, car il a perdu l'esprit. — Vous avez raison, répondit l'autre, qui connaissait la sainteté du serviteur de Dieu ; mais c'est l'esprit du monde qu'il a perdu. »

Le Bienheureux se releva : sa prière avait été exaucée. Il sortit de l'église, se présenta à l'archevêché et fut reçu sans difficulté. L'archevêque lui demanda si, avant de s'arrêter à une détermination aussi grave, il avait pris quelques conseils. M. de la Salle répondit qu'il avait consulté M. Philbert. Aussitôt l'archevêque envoya chercher ce dernier au chœur, où il était, et M. Philbert, loin de démentir le Bienheureux, attesta qu'en effet il lui avait donné le conseil de céder son canonicat à son frère. « Il peut le donner à qui il veut, repartit aussitôt l'archevêque, et j'agrée sa démission. » Le soir même il en signait l'acceptation.

L'archevêque était sans doute attristé de perdre un si bon chanoine, et manifesta devant plusieurs personnes

la peine qu'il en éprouvait. Toutefois il n'en laissa rien paraître devant le Bienheureux, et celui-ci n'eut ni à discuter ni à débattre pour obtenir son consentement. L'obstacle qu'il redoutait avait disparu, et Dieu l'avait aplani pour lui rendre le sacrifice plus facile. Aussi le saint prêtre éprouva-t-il une joie si profonde, qu'en rentrant dans la maison il réunit les Frères et chanta avec eux un *Te Deum* d'action de grâces. Comme jadis saint Bruno, qui avait été aussi chanoine de Reims et qui avait quitté cette fonction pour une autre plus parfaite, le Bienheureux était libre d'aller où Dieu l'appelait.

M. de la Salle aimait tendrement son frère, qui lui avait toujours témoigné beaucoup d'attachement et qui, dans l'abandon où sa famille l'avait laissé, n'avait pas voulu quitter la maison, et était demeuré seul avec lui. En lui laissant son canonicat, il eût acquitté une dette de reconnaissance et pourvu à son avenir. Mais ce motif, qui eût déterminé tout autre que le Bienheureux, l'arrêta. Il craignit de céder à la nature et de rechercher son propre avantage en paraissant y renoncer. Son sacrifice, pour être agréable à Dieu, devait être absolument désintéressé et pur de tout sentiment personnel.

Il remit donc sa démission après y avoir inscrit le nom d'un des prêtres les plus humbles et les plus pieux de la ville, M. Faubert, qui était bien éloigné de songer à cette dignité. L'archevêque était parti pour Paris. Les intrigues recommencèrent auprès de lui pour l'empêcher d'accepter la proposition du Bienheureux.

Tout le monde s'en mêla : le chapitre, attristé du départ du bienheureux de la Salle, voulait au moins le voir remplacé par un homme d'aussi bonne naissance que lui ; sa famille considérait comme une injustice la perte

d'une prébende qui lui avait été donnée, et comme un outrage l'exclusion du jeune abbé de la Salle par son frère ; les amis de ce dernier enfin ne pouvaient comprendre sa persistance à repousser loin de lui et de son frère des honneurs qui étaient alors fort recherchés. Ils traitaient d'extravagance un sentiment qui était si opposé à ceux du commun des hommes.

L'archevêque lui-même était ébranlé par toutes ces raisons mondaines. Le chapitre lui avait écrit ; toutes sortes de personnes l'avaient circonvenu. Sans rétracter le consentement qu'il avait donné au bienheureux de la Salle, il voulut faire une nouvelle et dernière tentative pour obtenir qu'il renonçât à son dessein. Il chargea de cette négociation délicate M. Callou, grand vicaire et supérieur du séminaire de Reims, qui y employa toute son habileté et toute son éloquence. Ce fut le négociateur qui fut converti. La force des raisons que le Bienheureux lui exposa le convainquit, et il termina l'entretien par ces mots : « A Dieu ne plaise que je vous conseille de faire ce que tout le monde désire de vous ! Mettez à exécution ce que l'Esprit de Dieu vous inspire. Ce conseil, contraire à celui que je vous apportais, est le bon. C'est le seul qu'il faut écouter. »

Heureux de cet assentiment inattendu, le Bienheureux s'empressa d'en faire part à l'archevêque, qui n'hésita plus dès lors à envoyer à M. Faubert la provision demandée. Celui-ci prit possession de son canonicat le 16 août 1683. L'avenir montra qu'en refusant de se démettre en faveur de son frère, M. de la Salle avait obéi à une sage inspiration. L'archevêque, d'ailleurs, ne voulut pas que les démarches faites auprès de lui fussent perdues. Quelques années après, une nouvelle pré-

bende étant devenue vacante, il en gratifia l'abbé Louis de la Salle, « pour réparer, disait-il, la folie de son frère ».

Plus tard, l'abbé Louis de la Salle embrassa chaudement la cause des jansénistes. Il fut du nombre des appelants et l'un des promoteurs de la résistance que le clergé de Reims apporta à la Bulle. Si le Bienheureux lui avait résigné son canonicat, combien ne se serait-il pas reproché d'avoir, en écoutant la voix de la nature, fourni des armes à son propre frère pour diviser l'Église. Il est vrai que le chanoine Faubert ne tint pas lui-même les espérances que l'on avait fondées sur sa vertu. La prospérité le mena au relâchement. Tant qu'il fut pauvre, il se montra plein d'ardeur. Pendant quelques années encore, ayant auprès de lui le bienheureux de la Salle, il suivit ses exemples. Il vint demeurer en sa maison et y fonda, à côté du séminaire des maîtres d'écoles, un séminaire de jeunes ecclésiastiques, qu'il dirigeait avec beaucoup de prudence et de piété. Mais quand le pieux fondateur eut quitté Reims, cet utile établissement tomba avec le zèle de celui qui le soutenait.

Le Bienheureux ne pouvait prévoir un pareil résultat. Il n'est pas au pouvoir des hommes de pénétrer les dispositions de ceux qu'ils emploient, ni surtout de les fixer dans le bien. Il suffit qu'ils les choisissent sans obéir à aucun sentiment d'intérêt et de sympathie naturelle, et c'est ce que le saint prêtre avait fait.

Après s'être séparé de sa famille et avoir quitté le chapitre, le Bienheureux songeait à sortir de la ville elle-même, et à se rendre à Paris. M. Philbert lui en avait donné le conseil pour faire tomber, pendant son

absence, tous les mécontentements qui s'étaient élevés contre lui. A Paris, M. de la Barmondière l'attendait avec impatience pour doter sa paroisse d'un établissement dont il avait apprécié l'utilité. Le P. Barré aussi l'engageait vivement à y venir, et il lui disait qu'à Paris seul son Institut pourrait être fondé solidement et rayonner de là sur tout le royaume.

Le Bienheureux était fort perplexe. Il consulta son directeur, qui fut d'un avis opposé à celui des vénérables personnages dont nous venons de parler. Il trouvait l'Institut encore trop nouveau pour être transporté sans péril d'un lieu dans un autre. L'établissement que M. de la Salle laisserait à Reims ne tarderait pas à tomber, dès qu'il ne serait plus dirigé par lui. A Paris il faudrait recommencer avec de nouveaux frais et vaincre des obstacles qui, de loin, n'apparaissaient pas, mais qui ne manqueraient pas de se produire. Il valait mieux attendre. La promesse qu'il avait faite au curé de Saint-Sulpice ne l'obligeait qu'à la condition d'être utile et raisonnable. Si elle devenait nuisible, il valait mieux en ajourner l'exécution.

Ces raisons étaient sages, et le Bienheureux s'y rendit. Il écrivit à M. de la Barmondière pour s'excuser; puis au P. Barré, pour lui expliquer les motifs de sa décision. Et il se mit à travailler avec plus d'ardeur à sa propre sanctification.

M. de la Salle, en donnant sa démission de chanoine, s'était déchargé des honneurs; mais il était resté riche. Sa fortune, considérable pour le temps, s'élevait à quarante mille livres environ. Il était donc dans un état bien différent de celui des maîtres qu'il voulait entraîner après lui dans la carrière de la perfection évangé-

lique, et les objections de ceux-ci subsistaient encore.

Il ne voulut pas laisser subsister cette différence, ni vivre dans l'opulence, tandis qu'il leur conseillait la pauvreté. Puisqu'il avait commencé à rompre avec le monde en se séparant de sa famille et en renonçant à son titre, il résolut de commencer le sacrifice en abandonnant également sa fortune.

Agissant toujours avec prudence, le Bienheureux ne précipita rien, et commença, suivant sa coutume, par consulter son directeur. Quoique celui-ci n'eût plus guère sujet d'être surpris des résolutions d'un homme auquel il avait vu accomplir des actes de vertu si extraordinaires, il ne laissa pas d'admirer cette persévérance héroïque dans le renoncement; mais, sans y apporter une résistance absolue, il conseilla à son pénitent de réfléchir et, encore une fois, d'attendre. Le Bienheureux obéit avec docilité parfaite. « Je ne m'en déferai point si vous ne le voulez pas, lui dit-il; je ne m'en déferai qu'autant que vous le voudrez, et, si vous me dites de conserver quelque chose, ne fût-ce que cinq sols, je les conserverai. »

Un an se passa ainsi. L'obéissance de M. de la Salle était une preuve admirable de la pureté de ses intentions. Son directeur le reconnut et lui donna enfin la permission de faire ce qu'il voudrait de son patrimoine.

C'est alors que le Bienheureux eut à lutter contre une tentation qui fut très forte. « Puisque l'ancien chanoine voulait donner sa fortune aux pauvres, que ne la donnait-il à ces maîtres d'école dont l'indigence décourageait la vocation? Que ne la consacrait il à fonder les Écoles chrétiennes? Rien ne semblait plus légitime, et

le mérite de son sacrifice n'en serait pas diminué, puisque lui-même n'en deviendrait pas plus riche. La charité n'exclut pas la prudence. C'était le conseil que lui donnaient plusieurs personnes qui passaient pour sages, et, à l'appui de leur avis, elles citaient l'exemple de M. Roland, qui avait agi de la sorte. Cependant une voix intérieure disait au Bienheureux qu'il valait mieux écarter tout élément humain des fondements de son œuvre et ne la bâtir que sur la pauvreté évangélique. Le P. Barré était de cet avis. Il était très hostile à toute fondation. Il craignait que la sécurité ne tarît la source de grâces et que ses religieuses, se voyant établies, n'eussent plus une soumission parfaite aux ordres de la Providence et à ceux de leurs supérieurs. Il voulait que l'esprit de son Institut tirât sa force d'un absolu désintéressement, de l'amour de la pauvreté, du pur désir de travailler au salut du prochain avec un parfait abandon à la divine Providence. Dès qu'il y aurait des assurances, on verrait venir des filles privées de tout bien qui chercheraient à entrer dans l'Institut afin d'avoir de quoi vivre. Elles cacheraient leurs pensées, montreraient beaucoup de zèle, et l'on ne pourrait plus discerner les fausses vocations des véritables. « Il vaut mieux, disait ce saint homme, que les Écoles ne subsistent que douze ou quinze ans, sans fondation, et se conservant dans leur ferveur, que de subsister plus longtemps en tombant dans un esprit relâché. » Et il répétait sans cesse à ses sœurs : « Si vous fondez, vous fondrez. »

Le P. Barré demeura jusqu'au bout fidèle à ces maximes. A Rouen, il avait cédé pour ne pas blesser les protecteurs de ses écoles ; mais, à Paris, il tint

ferme et refusa les sommes qu'on lui offrait à la charge de fonder sa maison et d'obtenir des lettres patentes qui assurassent son existence. Il voulut que les Sœurs fussent logées dans une maison d'emprunt et à titre précaire, et il opposait sans cesse cet établissement à celui de Rouen, en prétendant que celui-ci était maudit parce qu'il était assuré. « Nous avons, disait-il, *murus* et *ante-murale*. Rouen est l'*ante-murale*, le dehors de la cité sainte, Paris doit être le *murus* qui représente la pureté de l'esprit apostolique. »

Ce que le P. Barré avait pratiqué si fidèlement dans son Institut, il engageait le bienheureux de la Salle à le faire à son tour, et celui-ci n'y éprouvait aucune répugnance. Il puisa même dans la fréquentation du pieux Minime cet amour de la pauvreté, ce détachement des biens du monde et ce parfait abandon à la volonté de Dieu, dont il donna ensuite, en tant de circonstances, de si merveilleux exemples. Pour les âmes héroïques, comme celle de M. de la Salle, le plus difficile n'est pas de faire leur devoir : c'est de le connaître. Il ne voulait pas se décider à la légère, parce qu'il savait qu'il y a pour aller à Dieu des voies diverses et que chaque Institut a, pour ainsi dire, sa règle et son type.

Il recourut à l'oraison, qui était sa ressource habituelle, et adressa à Dieu cette humble et fervente prière : « Mon Dieu, je ne sçais s'il faut fonder, ou s'il ne le faut pas. Ce n'est pas à moi à établir des communautés, ni à sçavoir la manière de les établir. C'est à vous, mon Dieu, à le sçavoir et à le faire de la manière qu'il vous plaira. Si vous les fondez, elles seront bien fondées. Si vous ne les fondez, elles seront sans fondation.

Je vous prie, ô mon Dieu! de me faire connoître votre volonté. »

Bref, la résolution à laquelle il s'arrêta fut de donner tout son bien aux pauvres, et, quand elle eut été prise, il eut bientôt une occasion de la réaliser.

L'année 1684 avait amené la disette. Une grande famine sévit dans toute la Champagne, et la ville de Reims fut particulièrement frappée. Le Bienheureux vendit tout ce qu'il possédait, et nourrit les pauvres. Il procéda avec la méthode qu'il apportait en toutes choses, et mit beaucoup de prudence et de discrétion dans ses aumônes. De son patrimoine, il avait fait trois parts. La première était pour les enfants : tous ceux qui venaient aux écoles recevaient un morceau de pain, qui servait, non seulement pour eux-mêmes, mais pour leur famille. La seconde était pour les pauvres honteux que la timidité ou l'orgueil retenait dans leur maison, et qui aimaient mieux souffrir que mendier : le Bienheureux les visitait lui-même et leur portait ses aumônes en faisant tous ses efforts pour les leur rendre douces à recevoir. La troisième part enfin était donnée dans sa maison. Tous les matins les pauvres s'y réunissaient, et le Bienheureux (ou l'un des ecclésiastiques qui habitaient avec lui) venait adresser quelques instructions familières à cette foule assemblée ; puis, après que les âmes avaient reçu leur nourriture, les corps à leur tour étaient rassasiés. Le Bienheureux parlait ordinairement après sa messe. Sa piété était si ardente et sa charité si tendre, que dans chacun des malheureux qui se présentaient à lui il voyait Jésus-Christ, vêtu de haillons, ayant faim, ayant froid. Et alors il se prosternait, et, à genoux, il offrait du pain à tous ces misérables avec

le respect et la joie qu'il eût mis à faire l'aumône à Jésus-Christ. Il considérait comme un honneur d'être lui-même du nombre de ces pauvres et de recevoir comme les autres sa pitance, à titre d'aumône. On n'a jamais aimé plus vivement la pauvreté.

Cette distribution commença en 1685 et dura environ deux ans. Quand elle fut terminée, le bienheureux de la Salle, dépouillé de tout et devenu lui-même pauvre de Jésus-Christ, voulut goûter la misère dans ce qu'elle a de plus profond. Se rendant à Rethel pour conférer avec le duc de Mazarin sur l'établissement du séminaire des maîtres d'école pour les villages, il fit le voyage à pied et mendia sur sa route pour se nourrir. Il obtint à grand'peine d'une vieille femme un morceau de pain noir qu'il mangea avec délices.

C'était bien l'ouvrier que Dieu attendait.

Il avait alors trente-trois ans.

CHAPITRE IV

LA FONDATION

Quatre ans s'étaient écoulés depuis l'heure où M. de la Salle avait conçu la pensée de renoncer à tout pour s'occuper exclusivement des Écoles chrétiennes; son entier dépouillement des biens de ce monde avait duré de l'année 1682 à l'année 1686. Pendant ce temps, son Institut était peu à peu sorti des nuages, et il semblait véritablement qu'au fur et à mesure que le Bienheureux réalisait la perfection en sa personne, la Communauté se modelait d'après ce type et prenait elle-même une forme définitive. L'âme des fondateurs est comme le moule de leurs instituts.

Le premier soin du Bienheureux avait été de vaincre en lui la chair et le sang, afin de se rendre capable de la mission qu'il s'était donnée et de mériter que Dieu la bénît. Il portait un cilice, dont les aiguillons le forçaient à chaque instant à la patience et bannissaient de sa vie cette molle quiétude où le péché prend si souvent naissance. Sur ses reins, une ceinture de cuir, avec des pointes tournées en dedans, tenait ses sens captifs. De fréquentes disciplines, avec un fouet terminé par des rosettes de fer, achevaient de réduire ce corps révolté, qui est toujours notre maître quand il n'est pas notre esclave. Le Bienheureux sortait de sa chambre la chair ensanglantée, l'âme joyeuse, libre, alerte, toujours prête au travail et au sacrifice.

Né dans l'opulence, il avait été élevé avec beaucoup de soins, et avait conservé une santé délicate. Son estomac

avait de la répugnance pour une nourriture grossière et exigeait des ménagements. Le saint prêtre ne supporta point cette tyrannie d'un organe fait pour obéir et résolut d'en triompher. Il se mit à la table commune et exigea qu'on lui servît la même portion qu'à ses disciples. Tout d'abord la nature se révolta. Il lui sembla que son gosier se contractait et refusait de laisser passer les aliments. La lutte dura plusieurs jours, au prix des plus pénibles souffrances. Ni la chair ni l'esprit ne cédaient. Le Bienheureux alors se condamna à une diète rigoureuse qui portât en lui le besoin et le désir de la nourriture à une intensité extraordinaire. La faim devint l'aiguillon qui dompta la nature rebelle, et l'estomac vaincu accepta sans résistance toutes sortes d'aliments. La victoire était devenue si complète, que le saint homme ne s'apercevait même plus des mets qu'on lui présentait. Un jour, le cuisinier, par erreur, servit aux Frères un plat d'absinthe. En sentant cette amertume, tous les Frères se crurent empoisonnés et ne purent continuer leur repas. Seul M. de la Salle ne remarqua rien, et mangea toute sa portion sans mot dire.

Les Saints ne font rien sans prier, et c'est ainsi qu'ils parviennent à fonder des œuvres durables : l'âme, qui se met en présence de Dieu avant de commencer une entreprise, en considère avec plus de fermeté tous les éléments. Voyant de plus haut, elle embrasse l'ensemble d'une façon plus étendue et plus complète. Elle se dégage des considérations personnelles qui troublent souvent la lucidité du regard. Elle juge si sa tentative vient d'un de ces sentiments humains et passagers, mobiles comme l'intérêt dont ils procèdent, ou bien d'une de ces raisons supérieures dont le temps ne fait que confirmer l'empire. Enfin l'homme se sent appuyé sur Dieu, et prend alors

une confiance singulière. La hardiesse lui vient, puis l'énergie, puis la patience. Nous ne faisons pas la millième partie des œuvres que nous pourrions faire. Ce qui nous manque, c'est d'oser d'abord, et c'est ensuite de persévérer. Avec ces deux vertus, nous pourrions tout.

La prière, d'ailleurs, attire d'en haut, comme un aimant, la bénédiction de Dieu. Les événements se disposent comme les « priants » le désirent : les cœurs s'ouvrent et deviennent sympathiques, et des quatre coins de l'horizon accourent, sans qu'on les appelle, des ouvriers qui viennent donner leur concours. Tous ceux qui ont suivi de près le développement des œuvres chrétiennes ont remarqué les coïncidences extraordinaires qui font contribuer à leur réussite les éléments les plus divers. On sent qu'une main supérieure met en mouvement toutes sortes de puissances qui échapperaient à notre action, et nous découvrons des alliés inconnus qui font réussir, contre toute espérance, les plus hardies, les plus téméraires, les plus vastes conceptions.

Cette bénédiction n'enchaîne pas notre liberté; elle ne nous dispense pas des efforts, elle ne détruit pas les obstacles et semble parfois, au contraire, les faire surgir sous nos pas. Comme le laboureur qui sème et doit attendre ensuite que l'hiver ait passé pour voir germer la moisson, les saints sèment en des champs qui paraissent longtemps stériles. Ils travaillent sans avancer. Mais leurs mérites ne sont pas perdus : les anges les recueillent et les emmagasinent dans les greniers éternels.

Le Bienheureux trouvait dans une prière incessante le secret de ces perpétuelles victoires remportées sur lui-même. Il priait le jour, il priait la nuit, et sa vie n'était qu'un long entretien avec Dieu. Jaloux du sommeil qui

venait l'interrompre, il en abrégeait, autant que possible, la durée. Il se couchait à terre ou sur une chaise, et coupait encore ce court repos par de longues oraisons. La cloche du matin le trouvait debout le premier, sans que son visage portât aucune trace des fatigues de la nuit. A Reims, il se faisait enfermer toutes les semaines, durant la nuit du vendredi au samedi, dans l'église de Saint-Remi, et répandait son âme en prières sur le tombeau du saint. La mission qu'il avait entreprise était-elle donc sans analogie avec celle du saint évêque? N'était-il pas appelé à enseigner la doctrine chrétienne à d'autres barbares, à ce peuple ignorant et grossier qu'une révolution allait un jour couronner roi, mais qui ne fut pas fidèle comme Clovis aux leçons de la sainte Église?

Cette vie de prière du bienheureux de la Salle ne fut jamais interrompue. Il ne se départit jamais de cette règle qui lui faisait chercher en Dieu la lumière et la force dont il avait besoin. Les racines de son âme étaient en quelque sorte plongées dans l'oraison, et ses œuvres extérieures n'étaient que les fruits apparents d'une vie cachée.

Le feu qui animait le saint fondateur se communiquait à ses disciples. Plusieurs jeunes gens de la ville étaient venus à lui de diverses conditions : quelques-uns quittaient le travail des mains pour le travail plus rude de l'éducation des âmes; d'autres sortaient des collèges et renonçaient aux études mondaines pour s'appliquer, sous sa direction, à la science plus haute du salut. Tous rivalisaient avec lui d'austérité et de vertu. La maison qu'il habitait s'étant trouvée trop petite pour son troupeau, chaque jour plus nombreux, il en avait pris une autre, rue Neuve, et c'est celle qui peut être considérée comme le berceau de l'Institut. Le public l'appelait la petite Trappe.

Elle présentait, en effet, toutes les rigueurs de la règle de M. de Rancé, mais accomplies au milieu d'une ville, avec tous les embarras de la vie extérieure et sans les consolations ineffables de la solitude. Ce fut là que le bienheureux de la Salle commença à ébaucher sa règle.

Il savait, en effet, qu'il n'y a pas de communauté véritable ni féconde sans une règle qui ramène à l'unité les volontés diverses, et fait converger vers un seul but les efforts de tous. La règle passe aux yeux du monde pour une servitude, mais elle est en réalité une libération. Prescrivant à chacun ce qu'il doit faire, elle nous affranchit du souci de prévoir tous ces petits actes de la vie quotidienne qui entravent notre liberté, ou la dispersent sur mille sujets indignes d'elle. Les esprits sages sentent si bien l'utilité d'une pareille méthode, qu'ils l'appliquent jusque dans la vie du monde, et se donnent à eux-mêmes un règlement auquel ils demeurent généralement fidèles. Et que dire des saints?

Toutefois le prudent instituteur n'entendait pas que la règle fût son œuvre propre. Il était trop expérimenté et trop humble. Il ne voulait écrire « sa Règle » qu'après de mûres réflexions, de plus longues prières, et, pour ainsi dire, sous la dictée du Saint-Esprit. Ses disciples, dont elle allait désormais gouverner la conduite, devaient aussi avoir part à la rédaction. Ils seraient plus dociles à ces prescriptions, s'ils en avaient par avance reconnu la sagesse.

Il les réunit donc au nombre de douze pour débattre avec eux ces questions importantes, et ils voulurent commencer leurs délibérations par une retraite, afin d'appeler la lumière et la bénédiction divines sur les résolutions qu'ils allaient prendre. Cette réunion est

regardée comme la première Assemblée générale qui ait eu lieu dans l'Institut. La retraite s'ouvrit le 10 mai, qui était la veille de l'Ascension en l'année 1684. Le Bienheureux en fit connaître l'objet : « Il fallait, disait-il, que les maîtres, rattachés jusqu'ici les uns aux autres par des liens assez fragiles, arrivassent à former un corps de communauté doté de sa vie propre, et dans toutes les parties duquel circulerait la sève chrétienne. A cette fin, les Règlements étaient nécessaires; mais on devrait les observer avant de les écrire. L'habitude rendrait ainsi le fardeau plus léger, et l'expérience en retrancherait ce qu'il pourrait y avoir d'excessif. Par cette sage conduite, ajoutait-il, vous ne trouverez rien que d'ancien dans des règles nouvelles : votre cœur reconnaîtra son propre ouvrage dans le livre qui en sera composé, et les lois qu'il contiendra vous paraîtront aimables, parce que vous en serez vous-mêmes les législateurs. Vous êtes arrivés au point où je voulais vous conduire. Témoin de votre ferveur et de vos pieuses dispositions, je désire prendre des mesures avec vous pour fixer votre état, affermir vos dispositions, cimenter votre union et commencer l'édifice dont vous êtes les premières pierres. »

La retraite se prolongea jusqu'à la fête de la Sainte-Trinité. Les maîtres débattirent ensuite successivement les principaux points de ce règlement qu'ils allaient adopter. Chacun d'eux avait le droit de s'exprimer librement, sans contrainte, et de faire connaître ses sentiments et ses vues particulières. Le sage fondateur qui dirigeait ces délibérations rectifiait les opinions qui lui semblaient erronées; mais il n'imposait pas sa volonté et s'adressait de préférence à notre bon et grand

Dieu pour le prier d'éclairer les intelligences rebelles et les cœurs obscurs.

Cependant il ne sortit pas de cette assemblée une règle proprement dite : le moment n'était pas venu. Seulement il était nécessaire de se mettre d'accord sur la plupart des points qui constitueraient la vie commune, sur la manière de se vêtir et de se nourrir, sur le nom que l'on porterait, sur la distribution des heures de la journée, et sur la nature du lien qui attacherait chacun des maîtres à l'œuvre qu'ils avaient entreprise. Bref, ce n'était pas la règle, mais les matériaux de la règle qu'il s'agissait de préparer. On arrêta donc que la rédaction des statuts serait ajournée. Le second point qui fut mis en discussion fut la nourriture. Elle devait être substantielle, mais frugale. Les Frères étaient des ouvriers livrés à un travail pénible : ils ne pouvaient pratiquer d'autres abstinences que celle que l'Église impose à tous; mais en même temps ils étaient des ouvriers pauvres, et devaient bannir de leur table toute recherche. Il fallait donner au corps le nécessaire ; rien de plus. La volaille et les mets délicats leur furent interdits. Les jours maigres, ils devaient se contenter de légumes et d'herbes cuites sans apprêt. Le poisson était un mets de luxe et fut exclu, à l'exception de celui que les pauvres mêmes se permettent. La quantité fut déterminée de façon à réparer les forces, sans que le corps fût alourdi et que l'âme perdît son activité.

La question du costume fut ensuite discutée. Toutes sortes de raisons nécessitent l'uniformité du costume dans un ordre religieux. L'habit est un symbole : il doit rappeler d'une manière perpétuelle à celui qui le

porte la profession qu'il a embrassée et lui présenter comme une image en raccourci de la règle à laquelle il s'est soumis. En déposant les habits du monde, le religieux renonce à toutes les frivolités qu'ils représentent, et mille souvenirs importuns s'en vont de l'âme, dès que le corps quitte le costume auquel ils se rattachent. Quand on entre dans une vie nouvelle, on doit adopter un costume nouveau.

L'habit est encore un signe de ralliement. Les membres d'une même famille se reconnaissent ainsi, sans s'être jamais rencontrés, et se viennent mutuellement en aide. Ils révèlent au monde ce qu'ils sont, à quel maître ils appartiennent, et évitent ainsi des méprises. Ce n'est pas qu'ils cherchent les honneurs ni le respect. La livrée du Christ n'en attire guère. Mais ils ne veulent pas être traités comme étant du monde, alors qu'ils ont cessé de lui appartenir.

L'habit est aussi un obstacle au péché. Entre le monde et le religieux, il met une barrière. Un certain sentiment d'honneur, encore vivant dans toutes les âmes, oblige celui qui porte l'habit religieux à le respecter et l'empêche de rien faire qui l'avilisse. La tentation s'écartera ordinairement de son passage. Les fondateurs d'ordre sont trop humbles pour avoir dédaigné de donner cet appui à la vertu de leurs disciples.

Enfin les religieux sont pauvres, et l'uniformité du costume est une économie. Il ne faut ici ni variété d'étoffe, ni diversité de façon. Autant de travail épargné et qui se reporte sur l'œuvre que le religieux a embrassée.

L'habit doit répondre à la profession. Le militaire a son armure, le moine doit avoir la sienne : car l'un

et l'autre ont à combattre. Le soldat est exposé aux balles et aux coups d'épée, et se revêt d'acier. Le religieux doit lutter contre les tentations du monde et les assauts de la chair : il prend le costume de l'humilité, de la pauvreté et de la pénitence.

Cet habit semble étrange. Cependant il n'a point l'aspect, trop souvent ridicule, de ceux que la mode adopte et qui semblent surannés dès que le caprice qui les avait choisis a changé. Les costumes religieux sont plus conformes aux lois de l'esthétique. Ils répondent à leur but, qui est de cacher et d'envelopper. Ils sont de tissu simple et d'aspect grave. Leur beauté ne dépend ni de leur couleur ni de leur matière, et il semble, au contraire, que la grossièreté des étoffes ne fait que donner plus d'ampleur et de fermeté à leurs plis. L'art les reproduit volontiers et sans effort, tandis qu'il a besoin d'un travail infini pour tirer parti de ceux du monde.

La fixité même du costume religieux est une beauté nouvelle. Le temps s'efface ainsi, et les années passent sur un ordre sans qu'il vieillisse. Ne paraissant jamais être de son temps, il reste toujours jeune et se rapproche ainsi de l'éternité.

Les maîtres délibérèrent donc sur le costume qu'ils devaient apporter. Jusque-là ils avaient continué de porter les habits avec lesquels ils étaient entrés dans la maison, et s'étaient bornés à prendre le petit collet; mais le temps leur semblait venu de se distinguer des séculiers. Toutefois, après de longues discussions, ils ne purent rien arrêter, et s'en remirent sur ce point à la sagesse du fondateur, qui ne se décida que quelques mois plus tard.

L'hiver étant venu, le maire de la ville lui conseilla de donner à ses disciples une capote, vêtement alors très usité en Champagne : c'était un vaste manteau à manches flottantes qu'on portait par-dessus les autres habits et qui protégeait contre le vent, le froid et la pluie. Le Bienheureux trouva ce manteau simple et commode, et s'empressa de l'adopter. Il le fit faire d'une étoffe noire et commune, avec une forme longue, et ce devint l'habit caractéristique de tous ses religieux. Par-dessous, ils porteraient la soutane, d'étoffe noire aussi, sans ceinture, et fermée par des agrafes de fer. D'épais souliers à double semelle, un chapeau à larges bords devait compléter le costume.

Une fois que l'habit fut adopté, le saint prêtre ne voulut plus y renoncer. Il eut même à soutenir sur ce point des luttes assez vives, et sa résistance fut plus tard l'occasion d'une persécution contre son Institut naissant. Il avait raison cependant. Le fondateur d'un ordre doit, avant de se décider, réfléchir mûrement, écouter tous les conseils. Quand sa résolution est prise, il ne peut plus remettre en question ce qu'il a décidé, ni céder à toutes les opinions qui passent. L'esprit de l'homme est mobile, et celui qui prétendrait concilier tous les avis ne satisferait personne et n'aboutirait à rien. Si le Bienheureux eût voulu modifier une première fois le vêtement qu'il avait choisi, il se serait bientôt présenté d'autres raisons, tout aussi graves, pour y introduire de nouveaux changements, et ce costume eût fini par être astreint aux caprices mêmes de la mode.

L'habit choisi par le bienheureux de la Salle lui attira beaucoup de moqueries. Le monde rit volontiers de ce qui est nouveau. Quand on vit paraître dans les rues

les Frères vêtus de cette longue soutane d'une étoffe grossière, de ce manteau flottant, de ce chapeau à larges bords, de ces gros souliers, il n'y eut sorte de plaisanteries qu'on ne lançât sur leur compte. On courait au-devant d'eux pour les voir passer et on les saluait de mille réflexions inconvenantes. Ils surent accepter ces humiliations au nom de Jésus-Christ, et gardèrent leur costume, qui est aujourd'hui honoré du monde entier.

Ce fut dans ce même moment et dans ces mêmes circonstances que les maîtres convinrent de prendre le nom de « Frères des Écoles chrétiennes », qu'ils portent encore et qui est le plus chrétien, le plus beau de tous les noms.

Mais de toutes ces questions à résoudre la plus difficile était celle des vœux. Ferait-on des vœux ? lesquels ? pour combien de temps ?

Les nouveaux Frères avaient vu leurs prédécesseurs se décourager aux premières difficultés et sortir de la communauté naissante, sous prétexte qu'ils n'avaient derrière eux aucune barrière pour les retenir. Effrayés de cet exemple et se sentant eux-mêmes pleins d'ardeur, ils voulaient s'engager pour la vie et former des vœux perpétuels. Ils étaient résolus au fond de leur cœur. Puisqu'ils avaient la peine du sacrifice, ils auraient au moins le mérite de la promesse. Qu'est-ce qu'un engagement ajouterait de plus à la vie qu'ils menaient déjà ? La pauvreté ? mais ils en avaient savouré toute la douceur durant les deux années qu'ils venaient de traverser. La chasteté ? mais la plupart d'entre eux s'étaient, depuis de longues années, destinés au sacerdoce et à l'état monastique, et ils avaient renoncé au mariage.

L'obéissance? mais ils sentaient tous les jours combien le joug de l'autorité chrétienne est léger à l'âme déchargée du fardeau de sa volonté propre. Rien ne pouvait donc les empêcher de prononcer de bouche des engagements qu'ils avaient formés dans le fond de leur cœur, et dont ils avaient pu mesurer l'étendue.

Cependant le Bienheureux ne leur permit point encore des vœux imprudents qui auraient pu entraîner les âmes à leur perte. Il connaissait trop bien notre nature humaine pour ne pas redouter ses entraînements. Quoiqu'il fût content de l'ardeur de ses disciples, il leur montra la nécessité de se défier d'eux-mêmes, d'éprouver leur vertu, et d'apprendre à distinguer avec le temps les désirs qui naissent à la surface de l'âme de ceux qui viennent de ses profondeurs. Il y aurait plus de perfection de leur part à attendre la grâce qu'à la vouloir devancer, et à se montrer d'abord fidèles dans les petites choses pour mériter ainsi de l'être en de plus grands devoirs. Il fut donc décidé qu'on ferait seulement le vœu d'obéissance et de « stabilité dans la Société » pendant trois ans, mais qu'on renouvellerait ce vœu chaque année.

La cérémonie eut lieu le jour de la Sainte-Trinité. Le Bienheureux avait rédigé lui-même la formule du vœu. Il l'avait signée; tous la copièrent et la prononcèrent après lui. Les événements montrèrent combien on avait été sage en ajournant les vœux perpétuels. Des douze Frères qui s'étaient engagés, huit seulement se trouvèrent au rendez-vous un an plus tard. Aussi se borna-t-on à ce moment encore à renouveler des vœux de trois ans, et cette pratique se continua ainsi usqu'en 1694, où les vœux prirent une autre forme.

Les douze Frères avaient fixé leur propre engagement. Il fallait déterminer le lien qu'on imposerait aux autres membres de la communauté, à ceux qui, étant plus jeunes ou plus exposés au changement, ne pouvaient ni être liés pour un temps trop long, ni cependant laissés libres. Il fut convenu qu'on leur demanderait le vœu d'obéissance pour un an seulement : ils le renouvelleraient ainsi, chaque année, jusqu'à ce que leur vocation fût affermie.

M. de la Salle habitait avec ses disciples la maison qu'il avait louée rue Neuve ; M. Faubert, le chanoine qui lui avait succédé, lui avait demandé l'autorisation de demeurer avec lui. A son exemple, il avait formé une communauté d'étudiants qu'il préparait au sacerdoce. La présence, dans un même local, de jeunes gens qui suivaient des carrières différentes avait quelques inconvénients. Le Bienheureux préféra laisser la maison entière à M. Faubert et se retirer dans le voisinage. Mais le nombre des Frères augmenta, le nouveau local se trouva bientôt trop étroit, et le saint fondateur dut, au commencement de l'année 1685, rentrer dans son ancienne demeure, que M. Faubert lui abandonna,

La confiance en Dieu : tel fut le sentiment qui guida constamment le Bienheureux en toutes ses fondations. « Nos Frères, disait-il sans cesse, ne se soutiendront qu'autant qu'ils seront pauvres. Ils perdront l'esprit de leur état dès qu'ils travailleront à se procurer les commodités de la vie. »

Il recherchait cette vertu pour lui-même ; il la recommandait sans cesse à ses disciples.

Non seulement il distribua toute sa fortune aux pauvres, mais il prit ensuite pour règle d'être nourri, vêtu,

logé comme un pauvre prêtre : soutane, chapeau, ceinture, souliers, il choisissait tout ce qu'il y avait de plus vil et de plus misérable. Sa soutane, toujours propre, était cependant d'étoffe grossière, usée et pleine de pièces : tant qu'on pouvait la raccommoder, il ne voulait pas qu'on la changeât. Quand il la quittait, il était impossible d'en tirer aucun usage. Deux voleurs qui, sur une grande route, l'avaient dépouillé, après avoir examiné ses vêtements prirent le parti de les lui rendre. Ils eussent été honteux de les emporter.

Le Bienheureux ne possédait guère que son bréviaire, son Nouveau Testament, une *Imitation de Jésus-Christ,* son crucifix et son chapelet ; et à ceux qui lui reprochaient cette pauvreté excessive, il répondait : « Que dites-vous ? N'est-ce pas être très riche que de posséder le saint Évangile et d'y puiser, quand on veut, les trésors de la vie éternelle ? N'est-ce pas là toute la richesse des anciens solitaires et la mine d'où ils ont tiré les vertus qui les ont tant enrichis ? »

Il choisissait toujours la chambre la plus petite de la maison ; il habitait souvent le dortoir commun, ou bien se retirait en quelque réduit où une seule personne pouvait trouver place. A Reims, c'était une étroite cellule, sorte de colombier situé au sommet de la maison ; à Saint-Yon, c'était une pièce basse, enfoncée en terre, contiguë à l'étable et qui en recevait l'odeur. Le comble de ses désirs eût été de mourir à l'hôpital, et en 1690, durant une maladie grave qu'il fit, il supplia ses Frères de l'y porter.

Il recommandait sans cesse à ses disciples cette vertu de pauvreté aimée des solitaires du désert et des prophètes. Sans leur permettre ni la malpropreté ni la

négligence, qui prennent leur source dans la vanité ou la paresse, il blâmait sévèrement toute plainte et toute recherche. Un Frère lui avait écrit pour lui exposer la pauvreté de sa maison : « Vous êtes pauvre, lui répondit-il ; Notre-Seigneur l'a été, quoiqu'il pût être riche. Vous devez imiter ce divin modèle. Il semble que vous voudriez que rien ne vous manquât. Qui ne désirerait être pauvre à cette condition ? Les riches eux-mêmes s'en accommoderaient. Souvenez-vous, je vous prie, que vous n'êtes pas venu en communauté pour avoir vos aises, mais pour embrasser l'état de pauvreté avec toutes ses incommodités. Vous êtes pauvre, dites-vous ; donc vous êtes heureux. Vous n'avez jamais été si pauvre ; donc vous n'avez jamais eu tant de moyens de pratiquer la vertu. »

Le vœu dont la pratique semblait le plus difficile au Bienheureux était le vœu d'obéissance. Il était le supérieur des autres. Quelle probabilité y avait-il qu'un prêtre, un docteur, dût jamais obéir à de pauvres laïques qui étaient bien au-dessous de lui par la science et par les titres ? Il y tendit cependant toute sa vie. Peu de temps après avoir formé ses vœux, il songea à se démettre de son titre de Supérieur ; il poursuivit toujours ce dessein et parvint à le réaliser avant sa mort. D'ailleurs, son existence tout entière n'avait été qu'une longue obéissance à la règle comme à l'ensemble des devoirs que lui imposait la direction de l'Institut. Le Supérieur d'un ordre religieux peut, tout en exerçant son gouvernement, pratiquer dans toute sa perfection le vœu d'obéissance, puisqu'il a au-dessus de lui Dieu et la règle.

Le pieux fondateur s'était docilement soumis à celle des Frères.

Un maître étant venu à manquer dans l'école de Saint-Jacques, M. de la Salle l'avait aussitôt remplacé. Il avait revêtu la soutane aux agrafes de fer et la capote, et s'était rendu à l'école deux fois par jour pour faire la classe. Il conduisait les enfants à la messe, les en ramenait, et passait sa journée à les instruire. Cette conduite, critiquée chez les simples Frères, fut trouvée extraordinaire chez un docteur de la Faculté, chez un chanoine de la cathédrale. Ses amis et ses parents eux-mêmes ne l'épargnèrent point. Humiliés de sa détermination, ils se joignirent à ses adversaires et mirent sa conduite sur le compte de la singularité, de l'orgueil et de la folie.

M. Nyel n'avait pas voulu s'engager dans la communauté du Bienheureux. Il n'en avait pas la vocation, et sa nature inconstante eût été incapable d'une pareille stabilité. Sa mission était d'aller de divers côtés, frayant les voies, préparant les esprits et jetant les premières bases des écoles que M. de la Salle devait ensuite édifier.

Il était alors à Laon, où il avait fondé une école et d'où il surveillait celle de Guise. A plusieurs reprises il avait supplié le Bienheureux d'en prendre la direction ; mais celui-ci s'y était refusé. M. Nyel alors résolut de l'y contraindre. Il savait que, s'il s'en allait, le pieux Instituteur recueillerait son héritage et continuerait ses fonctions. Il partit donc et retourna à Rouen, où l'hôpital général des pauvres valides, à cause de ses longs services, lui décerna un titre qui fut créé tout exprès pour lui, celui de « surintendant des écoles des pauvres ». Il y vécut encore dix-huit mois.

Le Bienheureux se trouva dans un grand embarras. Le curé de Saint-Pierre de Laon, qui était lié d'amitié

avec lui, accourut à Reims et lui fit comprendre qu'il ne pouvait laisser périr des écoles florissantes. Le bien s'arrêterait, les maîtres perdraient courage et les enfants cesseraient d'être instruits. L'homme de Dieu ne résistait jamais à de pareilles considérations. Il céda, et il ajouta à la direction des écoles de Reims celle des écoles fondées dans les villes voisines. Il avait ainsi toute une Congrégation à conduire.

Ces occupations ne diminuaient en rien son amour pour la solitude et la retraite. Il saisissait toutes les occasions de fuir le monde et de se trouver seul en face du Dieu, près duquel il puisait la force et la sagesse nécessaires. Il s'était réservé dans le haut de la maison une petite chambre solitaire, inconnue du public, et il s'y tenait habituellement. Il n'en sortait que quand un devoir impérieux l'appelait au dehors. Mais il y était souvent troublé. Outre les soucis de sa direction, il avait encore de nombreuses visites à recevoir. La renommée grandissante de sa sainteté attirait déjà près de lui beaucoup de personnes qu'il ne pouvait refuser de voir, car ses conseils leur étaient salutaires. Ses anciens confrères du chapitre voulaient s'assurer si ce que l'on disait de son humilité et de sa vie mortifiée était fondé. L'abbé de Saint-Thierry, de l'ordre de Saint-Benoît, et beaucoup d'autres personnes, venaient le voir avec quelques préventions contre la singularité d'une vie si nouvelle, et ils s'en allaient édifiés de ses entretiens.

Néanmoins il résistait autant que possible à ces distractions et luttait, pour ainsi dire, avec Dieu pour demeurer près de lui dans le silence de la contemplation et de la prière.

En 1686, il fit une retraite dans la solitude du Mont-

Carmel, près de Louviers, à quelques lieues de Rouen. Il avait pris ses précautions pour n'y être point dérangé, et il n'avait pas fait connaître son adresse. Un Frère avait été mis par lui à la tête de la maison de Reims, avec ordre de pourvoir à tout, et d'écrire en cas de difficultés à une religieuse de Rouen, qui devait faire parvenir les lettres au bienheureux de la Salle.

Celui-ci était à peine dans sa solitude, que les deux Frères qui dirigeaient l'école de Laon furent atteints d'une maladie grave et imprévue : le Frère de Reims, malgré sa diligence, ne put arriver que pour recevoir le dernier soupir de l'un d'eux. Il écrivit aussitôt au Bienheureux, qui, docile à la demande de son disciple, accourut trois jours après.

Quelque pénible qu'eût été pour lui cette nouvelle, elle ne l'avait pas troublé, car il se soumettait toujours à la volonté de Dieu sans murmurer. N'ayant personne pour tenir l'école de Laon, il déclara les vacances ouvertes, et congédia les enfants pour deux mois. Puis, sans perdre un jour, il repartit pour Reims avec le Frère qui l'avait mandé. Ils voyagèrent une partie de la nuit à pied, sans un moment de repos. Un peu avant minuit, le saint prêtre consentit à prendre un verre de vin et un morceau de pain pour toute réfection, dans un bourg qui était encore à quatre lieues de Reims : après quoi ils se remirent en route. En arrivant à Reims, M. de la Salle envoya le Frère se coucher et dormir. Pour lui, il alla se préparer à la messe par l'oraison. La prière était son repos.

La mort cependant décimait sans pitié le petit troupeau. De 1681 à 1688 il mourut six ou sept Frères, tous âgés de moins de trente ans. Les plus parfaits,

trouvés mûrs pour le ciel, s'en allaient les premiers.

Le frère Jean-François, qui avait quitté un poste important pour entrer dans la communauté des Frères, y resta dix-huit mois environ et mourut en 1684. Il s'était fait remarquer par une piété profonde qui ne l'abandonna point durant la rude maladie qui termina ses jours. Jusque dans le délire de la fièvre, il montrait les sentiments dont son âme était embrasée, et mourut dans une sorte d'extase en prononçant avec ravissement le nom de Dieu.

Le frère Bourlette le suivit de près. Il était de Reims aussi et d'une condition aisée. Ses parents, dont il était l'idole, entouraient sa vie de toutes sortes de soins, et ce fut là ce qui lui fit prendre en dégoût la maison paternelle. Il voulait une vie plus rude et un but plus assuré. Les dures épreuves dont le Bienheureux était abreuvé l'attachèrent à lui, et il vint frapper à sa porte avec tant d'insistance, que M. de la Salle ne put lui en refuser l'entrée. Ses parents furent affligés de cette résolution et employèrent tous les moyens pour la lui faire abandonner. Il y demeura fidèle. Envoyé à Rethel, il s'imposa un travail au delà de ses forces, malgré les conseils qui lui étaient donnés. Rien ne pouvait calmer son ardeur. Son compagnon étant tombé malade, il voulut faire les deux classes. « J'ai le pied droit dans une classe, disait-il, le pied gauche dans une autre, l'esprit au malade, le cœur au ciel. » Il se hâtait de faire sa moisson de mérites, comme s'il avait eu le pressentiment que le travail serait court. La maladie, en effet, vint le visiter à son tour et en peu de jours l'emporta. Il mourut en l'année 1686, et la ville entière pleura sa perte.

L'année suivante, la communauté perdit le frère Mau-

rice, doué aussi d'une piété singulière. Il y avait deux Frères dans la communauté atteints du même mal : ils avaient la poitrine attaquée. Le médecin leur conseillait de sortir de la maison, et leur laissait espérer qu'au dehors ils auraient des soins plus efficaces. Le frère Maurice ne voulut pas renoncer à sa vocation. Il mourut le 1er mai 1687, âgé de vingt-deux ans, plein de résignation et de ferveur. Son frère écouta les conseils du médecin, mais sans profit, car il mourut trois mois plus tard, et non sans regret de n'avoir pas eu le mérite de la persévérance.

Le Bienheureux soignait avec une grande sollicitude tous ses disciples malades et ne négligeait aucun moyen de prolonger leurs jours ; mais il n'est pas au pouvoir de l'homme de reculer l'heure que la Providence a marquée pour son départ de cette terre. M. de la Salle était d'ailleurs sans inquiétude sur le salut de ses disciples : il connaissait la pureté de leurs âmes et savait qu'ils étaient dignes des récompenses éternelles. Leur mort seule aurait suffi à le rassurer. Le curé de la paroisse qui les administrait en rendait témoignage : « Jamais, disait-il, je n'ai vu aucune personne, fût-elle âgée de quatre-vingts ans, mourir avec autant de courage et de résignation. »

En 1683, le saint prêtre apprit une autre mort qui, sans atteindre directement sa petite communauté, le priva d'un puissant protecteur et d'un ami dévoué. Le P. Barré, après une vie tout entière dépensée dans les bonnes œuvres, rendit à Dieu son âme chargée de mérites. Nous avons indiqué la part qu'il avait prise à la fondation des Écoles chrétiennes et les conseils qu'il avait donnés à plusieurs reprises à M. de la Salle : celui-ci

ne les oublia pas, et dans sa vie nous en retrouverons souvent la pratique.

Le spectacle de ces coups multipliés de la mort inspirait au Bienheureux un vif désir de s'y préparer lui-même et de se tenir plus constamment en la présence de Dieu. Il voulait renoncer à la position qu'il occupait parmi ses disciples, et confier le gouvernement à l'un d'eux pour se plonger plus complètement dans l'obscurité et l'obéissance. Son humilité était si profonde, qu'elle lui faisait illusion. Il ne se croyait pas nécessaire, et il espérait mieux servir les Frères en priant pour eux qu'en les gouvernant. Il les réunit donc, leur exposa son dessein avec tant de douceur et de force, qu'il réussit à les convaincre. Il leur démontra qu'il était nécessaire de le décharger du fardeau du gouvernement. Il avait assez à faire de les confesser et de diriger leurs consciences. L'administration de l'Institut le troublait dans ce saint exercice. Ils avaient au milieu d'eux beaucoup de Frères capables d'occuper son emploi, et puisqu'ils seraient toujours obligés de lui donner un successeur, il valait mieux que ce fût de son vivant, afin que le nouveau supérieur pût quelque temps profiter de son expérience et recevoir ses conseils. Enfin n'était-il pas plus convenable que le Supérieur des Frères fût de même condition que les autres et ne se distinguât d'eux que par sa fonction ?

Ces raisons et bien d'autres firent impression sur les Frères, et, quelque chagrin qu'ils ressentissent à se priver d'une autorité dont ils avaient apprécié la sagesse, ils consentirent à la démission de leur père et procédèrent aussitôt à une élection nouvelle. Le frère Henri L'Heureux fut élu. C'était le plus capable. Il était intelligent,

pieux, humble, et le fondateur, s'il eût fait l'élection, n'en eût pas désigné d'autre. Le pauvre Frère seul vit avec effroi les nouveaux devoirs qu'on lui imposait. Il les accepta par obéissance, mais il lui semblait que la maison était en désordre, puisqu'il était forcé de commander à celui qui lui était supérieur à tant de titres, et dont il avait toujours aimé à écouter la voix. Du reste M. de la Salle lui rendit la tâche facile par la perfection de son humilité et de sa soumission. En un instant il devint le plus obéissant des Frères, le plus régulier des novices. Assidu à tous les exercices, ne songeant jamais à se prévaloir de son ancienne autorité pour obtenir quelque dispense, il semblait le dernier de tous. Le matin et le soir, comme les autres, il faisait la coulpe. A la moindre omission, il se mettait humblement à genoux : il avouait devant tout le monde ce qu'il appelait une faute; il sollicitait une pénitence. Il n'eût pas osé recevoir une visite ni ouvrir la bouche devant un étranger sans permission. Non seulement il obéissait au supérieur, mais il considérait tout Frère chargé de quelque office comme un dépositaire de l'autorité, et il exécutait docilement ses moindres injonctions. Les travaux les plus répugnants ne le rebutaient pas : son humilité courait au devant. Il sollicitait la faveur de balayer les immondices, et si l'on était entré à l'improviste dans la maison, on eût pu le surprendre, comme saint Bonaventure, épluchant les légumes et lavant la vaisselle sous les ordres du Frère cuisinier. Rien ne pouvait l'empêcher de choisir ces bas emplois, et la Providence permettait qu'il en fût ainsi, afin qu'il servît d'exemple à tous les membres de sa nombreuse famille, et que tous à l'avenir, supérieurs, directeurs, maîtres d'école, frères servants et novices, trouvassent en lui un modèle.

L'excès de son humilité le trahit. Il avait été convenu que le changement serait ignoré du dehors et que, pour éviter les observations du public, on ne le lui ferait pas connaître. Un jour, quelques personnes notables étant venues voir M. de la Salle, celui-ci leur dit qu'il ne pouvait leur parler sans une permission qu'il alla aussitôt demander à son supérieur. Cette nouvelle les surprit vivement, et elles n'en purent cacher leur étonnement ni leur désapprobation. Le bruit se répandit aussitôt dans la ville et y causa une sorte de scandale. On allégua qu'il n'était pas convenable qu'un prêtre, un docteur, un ancien chanoine, fût soumis à un simple maître d'école, que les rôles étaient renversés, et que la dignité même du caractère ecclésiastique en était atteinte. Chacun dit son mot là-dessus, et l'on en parla si bien, que la nouvelle en parvint à l'archevêché. Les grands vicaires jugèrent comme tout le monde que cette organisation était anormale, et ils se rendirent aussitôt dans la petite communauté pour remettre le bienheureux de la Salle à sa tête et le frère L'Heureux sous sa direction.

Celui-ci se vit avec joie déchargé d'une fonction qui lui avait toujours semblé lourde. Le serviteur de Dieu la reprit sans murmure, sinon sans chagrin, et il se mit à chercher en lui-même comment il pourrait donner satisfaction à son goût pour l'obscurité. En attendant, il exerça le commandement avec autant d'exactitude qu'il en avait mis à obéir. Il était tour à tour le plus soumis des disciples, le plus ferme des maîtres, humble toujours.

Cette humilité n'avait que de trop nombreuses occasions de se manifester. Les enfants étaient difficiles et peu habitués à la discipline : il fallait les réduire, et par conséquent les châtier. Les Frères le firent ; mais, encore

inexpérimentés dans l'art de conduire les écoles, ils purent céder parfois à une impatience fort excusable et dépasser un peu la mesure. Les parents, irrités, s'empressèrent de prendre le parti de leurs enfants et vinrent reprocher au Bienheureux les torts de ses disciples, qu'ils grossissaient à dessein. Ces plaintes amenaient aux portes mêmes de la maison des rassemblements quotidiens, et il ne pouvait se montrer sans être assailli d'invectives. Parfois même la populace l'accompagnait dans les rues et le poursuivait de ses huées.

Malgré tant d'épreuves sans cesse renouvelées, l'œuvre du Bienheureux se développait et se complétait peu à peu.

Un jour on lui envoie un jeune homme de quinze ans qui demande à être admis dans sa maison. Le Fondateur n'avait pas coutume de recevoir des maîtres si jeunes. Il craignait que leur faiblesse ne pût pas s'accommoder des rigueurs de la règle et que, si on les en dispensait, ces exceptions ne fussent une cause de désordre pour la communauté. Cependant celui qui se présente paraît animé de si bons sentiments, que le Bienheureux se décide à l'accepter. Presque aussitôt trois autres jeunes gens du même âge viennent frapper à sa porte et solliciter la même faveur : le saint prêtre voit là une indication de la Providence. Il interroge ces jeunes gens, et, après s'être assuré de leurs dispositions, il les accueille. Il conçoit aussitôt la pensée de former une petite communauté séparée de la grande, et qui lui servira de préparation. Il l'établit dans un local contigu qui ne communique avec la maison que par une porte. Dortoirs, réfectoires, salles de classe, tout est distinct. La cuisine seule est commune, et de là on porte la nourriture aux deux communautés, qui mangent séparément.

M. de la Salle plaça les jeunes gens sous la direction d'un Frère ancien et expérimenté qui était chargé de les former et de les instruire. Il leur donna des règlements qui étaient une reproduction adoucie des statuts des Frères. Tous les jours ils psalmodiaient le petit office de la sainte Vierge et récitaient le chapelet. Ils faisaient deux fois par jour l'examen de conscience, la lecture spirituelle et l'oraison. Ils communiaient généralement tous les dimanches.

Le reste de leur temps était consacré à perfectionner leur instruction. Ils apprenaient à lire, à écrire, à calculer. Les exercices se faisaient à heure fixe, et, pour tout dire en peu de mots, ces jeunes gens suivaient une règle peu différente de celle qui est encore aujourd'hui en usage dans les noviciats.

Le bienheureux de la Salle aimait à venir au milieu d'eux se reposer des fatigues de la direction et prenait un plaisir extrême à initier ces jeunes âmes aux secrets de la perfection. Il leur donnait pour modèle Jésus enfant, dont il avait fait placer l'image dans leur oratoire. Le jour de Noël, il vint le premier se consacrer au saint Enfant, avec autant de piété et de foi que s'il l'eût porté dans ses bras. Les jeunes novices l'imitèrent. La vie qu'ils menaient les avait transformés. Ils avaient perdu la pétulance et la légèreté de la jeunesse pour prendre un air de retenue et de gravité qui frappait tous les assistants. Ils ne portaient pas l'habit. Le rabat et les cheveux courts étaient leurs seules marques de ressemblance avec les Frères, et néanmoins ils avaient l'aspect de religieux consommés.

Aussi de temps en temps le Bienheureux appelait-il l'un d'eux, dont la vocation lui semblait certaine, à

passer dans la maison des Frères, où il commençait à l'employer aux écoles.

Cette communauté était florissante. Elle avait débuté avec quatre jeunes gens : elle en comptait douze au bout de quelques mois. Elle put donc servir d'une manière efficace à la formation des maîtres. C'était un véritable noviciat. Il subsista à Reims deux ans après que le Bienheureux en fut parti. Mais, loin de sa direction, il tomba dans le relâchement : les jeunes gens s'en allèrent les uns après les autres sans être remplacés, et le pieux Fondateur fut obligé de rappeler à Paris ceux qui restaient.

Vers la même époque, c'est-à-dire en 1686, plusieurs curés des villages qui sont dans les environs de Reims, ayant entendu parler de la bonne tenue des écoles de la ville, s'adressèrent au Bienheureux pour avoir des maîtres. Les écoles de campagne étaient les plus négligées de toutes. La perspective de la vie humble et pauvre qui attendait l'instituteur éloignait tous ceux qui avaient quelque mérite, et l'école était confiée au premier venu. Les curés, pressés par l'Église d'organiser partout l'enseignement des enfants de leurs paroisses, ne savaient à qui le confier.

M. de la Salle ne pouvait les satisfaire : il n'avait pas assez de maîtres. De plus il s'était fait une loi de ne jamais exposer ses disciples aux dangers de la solitude, et par conséquent il en mettait toujours deux au moins en chaque école. Or ces pauvres villages ne pouvaient pas nourrir ni occuper deux Frères.

Les curés, n'ayant pas obtenu satisfaction, prirent le parti de chercher eux-mêmes des maîtres et d'en confier l'éducation au Bienheureux. Ils trouvaient dans leurs paroisses des jeunes gens honnêtes et de bonne volonté,

prêts à se dévouer à ce rude labeur. Ceux-ci ne demandaient pas mieux que de s'instruire. Les curés les envoyèrent à M. de la Salle, en le priant de leur apprendre l'art de l'enseignement et de les former sur le modèle des maîtres qui rendaient dans la ville de Reims de si éclatants services.

Le saint prêtre vit arriver ces jeunes gens et ne recula pas devant le surcroît de travaux et de dépenses qu'ils lui apportaient : ils n'avaient pas de ressources, et les curés, pauvres eux-mêmes, s'en étaient remis sur lui du soin de les nourrir. Il les établit donc dans un corps de logis séparé et en forma une communauté nouvelle qui compta bientôt vingt-cinq membres et fut placée sous la direction d'un Frère expérimenté. Ces jeunes gens, entre lesquels régnait une grande union, avaient leurs règlements et leurs exercices particuliers. Ils étaient formés à la piété, mais n'étaient point astreints aux rigueurs de la vie religieuse, car ils étaient et devaient rester laïques. M. de la Salle leur avait conservé l'habit séculier et ne leur avait donné, comme aux novices, pour toute marque distinctive que le rabat et les cheveux courts. Ils apprenaient la lecture et l'écriture, et, comme ils devaient souvent servir de chantres aux offices de la paroisse, il leur faisait aussi montrer le plain-chant. Quand ils étaient assez instruits, ils retournaient dans leur village, et on les chargeait aussitôt de l'école. Ils étaient là des modèles d'édification pour toute la paroisse, pour les curés de précieux auxiliaires, et pour les enfants des maîtres dévoués qui pouvaient leur apprendre les éléments de la science et la pratique de la vie chrétienne.

Cette communauté, qu'on appelait le « séminaire des

maîtres d'école pour la campagne », a été le premier modèle des Écoles normales. Le génie du Bienheureux avait devancé les lois civiles de plus d'un siècle. Il avait embrassé d'un seul coup d'œil toute l'organisation de l'instruction primaire, et avait institué des maîtres religieux et des maîtres séculiers tout à la fois, réservant les premiers pour les villes où ils vivaient ensemble et pouvaient s'exciter les uns les autres à la pratique des vertus de leur état, et envoyant les autres dans les campagnes. Pour ces derniers, dont la profession était moins difficile, la vie commune n'était pas nécessaire, et il devait leur suffire d'avoir passé quelque temps auprès des Frères et de s'être disciplinés sous leur règle et formés par leurs exemples.

Ce n'était pas le hasard qui amenait ainsi le Bienheureux à l'établissement successif de toutes les institutions qui conviennent à l'enfance. Sans doute il se laissait conduire par les circonstances dans lesquelles il voyait la volonté de Dieu; mais, une fois que sa pensée s'était précisée, il en poursuivait l'accomplissement avec une admirable persévérance. Le séminaire des maîtres d'école de la campagne qu'il avait établi à Reims, florissant tant qu'il y demeura, ne put pas subsister après son départ et tomba.

Le Bienheureux avait donc à Reims trois communautés qui formaient déjà dans leur ensemble une sorte d'Université complète pour l'enseignement primaire. Il y avait la communauté des Frères, celle des novices, celle des maîtres d'école. Elles comprenaient ensemble environ cinquante personnes qu'il devait gouverner, instruire et faire vivre. Or M. de la Salle n'avait aucune ressource. Il avait commencé cette fondation en donnant tout son

patrimoine aux pauvres, sans se rien réserver ni pour lui ni pour ses disciples. Néanmoins, tant qu'il fut à Reims, ils ne manquèrent de rien.

La bénédiction de Dieu était sur lui.

CHAPITRE V

LES ÉCOLES SULPICIENNES

L'Institut des Frères est fondé. Tous les établissements dont le Bienheureux de la Salle s'occupera plus tard existent déjà à Reims au moins en germe. Les principaux articles de la règle sont arrêtés et mis en essai. Il faut maintenant que l'œuvre soit transportée dans un milieu plus vaste, et que, comme une plante d'une végétation trop puissante pour demeurer longtemps dans le vase où la graine a commencé de germer, elle soit mise en pleine terre et puisse étendre ses racines et ses rameaux dans tous les sens. A Reims, la communauté des Frères n'eût été qu'une institution diocésaine et n'eût donné que peu de fruits, tandis qu'elle était destinée à réformer l'éducation chrétienne des enfants du peuple dans le monde entier.

A Reims aussi l'épreuve lui eût manqué. La vertu du Bienheureux avait aisément triomphé des petites résistances locales dont la Providence avait entouré son œuvre naissante, semblable à ces épines à l'aide desquelles un laboureur intelligent protège une fleur délicate qui commence à pousser. Afin que l'orgueil, la vanité, la mollesse, ne vinssent pas flétrir ou corrompre la généreuse pensée qui l'avait porté à se dévouer à l'enfance, il avait essuyé les contradictions de sa famille, les dédains de ses confrères, les rebuts de ses supérieurs, les railleries et les outrages de la foule. Mais

sa patience, sa charité, sa piété, eurent bientôt désarmé ses adversaires.

Il était destiné à d'autres épreuves.

L'âme des saints doit être martelée par la contradiction, l'envie, la haine des hommes ; elle doit être purifiée au feu de la douleur. Sous le choc qui romprait des volontés plus faibles, elle se raffermit. Où le verre se brise, le fer se trempe. Du feu qui consume la paille des champs, l'or est retiré plus brillant et plus pur.

Enfin il était bon que le Bienheureux fût arraché à ce milieu auquel sa vie était attachée encore par tant de liens humains, sa famille, ses amis, les souvenirs de son enfance. C'étaient là des moyens dont la Providence n'avait nul besoin, des lisières qui devenaient des entraves et qui, après avoir assuré ses premiers pas, l'empêchaient de prendre son essor. Il devait être jeté seul, inconnu au milieu du monde, portant avec lui son œuvre, et n'ayant que Dieu pour appui.

Paris était le lieu désigné pour être son séjour durant cette nouvelle période de son existence. Là seulement il serait perdu dans la foule et livré à ses ennemis, sans pouvoir se servir de son passé pour se défendre. De là seulement son Institut, s'il résistait à toutes les contradictions qui allaient l'assaillir, pourrait rayonner sur toute la terre.

Depuis longtemps le Bienheureux désirait s'établir à Paris. Le P. Barré l'y avait souvent engagé, et lui-même avait fait à M. de la Barmondière, curé de Saint-Sulpice, la promesse de venir fonder une école sur sa paroisse.

Mais il était avant tout l'homme de la Providence et

ne cherchait jamais à devancer son heure. Il ne voulait pas quitter Reims sans y être autorisé par ses supérieurs, ni aller à Paris sans y être appelé. Mgr Letellier, en apprenant son projet, chercha d'abord à le retenir : on s'attache surtout au bien qu'on va perdre. L'archevêque entrevoyait le profit qu'il pourrait tirer de M. de la Salle pour son diocèse, s'il parvenait à l'y fixer, et lui fit alors les offres les plus séduisantes. Il prendrait à sa charge tous les frais de la Communauté et lui fournirait les moyens de l'étendre à toutes les paroisses du diocèse. Il ne lui demandait qu'une condition : c'était de ne pas fonder d'écoles au dehors.

Le Bienheureux n'y put consentir. Il avait distribué sa fortune aux pauvres et n'avait rien gardé pour lui. Il ne se laissa pas tenter par l'argent d'autrui. Son unique ambition était d'établir son Institut et d'en assurer le développement. Il exposa donc à l'archevêque les raisons qui le faisaient agir, et celui-ci les comprit. Mgr Letellier ne mettait pas ses propres avantages au-dessus de l'Église entière, et il laissa au Bienheureux toute liberté pour suivre ses inspirations.

A cette époque le curé de Saint-Sulpice, se rappelant la promesse qui lui avait été faite, priait le bienheureux de la Salle de venir à Paris, et la paroisse Saint-Sulpice était, en effet, bien préparée pour recevoir ses premiers soins.

Le faubourg Saint-Germain avait été longtemps l'un des quartiers les plus mal famés de Paris. Ce n'était pas que les établissements religieux y fussent rares : ils en occupaient presque tout l'espace. La paroisse Saint-Sulpice, plus étendue et moins peuplée qu'aujourd'hui, était bornée à l'Est par la rue des Fossés-Monsieur-le-

Prince et la rue Dauphine, à l'Ouest par les immenses terrains vagues qui séparaient la rue du Bac des Invalides; au Nord elle aboutissait à la Seine, et au Midi à la rue Notre-Dame-des-Champs, au delà de laquelle il n'y avait plus de maisons. Dans ce territoire, qui était en réalité vaste comme une ville, s'étendaient à l'aise l'abbaye Saint-Germain des Prés, avec les cours et les bâtiments rassemblés autour de l'église; les Carmes, dont les jardins faisaient face à ceux du Luxembourg; les Jésuites, dont le noviciat occupait l'entrée actuelle de la rue de Madame; le séminaire des Missions-Étrangères, rue du Bac, et vingt autres couvents appartenant à vingt autres ordres.

Mais, dans ces rues désertes et dans les terrains vagues qui séparaient toutes ces clôtures, les libertins et les impies pouvaient aussi se donner rendez-vous, et échappaient à toute surveillance. Ainsi, à côté de la population pieuse renfermée dans les cloîtres, il y en avait une autre qui n'avait avec la première aucun contact ni aucune ressemblance, et qui était véritablement infectée de tous les vices.

Le curé de Saint-Sulpice qui précéda immédiatement M. Olier, désespérant de la paroisse, avait, en 1641, voulu donner sa démission.

Saint Vincent de Paul, frappé de ces désordres, vint y prêcher une mission, la seule qu'il donna à Paris. Il obtint des résultats extraordinaires. Ce fut en 1642 : une quantité innombrable de ses auditeurs se convertirent sur-le-champ. On vit, à sa voix, les pécheurs les plus endurcis se frapper publiquement la poitrine et se précipiter vers les confessionaux en sanglotant pour obtenir le pardon de leurs fautes. Semée dans les âmes par un tel apôtre,

la parole de Dieu ne pouvait pas demeurer stérile. L'année suivante, M. Olier, son disciple et son ami, accepta la cure ; il la transporta près de l'église Saint-Sulpice avec la communauté de prêtres qu'il venait de former à Vaugirard, et il répandit dans cette population déshéritée les trésors d'une charité infatigable et les grâces merveilleuses qui s'attachaient partout à ses pas. La paroisse sortit de ses mains régénérée. Après quelques années de travaux, elle avait conquis, par la piété de ses habitants et l'abondance de ses œuvres, cette renommée qui la distingue entre toutes et que, depuis ce temps-là, elle n'a pas perdue.

En 1652, l'année qui suivit la naissance du bienheureux de la Salle, M. Olier se retira au séminaire pour consacrer à sa direction les forces qui lui restaient encore. Il voulait, avant de mourir, assurer, non seulement la régénération d'une seule paroisse, mais celle de la France entière, en formant une pépinière de prêtres qui iraient porter leur zèle dans tous tous les pays, et fonder à leur tour d'autres pépinières d'ouvriers évangéliques.

En résignant sa cure, M. Olier n'avait pas abandonné sa paroisse. Du séminaire il continuait à suivre d'un œil paternel le développement de ses œuvres, et il restait l'inspirateur et le modèle de ses successeurs. Après lui, M. Bretonvilliers, M. Poussé, M. de la Barmondière, gardèrent ses traditions, qui eurent ainsi le temps de s'affermir, et qui sont encore observées.

La paroisse était administrée par le curé de Saint-Sulpice avec l'assistance des prêtres de la communauté et le conseil des directeurs du séminaire, qui ne formaient tous ensemble qu'une seule et même compagnie. Les prêtres de la communauté remplissaient les fonctions de

vicaires, et chacun d'eux était préposé à une œuvre spéciale.

A côté du curé était un conseil de fabrique qui tenait régulièrement ses séances et s'occupait du temporel de la paroisse.

Enfin M. Olier avait organisé des assemblées de charité, les unes composées d'hommes, les autres de femmes, et qui l'aidaient à diriger, à soutenir, à propager ses œuvres.

Ces œuvres étaient innombrables. Cinquante ans après la mort de M. Olier, sur ce sol qui semblait stérilisé par les vices et que la religion avait magnifiquement fécondé, on comptait, outre les grands établissements monastiques que nous avons énumérés plus haut, une vingtaine de communautés de toutes sortes, enseignantes ou charitables; plus de trente confréries d'artisans; des congrégations de gentilshommes; des asiles pour les orphelins, pour les servantes sans place et pour les filles qui voulaient sortir du désordre; des maisons de retraite pour les personnes du monde; en un mot, toutes les inventions de la charité la plus abondante en son zèle et la plus ingénieuse en ses moyens.

Jusqu'en 1669, l'abbé de Saint-Germain avait eu sous sa direction les petites écoles du faubourg. Les maîtres étaient obligés d'enseigner gratuitement les pauvres qui se présenteraient avec un certificat du bureau. Le faubourg Saint-Germain avait ainsi été divisé en dix-sept quartiers, et dans chacun d'eux il y avait un maître et une maîtresse, ce qui représentait trente-quatre écoles. Tous les maîtres, à l'exception d'un seul, étaient laïques, et le plus souvent le mari et la femme tenaient deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Enfin aux écoles payantes il fallait joindre les écoles de charité.

Elles avaient été établies par M. Olier lui-même, et se tenaient primitivement en des salles abandonnées qui faisaient partie des dépendances de l'église.

On avait pour ces écoles dressé un règlement. Elles étaient placées sous la surveillance de l'assemblée de charité, qui prononçait l'admission des enfants. Ceux-ci devaient être pauvres, domiciliés sur la paroisse et âgés de sept ans au moins. Un membre de l'assemblée était préposé à chaque quartier ; il avait la liste des enfants avec leurs noms, leur âge, l'adresse de leurs parents et leur condition.

Ces inspecteurs de bonne volonté visitaient l'école toutes les semaines ou deux fois par mois, sans adopter un jour fixe, afin d'arriver sans être attendus et de mieux observer ce qui s'y passait. Ils s'informaient si les enfants étaient assidus. Ils pointaient les absents sur une liste. En cas d'inexactitude persistante, on renvoyait les enfants. Les préposés veillaient également à ce que les enfants arrivassent à l'heure fixe, à ce qu'il n'y eût pas de garçons dans les écoles des maîtresses, pas de filles dans celles des maîtres.

Quand un écolier était malade, on allait le voir chez lui, et, si les parents étaient trop pauvres pour le soigner, on le faisait entrer à l'hôpital.

Les enfants restaient deux ans à l'école, et ensuite ils étaient rayés du rôle pour laisser la place à d'autres. Mais les préposés continuaient à s'occuper d'eux et s'informaient du métier qu'on devait leur faire apprendre. S'il y avait quelque danger pour leur âme, on tâchait d'en détourner les parents, et, au besoin, on avertissait M. le curé.

Les enfants apprenaient à lire tout d'abord. Au bout

de six à sept mois au plus, ils devaient être en état d'apprendre à écrire, et on les mettait à ce qu'on appelait « la lettre italienne bâtarde », qui était la plus facile. Si le maître ne savait pas écrire, l'enfant allait apprendre l'écriture dans une autre école.

« L'instruction à la piété et la science des choses nécessaires au salut, dit le règlement, étant le principal objet du soin que l'on prend des enfants, » le curé enverra de temps en temps un ecclésiastique en chaque école pour y faire le catéchisme, que le maître fera ensuite répéter. Les enfants devaient en outre être conduits, les dimanches et fêtes, aux catéchismes publics qui se faisaient en divers lieux de la paroisse. La lecture commençait et se terminait par la prière, et chaque jour le maître les menait lui-même à la messe.

Tel était le règlement en vigueur dans la paroisse Saint-Sulpice dès l'année 1652, et auquel il ne manquait, pour produire beaucoup de bien, que de bons maîtres. Mais ceux-ci étaient rares. La capacité ou les bonnes mœurs leur faisaient souvent défaut. Les uns ne savaient même pas écrire; d'autres, au lieu de conduire les enfants à l'église, en chargeaient les grands de la classe, et la messe n'était pour tous qu'une occasion de désordre. Puis les maîtres manquaient. En 1652, la paroisse avait été divisée pour les écoles en sept quartiers, ce qui suppose au moins sept écoles. En 1688, au moment où le bienheureux de la Salle fut appelé à Paris, il n'en restait plus qu'une, établie rue Princesse, dans une grande maison située vers le milieu de la rue, au levant. Une image de sainte Anne était au-dessus de la porte. Cette maison appartenait au curé, et elle était contiguë à celle qu'occupaient les prêtres de la communauté.

M. Claude Bottu de la Barmondière était alors curé de Saint-Sulpice. C'était le troisième successeur de M. Olier. Instruit, docteur en Sorbonne, directeur du séminaire après y avoir été élève, il s'occupait avec zèle de sa paroisse, dont il avait été nommé curé en 1678 par l'abbé de Saint-Germain. Les écoles de charité avaient attiré sa sollicitude, et il les avait placées sous la direction d'un prêtre de la communauté, appelé M. Compagnon.

Celui-ci pliait sous le faix. Il avait à conduire plus de deux cents enfants, et n'avait, pour l'assister, qu'un jeune homme sans expérience qui faisait les fonctions de maître d'école. Le curé, désirant que les enfants destinés au travail apprissent un métier en même temps que la lecture, l'écriture et le catéchisme, avait établi dans la maison une manufacture de laine, sous la direction d'un bonnetier nommé Rafrond, chargé de leur enseigner son état.

Malgré le concours de ces trois personnes, l'école de charité de la paroisse Saint-Sulpice était un lieu de dissipation et de désordre. M. Compagnon était accablé de travail, et voyait ses efforts se perdre sans produire aucun fruit. Il songea alors au bienheureux de la Salle, dont il avait entendu parler par le curé lui-même, et lui écrivit au mois de juillet 1687, pour obtenir de lui un maître qui le seconderait dans la direction de son école.

Le pieux fondateur avait depuis longtemps le désir d'établir ses écoles à Paris, et préférait la paroisse Saint-Sulpice à toute autre. Il avait pu y admirer le zèle du clergé et la foi des paroissiens, et elle lui rappelait les temps heureux de son éducation ecclésiastique. L'occasion qui lui était offerte était donc séduisante, et il était tenté d'y céder. Cependant il résista à cet entraînement,

et ne voulut pas, même dans ces circonstances, se départir de sa prudence habituelle, ni manquer aux règles qu'il s'était imposées. Il n'envoyait jamais les Frères isolément et ne se chargeait jamais d'une école sans y être invité directement par le curé de la paroisse. Il répondit donc à M. Compagnon qu'il était disposé à lui donner deux maîtres, si le curé de Saint-Sulpice les agréait.

M. Compagnon partit aussitôt pour Reims afin d'arranger l'affaire; mais le Bienheureux était en voyage, et M. Compagnon, ne pouvant l'attendre, dut repartir sans l'avoir vu.

A son retour, le serviteur de Dieu apprit le voyage de M. Compagnon, l'insistance qu'il avait mise auprès des Frères pour obtenir que l'un d'eux vînt à Paris, et il fut plongé dans de grandes perplexités. Ne devait-il pas céder ? Ne s'exposait-il pas, en se montrant trop rigide, à laisser échapper une occasion qu'il avait longtemps désirée et que Dieu lui envoyait ? Il pria, il consulta des personnes éclairées, et s'en tint à son premier parti. Il écrivit à M. Compagnon pour lui confirmer sa lettre précédente : il ne s'occuperait de l'école de Saint-Sulpice que si le curé consentait à y employer deux Frères. M. Compagnon s'empressa de répondre qu'il acceptait ces conditions.

L'abbé Louis de la Salle, frère du Bienheureux, allait partir pour Paris, afin d'entrer au séminaire Saint-Sulpice. Le saint fondateur le chargea de voir l'abbé Compagnon, et de lui dire qu'il était prêt à venir à Paris, moyennant les conditions qu'il avait fait connaître et dès qu'il serait mandé par le curé.

Deux mois se passèrent sans que M. Compagnon

donnât suite à l'affaire. Les besoins de l'école de Saint-Sulpice devenaient plus impérieux et la charge plus lourde. M. Compagnon alors se ravisa; il alla trouver l'abbé Louis de la Salle pour lui demander la cause du retard de son frère. L'abbé lui répondit que son frère attendait un ordre, et M. Compagnon écrivit encore à Reims. Le Bienheureux ne bougea point; il voulait un ordre du curé. Il fallut avertir M. de la Barmondière. Membre d'une communauté, celui-ci aimait la règle, pratiquait l'obéissance vis-à-vis de ses supérieurs, et l'exigeait de ceux qui lui étaient soumis. Il fut charmé des sentiments de déférence que le Bienheureux témoignait envers lui, et il fut confirmé dans la bonne opinion qu'il en avait conçue. Aussitôt il lui fit écrire par M. Baudrand, son assistant et son futur successeur dans le gouvernement de la paroisse, qu'il pouvait venir avec les deux maîtres et qu'il serait reçu avec empressement. Toutes les difficultés étaient aplanies.

Le bienheureux de la Salle se mit en route avec deux Frères et arriva à Paris le 24 février 1688, veille de la fête de saint Mathias [1]. Après quelques jours de repos, les Frères se mirent à l'œuvre, de concert avec le jeune maître qui depuis quelque temps assistait M. Compagnon. Ils divisèrent les enfants en trois classes, suivant leur degré d'instruction, et chacun des maîtres en tint une. Le Bienheureux les surveillait toutes. Il passait dans les rangs, exhortait les enfants à la sagesse et leur enseignait la doctrine chrétienne. Cette première réforme produisit aussitôt ses fruits. Les enfants accoururent en si grand nombre, que les Frères furent surchargés

1. Transférée au 25 à cause de l'année bissextile.

de travail et que l'un d'eux tomba malade. Le serviteur de Dieu prit aussitôt sa place. Il donna à Paris le même exemple d'humilité qu'à Reims. Il fit la classe, conduisit les enfants à la messe, leur enseigna à lire et à écrire, jusqu'à ce que le maître fût rétabli.

Cependant, malgré le zèle des Frères, l'école était toujours en désordre. L'abbé Compagnon n'y habitait pas, et d'ailleurs il n'avait aucune des qualités d'un bon directeur. Il était actif, mais inconstant et brouillon. Lui-même sentit ses défauts : il constata l'expérience de M. de la Salle, et lui offrit de prendre la direction complète de l'école. Mais le Bienheureux refusa modestement et se renferma dans son rôle, qui était la tenue des classes. Les Frères, quoiqu'ils souffrissent de l'irrégularité des exercices, avaient également l'ordre de se taire et de n'élever ni plainte ni critique. Fermant les yeux pour ne pas voir, les oreilles pour ne pas entendre, acceptant docilement ce qu'ils ne pouvaient empêcher et vivant en paix avec tous, ils s'occupaient uniquement des enfants. Le Bienheureux constatait le mal, mais il attendait patiemment que Dieu lui fournît l'occasion d'y porter remède.

Au mois d'avril, M. de la Barmondière vint visiter l'école avec M. Métais, prêtre de la communauté. Il fut frappé du progrès que faisaient les enfants, mais aussi du désordre qui restait encore dans la maison et qui rendait l'école peut-être plus nuisible que profitable à la jeunesse. Avec une grande sagacité, M. de la Barmondière jugea que M. de la Salle, dont il mesurait l'expérience aux résultats qu'il avait obtenus après un mois de travail, était seul capable de mettre l'école en bon état, et aussitôt il l'en chargea, en invitant M. Com-

pagnon à lui en laisser complètement la direction. Le curé ajouta que, si deux Frères ne suffisaient pas, M. de la Salle pouvait en faire venir d'autres. Pour chacun d'eux il toucherait deux cent cinquante livres de pension.

Le Bienheureux accepta cette fonction nouvelle par obéissance, mais non sans crainte : car il prévoyait qu'elle lui attirerait des épreuves et que la jalousie de M. Compagnon lui susciterait des obstacles. Cependant il ne s'arrêta pas à ces appréhensions et se mit courageusement au travail.

La règle qui avait produit à Reims de si excellents résultats fut aussitôt appliquée à Paris. Les Frères vécurent comme ils vivaient auparavant, et ils firent de la prière et de la pénitence le fondement de leur charité pour les enfants. Ceux-ci furent astreints à une discipline inflexible. Les portes de l'école furent ouvertes à heure fixe et fermées aussitôt après l'ouverture de la classe. Les retardataires durent rester dans la rue. Tous les jours les enfants furent exactements conduits à la messe. La journée, bien divisée, donna du temps pour tous les exercices. Le travail manuel fut même conservé. Le Bienheureux ne l'approuvait pas; il y voyait pour les enfants une cause de dissipation sans profit; mais le curé de Saint-Sulpice l'avait établi, et M. de la Salle ne voulut pas le supprimer.

Ces réformes produisirent en peu de temps de grands résultats. Les enfants devinrent plus dociles et plus appliqués à leurs devoirs. Ils firent des progrès plus rapides dans leur instruction. Dans les rues même, leur bonne tenue se manifesta, et le voisinage, qui auparavant souffrait de leurs jeux et de leurs querelles, admira leur

bonne conduite. Cependant tout le monde n'était pas satisfait de ces améliorations. Le jeune maître ne se pliait pas sans déplaisir à une vie nouvelle, plus pénible que celle qu'il menait auparavant. Il en était de même pour le bonnetier Rafrond, qui dirigeait toujours une manufacture dans la maison de la rue Princesse, et qui avait reçu la mission d'y former des ouvriers avec les enfants de l'école. Le temps du travail manuel avait été diminué par le Bienheureux, et Rafrond, qui faisait auparavant des bénéfices considérables, n'y trouvait plus son compte. L'abbé Compagnon surtout ne pardonnait pas au Bienheureux le contraste de sa direction avec la direction antérieure. Il se laissa dominer par les sentiments d'une certaine jalousie, et résolut d'exploiter le mécontentement qu'il voyait chez ses auxiliaires afin de nuire à M. de la Salle dans l'esprit du curé. Pour y mieux réussir, il imagina de faire tomber la manufacture.

Excité par lui, Rafrond commença par se plaindre : le Bienheureux n'y fit nulle attention. Rafrond, se croyant nécessaire, se retira. Le saint prêtre ne s'en inquiéta pas davantage. L'atelier de la maison était un atelier de tricot, et cette industrie était répandue à Reims. M. de la Salle fit venir un Frère qui connaissait ce travail et put l'enseigner aux enfants. La manufacture fut promptement rétablie et devint plus florissante qu'auparavant.

Les ennemis du Bienheureux de la Salle sentirent s'accroître leur jalousie et redoublèrent leurs efforts pour le faire congédier. Les ruses et les intrigues n'avaient pas suffi : on employa la calomnie. Un jour, vers le mois de juillet de l'année 1688, dans une assemblée

de dames de charité tenue chez M. le curé, l'abbé Compagnon s'oublia jusqu'à articuler contre M. de la Salle une accusation des plus graves. Nous ignorons ce qu'elle était. Les saints oublient les injures qu'on leur fait, et ceux qui s'en sont rendus coupables n'ont aucun intérêt à s'en souvenir. Toutefois l'imputation était assez habilement conçue pour faire impression sur des personnes raisonnables, et le curé lui-même fut convaincu qu'elle était vraie. C'était un esprit simple et droit : il fut aisément trompé. Il ne trouvait pas de détours en lui-même et ne soupçonnait pas qu'il pût y en avoir chez les autres. Il se laissa donc prévenir contre le Bienheureux et le lui témoigna par un air sec et froid qui, succédant à la bienveillance des premiers jours, n'en était que plus expressif.

Le pieux instituteur souffrait tout en silence, humblement, en offrant à Dieu les injustices dont il était la victime. Les mauvais bruits qu'on n'arrête pas vont vite et grossissent en se propageant. Du mois de juillet au mois de septembre, les accusations dirigées contre le Bienheureux et habilement entretenues par leur inventeur prirent un tel accroissement, que le curé de Saint-Sulpice se décida à renvoyer les Frères à Reims. Toutefois, comme il voulait éviter un éclat, il fit dire au Bienheureux par M. Baudrand, qui était son directeur, de s'en aller de lui-même et de profiter des vacances pour le faire sans bruit. M. de la Salle ne demanda pas les causes d'un congé aussi injuste et aussi inopiné. C'était la perte de toutes ses espérances et la destruction de ses rêves les plus chers. Il se soumit sans murmurer et fit ses préparatifs de départ.

L'abbé Compagnon triomphait. Il se voyait de nou-

veau maître des écoles et annonçait hautement dans les classes la nouvelle du prochain renvoi des Frères. Mais ces bruyantes victoires de la malice humaine ont leur lendemain, et Dieu intervient à temps en faveur de ceux qui lui ont laissé le soin de les défendre.

Le Bienheureux avait choisi avec M. Baudrand un jour pour prendre congé de M. de la Barmondière et lui faire ses adieux. Cette entrevue rendit le curé de Saint-Sulpice pensif et le replongea dans ses doutes. La vue du serviteur de Dieu, dont la figure resplendissait de douceur et de piété, suffit pour faire écrouler en un moment l'échafaudage de calomnies élevé contre lui. Les ombres du mensonge s'évanouirent devant l'éclat de la vertu, et M. de la Barmondière ne parla plus de départ. Le Bienheureux ayant soulevé cette question, le curé répondit qu'il y songerait. « Il y songera bien trois ans avant de rien changer, dit M. Baudrand à son pénitent en sortant de la chambre. Vivez tranquille et tenez-vous en repos. »

M. Compagnon redoubla d'intrigues. Chaque jour voyait éclore quelque nouveau projet contre les Frères. Le curé et la communauté des prêtres étaient tous les jours pris pour juges ; la paroisse retentissait de ces accusations. Seul le Bienheureux se tenait sans émoi au milieu de tout ce tapage et dirigeait son école sans s'inquiéter de rien.

M. de la Barmondière résolut enfin d'avoir la vérité sur ces accusations. Il ouvrit une enquête et en chargea l'abbé de Janson, qui fut depuis archevêque. C'était un homme prudent, habile, très capable d'éclaircir cette affaire. Il prit son temps, visita les écoles, remonta à l'origine des bruits, interrogea, surveilla, et ne trouva partout

que des marques de l'humilité et de la patience de M. de la Salle. Stupéfait, il prit le parti de l'interroger lui-même, et le supplia de rompre le silence et de s'expliquer au sujet de M. Compagnon. Le saint prêtre s'en excusa aussitôt et répondit que, ne l'ayant pas examiné, il n'avait rien à en dire. « La seule grâce qu'il demandait pour lui-même, ajouta-t-il, était qu'on voulût bien lui faire connaître les défauts qu'on remarquait dans sa conduite et qu'on lui donnât les avis dont il avait besoin. »

Ce trait d'humilité, rapporté au curé, acheva de lui dessiller les yeux. Il rendit au Bienheureux son estime et son amitié, et ne chercha plus qu'un moyen de lui assurer la libre et paisible direction des écoles. Mais il était fatigué lui-même et songeait à résigner sa cure.

Au mois de janvier 1689 il donna sa démission en faveur de M. Baudrand et se retira dans la communauté des prêtres, où il vécut dans la prière jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1694.

M. Baudrand était un ancien élève du séminaire de Saint-Sulpice qui, par ses mérites et ses vertus, s'était peu à peu élevé au rang de directeur. Il avait toute la confiance de M. de la Barmondière, qu'il assistait dans l'administration de la paroisse. Il connaissait le Bienheureux mieux que personne, puisqu'il avait été le directeur de sa conscience. Toutefois il ne voulut pas avoir l'air de mettre dans cette affaire ni empressement ni partialité, et laissa passer plusieurs mois sans prendre aucune décision. Il attendait une occasion. Vers la fête de Noël de la même année, le prêtre qui dirigeait les enfants de chœur de la paroisse étant mort, M. Baudrand chargea l'abbé Compagnon d'en prendre soin et lui retira toute fonction dans les écoles, dont il confia l'entière direction à M. de la Salle.

Celui-ci, par sa douceur, avait triomphé de tous les obstacles.

Devenu libre, le Bienheureux put appliquer tout son zèle à la réforme des écoles, qui atteignirent bientôt à une prospérité extraordinaire.

Les enfants, attirés par le bon ordre des classes et les fruits de l'enseignement qui leur était donné, devinrent si nombreux, qu'il fallut songer à leur ouvrir une école nouvelle. C'était le désir du saint fondateur, qui en avait parlé à M. de la Barmondière. M. Baudrand reprit ce projet, et, au commencement de 1690, la nouvelle école fut ouverte rue du Bac, près du Pont-Royal, qui venait d'être terminé. Le Bienheureux fut prié de faire venir de Reims deux nouveaux maîtres, pour l'entretien desquels le curé s'engagea à donner deux cent cinquante livres.

L'école de la rue du Bac devint bientôt aussi florissante que celle de la rue Princesse. Mais, dans la vie des Saints, les épreuves se succèdent. Elles changent de nature, mais la chaîne n'a pas d'interruption. Délivré des persécutions de l'abbé Compagnon, le Bienheureux eut d'autres luttes à soutenir contre les maîtres d'école, qui lui firent un procès; contre le curé, son protecteur, qui l'abandonna; contre ses propres disciples, qui se révoltèrent contre lui.

L'ouverture de l'école de la rue du Bac avait commencé à attirer l'attention des maîtres d'école. Ils perdirent quelques écoliers attirés chez les Frères, soit par l'excellence, soit par la gratuité de leur enseignement. Aussitôt la crainte gagna tout le monde pédagogique. Qu'étaient ces nouveaux venus, et de quoi se mêlaient-ils? Parce qu'il leur plaisait de vivre comme des mendiants et de donner pour rien l'enseignement; allaient-ils ruiner tous les maîtres d'école et les conduire à l'hôpital? En vertu de quel droit

venaient-ils à Paris? Les maîtres d'école n'avaient-ils pas un privilège, concédé par M. le grand chantre, reconnu par le Parlement, et auquel personne ne pouvait porter atteinte?

Ces maîtres étaient de pauvres gens, vivant péniblement de leur métier, et par conséquent très attentifs à ce que rien ne vînt réduire leurs maigres profits. Les mois d'école étaient d'un prix minime, et souvent d'un payement difficile. Les méthodes d'enseignement alors en usage ne permettaient pas de recevoir beaucoup d'enfants à la fois dans les écoles. On ne connaissait ni l'enseignement simultané, qui ne devait être imaginé qu'un peu plus tard par le Bienheureux, ni l'enseignement mutuel. Les enfants étaient instruits les uns après les autres. Les classes étaient petites, les écoliers peu nombreux, les écoles fort rapprochées. Les règlements déterminaient rigoureusement la distance qui devait les séparer : « Il devait y avoir entre elles environ dix maisons dans les quartiers peuplés, vingt dans les autres. » Beaucoup de classes ne comptaient qu'une dizaine d'écoliers. Souvent, pour augmenter les produits, la femme dirigeait une école en même temps que son mari. Elle enseignait les filles dans une salle pendant qu'il enseignait les garçons dans une autre. Mais, alors même qu'il était doublé, le revenu était mince. C'était donc un petit monde gêné, besogneux, un peu jaloux, voyant de mauvais œil tout ce qui pouvait lui faire concurrence, et âpre à la poursuite du téméraire qui osait porter atteinte à ses droits.

Les maîtres plaidaient rarement eux-mêmes : ils n'en avaient ni le temps ni les moyens; mais la communauté prenait fait et cause pour eux. Il y avait un syndic qui

tenait à justifier l'utilité de sa fonction, des anciens qui étaient les gardiens vigilants des privilèges de la corporation, une bourse commune à laquelle il fallait bien trouver un emploi. On entamait un procès, et on le suivait de juridiction en juridiction avec la lenteur solennelle de la procédure et la patience imperturbable de ce temps. Il durait un demi-siècle, quelquefois un siècle entier.

Le tribunal du premier degré était celui du grand chantre. Il jugeait en premier ressort les différends qui s'élevaient entre les maîtres d'école, et les conflits qu'ils avaient avec des rivaux violateurs de leurs privilèges. On ne pouvait appeler de ses décisions que devant le Parlement.

Il est vrai que les Frères tenaient des écoles de charité pour les pauvres et que celles-ci, affranchies de la loi commune, étaient placées sous l'autorité exclusive de MM. les curés. Mais des enfants de condition aisée y venaient aussi. Si les Frères ne les repoussaient point, les écoles payantes seraient bientôt abandonnées. Les maîtres d'école se concertèrent donc, et résolurent d'arrêter à ses débuts cette œuvre qu'ils trouvaient dangereuse pour leurs propres intérêts. Alors commença contre les Frères des Écoles chrétiennes une guerre qui devait durer quinze ans.

Il y eut des intermittences et des trêves : les Frères furent tantôt vaincus, tantôt vainqueurs. L'affaire fut portée devant des juridictions successives; mais enfin les maîtres d'école l'emportèrent, puisque ce fut à la suite d'un arrêt du parlement de Paris qui leur donnait gain de cause, que le Bienheureux dut transporter à Rouen le siège principal de son Institut.

Dès le début, la lutte commença avec beaucoup de vigueur. Les maîtres des écoles du quartier de la rue du Bac envoyèrent des huissiers saisir le mobilier et fermer les classes. Puis aussitôt ils assignèrent les Frères devant le grand chantre de Notre-Dame, qui était, comme nous venons de le dire, la première autorité compétente pour régler cette sorte de différends.

Le Bienheureux avait l'horreur des procès. Il pratiquait à la lettre cette maxime de l'Évangile : « Si votre ennemi vous demande votre manteau, donnez-lui votre robe. » Il ne se défendit donc pas. Il croyait son droit assez clair pour n'avoir pas besoin d'appui.

Il recevait dans ses écoles des enfants pauvres, repoussés de tous les autres, et qui ne pouvaient payer leurs maîtres. A qui donc faisait-il tort? Les maîtres d'école accusèrent M. de la Salle d'avoir caché, sous le nom d'école de charité, une école véritable ouverte à beaucoup d'enfants qui auraient pu trouver place dans leurs propres établissements. Le grand chantre, n'entendant que leurs raisons, les trouva bonnes et condamna les Frères.

Le Bienheureux fut attristé de cette décision : son œuvre entière était compromise. Son directeur même lui fit un devoir de conscience de défendre les pauvres dont il était le représentant. Le Bienheureux se rendit sans peine à ces raisons. Toutefois, jugeant qu'il ne pourrait rien obtenir sans l'assistance de Dieu, il commença par faire avec les Frères un pèlerinage à Notre-Dame des Vertus, lieu de dévotion situé à peu de distance de Paris et très fréquenté à cette époque. Il y célébra la sainte messe, et les Frères y communièrent de sa main. Toute la journée se passa en prières. Les Frères et leur chef

s'y étaient rendus à pied et étaient revenus de même, comme de vrais pèlerins, humbles et pénitents, qui veulent obtenir une grande grâce. Un morceau de pain leur avait servi de nourriture, et encore le Bienheureux n'en voulut-il pas prendre et fit-il le voyage à jeun. Il ne mangea que le soir à son retour.

Ainsi préparé, il soutint son procès avec confiance. Il n'eut pas de peine à démontrer que son école de la rue du Bac n'était qu'une école de charité, ouverte avec l'autorisation et même à la prière du curé de la paroisse, qu'elle ne faisait aucun tort aux maîtres d'école, et qu'il n'y avait aucune raison de l'interdire. Ces raisons furent appréciées : la sentence qui le frappait fut rapportée, et il eut de ce côté quelques années de tranquillité.

Cette difficulté était à peine terminée qu'une autre surgit. L'habit des Frères, qui n'était pas encore consacré par les longs services qu'ils ont rendus depuis et par la reconnaissance des peuples, semblait alors laid et singulier. On l'avait critiqué à Reims, on le critiqua à Paris. Les passants s'en moquaient dans les rues. Les gens du monde y trouvaient à redire. L'un aurait voulu que le manteau fût plus court, l'autre que le chapeau fût d'une façon différente.

Le curé de Saint-Sulpice se laissa gagner à ces préventions. Ce costume lui déplaisait. Il aurait désiré que les Frères portassent le long manteau et l'habit ecclésiastique. Le Bienheureux n'y consentit pas. Il tenait rigoureusement à n'établir aucune confusion entre le clergé et ses religieux, auxquels il interdisait les ordres sacrés. M. Baudrand insista. Il ne comprenait pas la résistance qu'il rencontrait sur un point d'aussi mince importance. Le Bienheureux cependant ne pouvait pas céder. Il ne

s'était pas décidé à la légère, et n'avait pas, sans de graves raisons, choisi le costume que les Frères portaient. Toutes les parties en avaient été longuement étudiées. Le public commençait à s'y accoutumer. Les Frères y étaient attachés. Des innovations seraient une source de dépenses; mais surtout elles détruiraient la fixité de cette partie de la règle. Un curé faisait une critique : son successeur en ferait une autre. Ce qui plaisait dans un diocèse ne serait plus accepté dans le diocèse voisin, et le pieux Fondateur, s'il cédait une première fois, n'aurait aucune raison de résister dans une circonstance différente. L'habit de ses Frères serait livré au caprice, à la mode : l'uniformité même en serait détruite, et il devrait changer selon les paroisses.

Ces considérations déterminèrent M. de la Salle à se montrer ferme devant les sollicitations dont il était l'objet, et, pour justifier sa résistance, il composa un mémoire que « des personnes sages, dit-il lui-même, approuvèrent ». Le curé de Saint-Sulpice ne se rendit pas. Il traita le serviteur de Dieu d'entêté, et lui fit sentir son mécontentement en diminuant les secours qu'il donnait aux écoles, Le Bienheureux éprouvait un grand chagrin d'être en dissentiment avec un homme dont il appréciait les vertus, et dont il avait reçu les bienfaits. Mais lui seul était le supérieur des Frères et avait reçu les grâces nécessaires pour les conduire.

A ces peines s'en joignirent d'autres plus vives, parce qu'elles atteignaient le cœur du saint prêtre. Il avait amené de Reims avec lui deux Frères choisis avec soin, et qui, dans les premiers temps de leur séjour, répondirent à ce qu'il attendait d'eux. Ils étaient ardents au travail, patients dans l'épreuve. Mais, le nombre des

écoliers s'étant augmenté, ils ne purent plus suffire à la besogne, et M. de la Salle dut faire venir deux Frères nouveaux. Parmi ceux-ci, il y en avait un qui était d'une piété éminente et qui fut mis à la tête de la maison. Les anciens Frères furent irrités de cette préférence. Ils croyaient que cet honneur leur revenait de droit et que, comme dans l'armée, les titres se donnaient à l'ancienneté. L'un d'eux n'y put tenir : il sortit. Ce Frère était d'ailleurs un bon maître, écrivain expert et fort habile à enseigner la jeunesse; mais l'orgueil gâtait tant de qualités. Son départ était une perte pour l'école, un fâcheux exemple pour ses confrères, une plaie au cœur du père. Le compagnon de ce Frère resta; mais il était d'un caractère violent et se laissa aller à ses emportements. Il sortit également de la maison, et finit mal.

Les épreuves qui venaient de fondre successivement sur le Bienheureux, jointes à ses privations et à ses austérités, ébranlèrent profondément sa santé. Vers la fin de l'année 1690, il était allé à Reims, à pied selon sa coutume. Arrivé dans cette ville, il sentit ses forces s'en aller tout à coup et tomba malade. Il résista quelque temps : son caractère énergique luttait contre le mal; mais son corps épuisé refusait tout service. Il dut se mettre au lit, et les Frères eurent un moment la crainte de le perdre. Épouvantés à la vue de ce malheur, qui aurait entraîné la chute de la Communauté tout entière, ils adressèrent à Dieu de ferventes prières pour obtenir la guérison de leur père. Les médecins prescrivaient à l'abbé de la Salle du repos, des soins et une nourriture substantielle pour réparer ses forces. Il aurait pu trouver ces soins dans sa famille, et notam-

ment dans la maison de sa grand'mère, qui continuait de lui porter une tendre affection. Mais il refusa de quitter la Communauté et n'accepta que les adoucissements compatibles avec la règle. Dans la maladie comme dans la santé, il voulait être le modèle de ses Frères.

Le Bienheureux donna, au début de sa maladie, un merveilleux exemple de régularité. Sa grand'mère était venue le voir. Il l'apprit, et refusa de la laisser monter dans sa chambre. Il la fit attendre au parloir, sortit de son lit, s'habilla comme il put et se traîna pour la recevoir, en prenant un air gai pour dissimuler son mal. Sa grand'mère se plaignit de cette sévérité, qu'elle trouvait excessive. Quel mal y avait-il à ce qu'elle pénétrât dans la chambre de son fils ? N'était-ce pas lui manquer d'égards que de ne pas l'y admettre ? Le Bienheureux lui répondit qu'en effet sa visite eût été sans inconvénients, mais qu'il valait mieux se l'interdire. Aucun Frère, à l'avenir, ne pourrait se plaindre que la porte de sa chambre fût fermée même à ses proches parents, quand il saurait que le fondateur même de l'Institut, étant malade, avait refusé de recevoir son aïeule. C'est le devoir des supérieurs de donner l'exemple en toutes choses, et même de dépasser la mesure, afin que leurs enfants sachent s'y tenir.

Enfin le mal s'apaisa, et M. de la Salle entra en convalescence. Aussitôt il voulut repartir, et les conseils des médecins ne purent le retenir. Il avait soif de la vie austère ; mais il était très faible encore, et, à peine arrivé à Paris, il dut se remettre au lit. Au bout de six semaines, une maladie plus grave que la première se déclara. Toute la communauté était plongée dans une désolation profonde. Le Bienheureux avait seul gardé sa

sérénité habituelle ; il supportait patiemment la douleur, voyait sans crainte arriver la mort, et ne s'inquiétait même pas pour son œuvre, qu'il savait sous la main de Dieu.

Enfin les prières de ses enfants obtinrent sa guérison. Il était soigné par un médecin fort habile, le célèbre Helvétius. Celui-ci avait prescrit un de ces remèdes héroïques qui sauvent le malade ou l'emportent. Toutefois, avant de le laisser prendre, il avait averti le malade du danger qu'il allait courir et l'avait engagé à recevoir les sacrements.

Le Bienheureux s'était préparé à la mort. Il avait demandé le saint viatique, et M. Baudrand le lui avait apporté solennellement en procession, avec plusieurs prêtres de la communauté et du séminaire. Un grand nombre de personnes pieuses s'étaient jointes au cortège.

En voyant les Frères sanglotant auprès du lit de leur bien-aimé supérieur, le curé de Saint-Sulpice leur adressa quelques paroles pleines de piété et d'affection. Il promit de leur servir de père, et engagea le serviteur de Dieu à leur donner sa bénédiction. Celui-ci, qui était assis sur son lit en étole et en surplis, étendit pour les bénir sa main qu'une autre personne soutenait ; mais il était si faible, qu'il ne put prononcer que ces mots, qui étaient tout son testament : « Je vous recommande une grande union et une grande obéissance. » Le malade communia avec beaucoup de piété ; puis il se remit avec une résignation parfaite entre les mains de son médecin. Le remède eut un heureux effet. Aussitôt qu'il eut été administré, une crise salutaire se déclara. La Providence avait voulu obtenir du Bienheureux et de ceux qui

l'aimaient le mérite du sacrifice, mais sans imposer le sacrifice lui-même. Elle réservait le serviteur de Dieu à d'autres travaux et à d'autres douleurs.

Presque aussitôt le danger disparut, puis les forces revinrent : M. de la Salle put reprendre sa vie accoutumée, et en même temps ses austérités et ses travaux habituels, sans tenir compte de l'avertissement que la maladie venait de lui donner. Il avait été forcé d'abréger son voyage de Reims : il y retourna, laissant la direction des Frères de Paris au frère L'Heureux, qu'il avait désigné pour son successeur. C'était un Frère pieux, intelligent, et qu'il préparait à recevoir les ordres sacrés, dans l'espoir de lui transmettre le titre de supérieur et de réaliser ensuite son dessein de vivre dans la retraite.

Dans ce but il lui avait fait suivre les cours des chanoines réguliers de Saint-Denis à Reims, où il s'était attiré l'estime et l'admiration de ses maîtres par la solidité et la justesse de ses réponses à toutes les questions qu'on lui posait. Le frère L'Heureux était revenu à Paris, et il touchait au moment de la réalisation de ses espérances. Il allait être ordonné.

Pendant que le Bienheureux était à Reims, il reçut tout à coup une lettre qui lui apprenait que le frère L'Heureux venait de tomber malade. Il avait été pris de la fièvre. Le lendemain une nouvelle lettre apprit au pieux supérieur que la maladie s'aggravait. Il crut d'abord que les Frères s'étaient exagéré le danger. Enfin une dernière lettre lui annonça que le malade était à la dernière extrémité et qu'on n'attendait plus que le moment de sa mort. Épouvanté, le Bienheureux partit aussitôt, dans l'espérance de revoir une dernière fois son

cher enfant. Quelque diligence qu'il fît, il arriva trop tard. Le frère L'Heureux était depuis deux jours dans le tombeau.

Cet événement frappa vivement le Bienheureux et lui causa une des plus grandes douleurs de sa vie. Quand, en entrant dans la maison des Frères, il apprit que le frère L'Heureux n'y était plus, il ne put retenir ses larmes; mais bientôt son courage reprit le dessus, et il s'inclina sans murmurer sous le coup qui le frappait.

Il crut voir là un avertissement de la Providence qui le forçait à modifier tous les plans qu'il avait conçus. Non seulement, en effet, il avait compté mettre le frère L'Heureux en sa place, mais il aurait voulu avoir un prêtre en chaque maison pour dire la messe aux Frères, les confesser et les diriger. Devant cette mort, les choses lui apparurent sous un autre aspect. Il comprit que la réunion dans son Institut de prêtres et de Frères pourrait être une cause de division et de jalousie. Les plus élevés en dignité imposeraient aux autres leurs vues particulières et les décourageraient. Tous les Frères ambitionneraient l'honneur du sacerdoce et dédaigneraient l'humble travail de l'école. Ils préféreraient la prédication et l'étude à cette besogne ingrate de l'enseignement, et la Communauté péricliterait faute de sujets. Toutes ces raisons, que le Bienheureux n'avait pas d'abord aperçues, surgirent dans son esprit. Non seulement il se refusa à recevoir désormais aucun prêtre dans la communauté, mais il défendit plus sévèrement aux Frères de songer jamais à recevoir les ordres sacrés. Pour leur en épargner la tentation, il leur interdit l'étude du latin. Là-dessus il fut toujours inflexible, et fit bien.

CHAPITRE VI

VAUGIRARD (1691-1697)

Nous avons assisté aux premières épreuves que le Bienheureux avait rencontrées en arrivant à Paris, à l'abandon et à la méfiance de ceux qui l'y avaient appelé et qui semblaient devoir être toujours ses protecteurs. Une autre douleur aussi pénible l'attendait au sortir de celle-là. Il allait, hélas ! avoir à lutter contre la misère, et il en viendrait à craindre que sa communauté ne mourût de faim.

Lorsque le Bienheureux, en 1687, avait quitté Reims, il y avait laissé trois communautés florissantes. La maison des Frères comptait seize Frères, sans y comprendre les deux qu'il emmenait avec lui. Le séminaire des « maîtres d'école pour la campagne » renfermait une trentaine de maîtres. Enfin il y avait quinze jeunes gens au petit noviciat. Mais loin du fondateur l'œuvre déclina vite. Le Frère qui lui succédait dans la direction était maladroit et dur. Par sa faute, en l'année 1688, huit Frères sortirent de la maison, et, pendant quatre ans, personne ne se présenta pour les remplacer. Les maîtres d'école pour la campagne se rendirent successivement dans les villages et y dirigèrent des écoles ; mais, comme le Bienheureux n'était plus là pour inspirer de la confiance, il ne vint pas de nouveaux sujets, et cette excellente institution ne fut pas continuée. Les novices eux-mêmes n'étant pas dirigés convenablement, M. de la Salle dut les rappeler près de lui. Mais à Paris il

n'avait pas la même liberté qu'à Reims. Le curé de Saint-Sulpice et le sacristain de la paroisse exigèrent que les enfants vinssent passer toutes les matinées à l'église pour y servir des messes. Ils perdirent la régularité et l'esprit de recueillement. Le noviciat changea de caractère et ne tarda pas à périr. Enfin le Bienheureux avait dû, pour tenir l'école de la rue du Bac, appeler de Reims deux nouveaux Frères, de sorte qu'il n'en resta plus que cinq ou six au berceau primitif de la Communauté, un nombre égal à celui qui s'y trouvait huit ans auparavant. On ne saurait démontrer d'une façon plus frappante que le bienheureux de la Salle était l'âme de son Institut. Non seulement il en avait conçu la pensée, mais il était l'ouvrier indispensable pour le parfaire et le maintenir. Quand il est présent, l'œuvre se fonde malgré les résistances, et se développe à travers les obstacles; dès qu'il s'éloigne, elle végète; si son absence se prolonge, elle périt malgré la sympathie qu'elle rencontre et l'appui que les étrangers cherchent à lui donner. Ce lien nécessaire, qui attachait, pour ainsi dire, son Institut à sa personne, fut pour le Bienheureux un sujet constant de préoccupation. Son humilité en était blessée, et sa prévoyance de fondateur en concevait des alarmes. Cette pensée explique bien des actes de sa vie. C'est pour cela qu'à plusieurs reprises il cherche à se former, à se créer un successeur. Il donne sa démission, il s'éloigne, il se cache, il laisse les Frères sans direction et sans nouvelles. Ceux-ci l'accusent de négligence et d'oubli : il veut seulement les habituer à se passer de lui, et fait comme la mère qui, soutenant les premiers pas de son enfant, se retire tout à coup et le laisse peu à peu marcher seul.

Au moment où nous sommes, le temps d'une pareille expérience n'était pas venu, et le spectacle de ce qui se passait à Reims en était la preuve évidente. En quelques mois, trois institutions florissantes étaient tombées, et l'œuvre tout entière semblait sur le point de sécher dans sa racine.

Le Bienheureux devait donc pourvoir au plus pressé. Il fallait qu'il cherchât des coopérateurs à ses travaux; il fallait surtout qu'il les attachât, par les engagements les plus solides, à l'œuvre qu'il avait entreprise. De cette façon l'avenir de cette œuvre serait assuré, et serait à l'abri même des coups que la mort pourrait lui porter, puisque ses destinées ne reposeraient plus sur une seule tête.

La situation des autres écoles offrait au bienheureux de la Salle d'autres sujets d'inquiétude. Beaucoup de Frères étaient fatigués, malades, épuisés par le travail et les privations. Enfermés du matin au soir en des classes étroites et sombres, attachés à un labeur ingrat et difficile, pauvrement nourris, mal logés, ils voyaient promptement diminuer leurs forces. M. de la Salle, qui veillait sur eux avec une tendre sollicitude, comprit qu'il fallait leur ménager un lieu de repos. Plusieurs d'entre eux d'ailleurs, vivant loin de sa surveillance, avaient senti s'attiédir leur ferveur primitive. Ils s'étaient relâchés dans la pratique de leur règle, et, n'étant plus suffisamment affermis dans la vie religieuse, ne pouvaient résister à ce milieu énervant du monde où ils étaient jetés. Il était nécessaire qu'ils revinssent de temps en temps auprès de leur père spirituel pour réveiller la flamme de leur vocation, pour refaire leurs forces intérieures et aspirer à ce type de perfection qu'il avait conçu et réalisait si complètement.

Dans cette pensée, le Bienheureux loua, à l'entrée du village de Vaugirard, une maison solitaire, pauvre, située au bon air, pourvue d'un jardin, et dont il fit comme le second berceau de son Institut. Il y demeura sept ans, pendant lesquels les Frères de toutes les maisons venaient y passer leurs vacances, et les Frères de Paris leurs jours de congé. Les Frères fatigués ou malades y venaient également chercher le repos, et les nouveaux arrivants y séjournaient pendant un certain temps pour réfléchir sur leur vocation et se former à leurs nouveaux devoirs.

On était alors au moment des vacances de l'année 1691. Le Bienheureux profita de cette époque pour rappeler les Frères des écoles de Reims, de Laon, de Rethel, de Guise, de Paris, et il les réunit le 8 octobre en cette maison bénie de Vaugirard. Mais, comme depuis de longues années il ne les avait plus dirigés, il jugea que quelques jours de retraite ne pourraient leur suffire, et les garda jusqu'à la fin de l'année.

Ayant ainsi tous ses enfants rassemblés, il commença par faire avec eux une retraite de dix jours. Chacun d'eux, oubliant le monde, se retrouva seul en présence de Dieu, et médita sans distraction sur la vie qu'il avait embrassée et sur les obligations qu'elle entraînait. Quand les bruits de dehors n'arrivent pas à l'âme, la voix de Dieu s'y fait entendre. La retraite finie, les Frères étaient déjà renouvelés. Le Bienheureux les mit alors à une pratique exacte de leur règle. Il réforma les abus, corrigea leurs défauts et s'attacha à développer en chacun d'eux les vertus qui étaient vraiment propres à des religieux et à des maîtres de l'enfance.

Ce fut parmi tous les Frères réunis que le bienheu-

reux de la Salle choisit ceux qu'il jugeait les plus fermes et qui pouvaient devenir les colonnes de l'Institut. Il s'adressa à Nicolas Vuyart et à Gabriel Drolin, et leur proposa de faire avec lui un vœu qui les attacherait pour jamais à son œuvre. Ils acceptèrent, et, après avoir redoublé de prières, ils prononcèrent ensemble le vœu suivant : « Très Sainte-Trinité, Père, Fils et Saint Esprit, prosternés dans un très profond respect devant votre infinie et adorable Majesté, nous nous consacrons entièrement à vous, pour procurer de tout notre pouvoir et de tous nos soins l'établissement de la Société des Écoles chrétiennes en la manière qui nous paraîtra vous être la plus agréable et la plus avantageuse à ladite Société. Et pour cet effet, moi J.-B. de la Salle, prêtre, moi Nicolas Vuyart, et moi Gabriel Drolin, nous dès à présent et pour toujours jusqu'au dernier vivant, ou jusqu'à l'entière consommation de l'établissement de ladite Société, faisons vœu d'association et d'union pour procurer et maintenir ledit établissement sans nous en pouvoir départir, quand même nous ne resterions que nous trois dans ladite Société et que nous serions obligés de demander l'aumône et de vivre de pain seulement. En vue de quoi nous promettons de faire unanimement et d'un commun consentement tout ce que nous croirons en conscience et sans aucune considération humaine être pour le plus grand bien de ladite Société. Fait ce 21 novembre 1691, jour de la Présentation de la sainte Vierge, en foi de quoi nous avons signé. »

Sur douze apôtres choisis par Notre-Seigneur Jésus-Christ, il se trouva un traître. Sur deux disciples que le Bienheureux s'attacha, l'un d'eux devait être infidèle. Le Frère Nicolas Vuyart se laissa tenter plus tard par

le pouvoir que lui donnait la confiance de son maître. Il prétendit retenir pour lui-même ce qu'il avait reçu pour l'Institut, opposer son autorité à celle de son supérieur, et devenir à son tour le chef indépendant d'une école. Mais Dieu frappe toujours les orgueilleux, surtout dans ces saintes compagnies qui sont plus spécialement vouées à son service, et dont l'obéissance et l'humilité doivent être les fondements. Le Frère Vuyart finit misérablement. Le Frère Drolin, au contraire, resta jusqu'à la fin dans la voie qu'il avait embrassée. Il résista à la prospérité comme à la misère, supporta patiemment les plus dures privations et repoussa plus tard les dignités de la fortune. Envoyé à Rome par son digne supérieur, il y demeura vingt-huit ans presque seul, fidèle à ses vœux, observant sa règle, faisant l'école, et revint chargé de vertus et d'années mourir à Auxonne, longtemps après le Bienheureux qu'il avait tant aimé.

Rassuré sur l'avenir, le serviteur de Dieu s'appliqua sans distraction à perfectionner les Frères qu'il avait réunis, et il y travailla avec une grande ardeur. Ceux-ci y mirent beaucoup de bon vouloir, et à la fin de l'année ils étaient devenus d'autres hommes : recueillis, pénitents, humbles et dociles. M. de la Salle put donc les renvoyer sans inquiétude à leur poste; mais il était trop prudent pour les abandonner à eux-mêmes après une pareille épreuve. Il exigea qu'ils lui écrivissent tous les mois pour lui rendre compte de leurs dispositions intérieures. Il leur répondit exactement, et ses lettres sont des modèles de fermeté et de douceur, d'élévation et d'ardeur dans la piété, en même temps que de connaissance pratique des hommes et d'expérience de la vie.

Il les visitait tous les ans pour constater de ses propres yeux les abus dont les lettres auraient pu ne pas porter les traces. Enfin, s'étant applaudi du séjour que les Frères avaient fait à Vaugirard, il les y appela de nouveau les années suivantes, et, pendant tout le temps qu'il garda cette maison, ils revinrent y faire tous les ans une retraite de dix jours et suivre pendant un mois les exercices du noviciat.

Mais il ne suffisait pas au Bienheureux de garder les disciples qu'il avait. Il fallait combler les vides qui se faisaient parmi eux et augmenter le nombre des Frères pour répondre aux besoins qui se manifestaient partout. L'œuvre des Écoles étaient un travail pénible et qui usait promptement les ouvriers. La mort fauchait parmi eux, soit que la fatigue les accablât, soit qu'ils fussent promptement jugés mûrs pour le ciel. Leur supérieur devait donc pourvoir sans cesse à leur remplacement.

Un noviciat était indispensable, et la maison de Vaugirard pouvait seule servir à cette fin : cependant le bienheureux de la Salle ne le fonda pas sans obstacles. Au dix-septième siècle, les œuvres nouvelles rencontrent pour s'établir des difficultés extraordinaires. Tout ce qui existe avant elles semble se serrer pour ne pas leur faire place. On craint que la terre ne soit trop petite pour les nourrir ou trop faible pour les porter.

Le curé de Saint-Sulpice, auquel le Bienheureux avait demandé la permission de fonder ce noviciat, le lui avait défendu. Il craignait sans nul doute que cette œuvre nouvelle, qu'il faudrait soutenir, ne fût une charge excessive pour la paroisse. Le Bienheureux ne pouvait pas se rendre, et ne voulait pas passer outre.

Il eut recours à ses armes ordinaires, la mortification et la prière, et s'adressa à Dieu en le conjurant de fléchir la volonté de ses supérieurs. Sa patience fut mise à une longue épreuve : M. Baudrand était inflexible. Il l'avait même fait engager à cesser des austérités inutiles et qui ne l'amèneraient pas, disait-il, à changer de sentiment. Dieu, par bonheur, est moins difficile à toucher que les hommes. Il écoute les prières persévérantes des saints, et, quand il a cédé, les volontés humaines ne peuvent plus tenir. M. Baudrand finit par donner son consentement, et le Bienheureux, voulant prévenir toutes les difficultés, se pourvut auprès de Mgr de Harlay, archevêque de Paris, de l'autorisation qui était nécessaire pour donner à sa maison une forme de communauté.

Le 1er novembre 1692, un mois après l'ouverture du noviciat de Vaugirard, M. de la Salle donna l'habit à cinq novices et à un frère servant. La règle était dure par nécessité et par vertu. La maison était pauvre; les fenêtres mal jointes laissaient entrer le froid, et, même au cœur de l'hiver, il n'y avait pas de feu dans les cheminées. La nourriture était frugale, et souvent insuffisante. Les Frères vivaient des restes qu'on voulait bien leur donner, et tous les jours l'un d'eux allait chercher à Paris un maigre repas que parfois des voleurs affamés arrêtaient au passage. La communauté, ces jours-là, se passait de dîner. Mal logés, mal nourris, les Frères portaient aussi sur leur personne les livrées de la pauvreté. Des habits rapiécés, des souliers qu'un mendiant eût laissés sur le chemin, des chapeaux déformés par l'usage, composaient tout leur costume. Cependant, à travers ces haillons, brillait une majesté singulière qui leur attirait le respect

des chrétiens. Si les vêtements étaient flétris, les âmes étaient pures. Si le corps souffrait, le cœur était heureux, et sur le visage transluisait je ne sais quel rayon de joie sereine qui illuminait toute leur personne. La pauvreté n'est laide qu'autant qu'elle est la marque d'une vie déshonorée par la paresse et par le vice. Quand, au contraire, elle est l'épreuve joyeusement acceptée par les chrétiens et choisie de préférence à la richesse, comme la conseillère des bonnes pensées et la grande maîtresse de la vie surnaturelle, aussitôt elle se transfigure et prend un aspect céleste. Telle on la voit chez les saints, telle elle était chez le Bienheureux et ses compagnons. Plusieurs d'entre eux avaient quitté pour le suivre une position aisée, voire brillante. Il leur avait donné l'exemple.

Ils apportaient tous la preuve du bonheur dont ils jouissaient. Tant de mortifications ne suffisaient pas à leur âme, qui était avide de se purifier et de souffrir. Aux privations, ils ajoutaient les jeûnes; au coucher dur, les longues veilles; au froid et à la fatigue, la discipline; aux abaissements de leur condition misérable, l'aveu public de leurs fautes. Le monde ne comprend pas ces rigueurs; il s'en moque ou s'en scandalise; et cependant quoi de plus nécessaire et de plus simple? Le Bienheureux appelait à lui des jeunes gens élevés dans toutes les joies de la famille, dans toutes les mollesses que donne l'aisance, et il les invitait à embrasser à sa suite la vie la plus dure qui se pût imaginer. Ne fallait-il pas, pour qu'ils y demeurassent fidèles, qu'il prît soin de tuer d'abord en eux la nature, et de rompre tous les liens dont leur cœur et leurs sens pouvaient être enchaînés? Ne fallait-il pas, avant de s'engager par des vœux, qu'ils fissent l'apprentissage de toutes les souffrances qu'ils auraient à endurer plus tard?

Ils devaient être envoyés sans ressources dans des villes inconnues pour y enseigner gratuitement de pauvres enfants. N'auraient-ils pas à souffrir de la faim, du froid, de la fatigue, et ne fallait-il pas que le noviciat leur présentât une image en raccourci de leur vie future? Ne sentiraient-ils pas venir plus tard la lassitude, le dégoût, les révoltes de la chair, les tristesses de l'esprit, et ne fallait-il pas, à cette heure généreuse où ils faisaient leur sacrifice, allumer en leur cœur un foyer d'amour de Dieu qui leur donnât des forces pour toute leur vie? Et puis il était nécessaire d'arrêter au début les faibles, les tièdes, les lâches, les inconstants, les esprits portés aux illusions, et tous ceux enfin que des motifs d'intérêt auraient pu amener dans la communauté. Les gens qui ne réfléchissent pas accusent volontiers les fondateurs ou les supérieurs d'ordres d'attirer par toutes sortes d'artifices la foule en leur maison. C'est le contraire qui est le vrai : ils ne sont occupés qu'à en défendre l'entrée. Les vocations ne manquent pas. Le monde a par lui-même si peu d'attraits, que beaucoup cherchent à en sortir. Mais tous ceux-là ne sont pas choisis de Dieu, et les fausses vocations sont le fléau des maisons religieuses. Le Bienheureux dut lui-même l'éprouver. Aussi veillait-il avec un soin jaloux à n'adopter que les novices qui témoignaient d'une piété véritable et de la force nécessaire pour pratiquer la règle sans adoucissement. Lui-même donnait l'exemple. Le premier levé, il se chargeait d'éveiller les Frères. Exact aux exercices, fidèle observateur de toutes les prescriptions qu'il leur imposait, s'astreignant comme eux au jeûne, à la pauvreté, à la coulpe, à la pénitence, il rentrait le dernier dans sa cellule, et il y passait une partie de ses nuits en prières. Il domptait la chair par tous les moyens.

Plus d'une fois on trouva ses disciplines teintes de sang, et le pavé de sa chambre gardait les traces de ses pénitences de la nuit. Inflexible pour lui-même, il était doux et compatissant pour les autres. Sans leur permettre de se relâcher en rien des prescriptions de la règle, il mettait tant de bonté à écouter leurs plaintes ou à relever leur courage, que les Frères, après quelques instants d'entretien, s'en allaient consolés et pleins de zèle pour marcher après lui dans la voie de la perfection.

Le Bienheureux passa les années 1691, 1692 et 1693 dans cette chère maison de Vaugirard. Deux fois par semaine les frères de Paris y venaient, le jeudi et le dimanche, et se réchauffaient dans la ferveur qui animait le foyer de l'Institut. A quelque heure qu'ils arrivassent, en quelque état qu'ils fussent, fatigués, transis de froid ou trempés par la pluie, ils se mettaient aussitôt aux exercices de la maison, et rien ne les distinguait plus des novices. La règle leur tenait lieu de délassement et de repos, et quand, le lendemain, il leur fallait reprendre leur besogne, ils s'en allaient plus forts, « révigourés », heureux.

Nous pouvons ici refaire par la pensée le chemin que le serviteur de Dieu parcourut si souvent, et, pour nous faire mieux comprendre, nous nous servirons des appellations et de la topographie actuelles. En partant de la rue de Vaugirard, à la hauteur de Saint-Sulpice, le Bienheureux longeait d'abord le jardin du Luxembourg jusque vers notre rue d'Assas. En face était, au milieu de vastes terrains plantés, le monastère des Carmes.

Un peu plus loin que le jardin du Luxembourg, parmi ces maisons qui précèdent aujourd'hui la rue Notre-Dame-des-Champs, était le couvent des Annonciades, une

grande maison que le Bienheureux devait habiter plus tard. La ville finissait là. La rue Notre-Dame-des-Champs n'avait de bâtiments que d'un côté. A son angle occidental était le couvent de Sainte-Thècle; puis la plaine commençait et s'étendait des deux côtés de la rue de Vaugirard actuelle jusqu'à Vaugirard et à Issy. A gauche, à l'angle de la rue des Fourneaux, était le moulin de la Pointe; à une assez longue distance du même côté on en apercevait d'autres qui étaient plus célèbres : le moulin Neuf, le moulin de Beurre, le moulin de la Galette, le moulin des Trois-Cornets, lieux de promenade pour les écoliers de Paris, qui y venaient les jours de fête. Le dernier particulièrement était le rendez-vous préféré des Jansénistes, dont il prit le nom, et le P. Quesnel s'y rencontrait volontiers avec les chefs de la secte.

La grande rue de Vaugirard, sur la droite, était également bordée par les champs. On y apercevait d'abord la maison de l'Enfant-Jésus et le couvent des Bénédictines; puis il n'y avait plus d'autre bâtiment jusqu'à l'endroit où est actuellement la rue Copreau. La maison des Frères était vraisemblablement celle qui fait l'angle de cette rue et de la rue de Vaugirard, car elle s'est appelée longtemps « Maison des Frères ». Elle devint plus tard une hôtellerie renommée. Le Bienheureux y avait lui-même pratiqué l'hospitalité chrétienne, cette noble et généreuse hospitalité qui reçoit de préférence les petits et les pauvres.

Cette maison, la première du village, était alors isolée; à côté était une borne aux armes de la seigneurie de Sainte-Geneviève. Jusque-là on avait été sur la paroisse de Saint-Sulpice; mais on touchait d'un côté au territoire de Grenelle, fief qui appartenait à l'abbaye de Sainte-Geneviève du Mont, et de l'autre côté au territoire du

village de Vaugirard. Il semble qu'il soit facile de reconstruire en imagination tout ce paysage des « environs » de Paris.

Beaucoup de jeunes gens venaient frapper à la porte du noviciat. Ils y étaient amenés les uns par la curiosité, les autres par l'inquiétude, d'autres enfin par l'espérance de trouver là l'aisance et le repos. Quelques-uns enfin étaient animés d'un certain amour de Dieu, mais sans être appelés à le servir en cet état. Le Bienheureux ne tardait pas à démêler les vocations apparentes des véritables. Au reste, elles se manifestaient d'elles-mêmes. Les premières ne persévéraient pas, et quelques jours de règle les faisaient évanouir. Mais ceux qui s'en allaient étaient remplacés par d'autres, et, malgré tant de défaillances, le nombre des Frères finit par s'élever à trente-cinq.

Le Bienheureux, tout pauvre qu'il fût, nourrissait cette nombreuse famille, ou plutôt il priait Dieu, qui pourvoyait à ses besoins. Quelque frugale et quelque austère que fût la vie, ces besoins étaient grands. A Vaugirard on ne repoussait personne.

En 1693, une grande famine désola Paris, et les Frères en ressentirent cruellement les atteintes. La charité qui les nourrissait se refroidit, et plus d'une fois le pain leur manqua. Le Bienheureux ne perdit rien de sa sérénité ni de ses espérances. Il refusa d'être mieux traité que les autres, et, malgré la peine qu'il avait à nourrir son troupeau, continua de recevoir tous ceux qui venaient frapper à sa porte. La disette cependant finit par devenir si horrible, que les Frères couraient risque de mourir de faim. On leur apportait leur nourriture de Paris, et des voleurs se mettaient en embuscade pour s'en emparer au passage. Les environs de Paris étaient alors fréquentés par des

vagabonds qui erraient dans les campagnes, cherchant des herbes pour apaiser leur faim. La misère est mauvaise conseillère; elle pousse au crime. La maison de Vaugirard, qui était isolée et mal close, n'était pas sûre. Le Bienheureux dut ramener les Frères à Paris, dans la maison de la rue Princesse. Ils y restèrent deux ans, et n'y furent pas à l'abri des atteintes de la famine. Il arriva plus d'une fois que M. de la Salle dit aux Frères : « Il n'y a plus de pain dans la maison. » Ils se rendaient au réfectoire, et disaient le *Benedicite* devant une table vide.

Cette nécessité était quotidienne : tous les jours il fallait résoudre le difficile problème de la subsistance. Un morceau de pain noir était pour eux un trésor, et ils n'en prenaient qu'avec la plus grande discrétion. Un jour, le Frère pourvoyeur était sorti avec une pièce de quatre sous, et c'était le seul argent qui restât à la communauté. Il voulait acheter quelques légumes pour un dernier repas. Sur sa route il vit une maison à la porte de laquelle des pauvres se pressaient devant une dame charitable qui leur distribuait des aumônes. Le Frère se mit au milieu d'eux. Surprise de le voir en ce costume implorer la charité, la dame l'interrogea, et, en apprenant la disette des Frères, alla trouver le curé et en obtint quelques secours.

Ces suprêmes ressources et toutes les autres s'épuisèrent : la famine dura longtemps. Le Bienheureux cependant n'eut pas un moment de découragement ni d'impatience. Il acceptait les besoins de chaque jour, faisait tous ses efforts pour y pourvoir et se résignait avec sérénité au mal qu'il ne pouvait empêcher. Par une permission spéciale de Dieu, aucun des Frères ne fut malade.

En 1694, la famine étant passée, le saint fondateur

retourna à Vaugirard, en laissant neuf Frères à Paris pour tenir les Écoles. Il emmenait les autres Frères et les novices avec lui. Rentré dans sa solitude, il y reprit ses exercices comme auparavant. Il ne songeait qu'à se sanctifier et à sanctifier ses disciples.

Les épreuves qui semblaient devoir ébranler la communauté du bienheureux de la Salle ne faisaient que l'affermir. Les œuvres de Dieu sont ainsi faites. Elles vivent de ce qui tue les œuvres de l'homme. Au milieu de cette grande famille, les Frères, loin de se détacher de leur maison, demandaient, au contraire, à se lier d'une manière indissoluble, et à transformer leurs vœux d'un an ou de trois ans en des vœux perpétuels. Les raisons qu'ils en donnaient étaient fort touchantes. « Pourquoi en agissons-nous envers Dieu, disaient-ils, comme des valets de laboureurs s'attachent à leurs maîtres ? L'année finie, ils sont quittes, et peuvent s'adresser à un autre maître, ayant toujours un pied dedans, un pied dehors de la maison qu'ils habitent. Nous ressemblons à des mercenaires. La période de nos vœux écoulée, nous recevons, à notre grand péril, la liberté qui est l'ouvrière de nos dérèglements et peut-être de notre perte. Si nous faisions un complet sacrifice, Dieu fixerait nos cœurs. »

Toujours prudent, le Bienheureux écoutait ces demandes sans se presser d'y répondre. Il ajourna à la fête de la Trinité la résolution qu'il voulait prendre; il engagea les Frères à prier pour connaître la volonté de Dieu et essayer leurs forces. Puis, le temps venu, il en choisit douze des plus fervents et des plus fermes, les réunit dans la maison de Vaugirard et leur fit faire une retraite. Il était au milieu d'eux; il leur exposait

la gravité de l'engagement qu'ils voulaient prendre et provoquait leurs observations. Enfin le jour de la Sainte-Trinité arriva. Le premier de tous, M. de la Salle se consacra pour la vie à la sainte mission qu'il avait embrassée, et, se tournant vers les douze Frères, reçut leurs vœux perpétuels de stabilité et d'obéissance. La formule originale est précieusement conservée dans les archives de l'Institut, écrite et signée de la main du Bienheureux.

« Très Sainte-Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, prosterné dans un très profond respect devant vostre infinie et adorable Majesté, je me consacre tout à vous pour procurer vostre gloire, autant qu'il me sera possible, et que vous le demanderez de moy. Et pour cet effect, je, Jean-Baptiste de la Salle, prestre, promets et fais vœu de m'unir et demeurer en société avec les frères Nicolas Vuyart, Gabriel Drolin, Jean Partois, Gabriel-Charles Résigade, Jean Henry, Jacques Compain, Jean Jacquot, Jean-Louis de Marcheville, Michel-Barthélemy Jacquin, Edme Leguillon, Gilles Pierre, et Claude Roussel, pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites en quelque lieu que ce soit, quand mesme je serois obligé pour le faire de demander l'aumône et de vivre de pain seulement, ou pour faire dans laditte Société ce à quoy je seray employé, soit par le corps de la Société, soit par les Supérieurs qui en auront la conduitte. C'est pourquoy je promets et fais vœu d'obéissance tant au corps de ce cette Société qu'aux Supérieurs. Lesquels vœux, tant d'association que de stabilité dans laditte Société et d'obéissance, je promets de garder inviolablement pendant toute ma vie, en foy de quoy j'ay signé. Fait à Vaugirard, ce sixiesme juin,

jour de la feste de la très Sainte-Trinité, de l'année mil six cent quatre-vingt-quatorze.

« *Signé :* DE LA SALLE. »

Le Bienheureux, voyant sa famille religieuse ainsi constituée, crut que le moment était venu pour lui de se démettre de son titre de supérieur et de descendre humblement à la dernière place. Il assembla donc les Frères le lendemain même du jour où ils avaient prononcé leurs vœux, et tâcha de les convaincre de l'excellence de son dessein : il leur dit, entre autres choses, que, puisque la Providence les avait unis, ils devaient chercher les moyens de rendre cette union si forte, que le monde ni le démon ne pussent la briser. Donc ils devaient mettre leur confiance en Dieu et ne pas s'appuyer sur l'homme, qui, comme un roseau fragile, se brise sous la main qu'il soutient et la perce. Donc ils ne devaient pas dépendre d'un homme comme lui, qui n'était qu'un pauvre prêtre sans puissance qui, trois ans auparavant, était revenu des portes de la mort et pouvait y retourner en trois jours. Il était utile que, pendant qu'il vivait encore, ils élussent un autre supérieur et le choisissent semblable à eux, afin que le caractère sacerdotal ne mît pas entre eux et lui une profonde distance qui nuirait à leur union. S'ils ne se décidaient promptement et qu'il vînt à mourir, toutes les maisons se trouveraient indépendantes : ils auraient autant de supérieurs qu'ils avaient d'écoles, et le troupeau serait dispersé. Si leurs supérieurs ecclésiastiques leur donnaient alors un chef pris dans le clergé, celui-ci, n'ayant vraisemblablement ni leurs traditions ni leur esprit, voudraient changer leurs règles, et l'œuvre serait altérée.

Les Frères ne goûtèrent pas ces raisons. Ils se souvenaient de l'expérience qu'ils avaient faite et n'avaient nulle envie de remettre le troupeau à la place du pasteur, les Frères au-dessus du père, les pénitents pour diriger le confesseur. Le Bienheureux s'aperçut bien vite qu'ils n'étaient pas convaincus, et il recommença un nouveau discours plus éloquent encore que le premier. Par humilité, les Frères ne répondirent pas. Croyant alors qu'il les avait amenés à ses idées, et les voyant prêts d'ailleurs à procéder au scrutin, il les engagea à faire une demi-heure d'oraison, afin que le Saint-Esprit guidât leur choix. Ils prièrent, et l'élection s'accomplit; mais le nom du serviteur de Dieu en sortit avec l'unanimité des suffrages. Déconcerté, ému, il reprocha tendrement aux Frères d'oublier les intérêts de l'Institut et de s'abuser sur ses propres mérites, et il ne négligea rien de ce qui pouvait le faire passer pour incapable et indigne de les conduire. Puis il les supplia de recommencer l'épreuve dans l'espoir que le Saint-Esprit, fléchi par sa prière, dirigerait autrement leur choix. Les Frères consentirent à ce qu'il demandait et firent un second scrutin. Mais l'humilité même que le Bienheureux avait manifestée ne pouvait que confirmer les Frères dans le désir qu'ils avaient de l'avoir pour supérieur. Il fut encore une fois nommé à l'unanimité des voix. Les Frères lui démontrèrent alors qu'il avait le devoir d'accepter une fonction qui lui était visiblement conférée par Dieu même. A sa mort, qui arriverait toujours trop tôt pour eux, il serait temps de mettre un Frère à leur tête : d'ici là, il devait se résigner à y rester.

Le Bienheureux leva les yeux au ciel et se soumit.

Mais, toujours frappé du danger qu'il y aurait pour l'Institut à être gouverné par un prêtre, il fit signer aux douze Frères qui l'avaient élu l'acte suivent : « Nous soussignés, Nicolas Vuyart, Gabriel Drolin, etc., après nous être associés avec M. J.-B. de la Salle, prêtre, pour tenir ensemble les écoles gratuites par les vœux que nous avons faits le jour d'hier, reconnoissons qu'en conséquence de ces vœux et de l'association que nous avons contractée par eux, nous avons choisi pour supérieur M. Jean-Baptiste de la Salle, auquel nous promettons obéir avec une entière soumission, aussi bien qu'à ceux qui nous seront donnés par lui pour supérieurs. Nous déclarons aussi que nous prétendons que la présente élection n'aura dans la suite aucune conséquence, notre intention étant qu'après mon dit sieur de la Salle, et à l'avenir pour toujours, il n'y ait aucun ni reçu parmi nous, ni choisi pour supérieur, qui soit prêtre ou qui ait reçu les ordres sacrés; que nous n'aurons et n'admettrons aucun supérieur qui ne soit associé, et qui n'ait fait vœu comme nous et comme tous les autres qui nous seront associés dans la suite. Fait à Vaugirard, le septiesme juin mil six cent quatre-vingt-quatorze. »

En 1695, l'archevêque de Paris, Mgr de Harlay, était mort d'une attaque d'apoplexie, et il avait été remplacé par Mgr de Noailles, évêque de Châlons. Celui-ci, suivant l'usage, fit sa visite pastorale, à la suite de laquelle il réforma divers abus qui s'étaient introduits dans l'administration. Il avait été frappé surtout de la multiplicité des chapelles domestiques. Non seulement chaque communauté, mais chaque particulier voulait avoir la sienne en sa maison de campagne, et y faire

célébrer l'office. Les églises paroissiales étaient à peu près désertes : il n'y avait guère que le menu peuple à y venir, et ceux qui auraient dû donner l'exemple y faisaient défaut. L'archevêque ne pouvait laisser se perpétuer un pareil usage. Le service divin doit être célébré publiquement, afin que, rassemblés sous l'œil de leur pasteur, tous les paroissiens s'encouragent les uns les autres et reçoivent plus aisément les conseils ou les ordres de l'Église.

Mgr de Noailles rendit donc une ordonnance qui mettait toutes les chapelles privées en interdit. Cette décision jeta le Bienheureux en un grand embarras. Il avait coutume d'aller tous les matins célébrer la messe dans une petite chapelle qui était contiguë à sa porte, et y menait ses Frères. Il était ainsi dispensé d'aller à l'église paroissiale, qui était éloignée, et à laquelle il ne pouvait se rendre que par des chemins impraticables en hiver et dans les mauvais temps. M. de la Salle alla donc trouver l'archevêque et sollicita l'autorisation d'élever un oratoire en sa maison. Il lui exposa les motifs qu'il y avait de faire une exception à la règle. Ce n'était pas seulement le dimanche, mais tous les jours, qu'il devait conduire ses disciples à la messe. Mal vêtus et de pauvre mine, ceux-ci attiraient les quolibets et les injures du peuple, et il était pénible de les exposer trop souvent à cette épreuve. D'ailleurs, cette longue promenade quotidienne était une cause de distraction pour des novices et jetait un grand désordre dans les exercices intérieurs de la maison. L'archevêque apprécia ces raisons. D'ailleurs, il avait été évêque de Châlons, et avait entendu parler des généreux sacrifices que le Bienheureux avait faits. Il connaissait sa

piété ; il avait pour sa personne une estime profonde, et savait que la messe serait toujours dite par lui, même en secret, avec toutes les convenances et la régularité désirables. Quand il rencontrait les Frères, il s'informait toujours de leur supérieur, et il ajoutait : « C'est un saint homme, je demande ses prières. » Animé de ces sentiments, il ne pouvait répondre aux sollicitations du Bienheureux par un refus. Il lui permit donc d'élever sa chapelle ; il confirma par écrit l'autorisation que son prédécesseur lui avait donnée verbalement d'établir la communauté de Paris, et il y ajouta pour toujours les pouvoirs nécessaires pour exercer le ministère, grande faveur et qu'il n'accordait presque à personne.

Le Bienheureux s'empressa de préparer dans sa maison un oratoire décent. De ses propres mains il aida à y dresser un autel, et un vicaire général vint bénir cette petite chapelle, qui désormais servit la semaine et le dimanche aux offices de la communauté.

Le curé de Vaugirard apprit cette nouvelle avec beaucoup de déplaisir. Tant que les chapelles privées avaient été permises, il s'était résigné à l'absence des Frères ; mais, quand elles furent défendues, il compta sur eux pour l'édification de sa paroisse. Il vint donc trouver le Bienheureux, et, comme il était docteur en Sorbonne et fort argumentateur, il entreprit de lui démontrer que les Frères devaient renoncer à leur privilège et qu'il y avait pour eux un devoir rigoureux d'assister aux offices paroissiaux. Le Bienheureux se justifia. Il ne contestait pas l'excellence des principes qu'exposait le curé, mais seulement l'application qui lui en était faite. « Si la règle d'assister à la messe paroissiale peut recevoir des

exceptions, lui disait-il, accordez-la à une troupe de jeunes gens qui ne peuvent sans danger sortir de leur maison. Vous l'accorderiez bien, en pareil cas, à un homme menacé de prison. Si cet homme, pour se soustraire à la main du sergent qui le cherche, venait de grand matin assister à une première messe, vous le dispenseriez d'assister à la messe paroissiale. Que votre charité étende la même excuse à des gens qui ne peuvent paraître en public qu'au risque de leur vocation et aux dépens de leurs âmes. Personne, à coup sûr, ne mérite mieux cette dispense que des jeunes gens qui n'ont pas encore perdu les impressions du monde, et qui ne peuvent y paraître sans en sentir l'attrait et sans être exposés à des railleries ou à des insultes que leur vertu n'est pas encore capable de soutenir. Vous devez respecter le privilège que notre archevêque m'a accordé d'établir une communauté et d'ériger une chapelle. Et ce privilège semble emporter avec lui l'exemption des devoirs de la paroisse. »

Il ne faut pas s'étonner de ces luttes entre la paroisse d'une part et les ordres religieux de l'autre. Ces luttes remplissent toute l'histoire de l'Église; elles seront immortelles. La paroisse est un petit monde où sont satisfaits tous les besoins ordinaires des âmes chrétiennes : elle a le baptistère, l'autel, le confessionnal et la chaire. Quant aux ordres religieux, ils sont faits pour répondre aux besoins extraordinaires de la société chrétienne et des âmes. Ils forment une avant-garde auguste et nécessaire; ils combattent au premier rang; ils triomphent d'obstacles dont la paroisse n'aurait pu avoir raison. La paroisse et le couvent ce sont les deux pôles sur lesquels tourne le monde catholique.

Le curé de Vaugirard ne voulait pas comprendre ces lois de l'organisme chrétien, et se révoltait contre les prétentions de M. de la Salle. Son mécontentement était si vif, qu'il vint même un jour à la maison des Frères et s'épancha en plaintes fort amères contre eux, parce qu'ils avaient refusé d'assister à la procession du Saint-Sacrement. Le Bienheureux essaya de le calmer sans y réussir. Un peu plus tard il s'adoucit, écouta les raisons que, dans la vivacité du premier mouvement, il n'avait pas su comprendre, et rendit au Bienheureux toute son affection. Il fut convenu entre eux que M. de la Salle viendrait célébrer à la paroisse, les premiers jeudis de chaque mois, une messe solennelle du Saint-Sacrement, et qu'il y amènerait les Frères. Il les y conduisait en outre le jour de Pàques et à la fête de saint Lambert, patron de l'église, et ce jour-là, en effet, les Frères par leur modestie, leur dévotion, leur recueillement, édifiaient tous les assistants. M. Baüyn, directeur du petit séminaire de Saint-Sulpice, y amenait en même temps les séminaristes et disait pour eux la messe, et l'on voyait les deux vénérables prêtres monter l'un après l'autre à l'autel, offrir le saint sacrifice avec la piété des saints et distribuer la communion à leurs disciples, qui entre eux rivalisaient d'ardeur.

CHAPITRE VII

LA GRANDE MAISON (1698-1703)

Il y avait trois ans que le Bienheureux était à Vaugirard : il y avait passé les trois années 1695, 1696, 1697, et avait profité du repos dont il jouissait pour rédiger la règle et composer ses premiers écrits. Mais, pendant ce temps le nombre des postulants et des novices s'était considérablement accru, et de tous côtés des jeunes gens venaient demander à se consacrer à l'éducation de l'enfance. Beaucoup d'entre eux n'étaient pas déterminés par des motifs entièrement purs, ou se faisaient illusion sur leurs forces. Il fallait cependant les recevoir, les examiner, les mettre à l'épreuve : car on ne pouvait voir au premier coup d'œil s'ils étaient aptes aux fonctions qu'ils désiraient remplir, et le besoin qu'on avait alors de maîtres d'école chrétiens était si grand, qu'il eût été fâcheux de renvoyer légèrement ceux qui voulaient le devenir.

La maison de Vaugirard était trop petite pour loger un grand nombre de personnes. Elle était trop éloignée de Paris, et le Bienheureux dut en chercher une autre qui fût plus spacieuse et plus rapprochée.

Il avait remarqué, dans la rue de Vaugirard, un vaste édifice qui semblait convenir à son but. Il était situé un peu plus loin que le couvent des Carmes, et de l'autre côté de la rue; il comprenait plusieurs corps de bâtiments, des cours, de grands jardins. L'air y était excellent; d'un côté cette maison touchait aux jardins du

Lúxembourg, qui s'étendaient alors beaucoup plus loin qu'aujourd'hui, et de l'autre elle s'avançait jusqu'à la rue Notre-Dame-des-Champs, qui longeait la campagne. La barrière de Vaugirard était proche.

Cet établissement avait été occupé par une communauté de religieuses Annonciades de l'institution de la bienheureuse Jeanne de France, connue sous le non de Notre-Dame des Dix-Vertus; les enfants de France y avaient élevés. Puis le relâchement s'était introduit dans cette communauté, qui s'était dispersée. La maison était demeurée longtemps vide, et on la disait hantée par des revenants; ce bruit éloignait les locataires. Aussi le propriétaire consentait à la louer moyennant seize cents livres par an, somme minime à raison de l'étendue des bâtiments, mais considérable pour le Bienheureux, qui n'avait rien. Néanmoins celui-ci ne se découragea pas. La maison lui convenait, et il résolut de la louer. Il alla trouver le curé de Saint-Sulpice, dont il allait redevenir le paroissien. La paroisse Saint-Sulpice avait alors un nouveau pasteur. En 1696 M. Baudrand avait eu une attaque de paralysie. Sentant venir la mort, il voulut passer dans la retraite les jours qui lui restaient encore á vivre, et prit ses dispositions pour remettre sa paroisse en des mains dignes de la conduire. Il connaissait M. de la Chétardie, sulpicien qui avait dirigé les séminaires du Puy et de Bourges, et qui était alors prieur de Saint-Cosme-l'Isle-lez-Tours, bénéfice qu'il tenait de son grand-oncle, conseiller clerc au parlement de Paris. C'était un homme de bonne naissance, de grande éducation, et qui avait l'expérience des affaires ecclésiastiques. Il consentit à échanger son prieuré contre la cure de Saint-Sulpice, et il en prit possession le 13 février 1696.

M. de la Chétardie apporta dans ses nouvelles fonctions un caractère ferme, peut-être un peu entier, des manières affables, une doctrine très sûre, un zèle ardent pour le service de Dieu. Aussi ne tarda-t-il pas à acquérir beaucoup de crédit. L'archevêque de Paris, Mgr de Noailles, dont il n'approuvait pas d'ailleurs les sentiments vis-à-vis de Rome, lui confia plusieurs missions importantes et le chargea entre autres d'obtenir la rétractation de Mme Guyon, entreprise difficile et dans laquelle il réussit.

Il était donc l'adversaire déclaré de toutes les opinions nouvelles, et il le fit bien voir quelques années plus tard en congédiant M. Oursel, supérieur de la communauté, qui avait exprimé l'avis en Sorbonne de ne point recevoir la constitution *Unigenitus*. Tant qu'il vécut, au contraire, il témoigna pour le Bienheureux une estime profonde. Il différait souvent d'avis avec lui sur les moyens de gouverner l'Institut; mais il se portait en toute occasion le garant de la pureté de sa foi.

M. de la Chétardie était fort aimé de Louis XIV, qui s'entretenait volontiers avec lui, et qui, en 1702, voulut lui faire accepter l'évêché de Poitiers. Il refusa cette dignité pour ne pas quitter sa paroisse. « J'ai soixante-six raisons pour ne point accepter les offres de Votre Majesté, répondit-il au roi. — Et lesquelles? — Mes soixante-six ans. » M. de la Chétardie avait également de nombreux rapports avec Mme de Maintenon, dont il obtenait beaucoup de secours pour ses paroissiens. Il faisait tourner tout son crédit au profit des bonnes œuvres et était pour les pauvres d'une inépuisable charité, libéral et tendre tout à la fois. Dès le jour où il fut curé, il mit tous ses revenus dans le fond des aumônes pour être

distribués aux indigents, et ne se réserva que le strict nécessaire pour son entretien et celui d'un domestique.

M. de la Chétardie entendit d'abord avec quelque surprise le Bienheureux lui exposer son projet de louer une maison qui coûtait seize cents livres par an, tandis qu'il avait soixante personnes à nourrir, et ne possédait aucune ressource pour leur donner du pain. Cependant il ne pouvait désespérer de Dieu, qui les avait toujours soutenus dans les temps difficiles. Le curé de Saint-Sulpice écouta les raisons du saint prêtre, et finit par les approuver. Il promit même d'augmenter de cinquante livres la pension annuelle des Frères pour prendre la charge de cette dépense. Le Bienheureux aussitôt se décida, passa le bail et installa sa communauté dans la grande maison au mois d'avril 1698.

La maison était démeublée ; mais il y avait alors, sur la paroisse de Saint-Sulpice, une dame très charitable, Mme Voisin, veuve douairière d'un secrétaire d'État, qui était vénérée à cause de l'abondance de ses aumônes. Sur le conseil du curé, les Frères s'adressèrent à elle, et elle leur donna sept mille livres qui servirent à acheter des lits, des matelas, des rideaux, des chaises et des tables, tout le mobilier nécessaire à l'installation de la communauté.

Une petite chapelle, qui avait servi autrefois aux religieuses, était encore debout. On l'agrandit en y construisant un chœur, et elle fut bénite le 16 juin 1698, par Mgr Godet des Marais, évêque de Chartres. Elle fut dédiée à saint Cassien, qui, lui aussi, avait été maître d'école au temps des persécutions et était mort martyr, tué par ses écoliers pour leur avoir enseigné la doctrine chrétienne. Les Frères n'étaient pas martyrs sans doute ;

mais chaque jour ils consacraient aux enfants leur santé et leurs forces, et leur vie s'usait à enseigner la loi de Dieu. Aucun patronage ne pouvait mieux leur convenir que celui du saint maître d'école du quatrième siècle.

Lorsqu'il fut installé dans la grande maison, le bienheureux de la Salle s'appliqua à multiplier le nombre des Écoles; mais il songea d'abord à se décharger sur quelques Frères de plusieurs parties de la direction. Les douze Frères qui avaient prononcé leurs vœux avec lui n'étaient plus à Paris. Il les avait envoyés en diverses maisons de l'Institut pour en être les directeurs et les modèles; il en choisit deux autres, l'un qu'il proposa à la formation des novices, l'autre qu'il chargea du gouvernement des Écoles de Paris. Il fut trompé dans ses prévisions, et nous verrons comment ces deux Frères, d'une dureté excessive, découragèrent ceux qui étaient placés sous leur autorité et attirèrent sur l'ordre, par leur imprudence, des tempêtes où il faillit périr. Mais ces inconvénients ne se révélèrent pas le premier jour, et le Bienheureux, généreusement confiant en l'avenir, crut pouvoir s'en remettre à eux des fonctions qu'il leur avait conférées et réserver tous ses soins à la direction générale de l'Institut.

Depuis plusieurs années M. de la Salle songeait à ouvrir une nouvelle école sur la paroisse de Saint-Sulpice, pour le quartier des Incurables. Il trouva rue Saint-Placide une maison qui lui parut convenable, et le curé de Saint-Sulpice consentit à la louer. Elle fut bientôt remplie. Le succès de cette fondation mit de nouveau les « maîtres d'école » en campagne. Ils commencèrent par faire saisir le mobilier des Frères et des enfants. Le Bienheureux accourut aussitôt; mais sa protestation

n'arrêta pas les sergents. Les Frères furent cités en justice; le procès dura huit mois, et pendant ce temps l'École fut fermée.

M. de la Salle avait été malade. Il guérit cependant assez tôt pour pouvoir se présenter avec les Frères devant le magistrat. Il prit la parole pour eux, et développa leurs moyens de défense. Les maîtres d'école alléguaient qu'ils recevaient des enfants de condition aisée et se faisaient payer leurs leçons. Cette allégation n'était pas vraie : le Bienheureux les mit au défi de la prouver, et accepta de perdre son procès si elle était établie. Ils ne purent y parvenir, et furent condamnés. L'École fut rouverte. Elle reprit un nouvel éclat et fut bientôt si nombreuse que les quatre Frères qui la desservaient ne suffirent plus et qu'il fallut en envoyer deux autres. Elle comptait plus de quatre cents enfants. M. de la Chétardie, venant les visiter, s'émerveilla de ce résultat si promptement obtenu, et ne put retenir l'expression de son enthousiasme. « Ah ! Monsieur, s'écria-t-il en s'adressant au saint Fondateur, qui était venu le recevoir, quelle œuvre ! Où serait maintenant cette foule d'enfants, si elle n'était pas ici réunie ? On les verrait courir les rues et faire à leurs dépens le funeste apprentissage du mal et du péché. » Il parcourut ensuite les classes, interrogea les enfants sur les mystères de la foi, et, charmé de leurs réponses, il embrassa les Frères qui les avaient formés.

Ces Écoles gratuites étaient l'œuvre de prédilection de M. de la Chétardie. Il les visitait tous les mois, et distribuait des récompenses aux enfants les plus sages. L'ordre, le silence, le recueillement même, régnaient en ces asiles jadis si troublés et si bruyants, et les écoliers y étaient à la fois disciplinés et charmants. L'excellent curé

avait établi pour eux un usage particulier. Les premiers samedis de chaque mois, les enfants des différentes classes, marchant sans bruit deux à deux, se rendaient à l'église Saint-Sulpice. Là on leur mettait un cierge à la main, et ils allaient en procession à la chapelle de la sainte Vierge. Ils entendaient une messe solennelle qui avait été établie par M. Olier, pour mettre la paroisse sous la protection de la sainte Vierge; puis ils recevaient chacun un petit pain bénit qui était fourni par quelques dames bienfaitrices et s'en retournaient à l'école. Ce spectacle d'un millier d'enfants auparavant livrés à eux-mêmes et devenus si dociles édifiait grandement la paroisse, et entretenait parmi les personnes charitables l'amour des écoles gratuites. Mme Voisin, qui les visitait parfois avec M. de la Chétardie, leur consacrait des sommes importantes. Jusqu'à sa mort, qui arriva en 1714, elle fut pour les Frères une bienfaitrice dévouée.

Il y avait donc trois Écoles sur la paroisse Saint-Sulpice, et, quand le Bienheureux transporta son noviciat dans la rue de Vaugirard, il y ouvrit encore une classe. Enfin M. de la Chétardie en fonda une nouvelle encore rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, près de la porte Saint-Michel. Mais celle-ci dura peu de temps et fut fermée, au bout de trois ou quatre ans, faute de ressources. Les historiens du temps rapportent que les Frères, en 1698, faisaient sur la paroisse Saint-Sulpice QUATORZE CLASSES et instruisaient PLUS DE MILLE enfants.

La grande maison de la rue de Vaugirard se prêtant facilement par son étendue à tous les projets du bienheureux de la Salle, celui-ci s'empressa d'y fonder successivement toutes les œuvres auxquelles son Institut devait s'appliquer plus tard.

Non seulement il en fit, comme de celle de Vaugirard, un noviciat pour les jeunes Frères, une maison mère où les religieux des autres établissements venaient de temps en temps se reposer de leurs travaux et se retremper dans une pratique plus exacte de la règle, un centre d'où partait la direction de toutes les maisons de l'Institut; mais il y établit diverses espèces d'Écoles, et on y retrouve le type de toutes celles que les Frères tiennent encore aujourd'hui.

Outre les Écoles de charité, destinées aux enfants des pauvres, le Bienheureux y avait, en effet, ouvert un pensionnat. En 1688, Jacques II, chassé d'Angleterre par Guillaume d'Orange, était venu se réfugier en France, où Louis XIV lui avait accordé une hospitalité fastueuse. Celui-ci lui avait assigné le château de Saint-Germain pour résidence, et le roi détrôné continuait d'y tenir sa cour. Un grand nombre de seigneurs l'avaient suivi dans son exil, et plusieurs familles qui étaient restées dans le royaume lui envoyaient leurs enfants, pour qu'il les fît élever dans la religion catholique : car la persécution qui sévissait alors en Angleterre avait fait fermer beaucoup d'établissements destinés à l'instruction de la jeunesse. Ces jeunes gens étaient surtout des Irlandais. Jacques II demanda conseil à l'archevêque de Paris, qui s'adressa lui-même à M. de la Chétardie. Le curé de Saint-Sulpice ne connaissait personne qui, mieux que M. de la Salle, pût se charger de l'éducation de cette jeunesse. Il le pria donc de la recevoir dans sa maison, et le bienheureux de la Salle, qui ne refusait jamais d'accomplir le bien qui se présentait, s'empressa d'ouvrir un pensionnat. Cinquante jeunes Irlandais furent remis à ses soins et devinrent l'objet de toute sa sollicitude. Un

Frère l'assistait dans cette tâche. Cependant, comme ces élèves devaient recevoir une éducation plus relevée que celle des enfants du peuple, le bienheureux de la Salle s'occupait lui-même de leur instruction. Il réussit dans cette œuvre nouvelle. A quelque temps de là, Jacques II voulut constater de ses propres yeux ce que devenaient les enfants qui lui avaient été confiés. Il vint rendre visite au serviteur de Dieu avec l'archevêque de Paris, fut enchanté des progrès et de la bonne tenue des jeunes pensionnaires, et en témoigna au Bienheureux une profonde reconnaissance. En peu de temps, celui-ci les avait mis en état d'occuper avec honneur les divers postes auxquels ils pouvaient être appelés.

Le Bienheureux était donc considéré déjà comme le père de la jeunesse. On recourait à lui dans toutes les circonstances difficiles, et, bien que la direction des petites écoles fût son œuvre de prédilection, il ne pouvait se résoudre à se renfermer dans ce cadre, trop étroit pour sa charité.

Les parents qui avaient des enfants difficiles et révoltés s'adressaient à lui, et les lui donnaient pour qu'il entreprît leur conversion. C'est ainsi que les Pères de l'Oratoire lui amenèrent un jeune abbé qui leur avait été confié, et dont ils ne pouvaient parvenir à vaincre les mauvaises habitudes. Ce jeune homme était âgé de dix-huit ans; il appartenait à une grande famille; un de ses oncles était évêque. Lui-même semblait appelé par sa naissance aux dignités ecclésiastiques; mais il n'avait aucun goût pour cet état. Enfermé dans la maison des Oratoriens, rue du Faubourg-Saint-Jacques, il trouvait à chaque instant le moyen de tromper leur surveillance. Il forçait les portes, sautait par-dessus les murs et s'échappait pour aller passer la nuit dans la débauche et au jeu. Les

Pères, désespérant de venir à bout de cette nature rebelle, songèrent à le remettre aux soins du Bienheureux, qui passait pour avoir à un très haut degré la grâce de l'éducation de la jeunesse.

Le Bienheureux reçut ce jeune homme et le mit au noviciat. Tout aussitôt la vue de ces Frères si pieux, si réguliers à tous leurs devoirs, si fervents dans la piété, fit sur le libertin une vive impression. Son cœur, jusque-là fermé à toutes les bonnes pensées, s'ouvrit comme par miracle. M. de la Salle eut avec lui de longs entretiens. Il le fit rougir, puis pleurer de ses désordres passés, et lui inspira un tel amour de la perfection, que celui-ci demanda lui-même à suivre les exercices du noviciat. On le vit s'acquitter des plus humbles offices, baiser les pieds des Frères, manger à terre par pénitence et courir de lui-même au devant des mortifications. En peu de temps, il devint le modèle de la communauté, et celui qui y était entré le dernier dépassa bientôt tous les autres par son amour de la perfection.

Plein de reconnaissance pour la communauté où il s'était converti, il ambitionna bientôt le bonheur d'y passer ses jours, et sollicita du bienheureux de la Salle l'habit de novice, comme une immense faveur. Le saint prêtre était trop prudent pour céder promptement à ce désir : il craignait que cette ferveur subite ne fût qu'un de ces feux de jeunesse, promptement allumés et plus vite éteints; mais surtout il ne pouvait consentir à engager dans cette humble carrière un jeune homme que sa famille comptait pousser aux plus hautes fonctions ecclésiastiques. Il fallait au moins le consentement de celle-ci. Le jeune abbé employa toutes sortes de moyens pour l'obtenir. Il écrivit à ses parents et recourut aux

bons offices de l'évêque qui était son oncle : tous ses efforts furent vains. L'orgueil de sa famille ne pouvait accepter que son nom fût enseveli dans une profession aussi dédaignée. Ses lettres demeuraient sans réponse. Un de ses parents vint le voir et employa toute son éloquence pour le dégoûter de cet état indigne de sa qualité; mais rien ne put ébranler sa résolution. Le temps s'écoulait sans diminuer sa ferveur. Enfin, comme sa famille, fatiguée de ses instances, avait pris le parti de ne plus lui répondre, il prit ce silence pour un acquiescement. Il redoubla ses supplications auprès du Bienheureux, et obtint que l'habit lui fût donné. Quand il se vit revêtu de la pauvre soutane, qu'il choisit à dessein la plus usée de toutes, quand il eut aux pieds les gros souliers à clous et qu'il porta enfin toute la livrée de la pauvreté, sa joie fut extrême. Il n'eût point échangé, disait-il, son chapeau contre celui d'un cardinal. Son bonheur, hélas ! ne fut pas de longue durée. Sa famille apprit sa résolution et en fut très humiliée. Elle dissimula quelque temps son mécontentement; mais un jour elle vint le surprendre et le fit transporter de force dans une autre communauté, où il mourut deux ans après.

Ce fait, qui n'est pas isolé, montre que le Bienheureux aimait à s'occuper de la conversion des jeunes âmes, et qu'il avait pour y réussir une aptitude merveilleuse. Il avait le don de toucher les cœurs.

Le curé de Saint-Hippolyte, dans le faubourg Saint-Marcel, ayant été témoin du bien que les Écoles du bienheureux de la Salle produisaient à Saint-Sulpice, voulut en doter sa paroisse. Il offrit l'argent nécessaire : le serviteur de Dieu lui donna deux Frères, et l'école fut ouverte vers l'an 1700.

Ce curé de Saint-Hippolyte était un homme plein de zèle. Il désirait étendre bien au delà de son faubourg les bienfaits des Écoles chrétiennes, et était surtout préoccupé du besoin que la campagne en avait. Il fit part de son dessein au pieux fondateur, qui lui raconta à son tour la tentative qu'il avait faite pour établir à Reims un séminaire de maîtres d'école pour les campagnes, et les événements qui avaient amené la chute de cette œuvre. Il était prêt à la reprendre, mais l'argent jusque-là lui avait fait défaut. Le curé de Saint-Hippolyte offrit aussitôt de le fournir et de commencer la fondation. Elle eut lieu en 1700, et se confondit avec celle de l'école. Un particulier, nommé Lemoine, loua une maison qui était située rue de Lourcine. L'écrit fut passé d'abord au nom du frère Nicolas Vuyart, puis remplacé par un bail régulier du 22 avril 1701 à M. de la Salle. Le curé de Saint-Martin, du cloître Saint-Marcel, contribua à cette fondation. Le Bienheureux en confia la direction au frère Nicolas Vuyart, un des plus anciens de l'Institut, et qui avait fait, avec lui et Gabriel Drolin, les premiers vœux. Il y envoya des jeunes gens venus de la campagne, et le séminaire fut institué. Le séminaire et l'école étaient ensemble, et celle-ci servait, pour ainsi dire, d'école d'application à celui-là. Les jeunes maîtres se levaient à quatre heures et demie, se couchaient à neuf, et partageaient leur journée entre la prière et l'étude. Ils faisaient l'oraison, la lecture spirituelle, l'examen de conscience; ils apprenaient la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le plain-chant; ils s'exerçaient enfin à faire la classe sous la surveillance du frère Gervais, qui était directeur de l'école.

Ils gardaient leurs habits séculiers et n'avaient d'autre dépense à payer que celle de leur entretien. Ils étaient

reçus, logés, nourris, instruits gratuitement. C'était, en un mot, une « école normale » telle que nous en avons aujourd'hui dans tous nos départements, seulement elle était entièrement gratuite, et la direction était chrétienne.

Cet établissement ne se soutint pas sans difficulté. Le propriétaire de la maison fit un premier procès au frère Vuyart; les maîtres écrivains lui en firent un second, sans doute parce qu'il apprenait à écrire à des jeunes gens. Mais le crédit du curé de Saint-Hippolyte et du curé de Saint-Martin continua de le soutenir. La ruine vint d'ailleurs et du côté où on ne l'attendait pas.

Le curé de Saint-Hippolyte, étant tombé malade et sentant sa mort prochaine, voulut assurer l'avenir de son œuvre. N'ayant pu transmettre directement sa fortune au Bienheureux, qui était déjà connu comme supérieur des Frères, ne pouvant la donner à ceux-ci, qui n'avaient pas encore obtenu de lettres patentes et ne formaient pas une personne morale capable d'acquérir, il institua le frère Vuyart son héritier.

C'est cette disposition du curé de Saint-Hippolyte qui perdit le frère Vuyart. Elle lui donna une tentation d'avarice à laquelle il succomba. Il s'appropria le bien, et quand le Bienheureux, à la mort du curé, vint le trouver pour prendre avec lui des arrangements, il le congédia en lui répondant qu'il était le propriétaire de la fortune et saurait bien l'employer seul conformément aux intentions du donateur. M. de la Salle était trop accoutumé aux épreuves et s'était trop appliqué à ressembler à Jésus-Christ, son maître, pour s'étonner d'être comme lui persécuté par ses ennemis et renié par ses amis. Il reçut cet affront en silence, et refusa

de faire aucune poursuite pour se faire mettre en possession du legs qui, sous le nom du frère Vuyart, lui était destiné.

Cet événement amena la chute du séminaire des maîtres d'école pour la campagne, qui avait duré cinq à six ans. Ceux qui le soutenaient, en voyant la conduite de son directeur, suspendirent leurs libéralites, et les jeunes gens s'en allèrent.

Le frère Vuyart quitta son habit, se fit relever de ses vœux, chassa son compagnon et continua les écoles à son compte. Il les tint pendant de longues années. A la fin, pressé par les remords et par le besoin, il fit une tentative pour rentrer dans l'Institut, mais ne put obtenir d'y être admis. Il tomba malade le lendemain de la mort du Bienheureux, et mourut cinq mois après.

Le saint Fondateur avait ainsi l'intuition de toutes les institutions qui peuvent servir à l'enseignement primaire, et qui sont florissantes aujourd'hui. Il les concevait, il les réalisait, il en fixait le type et en donnait les règles ; puis des circonstances diverses en amenaient la chute. La Providence les faisait entrevoir à son génie, mais son époque ne pouvait pas les comprendre, et il en était réduit à poser, par ses essais, des pierres d'attente qui ne recevraient qu'un siècle plus tard l'établissement qu'elles devaient porter.

Outre les écoles destinées aux petits enfants, le Bienheureux avait ouvert encore, d'après le désir de M. de la Chétardie, sur la paroisse Saint-Sulpice, une « École dominicale » pour les jeunes gens que le travail retenait toute la semaine dans leurs ateliers, et qui n'avaient que le dimanche pour se faire instruire. On avait déjà imaginé ces sortes d'écoles en Hollande ; mais la France ne

les connaissait pas. Le serviteur de Dieu en apprécia sur-le-champ l'importance et ne négligea rien pour en assurer le succès. Pour enlever les jeunes gens aux plaisirs pernicieux auxquels ils auraient été tentés de donner leurs heures de loisir, il fallait leur présenter l'attrait d'une instruction solide, et qui pût leur servir dans la profession qu'ils avaient embrassée. Il fut convenu qu'on leur enseignerait non seulement la lecture et l'écriture, mais encore l'arithmétique, la géométrie, le dessin. Cet enseignement était analogue à celui qu'on appelle aujourd'hui « primaire supérieur ». Le Bienheureux choisit deux Frères intelligents qui avaient le goût des arts ; il leur fit donner des leçons et les mit à la tête de cette académie chrétienne.

Cette école fut ouverte en l'année 1699, avec la permission spéciale de l'archevêque. Elle se tenait dans la grande maison de la rue de Vaugirard, qui servait alors au noviciat, et elle avait lieu tous les dimanches à midi. On y recevait tous les jeunes gens qui n'avaient pas atteint l'âge de vingt ans. La leçon durait deux heures ; elle était suivie du catéchisme, et ensuite l'un des Frères faisait aux écoliers une exhortation spirituelle. L'école eut tant de succès, qu'elle compta bientôt deux cents écoliers. Malheureusement elle ne dura point.

Les succès de ces Frères excitèrent leur vanité autant que leur convoitise, et ils formèrent le dessein de sortir de l'Institut et d'ouvrir au dehors une école où ils seraient payés de leur peine autrement que par les récompenses invisibles du monde futur. Ils annoncèrent cette résolution à leur supérieur. Celui-ci n'épargna rien pour les y faire renoncer. Il leur parla de leur vocation, de cette vie parfaite qu'ils avaient embrassée et

qu'ils quittaient pour retourner aux misérables satisfactions de la vie du monde. Il leur rappela leurs engagements, chercha à réveiller dans leur cœur la foi et la piété, et un peu de tendresse pour lui-même qu'ils abandonnaient, qu'ils attristaient, qu'ils obligeaient enfin à fermer une école, objet de tant de soins et d'efforts. Toutes ces raisons vinrent se briser contre leur cœur endurci. L'un des Frères s'évada; l'autre resta plusieurs mois encore, puis il alla rejoindre son compagnon.

Le Bienheureux fut, en effet, dans une grande perplexité. Le curé de Saint-Sulpice attachait une grande importance au succès des Écoles dominicales, dont il avait conçu la pensée, et qui jetaient un certain éclat sur la paroisse. Leur maintien était la meilleure condition de la continuation de sa bienveillance envers ces Écoles. M. de la Salle s'empressa donc de chercher parmi les Frères celui qui était le plus capable de remplir le poste des deux déserteurs, et il voulut lui faire donner l'instruction nécessaire pour tenir les Écoles du dimanche; mais celui-ci y éprouva la plus grande répugnance. Ces arts nouveaux lui semblaient dangereux, puisqu'ils avaient perdu deux de ses compagnons, et il voulait s'en tenir à l'humble enseignement auquel il s'était adonné jusque-là. Non seulement il avait cette crainte, mais il la fit partager aux autres Frères, et le saint Fondateur ne put trouver parmi eux personne qui voulût se dévouer à l'œuvre nouvelle.

Ils rédigèrent un Mémoire pour lui exposer les dangers des Écoles dominicales et le prièrent d'en prendre connaissance, « ne doutant pas, disaient-ils, qu'il ne se rendît à leurs raisons ». Le Bienheureux ne répondit

rien. Il jugeait leurs esprits trop prévenus pour pouvoir, en ce moment, renoncer à leurs erreurs. Il alla trouver le curé de Saint-Sulpice pour lui faire part de son embarras; mais M. de la Chétardie, qui était déjà mécontent, ne voulut rien entendre. Il l'accusa du départ des deux Frères, de la résistance des autres et de la fermeture de l'école.

M. de la Salle ne savait à quel moyen recourir pour se disculper. Il imagina, quelques jours après, de revoir le curé et de lui remettre l'écrit que les Frères lui avaient adressé pour justifier leur résistance. Cette conduite si simple fut encore mal interprétée. Le curé reçut le saint prêtre plus froidement que jamais, et l'accusa d'avoir lui-même rédigé ce mémoire ou de l'avoir commandé. Le Bienheureux s'en défendit, et le curé, se laissant aller à un mouvement d'impatience, le traita de menteur. Sur cette injure si peu méritée, le serviteur de Dieu garda sa sérénité habituelle et se borna à répondre gaiement : « C'est pourtant, Monsieur, avec ce mensonge que je vais dire la messe. » Il se rendit à l'église et célébra le saint sacrifice.

Cependant il n'avait pas renoncé aux Écoles dominicales. A force de recherches, il trouva un Frère qui fit le sacrifice de ses goûts personnels et consentit à apprendre les sciences nécessaires. L'école fut rouverte et devint bientôt aussi nombreuse qu'auparavant. Les jeunes gens y affluaient de tous côtés et y passaient la journée entière en exercices de piété, études et distractions diverses. Ils oubliaient les mauvais rendez-vous, sanctifiaient le dimanche, perdaient peu à peu leurs vices, et plusieurs se convertissaient et réparaient leurs désordres. Cette école fut transportée en 1703 sur la

paroisse Saint-Paul, où la jalousie des maîtres écrivains la fit tomber.

Le bien se poursuivait donc, mais toujours à travers les obstacles. Quant aux Frères qui se séparaient du Vénérable, ils ne tardaient pas à porter la peine de leurs fautes. Ainsi le Frère des Écoles dominicales qui l'avait quitté « pour plus d'argent » ne put réussir en ses projets. Il mena une vie errante et malheureuse, et mourut de misère en 1709 sur la paroisse Saint-Roch, sans avoir pu seulement recevoir les sacrements.

La plus grande épreuve que puissent rencontrer les saints est la contradiction qui leur vient, non de leurs adversaires naturels, mais de ceux qui partagent presque tous leurs sentiments et sont comme eux des serviteurs de Dieu. Que des méchants les persécutent, ils n'en attendent pas autre chose ; mais que des gens de bien les tourmentent, ils en sont surpris et parfois troublés. Le bien n'est-il pas le même pour tout le monde, et peut-il y avoir plusieurs façons de le comprendre ? Aussi, quand un fondateur d'ordre se heurte à la résistance des hommes dont il est habitué à recevoir les conseils et à vénérer la sainteté, il en vient à douter de lui-même et se demande s'il n'est pas le jouet de ses illusions.

Dieu permet de pareils conflits, et l'histoire de l'Église en offre plus d'un exemple. Le Bienheureux, dont la patience devait être, pour ainsi dire, retournée successivement dans tous les sens et martelée de tous les côtés, eut à subir les persécutions de ceux qui pendant longtemps avaient été ses protecteurs et ses amis.

Le curé de Saint-Sulpice lui-même, quel que fût son dévouement aux Frères, se rangea parmi les adversaires du bienheureux de la Salle. Nous avons fait connaître

ailleurs les vertus de M. de la Chétardie. Il est à peine besoin d'ajouter que la haine n'entrait pour rien dans sa résistance. Il n'avait pas, sur la constitution de la communauté des Frères des Écoles chrétiennes, les mêmes idées que leur saint Fondateur. Il voyait de moins haut, et son regard était moins profond. Sans doute il admirait le bien qui se faisait dans les écoles et le secondait de tout son pouvoir; mais, comme autrefois l'archevêque de Reims, il eût voulu restreindre la communauté dans les limites de sa paroisse, ou tout au moins du diocèse. C'étaient ses prédécesseurs qui avaient appelé les Frères à Paris et qui les avaient établis : lui-même les soutenait encore et les avait aidés à fonder toutes leurs écoles. Il se considérait comme leur chef, et voulait les diriger conformément à ses vues particulières. Il ne les eût pas empêchés de s'établir ailleurs et d'aller partout où l'on avait besoin de leurs services. Mais, s'il avait pu faire prévaloir ses idées, chaque école eût été sous la dépendance étroite du curé de la paroisse ou de l'évêque du diocèse, sans avoir avec les autres d'autres liens que ceux de la communauté de but, et sans que l'ensemble des maisons formât un vaste Institut gouverné par un pouvoir indépendant.

Les curés de Paris avaient eu jusqu'à ce jour la direction exclusive des Écoles de charité et étaient même parvenus à s'affranchir de l'autorité du grand chantre. Mais, au sortir de cette victoire, ils devaient être peu disposés à reconnaître une autorité nouvelle qui n'avait pour elle ni la majesté ni le prestige de la première, Comme le principal établissement des Frères était situé sur la paroisse Saint-Sulpice, c'est là que devait surgir le premier conflit.

Le Bienheureux ne put pas céder. Il n'était pas jaloux de son autorité, et l'on a vu, par ses efforts multipliés pour se démettre de la direction, combien il était humble et désireux d'oubli. Mais, tant qu'il restait à la tête de l'Institut, il devait en défendre les intérêts. Il avait d'ailleurs sur son organisation les lumières spéciales que Dieu accorde aux fondateurs, et qui emportent avec elles, pour ceux à qui elles sont données, le caractère de la certitude. Les faire prévaloir, c'était veiller à la garde d'un dépôt qui lui avait été confié; les abandonner, c'était se montrer infidèle à la mission qu'il avait reçue.

Le Bienheureux ne put donc rien sacrifier de la règle qu'il avait établie, et les événements qui ont suivi montrèrent combien il avait eu raison d'être ferme en ses desseins. L'Église de France allait être divisée par le jansénisme, et elle commençait à en ressentir les premières atteintes. Plusieurs évêques devaient se laisser gagner aux séductions de l'hérésie. Que serait-il arrivé si les Frères eussent été sous leur direction exclusive, et que le lien qui les rattachait à la communauté mère se fût relâché? La plupart d'entre eux eussent été entraînés à leur tour dans l'erreur et la révolte, et la foi du peuple en eût été singulièrement amoindrie. Ils furent préservés de la contagion par l'orthodoxie de leur fondateur, qui lui-même se tint toujours dans une soumission parfaite vis à vis du Saint-Siège. En plusieurs diocèses les Frères furent persécutés à cause de leur attachement aux décisions de Rome; mais ils demeurèrent inébranlables, et l'union qui existait entre eux assura leur indépendance.

En résistant aux plans qu'on lui proposait, le Bien-

heureux ne prévoyait sans doute pas les conséquences dernières de sa fermeté, de même que ses adversaires n'apercevaient pas les fâcheux résultats que le triomphe de leurs réformes aurait produits. Les uns et les autres obéissaient à des intentions droites; mais M. de la Salle, chargé d'une œuvre à fonder, avait une inspiration spéciale pour la conduire, et était décidé, même au prix de son honneur et de son repos, à accomplir jusqu'au bout la mission qui lui avait été confiée.

Le conflit éclata à propos de quelques détails d'administration.

Le Bienheureux avait mis à la tête de son noviciat un Frère dont le zèle imprudent ne ménageait pas assez la vertu encore faible de ses disciples. Quand le serviteur de Dieu était présent, il tempérait ces rigueurs indiscrètes. Mais, pendant une absence de quelques jours que son supérieur fit pour les besoins de la communauté, le directeur des novices, ne se sentant plus surveillé, s'abandonna à l'impétuosité de son tempérament et accabla quelques-uns de ces jeunes gens de pénitences excessives. Ceux-ci, au lieu d'attendre le retour de leur Père, se répandirent en plaintes amères et allèrent trouver le curé de Saint-Sulpice, auquel ils exposèrent les mauvais traitements dont ils avaient été l'objet, et dont ils portaient encore les marques. Ils n'en accusaient pas le Bienheureux, qui était absent et pour lequel ils avaient une tendresse profonde; mais M. de la Chétardie, qui avait eu avec lui quelques différends, le rendit responsable des fautes de ses subordonnés. Il exigea la déposition écrite des plaignants et attendit une occasion pour en faire usage.

Le directeur des Écoles de Paris, le frère Ponce, était

lui-même d'une sévérité outrée. Il avait un caractère rigide et dont le Bienheureux eut plus tard à souffrir. Un dimanche, il était allé avec les Frères dans la maison du noviciat. Il condamna à une pénitence rigoureuse un jeune homme encore novice qui s'exerçait aux écoles sous sa direction. Celui-ci s'évada, et alla exposer ses griefs au curé de Saint-Sulpice.

En entendant cette plainte nouvelle, M. de la Chétardie ne douta plus que ces résultats ne fussent l'effet d'un système général de direction imposé par le Fondateur lui-même, et, comme déjà il blâmait son administration, il le jugea tout à fait incapable du gouvernement. Sans examiner davantage cette affaire, sans en parler au Bienheureux, il reçut la déclaration nouvelle, la joignit aux autres, rédigea un mémoire et le transmit à l'autorité ecclésiastique pour qu'elle informât. Il est vraisemblable qu'il profita de cette circonstance pour exposer les griefs qu'il avait lui-même et pour faire connaître le jugement qu'il portait sur plusieurs points de l'administration de M. de la Salle. Ce dernier ne fut pas seulement accusé d'avoir mal choisi les directeurs de ses Frères et de leur avoir donné des instructions trop sévères. On voulut incriminer sa doctrine elle-même ; on présenta les faits comme la conséquence d'une piété qui l'égarait ; on alla jusqu'à le soupçonner de quiétisme.

Le cardinal de Noailles occupait alors le siège archiépiscopal de Paris. C'était un homme instruit et charitable, mais d'un caractère faible et d'un esprit oscillant. Évêque de Châlons, il avait approuvé les réflexions morales de Quesnel ; archevêque de Paris, il avait condamné le livre janséniste de l'abbé Barcos. Un peu plus tard il combattait les Jésuites, et faisait condamner, dans l'Assem-

blée du clergé de 1700, diverses propositions tirées de leurs livres. En 1713 il refusa de recevoir la bulle *Unigenitus;* quelques mois après il révoqua l'approbation qu'il avait donnée au livre de Quesnel. En 1717 il se mit à la tête des appelants, et publia un mandement qui fut condamné à Rome. Puis enfin le repentir lui vint. Il se soumit, écrivit au Pape une lettre touchante, rétracta son appel et tint toutes les promesses qu'il avait faites au Saint-Siège.

Un tel caractère devait se laisser aisément prévenir. Bien qu'il fût à l'origine favorable au Bienheureux, auquel il avait accordé des pouvoirs étendus, il prêta l'oreille aux insinuations qui lui furent adressées contre lui, et chargea un de ses grands vicaires, M. Pirot, de procéder à une enquête sur les plaintes qu'il avait reçues. Celui-ci, docteur et professeur de Sorbonne, chanoine et chancelier de Paris, âgé à cette époque de soixante et onze ans, semblait tout à fait propre à remplir avec prudence cette délicate mission. Pendant un mois, toutes les semaines, il vint au noviciat, armé des pouvoirs de l'archevêque, et obligea tous les Frères à lui révéler, après avoir prêté serment, tous les griefs qu'ils pouvaient avoir. Le Bienheureux était alors absent. Il était à Troyes pour établir une école. Il revint pendant que le procès s'instruisait ; mais, toujours humble et résigné, il ne demanda rien, ne voulut rien savoir, ne se défendit point et attendit avec patience le bon plaisir de la Providence.

L'enquête d'ailleurs lui fut favorable. Tous les Frères l'aimaient tendrement ; ils vivaient en paix, heureux de leur condition, attachés à leur règle, et, à l'exception de trois d'entre eux qui n'étaient mécontents des autres que parce qu'ils étaient mécontents d'eux-mêmes, aucun

ne se plaignit. En admettant que les plaintes fussent fondées, elles ne remontaient pas jusqu'à M. de la Salle lui-même, dont tous vantaient la douceur, mais seulement jusqu'à leurs supérieurs immédiats. Cependant le saint prêtre fut seul rendu responsable. Contre cet homme silencieux, qui ne répondait rien à ses adversaires et se contentait de prier et de faire le bien, la calomnie avait beau jeu. Mille sentiments de jalousie que ses vertus avait semés au dehors sur son passage se réunirent pour l'étreindre et firent oublier ses œuvres. M. Pirot se laissa circonvenir et fit partager ses sentiments à l'archevêque. A quelque temps de là, le Bienheureux étant allé rendre visite au cardinal de Noailles, celui-ci le reçut avec sa politesse accoutumée ; mais, après quelques instants d'entretien, sans plainte, sans reproche, sans lui faire connaître les motifs de sa décision, il lui adressa d'un ton tranquille ces paroles : « Monsieur, vous n'êtes plus supérieur de votre communauté; je l'ai pourvue d'un autre. » Le Bienheureux sentit la dureté du coup qu'on lui portait, et que rien ne faisait prévoir. Il ne chercha point à l'écarter, ne demanda pas l'explication qu'on ne lui donnait point, et se retira en silence, bénissant Dieu, qui avait permis qu'on l'humiliât. Il avait souvent désiré être déchargé du fardeau qui pesait sur ses épaules. Il était exaucé.

Il rentra dans la maison, et ne fit part à personne de ce qui s'était passé.

M. Pirot, qui avait été chargé de faire l'enquête, fut également chargé d'exécuter la sentence. Il fit avertir secrètement M. de la Salle du jour où il devait venir installer le nouveau supérieur, et le Bienheureux, craignant la résistance des Frères, se borna à leur annoncer

une grande réunion, sans leur en faire connaître l'objet.

Le premier dimanche de l'Avent 1702, tous les Frères de Paris étaient réunis dans la grande maison. Une salle avait été préparée et décorée. Les Frères se demandaient avec curiosité quel était le personnage qu'on attendait, et quelle cérémonie il allait faire. Le bienheureux de la Salle, gai et souriant comme à l'habitude, veillait au bon ordre. A quatre heures, après vêpres, un carrosse s'arrête à la porte. Le grand vicaire, M. Pirot, en descend, accompagné d'un jeune abbé inconnu. M. de la Salle le reçoit avec honneur et le conduit au fauteuil qui lui était préparé. Son compagnon s'assied à ses côtés, et le son de la cloche réunit les Frères, anxieux de connaître ce qui allait se passer.

Quand le silence se fut établi, M. Pirot prit la parole. Habitué à manier des auditoires difficiles et prévoyant quelque résistance, il procéda par insinuation et commença par vanter M. de la Salle, le présentant comme l'homme qui avait été choisi de Dieu pour fonder l'œuvre et la conduire au point où elle était alors. Il parla de ses vertus, des travaux qu'il avait dû faire, des services qu'il avait rendus, et ne lui marchanda point les éloges. Les Frères écoutaient avec ravissement parler en ces termes de leur père bien-aimé et couvraient la voix de M. Pirot de leurs murmures approbateurs. Tout à coup le discours tourne, et l'orateur passe du Bienheureux au nouveau compagnon qu'il avait amené, et dont il fait le panégyrique à son tour : c'est un jeune prêtre de Lyon, M. Bricot, plein de vertu et de mérite, qu'il leur présente en les engageant à lui obéir en toutes choses, attendu qu'il est digne de leur estime et de leur confiance. Les Frères, distraits et surpris dès qu'on s'était mis à leur

parler de cet inconnu, redeviennent attentifs, et commencent à comprendre. Dès qu'ils voient où l'orateur veut en venir, l'un d'entre eux, l'un des principaux, ne peut plus y tenir, et, s'approchant avec respect de M. Pirot, il lui déclare, au nom de tous, qu'ils ont un supérieur, et qu'ils le prient de ne point leur en donner d'autre.

M. Pirot, sans s'émouvoir, l'écarte de la main, et, continuant son discours, parle avec précision des ordres qu'il est chargé d'exécuter et du devoir qu'ils ont de s'y soumettre. C'est un commandement formel qu'il leur apporte.

Aussitôt le tumulte augmente : « M. de la Salle est le seul supérieur que nous voulons ; nous n'en aurons pas d'autre, » s'écrient tout d'une voix les Frères et les novices. Ils ajoutent qu'on a dû surprendre la bonne foi de l'archevêque, qui n'aurait pas sans cela rendu une décision aussi contraire à la justice et à leurs sentiments unanimes. Le pieux Fondateur, attristé de cette résistance pour le grand vicaire et pour lui-même, prend à son tour la parole, et rappelle aux Frères les promesses qu'ils lui ont faites. En vertu de cette autorité dont il est investi, il les invite à se soumettre aux ordres qu'ils reçoivent et à ne pas donner l'exemple de l'obstination et de la révolte.

En toute autre circonstance, sa parole eût été ponctuellement obéie ; mais les Frères ne manquaient pas de bonnes raisons et les firent valoir. Puisque c'était à M. de la Salle qu'ils s'étaient soumis, c'est qu'ils avaient mis leur confiance en lui, et l'on ne pouvait ainsi transporter toute son autorité à un autre. Il avait créé l'œuvre, il l'avait dirigée : quelle preuve apportait-on de ce qu'il

aurait perdu la grâce de Dieu, et qu'un autre l'aurait acquise ? On ne changeait sa personne que pour changer la règle. Or ils y étaient attachés, et il serait aussi injuste que cruel de venir bouleverser l'œuvre à laquelle ils s'étaient donnés et l'état qu'ils avaient embrassé.

Ces résistances montraient clairement combien étaient faux les rapports sur lesquels la sentence était fondée. Si la règle eût été excessive, si M. de la Salle avait été un maître austère et dur, il n'eût point été défendu avec une pareille énergie par ses propres disciples. M. Pirot aurait dû comprendre l'imprudence qu'il avait commise et se retirer. Mais la lutte était engagée, et l'amour-propre s'en mêla. Il ne voulut pas continuer une discussion dans laquelle il n'avait aucune bonne raison à fournir et se borna à parler d'autorité. Il prit la sentence de l'archevêque, signée de sa main et scellée de son sceau, et en donna lecture. Cet acte, où les prétendus torts du bienheureux de la Salle étaient relatés, augmenta le tumulte. Les Frères ne purent contenir leur indignation contre ceux qui avaient diffamé leur supérieur, et ils en appelèrent de l'archevêque à l'archevêque mieux informé.

Le Maître des novices, dont la direction imprudente avait amené les plaintes, voulut intervenir à son tour et élever la voix pour défendre son supérieur. Il ne fit qu'appeler sur lui le courroux de M. Pirot, qui le considérait comme l'auteur de la situation embarrassante où il était placé. Il lui ferma durement la bouche. « Quoi ! vous osez parler, vous qui êtes la cause première de ce scandale et êtes indigne de la charge que vous exercez ! » Le malheureux Frère se tut et s'en alla.

Il y avait dans l'assemblée une autre personne qui n'était guère moins embarrassée. C'était ce M. Bricot qu'on avait amené pour son installation solennelle, et qui voyait se tourner en une résistance peu gracieuse pour lui les honneurs qu'il attendait. Il était évident que personne ne voulait lui obéir, et la discussion, en se prolongeant, ne faisait qu'augmenter les sentiments d'antipathie des Frères pour un supérieur imposé. Celui-ci, dont on discutait aussi publiquement l'autorité et les titres, jouait donc un rôle ridicule. Il le comprit et tâcha d'y mettre fin en priant M. Pirot de laisser aux Frères leur chef, et en ajoutant que, pour sa part, il ne pouvait consentir à devenir le supérieur d'une maison dont on lui remettait les clefs, sans lui en ouvrir les cœurs.

La scène se prolongea longtemps. Les Frères ne se départirent en rien de leur résistance ; M. Pirot ne voulut point s'avouer vaincu. Mais celui qui souffrait le plus était M. de la Salle.

Ce témoignage public d'affection et d'estime que ses disciples lui donnaient coûtait à son humilité. Homme de discipline et d'ordre, il était peiné de cette résistance. Puis il voyait encore une fois s'écrouler les espérances qu'il avait caressées d'être déchargé de son fardeau, et de consacrer le reste de sa vie à la prière et à la retraite.

Cependant il ne désespérait point d'amener avec le temps les Frères à se soumettre, et, en reconduisant M. Pirot, il lui en donna l'assurance. Mais les Frères qui l'entendirent s'empressèrent de le démentir : « Notre résolution, lui dirent-ils, est liée à notre vœu. En tenant celle-là, nous croyons demeurer fidèles à celui-ci. Nous

ne voulons pas d'autre supérieur que notre père. Si on nous en impose un, qu'il amène avec lui des sujets nouveaux, car nous sommes décidés à sortir de la maison. »

M. Pirot s'en alla, emportant la conviction que le lien qui attachait M. de la Salle et les Frères était indissoluble, et qu'on ne pourrait pas remplacer leur supérieur par un autre sans détruire la communauté. Comme il était homme de bien, il n'eût voulu à aucun prix, non plus que le cardinal, briser une œuvre qui était visiblement bénie de Dieu et produisait des fruits excellents. Il ne fallait plus que se retirer avec honneur de l'impasse où il s'était engagé.

L'autorité du cardinal avait été ouvertement et publiquement méconnue, et l'on avait dit que sa décision avait été surprise. Hélas! c'était à peu près au moment où il soutenait lui-même que l'Église pouvait se tromper « en affirmant que les propositions condamnées étaient dans Jansénius », et, quelques années plus tard, il devait, à propos de la bulle *Unigenitus*, en appeler du Pape au Concile. Mais les hommes qui résistent ainsi à leurs supérieurs sont justement ceux qui supportent avec le plus de déplaisir la résistance de leurs inférieurs.

M. Pirot n'avait pu s'empêcher de rendre témoignage de l'union étroite qui existait entre le Bienheureux et ses disciples, et il ajoutait que, s'il en était partout ainsi, les communautés seraient un paradis, et qu'on n'y verrait que des saints. Cet éloge des Frères était sa condamnation; mais partout l'homme se retrouve, et M. Pirot ne leur pardonnait pas, à cause des torts qu'il avait eus envers eux.

L'archevêque était encore plus mécontent. Il en vou-

lait à son grand vicaire, dont il blâmait l'emportement et la maladresse ; aux Frères, dont la résistance tenait son autorité épiscopale en suspens ; à M. de la Salle lui-même, dont les vertus avaient scandalisé des hommes moins parfaits.

Ce n'est pas que celui-ci hésitât à s'humilier pour désarmer ses adversaires. Craignant qu'on ne le rendît responsable de l'attachement que ses enfants lui portaient, il se rendit à l'archevêché, se jeta en pleurs aux pieds de l'archevêque et lui demanda publiquement pardon de la résistance que les Frères avaient apportée à ses ordres. L'archevêque demeura quelque temps interdit. Il savait la vérité de ce que le Bienheureux attestait. Cependant il lui en coûtait trop de le reconnaître : il laissait le saint prêtre prosterné sans lui répondre, et partit. Le Bienheureux accepta sans murmurer ce nouvel outrage ; il retourna dans sa maison et reprit le cours de sa vie ordinaire.

Cependant le conflit durait toujours ; les Frères de Paris résolurent de s'interposer pour y mettre fin. Ils recoururent au curé de Saint-Sulpice, à M. de la Chétardie, dont ils connaissaient la prudence et le dévouement à l'Institut. Celui-ci, à son tour, confia cette négociation délicate à un prêtre de la communauté de Saint-Sulpice qui depuis devint évêque de Châlons, à M. l'abbé Madot.

Ce dernier, sans éclat, entreprit d'amener les Frères à une soumission apparente qui, sans leur imposer le sacrifice des points auxquels ils étaient attachés, sauvât, tout au moins dans la forme, l'honneur de l'archevêché, si tant est que l'honneur consiste, pour l'autorité, à n'avoir jamais de torts, ou plutôt à n'en jamais avouer.

M. l'abbé Madot se rendit donc au noviciat ; il prit tous les Frères les uns après les autres, et exposa à chacun d'eux les raisons les plus capables de faire impression sur son caractère. Ceux-ci, d'esprit simple et droit, eussent été aisément persuadés ; mais leur méfiance étaient éveillée, et ils ne voulaient se prêter à aucune démarche compromettante. En vain on leur représentait que leur résistance était une injure envers l'archevêque. Pour l'injure, ils étaient disposés à faire des excuses aussi humbles qu'on pouvait le souhaiter ; mais ils n'en tendaient pas changer la règle, ni recevoir un autre supérieur, et ils voulaient des garanties écrites. Enfin on s'arrêta à un moyen terme. Il fut convenu qu'ils se rendraient en corps auprès de M. Pirot, qu'ils reconnaîtraient leur tort envers lui, et accepteraient le nouveau supérieur qu'il avait voulu leur imposer, mais sous la réserve expresse « et par écrit » que ce nouveau supérieur n'aurait qu'un titre nominal, ne viendrait à la communauté que pour la forme, n'y changerait rien, et que le Bienheureux enfin conserverait tous ses pouvoirs.

Après avoir bataillé toute une matinée, M. l'abbé Madot, voyant qu'il ne pouvait obtenir rien de plus, se contenta de ce résultat. Il mena les douze Frères à la Sorbonne, où était l'abbé Pirot. Ils lui présentèrent leur requête à genoux, tout en lui donnant à entendre que leur soumission était conditionnelle, et celui-ci parut satisfait.

Cette scène se passait le 8 décembre. Le dimanche suivant, M. l'abbé Pirot vint à la maison avec M. l'abbé Bricot ; il prêcha encore une fois les Frères, puis toute la communauté se rendit à la chapelle et l'on chanta

le *Te Deum*. Le nouveau supérieur s'en retourna après cette formalité. Il revint une fois encore, au bout de trois mois, pour faire acte de présence, puis ne reparut plus, et l'archevêque lui donna un autre emploi.

Le conflit était donc apaisé à la satisfaction mutuelle des deux parties. Toutefois le Bienheureux, pour éviter à l'avenir les plaintes qui l'avaient amené, adoucit encore les austérités de sa règle et accepta toutes les observations qui lui furent faites par ses supérieurs ecclésiastiques. La règle était beaucoup moins dure que celle de la Trappe; mais il avait cru nécessaire de dompter la nature pour faire surabonder la grâce. Il soumit humblement sa raison aux remontrances d'autrui.

Le Maître des novices, dont la sévérité imprudente avait attiré toutes ces persécutions sur son supérieur, en porta la peine. Son caractère bizarre et fantastique ne s'accommoda pas longtemps du joug qu'il s'était imposé. Il demanda au Bienheureux un changement de résidence et la direction d'une école qui lui fut refusée. Irrité, il séduisit un autre Frère, et tous deux s'évadèrent; ils se rendirent à la Trappe, où il demandèrent à être reçus comme religieux. L'abbaye de la Trappe était gouvernée par Jacques de la Cour, l'un des successeurs de M. de Rancé, mort depuis environ deux ans. Celui-ci était trop prudent pour admettre deux Frères, encore vêtus du costume de leur ordre, sans la permission de leur supérieur. Il écrivit à M. de la Salle, auquel il apprit ainsi ce qu'étaient devenus ses disciples, dont il était inquiet. Celui-ci répondit à l'abbé pour lui faire connaître les causes de leur départ, et il le supplia de ne les point admettre, ce qui fut fait. Les deux

Frères durent revenir auprès de leur supérieur. Le Maître des novices fut envoyé à Chartres, où il mourut, trois ans après, d'une horrible maladie considérée par toute la communauté comme le juste châtiment de ses fautes. Peu de temps après, son compagnon sortit de la Société.

CHAPITRE VIII

LE BIENHEUREUX AU FAUBOURG S.-ANTOINE

C'est en 1703 que le Bienheureux quitta la paroisse de Saint-Sulpice pour se transporter dans le faubourg Saint-Antoine. Il n'était que locataire de la maison de la rue de Vaugirard, et sentait les inconvénients de cette situation précaire. Aussi avait-il, dès les premiers jours de son installation, établi une procession dans les jardins, pour demander à Dieu de vouloir bien lui donner, au moins pour ses novices, une demeure stable. Tous les Frères y assistaient, et lui-même la suivait, revêtu de son surplis. On récitait le petit office de la sainte Vierge, les litanies, quelques psaumes et le *Memorare*. Cette prière persévérante sembla un moment exaucée. La « grande maison » convenait au saint prêtre. Elle était vaste et bien située; les bâtiments, par leur étendue, s'accommodaient à tous les développements de son œuvre. Aussi le propriétaire le pressait vivement de l'acheter et la lui laissait pour quarante-cinq mille livres, bien qu'elle en valût le double. L'occasion était séduisante; mais quel espoir y avait-il qu'un pauvre prêtre qui avait donné tous ses biens aux pauvres, et qui épuisait tout son crédit pour nourrir ses disciples, trouvât une somme aussi considérable? Tout à coup le Bienheureux apprend qu'une personne charitable lui laisse par testament une somme de cinquante mille livres.

L'argent arrivait à point nommé, et M. de la Salle allait pouvoir réaliser son dessein.

Cette satisfaction ne lui était présentée que pour exercer sa patience. Quand il voulut toucher son legs, des difficultés surgirent; les influences qui avaient tant de fois contrarié ses projets furent encore assez puissantes pour l'empêcher de recevoir les fonds qui lui avaient été donnés, ou plutôt Dieu, dont elles étaient l'aveugle instrument, jugea sans doute qu'un acte de résignation de son serviteur serait pour l'Institut nouveau un fondement plus solide qu'une maison qui ne tarderait pas à périr sous la main du temps. Le legs ne fut pas exécuté, et le Fondateur se retrouva aussi pauvre et aussi embarrassé qu'auparavant.

Cependant la maison de la rue de Vaugirard avait été vendue, et l'acquéreur, désireux d'en tirer parti, pria les Frères de la quitter. Le Bienheureux était sur le pavé avec une communauté nombreuse, sans ressource et sans appui. Il alla trouver le nouveau propriétaire et le supplia de lui laisser au moins le temps nécessaire pour chercher un asile. Celui-ci, qui était homme de bien, y consentit, sous la seule condition que les Frères recevraient dans sa maison la famille de son jardinier. Du reste, la prolongation de leur séjour ne fut pas de longue durée. Au bout de six semaines, le bienheureux de la Salle avait trouvé dans le faubourg Saint-Antoine, rue de Charonne, en face du couvent des Dominicaines de la Croix, une demeure peu commode, mais pourtant suffisante, et le 20 août 1703 il s'y transporta après en avoir demandé la permission au curé de Saint-Paul, dont il devenait le paroissien. Le souvenir des difficultés qu'il avait rencontrées

sur la paroisse de Saint-Sulpice n'était pas étranger à son éloignement. Il espérait désarmer ses ennemis en se faisant oublier d'eux.

Le Bienheureux n'avait pas demandé l'autorisation d'établir une chapelle dans la maison : celle des sœurs de la Croix était proche. Il alla tous les jours y dire la messe et y mena sa communauté. Les religieuses eurent bientôt remarqué la sainteté qui brillait dans toute sa personne et avec laquelle il célébrait les saints mystères. Elles voulurent savoir son nom et son histoire, et se prirent d'une grande pitié pour sa communauté persécutée. Mises au courant de sa détresse, elles réparèrent vis-à-vis de lui, autant qu'elles le purent, l'injustice des hommes, et devinrent ses constantes bienfaitrices. Dans ce qu'elles possédaient, une part était toujours réservée aux Frères, et pendant de longues années leur charité ne se lassa point. Quand le bienheureux de la Salle quitta le faubourg Saint-Antoine, l'aumône du couvent ne lui fut pas retirée. Il partit pour Rouen, mais il ne fut pas oublié, et quand la famine le ramena à Paris, en 1709, il retrouva près des religieuses la même assistance. Leur maison était comme un grenier d'abondance que la Providence tenait en réserve pour les Frères. Quand la détresse était trop grande, le saint prêtre prenait le chemin du monastère. « Allons à la Croix, » disait-il gaiement, et jamais il n'en revenait les mains vides.

Le Bienheureux, du reste, rendait aux religieuses quelques services. Plusieurs d'entre elles, admirant sa piété, avaient sollicité la faveur de se confesser à lui et de se placer sous sa direction. Il y résista longtemps; ses occupations ne le lui permettaient pas, et il n'ai-

mait pas à confesser les femmes, pour lesquelles il était d'ailleurs un directeur fort sévère. Il ne put cependant refuser cette grâce à ses bienfaitrices, qui purent apprécier mieux encore sa profonde connaissance de la vie spirituelle et la solidité de sa dévotion.

Il resta rue de Charonne environ un an et demi. Pendant tout ce temps les Frères des autres Écoles de Paris y vinrent, suivant leur habitude, passer les dimanches et les jours de congé.

Cependant la vertu du Bienheureux éclatait dans toutes les occasions, et les efforts même de son humilité pour la cacher la faisaient paraître davantage. Aussi sa renommée se répandit bientôt dans toute la paroisse.

On vint un jour le prier, de la part du gouverneur de la Bastille, de confesser un prêtre qui y était renfermé depuis plusieurs années pour un crime d'État. Le Bienheureux s'y rendit aussitôt, et trouva un malheureux dans un état lamentable, vêtu d'une chemise trouée, d'une soutane en lambeaux, couvert de vermine, abandonné et oublié de tout le monde. En le voyant ainsi, le serviteur de Dieu ne put retenir ses larmes; il l'embrassa tendrement, le consola, écouta sa confession et le réconcilia avec Dieu. Puis, après avoir soulagé son âme, il s'occupa aussi de son corps. Il lui fit dépouiller ses haillons, le revêtit de ses habits, et mettant sur lui la chemise et la soutane de ce malheureux, il s'enveloppa de son manteau et sortit de la prison l'âme inondée de joie, parce qu'il avait soulagé un membre souffrant du Christ, nous pourrions dire Jésus-Christ lui-même. Car le Sauveur a dit : « J'étais nu, et vous m'avez vêtu ; j'étais prisonnier, et vous m'avez visité. »

Quand la persécution vint de Dieu, l'homme n'y échappe point par la fuite. Le Bienheureux avait transporté rue de Charonne toutes les œuvres qu'il avait établies rue de Vaugirard. Il y avait installé son noviciat; il y avait ouvert des Écoles. Il y fonda une nouvelle École du dimanche.

Cette École déchaîna de nouveau contre lui la colère des maîtres écrivains. Nous avons raconté comment M. de la Salle, en venant à Paris en 1688, s'était trouvé en face de deux communautés puissantes et toutes deux investies d'un monopole, celle des maîtres d'école et celle des maîtres écrivains. Longtemps rivales, elles vivaient à peu près d'accord et se partageaient l'enseignement.

M. de la Salle avait quelque temps passé inaperçu. Quand son œuvre s'était développée, la jalousie des maîtres d'école s'était, la première, éveillée. A deux reprises différentes, en 1688 et en 1699, ils avaient traduit le Bienheureux devant le grand chantre, mais avaient perdu leur procès et leur peine. Le Bienheureux avait démontré qu'il ne tenait que des Écoles de charité. Puis le curé de Saint-Sulpice le protégeait, et son crédit était assez puissant pour paralyser l'activité de ses persécuteurs.

Mais, en 1703, dès que M. de la Salle s'est transporté dans le faubourg Saint-Antoine, la situation change. La procédure est menée d'une façon beaucoup plus habile, et l'on sent que de nouveaux adversaires sont entrés en lice.

Les « maîtres d'école » d'une part, et de l'autre les « écrivains », jusque-là ennemis, s'entendirent alors pour le persécuter. Ils l'assignèrent donc en même temps,

chacun devant un tribunal différent : les maîtres d'école devant le grand chantre, et les maîtres écrivains devant le lieutenant de police. Et c'est ainsi que le bienheureux de la Salle, qui avait horreur des procès, se trouva traîné par des adversaires implacables devant deux juridictions parallèles qui avaient, l'une et l'autre, le pouvoir d'anéantir son œuvre.

Le 7 février 1704, un jour que les Frères étaient occupés à faire la classe, deux commissaires se présentèrent accompagnés d'un sergent, et porteurs d'une ordonnance du lieutenant de police qui permettait de saisir tout ce qui, dans l'école, servait à écrire. Plumes, encriers, cahiers, modèles d'écriture, et jusqu'à l'enseigne apposée devant la porte, tout est saisi, mis sous la garde des Frères eux-mêmes, avec défense d'en rien distraire, et les sergents se retirent en leur laissant une feuille de papier qui les assignait à comparaître devant la chambre de police, pour s'entendre condamner « à la confiscation du mobilier saisi et à l'amende par surcroît ».

Les Frères furent effrayés; mais le Bienheureux ne s'alarma point. Il continua de tenir ses Écoles, d'enseigner les enfants, et ne prit même pas la peine de répondre aux accusations portées contre lui.

Le lieutenant de police le condamna par défaut à cinquante livres d'amende et aux dépens, et il lui fut fait défense de recevoir dans les Écoles de charité d'autres écoliers que les enfants dont les parents seraient véritablement pauvres, et de leur distribuer un enseignement qui ne serait pas en rapport avec leur condition.

Dans le même temps, il fut condamné par le grand chantre à fermer ses Écoles et à payer cinquante livres; tout le mobilier de ses classes fut saisi. La sentence du

grand chantre, en date du 14 février 1704, fut de huit jours antérieure à celle que les maîtres écrivains obtenaient du lieutenant de police. Les deux attaques avaient évidemment été concertées. Il fallait que le bienheureux de la Salle fût traqué, condamné par toutes les juridictions, mis dans l'impossibilité de trouver un asile, déclaré incapable d'enseigner quoi que ce fût, et contraint de renoncer à son entreprise.

Le Bienheureux ne s'émut pas plus de la condamnation qu'il ne s'était ému de la poursuite. Paya-t-il ou ne paya-t-il pas l'amende? En tout cas, l'École fut continuée. Mais ce n'était là que le commencement des épreuves.

A ce premier procès d'autres succédèrent sur-le-champ, et les ennemis du Bienheureux ne désarmèrent pas. Mais l'homme de Dieu était taillé pour la lutte et résista. C'était une volonté de fer et un cœur d'or.

On ne s'était encore attaqué qu'à l'École de la rue de Charonne; mais on ne s'en tint pas là. Les Écoles du faubourg Saint-Marcel et celles de Saint-Sulpice furent simultanément menacées. Nouvelle condamnation du saint prêtre, nouvel acte de résignation virile. Toute cette vie du Bienheureux est digne, en vérité, de la plus haute admiration. Durant les premiers siècles de l'Église, on voit les martyrs affirmer vaillamment leur foi au Christ, descendre dans les arènes, offrir leur poitrine aux lions, et mourir enfin, en jetant ce grand cri qui a retenti à travers tous les siècles : « Je suis chrétien. » Aux yeux de Dieu qui lit au fond des cœurs, les vertus de M. de la Salle, qui sont moins « poétiques » aux yeux du monde, brillent d'un aussi vif éclat. Ouvrir des Écoles pour procurer le salut éternel de plusieurs milliers

d'enfants chrétiens ; se voir obligé de les fermer ; les rouvrir pour être forcé de les fermer de nouveau, et enfin triompher de tant d'obstacles, après les plus prosaïques et les plus rudes épreuves : telle fut la vie du Bienheureux, et j'affirme qu'elle est aussi belle, aussi glorieuse que celle des martyrs. Dieu le sait.

C'est en vain que les Frères formèrent opposition au dernier jugement qui les avait frappés dans leurs Écoles du faubourg Saint-Marcel et de Saint-Sulpice. On alla plus loin : toute la communauté fut atteinte, et le Bienheureux fut, avec elle, condamné sans rémission. La sentence, qui était fort dure, fut exécutée avec la dernière rigueur. On l'afficha dans tous les carrefours de Paris ; des sergents se présentèrent dans l'École de la rue de Charonne avec un attirail de marteaux et d'échelles ; l'inscription qui était sur la porte : FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, fut brutalement arrachée ; les bancs, les tables, les livres, furent saisis. Après six années de bienfaits, l'École dominicale elle-même fut détruite par l'acharnement des maîtres écrivains. L'enseignement laïque commençait ses exploits.

Le bienheureux de la Salle se réfugia d'abord sur la paroisse de Saint-Roch. Il y rappela les novices et tenta d'y ouvrir une nouvelle École. Il errait ainsi de paroisse en paroisse, espérant toujours découvrir quelque lieu où il pût établir son œuvre à l'abri des orages. Mais c'était en vain. L'École de Saint-Roch ne dura point : on exigeait du Bienheureux des conditions auxquelles il ne pouvait souscrire. Toutefois cet établiseement subsista quelque temps et fut comme un abri provisoire où le Bienheureux put recueillir les débris de sa communauté dispersée, en attendant qu'il eût trouvé un asile définitif.

A tant d'épreuves, à tant de douleurs, il manquait encore la plus rude, et le coup suprême n'avait pas encore été porté. C'est au Parlement qu'il était réservé de le frapper, au Parlement qui était la suprême espérance du Bienheureux, et auquel il avait interjeté appel. Le 5 février 1706, le terrible arrêt fut rendu. Il était décidément interdit à M. de la Salle « de tenir, lui ou ses Frères, aucune petite école dans toute l'étendue de Paris et de ses faubourgs, sans la permission formelle du chantre ». Les ennemis du Bienheureux triomphaient. Tout semblait perdu.

Ainsi le Bienheureux était poursuivi partout et sans relâche. Qu'il enseignât dans la paroisse Saint-Sulpice, dans le faubourg Saint-Antoine, dans le faubourg Saint-Marcel, qu'il se défendît ou se dérobât, il était frappé. Le grand chantre le condamnait, le lieutenant de police le condamnait, le Parlement confirmait la sentence; des adversaires jusque-là acharnés les uns contre les autres se réconciliaient contre lui, comme jadis Hérode et Pilate contre Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il ne trouvait pas un ami, pas un protecteur, pas un juge impartial et bienveillant; et ce Paris, à l'instruction duquel il s'était voué, se coalisait pour le persécuter à cause du bien qu'il voulait faire. Après quinze ans d'inutiles efforts, le Bienheureux était forcé de transporter ailleurs le centre de son Institut.

Au reste, c'était déjà fait. La Providence avait pris soin de soustraire au danger une œuvre dont elle comptait se servir. Le noviciat des Frères n'était plus à Paris, et depuis six mois M. de la Salle l'avait transporté à Saint-Yon, près de Rouen.

Si le noviciat et la maison mère n'étaient plus à Paris,

les Écoles chrétiennes y étaient toujours, et c'étaient elles qui devaient supporter le choc de tous ces adversaires triomphants. Ils s'acharnaient surtout contre les Écoles de Saint-Sulpice. Il est vrai qu'elles subsistaient comme Écoles de charité et que le curé avait le droit de les maintenir; mais la bienveillance de M. de la Chétardie n'était plus la même. Les maîtres écrivains s'en étaient aperçus, et, vainqueurs impitoyables, se mirent à fatiguer les Frères de leurs plaintes. A chaque instant ils pénétraient dans les classes : ils parlaient de procès, de saisie, d'amende, et les infortunés tremblaient devant ces menaces.

A la nouvelle de cette persécution, le Bienheureux, qui était à Rouen, revint à Paris et reprit son ancien domicile de la paroisse Saint-Roch. Pour comble d'embarras, il était malade. A la suite de ses longues oraisons, une tumeur énorme s'était développée à l'un de ses genoux et avait nécessité l'intervention du chirurgien. L'opération avait eu lieu à Rouen et avait été mal faite. Il fallut la recommencer à Paris. Avec le fer on fit de nouvelles incisions, afin d'extirper du fond de la plaie toutes les racines du mal. Le Bienheureux supporta cette douleur avec un courage héroïque. Il était si accoutumé à la souffrance qu'elle était devenue comme sa respiration et sa vie. Il abandonna sa jambe au médecin, son âme à Dieu, et, pendant tout le temps de l'opération, récita son office sans que l'excès de la douleur pût lui arracher une plainte.

La persécution cependant ne se ralentissait pas. Le curé de Saint-Sulpice, loin d'interposer son autorité pour défendre des œuvres qui, à titre d'Écoles de charité, ne relevaient que de lui, avait au contraire fermé

celle de la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, dans l'espoir de désarmer les maîtres écrivains. Mais cette concession n'avait fait que les animer davantage, en leur montrant combien ils étaient redoutés. Puisqu'on cédait à leurs exigences, pourquoi ne pas poursuivre?

Enfin, la persécution devint si violente que les Frères ne crurent pas pouvoir y résister plus longtemps. Le Bienheureux leur permit de se retirer. Du jour au lendemain, les Écoles furent fermées, et les enfants, en arrivant le matin, trouvèrent porte close. On crut d'abord à un congé; mais les Frères avaient disparu, et plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'on en eût aucune nouvelle. Les parents s'alarmèrent. Ils tenaient à ce que leurs enfants fussent chrétiennement élevés et ne pouvaient se passer de l'École des Frères. Ils vinrent donc trouver M. de la Chétardie pour lui faire part de leurs soucis. Ils étaient hors d'état d'envoyer leurs fils aux écoles payantes, et, si les Écoles de charité étaient fermées, les pauvres enfants ne recevraient plus d'instruction.

Le curé de Saint-Sulpice goûtait fort ces raisons, et cependant ne pouvait obliger les Frères à faire l'école au milieu des tracasseries et des menaces dont les maîtres écrivains les accablaient. Il fit venir ceux-ci chez lui leur exposa que c'était lui qui avait appelé les Frères, qui leur avait confié les Écoles, qui les soutenait de ses deniers, et qu'il entendait, en vertu de son droit, les maintenir dans les postes qu'il leur avait confiés. Acte de ses déclarations fut dressé par deux notaires, en présence même des maîtres écrivains, et remis au bienheureux de la Salle pour lui servir de titre et repousser de nouvelles attaques.

Après trois semaines d'interruption, les Écoles furent rouvertes ; mais le saint prêtre ne retrouva pas sa tranquillité. L'année était dure, et les Frères n'avaient pas de ressources. Le curé de Saint-Sulpice leur donnait une pension ; il la leur paya en billets d'État, monnaie décriée, dont personne ne voulait, et qui subissait au change une dépréciation considérable. M. de la Salle fut bientôt au bout de cette maigre somme ; il alla de nouveau trouver le curé, qui le reçut durement et le renvoya sans argent et sans billets.

Cette dernière épreuve le jeta dans une profonde tristesse, et il se considéra comme le bouc émissaire de la communauté. C'était sa présence qui attirait à ses disciples toutes sortes d'humiliations et de refus ; c'était sa personne qui était la cause principale de ces épreuves ; c'est à lui enfin qu'on en voulait. On aimait les Frères, on appréciait son œuvre, mais on aurait voulu la continuer sans lui.

Ne trouvant de refuge qu'en Dieu, il prit le parti de s'enfermer chez les Carmes déchaussés et d'y faire une retraite. Il y passa quinze jours dans la prière, puisant près de Dieu la force nécessaire pour supporter tant d'épreuves et conduire son œuvre à travers tant d'écueils. Pendant ce temps, un des Frères de l'École de Saint-Sulpice, qni était aimé de M. de la Chétardie, était allé le revoir et lui exposer ses embarras. Subitement, le cœur du pasteur s'était fondu. Il avait donné largement de quoi suffire aux besoins de l'École, et, suivant la prévision du bienheureux de la Salle, peut-être à cause de sa prière, l'épreuve de la famine avait passé.

D'autres surgirent. Après quinze jours de retraite, le Bienheureux était revenu, et la persécution recom-

mença. Cependant ses disciples se décourageaient : ils n'étaient pas faits pour de pareilles luttes. Il les rappela de toutes les Écoles de la paroisse, et les envoya deux par deux dans les diverses maisons de l'Institut.

Les Écoles furent fermées, et il ne resta dans la maison de résidence que le Frère directeur pour répondre à ceux qui viendraient demander la cause de la fermeture. Le curé de Saint-Sulpice néanmoins ne voulait pas laisser tomber les Écoles, et chercha d'autres maîtres ; mais il n'en trouva point. Il se décida alors à rappeler les Frères, si ceux-ci consentaient à revenir. Le Bienheureux était trop modeste, trop bon, trop saint pour ne point se laisser fléchir. Les Frères furent rappelés de province au nombre de douze : dix pour l'enseignement, un pour administrer le temporel, et le douzième pour diriger la maison. Les Écoles furent rouvertes au commencement d'octobre. M. de la Chétardie envoya M. Languet de Gergy, son vicaire, prendre sur un registre les noms, âge, domicile de tous les écoliers, l'état de fortune de leurs parents, et il fut convenu « qu'à l'avenir les Frères ne recevraient aucun enfant sans qu'il apportât un billet d'admission délivré à la paroisse ». Les maîtres n'eurent plus aucune raison de se plaindre, aucun prétexte pour faire des visites dans les Écoles, et les Frères purent reprendre sans trouble le cours de leurs travaux.

CHAPITRE IX

LES ÉCOLES DE PROVINCE (1699-1703)

Alors que le Bienheureux était persécuté par toutes les puissances de la terre ; que ses bienfaiteurs l'abandonnaient ; que les maîtres d'école et les maîtres écrivains coalisés faisaient fermer ses Écoles ; que le Parlement, la plus haute juridiction du royaume, le condamnait à ne plus enseigner ; que ses propres enfants se révoltaient contre lui, l'Œuvre s'étendait successivement par toute la France, des Écoles se fondaient de ville en ville. Il semblait que chaque coup porté dans le cœur du Bienheureux fût la blessure que le fer ouvre dans le sein de la terre avant qu'on y dépose le grain qui plus tard en fera la richesse. On pourrait compter le nombre de ses fondations par le nombre de ses douleurs.

En 1699, les maîtres d'école lui intentent un procès : la même année il fonde l'École de Chartres. L'année suivante il en fonde une à Calais ; et à Reims, où il à donné tout son bien aux pauvres, il rachète sous son nom une maison qui paraît avoir été la première propriété immobilière de l'Institut.

Les années 1702 et 1703 furent celles de ses longs démêlés avec l'archevêché ; mais ce sont aussi les années de la fondation des Écoles de Troyes et d'Avignon. Pendant qu'à Paris on lui retire son titre de supérieur, l'archevêque d'Avignon appelle les Frères, et le spectacle de leurs vertus, pendant vingt-trois ans, obtient

de ce prélat un témoignage qui contribuera plus tard à la reconnaissance de l'Institut par le Saint-Siège. C'est en cette même année d'ailleurs que le Bienheureux, accusé à Paris de condescendance pour l'hérésie, envoie à Rome le plus sûr et le plus ancien de ses disciples, et consent pendant toute sa vie à se priver de ses services, afin d'avoir un lien vivant entre le Saint-Siège et son œuvre, un représentant fidèle qui puisse en tout temps témoigner de son obéissance et de sa foi, et mettre enfin sous les yeux du Souverain Pontife le modèle de ces Écoles qu'il ne voulait fonder qu'avec ses bénédictions.

Les années 1704, 1705 et 1706 sont celles de la persécution des maîtres d'école et des maîtres écrivains; l'institution est ébranlée jusque dans ses fondements et semble sur le point de périr. Or, pendant le même temps, des Écoles sont fondées à Marseille, et les obstacles que le Bienheureux rencontre à Paris le font fuir à Rouen, où la maison mère reçoit les développements qu'elle n'aurait jamais pu prendre à Paris.

En 1706, les procès prennent fin par l'arrêt du Parlement. L'année suivante toute une efflorescence de fondations nouvelles couvre le Midi. Des Écoles sont établies à Mende, aux Vans et à Grenoble.

Quel était le lien qui attachait ces triomphes à ces épreuves, et dans quelle balance les larmes et les soucis du bienheureux de la Salle étaient-ils jetés, pour valoir à son œuvre de si abondantes bénédictions ? Ce sont là des mystères que l'œil de l'homme constate, mais qu'il ne peut pas pénétrer.

Le premier évêque qui s'adressa au Bienheureux pour avoir des Frères dans sa ville épiscopale fut celui de

Chartres. Les prélats de ce diocèse avaient toujours montré un grand zèle pour l'instruction. Une constitution synodale de l'an 1555 avait établi que « chaque paroisse devrait avoir une école publique pour instruire les enfants, à moins qu'il n'y eût là un prêtre ou un clerc assez instruit pour leur montrer familièrement les premières lettres, et leur expliquer l'oraison dominicale, le symbole et autres choses contenues dans l'alphabet ». Les curés étaient chargés de pourvoir à l'établissement de ces écoles, que soutenait l'argent de leurs paroissiens. C'étaient eux qui nommaient les maîtres. Ils devaient visiter l'école une ou deux fois par an, interroger les enfants, examiner les livres. L'enseignement enfin devait être donné dans un local spécial, et non pas à l'église.

Le clergé de la ville de Chartres avait pris ces devoirs à cœur. Il y avait déjà des maîtresses d'école pour les filles dans les paroisses de la ville. Les curés de ces paroisses sollicitèrent un établissement analogue pour les garçons, et ils adressèrent à cet effet une requête à leur évêque. Ce document mérite d'être reproduit, parce qu'il atteste éloquemment le zèle que le clergé déployait alors pour l'instruction de la jeunesse. « Après avoir plusieurs fois conféré ensemble, disaient les curés, nous sommes convenus qu'une des grandes causes de l'indocilité, de l'immodestie, de l'ignorance même et du dérèglement visible des enfants de la ville, de l'un et de l'autre sexe, vient de ce qu'il n'y a point d'écoles gratuites pour les pauvres, ou parce que les maîtres et les maîtresses qui ont fait jusqu'à présent cette fonction, presque sans aucun aveu et sans la connaissance des supérieurs, ne se proposant dans cet emploi d'autre fin

que celle d'y gagner leur vie, ne s'en acquittent point comme il faut pour le bien des enfants, soit manque de capacité, soit faute de zèle et d'application, et qu'il faut travailler tout de bon à remédier à un si grand mal, de telle sorte qu'il y ait dans la ville quelques maîtres et maîtresses d'école, — de la part de Votre Grandeur, — de la capacité, de la piété et du zèle desquels on soit parfaitement informé, pour leur commettre le soin de la jeunesse; et surtout qu'il y ait quelques écoles gratuites en faveur des enfants des pauvres, lesquels, faute de pouvoir payer les maîtres et maîtresses, n'étant ni instruits ni retenus dans les écoles, mais errants et vagabonds, se corrompent facilement et deviennent incorrigibles. Dans cette pensée, AYANT APRIS QU'IL Y A A PARIS UN PRÊTRE DE GRANDE PIÉTÉ QUI PREND SOIN D'ÉLEVER ET DE DRESSER A CET EXERCICE DES JEUNES GENS QUI ONT TOUTES LES QUALITÉS NÉCESSAIRES POUR S'EN ACQUITTER DIGNEMENT, et qu'il en fournit tous les lieux pour lesquels on les lui demande, pourvu qu'on leur assure leur subsistance et entretien, dont la dépense ne se monte qu'à une somme assez modique, nous nous sommes crus obligés, Monseigneur, d'avoir recours à Votre Grandeur pour la supplier très humblement d'employer son crédit, et même ses aumônes, afin de procurer à cette ville un secours si puissant pour aider à la réformation des maux de son peuple. »

L'évêque de Chartres était alors Mgr Godet des Marais, qui avait connu le Bienheureux au séminaire de Saint-Sulpice, où il avait été élevé lui-même. Depuis ce temps il avait suivi avec sollicitude la naissance et les développements de son Institut. Très préoccupé de l'éducation chrétienne de la jeunesse, il avait écrit, dès l'an 1694,

au serviteur de Dieu pour le prier de lui donner des Frères. Celui-ci, qui n'en avait à ce moment qu'un petit nombre, n'avait pu répondre aux désirs du prélat. Mgr Godet des Marais avait à plusieurs reprises renouvelé sa demande; mais, en 1699, pressé par les curés, il écrivit encore avec plus d'insistance.

Le Bienheureux ne voulut pas prendre une détermination si grave sans l'avis de ses Frères. Il les réunit en assemblée, leur fit connaître la demande qui lui était adressée et leur parla du zèle de Mgr Godet des Marais. Ils furent d'avis qu'ils ne devaient pas repousser le bien qui se présentait à eux, et s'offrirent tous pour aller remplir cette mission. Le Bienheureux en choisit six parmi eux, des plus intelligents et des plus zélés; il leur adjoignit un septième Frère pour le service temporel de la maison, et la petite colonie s'en alla, comme d'une ruche trop pleine s'envole un essaim d'abeilles qui va fonder ailleurs une ruche nouvelle.

L'évêque de Chartres s'était chargé de toutes les dépenses; mais il ne suffisait pas d'avoir des maîtres et d'ouvrir des Écoles, il fallait les remplir et s'adresser vivement aux pères et aux mères, afin qu'ils y envoyassent leurs enfants. Le prélat publia dans ce but, le 4 octobre, un mandement pour rappeler aux parents leurs devoirs, et annonça l'ouverture des Écoles pour le 12 du même mois. Elles s'ouvrirent en effet, et les enfants y vinrent en grand nombre.

Tant qu'il vécut, Mgr Godet des Marais porta une tendre sollicitude aux Frères des Écoles chrétiennes. Il les visitait souvent, s'informait de leurs besoins, y pourvoyait et veillait surtout à tempérer leur austérité et leur ardeur. « Si vous ne voulez pas engraisser la vic-

time pour la mieux immoler, vous devez au moins la nourrir et ne la point surcharger d'un travail accablant et d'un poids excessif d'austérités. » C'est pour appliquer ce conseil que l'excellent prélat recherchait les instruments de pénitence à l'usage des Frères, et qu'il s'empressait de les confisquer.

Il ne témoigna pas moins d'affection et d'estime pour M. de la Salle. Quand celui-ci venait à Chartres pour visiter les Frères, il le recevait avec honneur et l'engageait avec une vive insistance à prendre place à sa table. Le Bienheureux refusait ces invitations avec tant d'humilité que, pour vaincre sa résistance, l'évêque dut un jour faire fermer derrière lui les portes de son palais et le garder prisonnier. Le serviteur de Dieu, ne pouvant plus sortir, se soumit de bonne grâce, et accepta le repas. Parmi les convives était M. d'Aubigné, grand vicaire, qui depuis fut évêque de Noyon, puis archevêque de Rouen. Après le dîner, l'évêque et son grand vicaire entreprirent le Bienheureux sur la dureté de sa vie et l'extrême pauvreté de ses habits. Ils critiquèrent ses gros souliers, son grand chapeau, ses habits rapiécés. Le Bienheureux se défendait simplement et donnait les raisons de la règle qu'il avait adoptée. Cependant il était vêtu d'une façon si misérable, que l'évêque lui fit présent d'un manteau et, afin de ne pas lui fournir de prétexte pour le refuser, il le lui fit faire d'une étoffe commune et semblable à l'ancien. M. de la Salle l'accepta humblement comme une aumône et le porta. Mais une nuit qu'il rentrait chez lui, à Paris, il fut rencontré par des voleurs qui trouvèrent ce vêtement à leur goût et voulurent le lui prendre. Le Bienheureux le leur donna.

Les Écoles de Chartres avaient rapidement prospéré. La seule vue des Frères si recueillis, si réguliers en toute leur vie, si appliqués à tous leurs devoirs, avait suffi pour convertir les enfants. Après quelques mois, ils n'étaient plus reconnaissables.

Le Bienheureux, cependant, avait besoin de beaucoup de force d'âme et de persévérance pour garder sa règle intacte au milieu de toutes les contradictions qu'elle rencontrait. Partout où il la portait, il se heurtait à des idées particulières, à des traditions ou à des préjugés. Ainsi l'évêque de Chartres était mécontent qu'il enseignât la lecture du français avant celle du latin. Ce n'était pas la coutume. Le temps n'était plus où le latin avait été la langue de tout le monde; mais il était resté la langue des gens instruits, et ceux qui faisaient leurs études commençaient par apprendre à le lire. Le français ne venait qu'ensuite, comme s'il n'était qu'un patois sans littérature, qu'on savait toujours assez parler, et qu'il était inutile de savoir lire.

Le Bienheureux persista néanmoins dans son sentiment. Il montrait que les temps étaient changés, que le français était devenu la langue habituelle, universellement parlée, nécessaire à connaître, facile à apprendre. Il était aisé de passer de là à la lecture du latin, tandis qu'il était difficile de commencer par ce dernier, dont les mots incompréhensibles ne pouvaient se graver dans la mémoire des enfants. Si les études étaient interrompues avant le temps (ce qui arrivait pour un grand nombre d'enfants), ceux qui auraient appris le français emportaient toujours de l'école un petit bagage de connaissances, tandis que s'ils avaient appris à lire du latin sans le comprendre et sans pouvoir lire le français, ils

ne savaient rien et ne sauraient jamais rien d'utile. Mgr Godet des Marais se rendit à ces raisons.

Pauvre chère maison de Chartres! Dieu l'éprouva, elle aussi. Les Frères souffrirent plus d'une fois de la misère et de la faim. En 1704, une épidémie en fit mourir le plus grand nombre. Ils étaient restés à leur poste et succombèrent, modestement héroïques. Puis, à Chartres comme à Paris, il y eut le fléau des procès, autre épidémie. Mais, grâce à Dieu, le Bienheureux et ses Frères en triomphèrent, et décidément la fondation de Chartres prospéra.

L'établissement de Calais n'est postérieur que de quelques mois à celui de Chartres. Vers la fin de l'année 1699, un jeune ecclésiastique qui étudiait la théologie au séminaire des Bons-Enfants, M. Ponthon, neveu de l'ancien curé-doyen de Calais, vit un jour, dans l'église de Saint-Sulpice, les enfants des Écoles chrétiennes assister à la messe sous la direction d'un Frère. Il fut charmé de leur recueillement et de leur discipline, et s'enquit avec soin du nom des maîtres qui leur donnaient une si bonne éducation. Dès qu'il connut les Frères, il conçut un vif désir de doter sa ville d'un établissement si précieux. Il était désigné pour être curé de Calais par la résignation de son oncle, et portait déjà dans le cœur l'amour spirituel de sa future paroisse. Il écrivit à son oncle ce qu'il avait vu, et celui-ci partagea aussitôt son ardeur. Il le chargea de voir le Bienheureux, de lui demander des Frères, pendant que de son côté il mettrait tout en œuvre pour faciliter leur établissement.

Les échevins de la ville, gens religieux et pleins de sollicitude pour l'éducation chrétienne de la jeunesse,

approuvèrent ce projet. Ils écrivirent à M. de Béthune, gouverneur de Calais, pour avoir son consentement. Celui-ci, qui était lui-même d'une piété profonde, et qu'un entretien avec le Bienheureux avait encore mieux éclairé, non seulement consentit à la fondation de l'École, mais donna aux Frères un écrit signé de sa main et scellé de ses armes, où il les recommandait à la ville dans les termes les plus pressants. M. Bignon, intendant de Picardie et d'Artois, se déclara leur protecteur. Enfin l'évêque de Boulogne, Mgr Pierre de l'Angle, accorda les autorisations nécessaires. Le Bienheureux, cédant à toutes ces instances, envoya deux Frères, dont le premier acte fut de se jeter aux pieds de l'évêque pour lui demander la permission d'enseigner la Doctrine chrétienne. Le prélat y consentit et fit un mandement pour engager les habitants de Calais à envoyer leurs enfants dans les nouvelles Écoles.

L'École s'ouvrit donc dans les conditions les plus favorables. Prêtres et laïques rivalisaient d'ardeur pour la soutenir. Elle put même obtenir, grâce à M. Ponthon, divers dons du roi, en 1701 et 1702. C'était vraiment un beau commencement.

Le succès de cette fondation inspira à quelques personnes le dessein d'en faire bientôt une seconde. Il y avait à Calais un quartier séparé, appelé Court-Gain, et habité uniquement par des matelots. Cette population était honnête et possédait un fond de religion; mais elle était fort ignorante. Les enfants, dès leur jeune âge, s'embarquaient, se livraient à la pêche, et personne ne s'occupait de leur instruction. Un ecclésiastique zélé, M. Leprince, qui était chapelain dans le quartier, voulut établir une école; mais il fallait un terrain, une mai-

son, des Frères, des ressources pour les faire vivre. La charité vint à bout de tout.

Les échevins de la ville, de concert avec le curé, écrivirent à M. de Pontchartrain pour avoir la concession d'une place située au Court-Gain, et où il y avait eu un corps de garde. Ils l'obtinrent. Le chancelier écrivit lui-même au doyen à la date du 4 mai 1703 : « J'ai expliqué à M. Bignon, intendant de Picardie et d'Artois, les intentions de Sa Majesté au sujet des Frères des Écoles chrétiennes pour l'instruction des enfants des matelots de Court-Gain. Vous n'avez qu'à vous adresser à lui, il pourvoira à leur subsistance. » Le bienheureux de la Salle s'empressa d'envoyer deux Frères. Le roi leur accorda une pension annuelle de cent cinquante livres, portée ensuite à trois cents, et qui fut payée jusqu'à sa mort.

L'École des matelots de Calais ne produisit pas des résultats moins brillants que celle des enfants de la ville. Le nom du Bienheureux y était en vénération. Il y alla pour la première fois en 1716, et fut reçu avec beaucoup d'honneur par un pieux laïque, M. Gence, qui profita d'un dîner qu'il lui donna pour faire peindre à son insu le portrait du serviteur de Dieu par un peintre caché derrière une tapisserie. Le Bienheureux s'aperçut de cette ruse innocente, et son humilité en fut profondément blessée.

M. Gence possédait une grande fortune. Il ne s'était pas marié et mettait tout son temps, tous ses biens, au service de la religion. Il travaillait surtout à combattre les réformés ou à les convertir ; mais il admirait beaucoup l'œuvre des Frères. « Vous entrez, leur disait-il, dans la culture du champ du père de famille, et si vous n'avez

pas été invités des premiers pour y travailler, vous êtes enfin appelés à en défricher la partie la plus abandonnée. Vous êtes comme ces glaneurs qui courent, sur les pas des moissonneurs, ramasser çà et là les épis négligés et foulés aux pieds. Si vous ne montez ni à l'autel ni en chaire; si vous n'entrez ni dans le tribunal de la pénitence ni dans le baptistère; si vos fonctions ne vous mettent pas l'encensoir à la main pour offrir dans le temple des parfums au Très-Haut, vous avez au moins l'honneur de lui préparer des temples vivants et de travailler à la sanctification de la jeunesse la plus délaissée. Vous faites les fonctions des Apôtres qui se déchargeaient volontiers de tous les autres emplois de leur ministère pour se livrer sans partage à la prière et à la publication de la doctrine de Jésus-Christ. » Belles et nobles paroles, et bien dignes d'être rapprochées de tant d'autres textes en faveur des pieux laïques des dix-septième et dix-huitième siècles. M. de Ribbe n'a rien trouvé de plus beau en ses « livres de raison ». C'est beaucoup dire en peu de mots.

L'École de Troyes est de l'an 1703. Depuis longtemps des religieuses étaient chargées dans cette ville de l'éducation des jeunes filles, et le clergé veillait également à l'éducation des garçons. Avant 1703 il y avait déjà des écoles de charité pour les deux sexes dans toutes les paroisses; mais la principale difficulté était, comme partout ailleurs, de trouver des maîtres pour les tenir.

En 1702, une pieuse dame légua au curé de la paroisse Saint-Nizier, M. Le Bey, une rente de deux cents livres pour une école de charité. Celui-ci songea aussitôt aux Frères et, dans un voyage qu'il fit à Paris,

demanda au bienheureux de la Salle d'en envoyer à Troyes. Une somme de deux cents livres par an pour deux Frères était insuffisante, s'il fallait payer leur logement et leur entretien. Le Bienheureux pria le curé (qui logeait au petit séminaire, dont il était le supérieur) de leur céder son presbytère. Le curé y consentit, et le contrat fut immédiatement passé. Les Frères arrivèrent en 1703 et ouvrirent aussitôt l'Ecole. Pendant sept ans ils restèrent au presbytère et se contentèrent de deux cents livres par an pour vivre.

En 1710, le successeur de M. Le Bey ne put pas continuer à leur donner sa maison, et ils durent en chercher une dans la ville. Dès lors leur modique pension devint tout à fait insuffisante ; mais ils étaient aimés, et plusieurs personnes charitables leur vinrent en aide. L'évêque, Mgr Bouthillier de Chavigny, les avait pris sous sa protection : il déployait un grand zèle pour les Écoles, et ne pouvait point ne pas aimer les disciples du Bienheureux.

En 1703, l'Institut s'étendit en Languedoc et en Provence. C'était le moment où la persécution sévissait le plus cruellement contre le bienheureux de la Salle à Paris. La Providence, qui le frappait d'une main, le consolait de l'autre, et l'épreuve était l'instrument même de sa prospérité future. Pour lui, comme jadis pour les Apôtres, la persécution qui allait disperser son troupeau et le forcer à fuir l'amènerait du même coup à porter partout des germes de son Institut, et, en errant de ville en ville, il y sèmerait des Écoles.

En l'an 1702, M. Jean-Pierre de Madon, seigneur de Château-Blanc, trésorier du Pape à Avignon, avait voulu

fonder une école de charité dans cette ville. Sa femme était morte en lui léguant six mille livres pour cette œuvre; mais il ne savait comment faire pour utiliser ce pieux désir. Là comme partout, les maîtres manquaient. Il en cherchait de tous côtés, quand une personne de Lyon lui révéla l'existence de l'Institut fondé par le bienheureux de la Salle. M. de Château-Blanc lui écrivit aussitôt pour lui demander deux Frères.

Le saint prêtre hésita longtemps. Il craignait que ses enfants, éloignés de lui, ne perdissent l'amour de leur règle, et qu'en un pays entouré d'hérétiques ils ne cédassent aux séductions de l'erreur. Mais, sur ces entrefaites, un des Frères qu'il avait envoyé à Rome en revint et passa par Avignon. M. de Château-Blanc l'apprit: il retint ce Frère au passage et fut si charmé de ses vertus, qu'il écrivit au Bienheureux avec une nouvelle insistance, et celui-ci ne put pas résister plus longtemps à ses prières.

M. de la Salle envoya deux Frères. M. de Château-Blanc les logea en attendant que leur maison fût prête, et ajouta de sa bourse à ce qui leur avait été donné, afin que rien ne manquât. Le premier acte des Frères en arrivant fut, suivant leur coutume, d'aller se jeter aux pieds de l'archevêque, qui était alors Mgr Maurice de Gontery, pour demander son autorisation et sa bénédiction. L'archevêque les reçut avec beaucoup de bienveillance, leur accorda tout ce qu'ils désiraient, et l'École fut ouverte en 1703. Elle fut bientôt si florissante, que les deux Frères ne suffirent plus. M. de Château-Blanc s'adressa au Bienheureux au mois de mars 1705 pour lui demander un nouveau Frère. La ville, lui disait-il, était très édifiée de ses disciples, et le vice-légat en était

si satisfait, qu'il leur en donnait des marques en toute rencontre. Seulement il en fallait augmenter le nombre. Dieu pourvoirait à leur subsistance. « Je ne doute pas qu'il ne le fasse, ajoutait-il; car cette œuvre de charité est de toute la plus nécessaire en cette ville. J'espère, Monsieur, que vous voudrez en juger par vous-même, et que nous aurons le bonheur de vous voir. »

Les nouveaux Frères furent envoyés. Le vice-légat par ordre du pape Clément XI, et l'archevêque, se chargèrent eux-mêmes de leur entretien. Ce dernier portait aux Écoles une sollicitude extraordinaire. Il les visitait souvent, y passait des heures entières, assistait aux classes, interrogeait les enfants, excitait leur émulation, les faisait venir dans son palais et écoutait leurs répétitions de catéchisme.

Les Frères d'Avignon tenaient donc deux Écoles, une « grande » où les enfants apprenaient à lire, à écrire et à chiffrer, et une « petite » pour les enfants plus jeunes qui apprenaient seulement à lire. Tous les jours ils allaient à la messe, et les Frères leur exposaient la Doctrine chrétienne. Les fêtes et dimanches, ils les conduisaient à la grand'messe et aux vêpres de la paroisse, et leur donnaient encore des leçons de catéchisme.

Les Écoles d'Avignon étaient établies dans une maison achetée par M. de Château-Blanc sur la paroisse Saint-Pierre, dans le quartier du « Puits de la Reine ». Elles étaient fort éloignées du Rhône, près duquel habitaient beaucoup d'artisans, de voituriers de terre et d'eau. Aussi, plus tard, une autre École fut fondée dans ce nouveau quartier, avec l'assistance de la ville et du Souverain-Pontife. Le Saint-Siège, en effet, renseigné par l'archevêque, était fort sympathique aux Frères. L'archevêque

leur donna en 1720 un certificat constatant « que, depuis leur établissement dans la ville, ils avaient toujours rempli cette fonction avec beaucoup de zèle et d'assiduité; que le public tirait de grands avantages de leurs soins et de leur application à élever chrétiennement les enfants, et que leur modestie et la pureté de leurs mœurs avaient toujours été d'une singulière édification ». Ce témoignage contribua puissamment à la reconnaissance de l'Institut par le Saint-Siège.

Nous ne pouvons parler des Écoles chrétiennes en province sans revenir à Reims, où avait été leur berceau. Après le départ du Bienheureux, le séminaire des maîtres d'école pour la campagne avait été dispersé, et le petit séminaire avait été ramené à Paris; mais les Écoles étaient restées, et la défaveur qui les avait accueillies d'abord avait fait place à des sentiments plus justes. Les parents, les anciens confrères, les amis de M. de la Salle, s'intéressèrent à son œuvre, et lui donnèrent leur concours pour l'établir d'une façon durable. Le 11 août 1700, le Bienheureux acheta avec son frère Louis, M. Claude Pepin, chanoine de la cathédrale, et un autre prêtre, M. de la Val, une maison où les Frères faisait l'école et qui était située à l'entrée de la rue Neuve, en face du couvent de Saint-Clair. Cet achat leur coûta neuf cent cinquante livres. L'année suivante ils achetèrent deux autres maisons à côté de la précédente, et firent un acte pour expliquer leurs intentions. Il fut convenu que les acquisitions seraient faites pour loger les Frères et tenir les Écoles, sans que leurs héritiers pussent y prétendre. En cas de décès de l'un d'eux, les survivants devaient choisir un associé qui deviendrait copropriétaire avec eux. On

prévoyait même le cas où les Frères pourraient cesser leur œuvre, et alors les biens devaient être donnés aux maîtresses d'école gratuites pour la campagne.

Cette organisation dura de longues années, même après la mort du Bienheureux. Les copropriétaires mouraient sucessivement, mais les surveillants pourvoyaient toujours à leur remplacement, et en 1725 un de ses neveux et héritiers, Pierre de la Salle, nommait encore deux autres chanoines pour être copropriétaires avec lui des maisons qui appartenaient aux Écoles.

Un tel succès était l'œuvre de la prudence chrétienne, mais surtout de la grâce de Dieu.

CHAPITRE X

L'ÉCOLE DE ROME

Le bienheureux de la Salle voulait avoir une école auprès du Saint-Siège pour que le Souverain-Pontife pût juger son œuvre, la bénir s'il la trouvait bonne, et lui donner droit de cité dans l'Église. Quelque modestes que fussent ses ressources, quelque peu nombreux que fussent ses disciples, il se décida cependant à envoyer deux d'entre eux à Rome, et pour cette mission il choisit, avant tout autre, le frère Gabriel Drolin, l'un des deux qui, en 1691, avait fait avec lui le vœu de stabilité.

Les deux Frères partirent en 1700. L'un deux tomba malade et fut obligé de revenir en France l'année suivante. Le frère Gabriel Drolin poursuivit son voyage et arriva à Rome. Il y demeura plus d'un quart de siècle, seul, loin de son père spirituel, loin de sa communauté, aux prises avec toutes sortes de tentations, mais poursuivant fidèlement la mission qu'il avait reçue, qui était d'obtenir l'approbation de son Institut.

Les choses n'allèrent pas d'elles-mêmes, et le frère Drolin se heurta à de nombreuses difficultés, les unes venant des personnes, les autres des habitudes du pays, d'autres enfin du manque de ressources. Les mois s'écoulaient sans qu'il trouvât moyen de rien fonder, et le Bienheureux lui écrivait lettres sur lettres pour stimuler son zèle et soutenir son courage : « Priez beaucoup Dieu qu'il fasse de vous ce qu'il lui plaira. Il faut que vous soyez fort abandonné à sa conduite et à sa sainte

volonté, et que vous ne fassiez rien sans son conseil. » Le frère Drolin était si pauvre alors, et l'Institut aussi, qu'on lui annonce un jour comme une excellente nouvelle « qu'une dame piéuse a bien voulu se charger de lui acheter un habit ».

Malgré les expédients auxquels il était obligé de recourir, le frère Drolin ne perdait pas de vue l'établissement d'une école, et M. de la Salle ne cessait de l'y pousser. Il y parvint enfin. Une famille chrétienne, celle de M. de la Bussière, le nourrissait charitablement ; mais il ne demeurait pas dans sa maison, et passait la journée à faire la classe. Le Bienheureux le félicite et lui offre de lui envoyer des livres; mais, dans ses lettres, on voit que l'esprit de la prudence ne l'abandonne jamais : « Je n'aime pas à m'avancer en aucune chose, et je ne m'avancerai pas à Rome, pas plus qu'ailleurs; il faut que la Providence s'avance la première, et je suis content quand il paraît que je n'agis que par ses ordres. Je n'ai point de reproches à me faire, au lieu que, quand j'entreprends, c'est toujours moi, et je n'en attends pas de fort bonnes suites, si Dieu n'y donne point une grande bénédiction. »

Cependant l'École de Rome avait été fondée, et le frère Drolin en avait fait part au Bienheureux. Elle se soutint pendant plusieurs années, pauvre, mais cependant florissante. En 1706, elle fut approuvée, et le 12 mai de cette année, le Bienheureux prie le frère Drolin de lui faire connaître la date exacte des patentes. Il avait fallu quatre ans d'instances et d'essai pour les obtenir.

Du reste, l'École de Rome prospérait. Les enfants y étaient nombreux, et le bienheureux de la Salle en était fort consolé.

Le frère Drolin était surchargé de travail. Il était seul pour tenir une école où les enfants était nombreux, pour représenter les Frères à Rome et pour faire connaître le nouvel Institut à de grands personnages de l'Église. Au milieu de tant d'occupations sa santé pouvait s'altérer, et il tomba malade en effet ; on pouvait craindre aussi qu'il n'eût plus le temps de s'adonner à l'oraison et ne perdît le goût de la vie intérieure. M. de la Salle le lui rappelle[1] : « Il y a environ huit jours que j'ay reçu vostre lettre, mon très cher frère ; j'ay eu bien du déplaisir de votre maladie, et je suis bien réjouy que Dieu vous ait rendu la santé. J'ay été aussi cette semaine fort indisposé, ne pouvant marcher ; présentement, je me porte beaucoup mieux. J'étois fort surpris de ne pas recevoir de vos nouvelles, et cela me mettoit en peine. Ce que je veux faire c'est d'envoyer un Frère sur la fin de cet été, car je souhaite fort de vous procurer plus de repos et plus de moyen de vous appliquer à l'oraison. Je ne sçay pas cependant ce qui peut vous en empescher. Priez beaucoup Notre-Seigneur qu'il bénisse son œuvre. »

Le projet que le Bienheureux avait formé d'envoyer un second Frère à Rome ne se réalisa point, soit que l'argent, soit que la personne eût manqué. M. de la Salle guidait et soutenait de son mieux le frère Drolin : il le tenait au courant de tous les événements de la communauté ; il lui demandait ses prières, lui promettait les siennes et faisait en sorte que la distance et l'isolement ne le missent pas en dehors de la famille.

Les tentations étaient grandes. L'argent surtout faisait défaut, et il paraît que le frère Drolin dut rentrer pour vivre dans une maison particulière, qui était celle sans

1. Lettre du 1er avril 1705.

doute où il avait une première fois reçu l'hospitalité. Le Bienheureux s'en inquiéta et lui écrivit en 1708 : « Mandez-moi si vous êtes dans le même employ, et si vous ne cherchez rien de plus. Je prie Notre-Seigneur de vous bien remplir de son esprit et de faire de vous ce qu'il lui plaira. »

Tant de persévérance et de prières ne pouvaient être stériles. Le frère Drolin finit par obtenir une école du Pape, et, pour la diriger, il sortit de la maison de M. de la Bussière. Le Bienheureux s'en réjouit et l'en félicite : « C'est à quoi j'aspirois. Je sçay qu'il y a à travailler où vous êtes, et j'ay de la joie que vous y ayez un bon nombre d'escoliers. » Et le saint prêtre bénit Dieu.

Le frère Drolin, soutenu par les conseils du Bienheureux, sut résister à toutes les tentations, demeura fidèle à sa règle, et resta ainsi vingt-huit ans loin de sa communauté sans faiblir. Une bonne partie des lettres que le bienheureux de la Salle lui écrivit sont perdues. Celles qui restent suffisent à faire apprécier l'esprit qui les animait toutes.

Celles des derniers temps surtout manifestent une confiance absolue : « Ç'a été bien malgré moy, lui écrit-il en 1716, que je ne vous ai point écrit depuis si longtemps. Je vous assure que j'ay bien de la tendresse et de l'affection pous vous, et que je prie souvent Dieu pour vous. »

Le frère Gabriel Drolin ne revit jamais le bienheureux de la Salle. Il resta à Rome jusqu'en 1728 et ne rentra en France que sept ans après que le Bienheureux se fut endormi dans la paix du Seigneur. Il était resté pendant un quart de siècle le représentant de sa communauté à Rome : le souverain pontife jugea du maître par les vertus

du disciple, et de l'œuvre entière par cette petite École qui excitait l'admiration des Romains eux-mêmes, habitués cependant à contempler tant de merveilleuses créations de la sainteté et du génie.

Le frère Drolin mourut, en 1733, dans la communauté d'Auxonne, au diocèse de Besançon.

CHAPITRE XI

ÉTABLISSEMENT DE ROUEN (1705)

En 1705, le Bienheureux fut appelé à Rouen. L'instruction des enfants n'avait pas été aussi négligée dans cette ville que dans beaucoup d'autres. La Normandie était une des provinces de France les plus avancées, et la ville de Rouen, en particulier, renfermait un grand nombre de personnes charitables qui s'occupaient d'assurer aux pauvres les bienfaits d'une éducation chrétienne.

Il y avait à Rouen une administration charitable, fort ancienne, qu'on appelait le « Bureau des pauvres valides ». C'était une commission composée de membres de la magistrature, du clergé et de l'administration municipale, qui se réunissaient chaque semaine pour s'occuper des besoins des pauvres, comme nos bureaux de bienfaisance. Leurs recettes consistaient en des cotisations volontaires des habitants, des amendes, des quêtes dans les églises, des dons et des legs. Ils faisaient distribuer des aumônes aux indigents à certains jours, plaçaient les enfants en nourrice, et n'hésitaient pas en certains cas à recourir à des mesures rigoureuses pour combattre la misère, au lieu de la soulager.

Vers le milieu du dix-septième siècle, cette institution s'était transformée et avait perdu son caractère de réunion intermittente pour se changer en une administration permanente, comme les administrations hospitalières d'aujourd'hui. Des hommes de bien, appartenant

aux familles les plus honorables de la ville, avaient renoncé à toute autre fonction et étaient venus se loger à l'Hôpital général, au milieu des pauvres, pour leur donner tous les soins. Tels étaient, à l'époque qui nous intéresse, les deux frères Bimorel, dont l'un était trésorier de France, et l'autre chanoine à l'église métropolitaine et conseiller au Parlement.

Le Bureau n'avait pas négligé l'éducation des enfants pauvres. Dès l'an 1555, il avait acheté dans les différents quartiers de la ville quatre maisons où quatre ecclésiastiques devaient apprendre aux pauvres écoliers « à craindre et à louer Dieu, leur créance et commandements de la loy, leur petit livre, la lecture, l'écriture et principalement les bonnes mœurs ». Les quatre maîtres chargés de cet enseignement étaient logés et recevaient en outre chacun cinquante livres de traitement. Des personnes charitables avaient fourni les fonds pour l'entretien de ces écoles. Elles subsistèrent ainsi, tant bien que mal, pendant environ un siècle. Leur nombre pourtant diminua, et vers l'an 1655 il n'y en avait plus qu'une.

Le Bureau prend à ce moment une décision fort importante : il imagine de substituer aux écoles une sorte d'internat, et il arrête en 1654 que les pauvres enfants, garçons et filles, seront, à partir de l'âge de huit ans, renfermés dans des maisons qui lui appartiennent, pour y être formés à la piété, instruits à lire et à écrire, et employés à divers ouvrages et métiers. En même temps on fondait une école analogue à l'Hôpital général. Deux prêtres étaient chargés de l'éducation chrétienne, et un maître écrivain venait, moyennant cinquante-quatre livres de gages, enseigner la lecture et le calcul.

Le nombre des enfants renfermés et instruits de cette façon était nécessairement assez restreint; il variait suivant les ressources du Bureau. Mais, en dehors de ces maisons, un grand nombre d'enfants étaient privés de toute instruction. Frappé de cet inconvénient, M. Laurent de Bimorel entreprit la restauration des écoles de quartier.

C'est alors qu'apparaît M. Nyel. En 1657 il est chargé, moyennant cent livres de gages, d'initier les petits garçons du Bureau à la Doctrine chrétienne, de leur apprendre à lire et à écrire, et de tenir enfin l'économat de la maison. Un peu plus tard, il s'occupe des enfants mis en apprentissage ou placés comme domestiques. M. de Bimorel trouve en M. Nyel un auxiliaire précieux pour le rétablissement des Écoles de quartier. De 1661 à 1669 elles se rouvrent dans les diverses parties de la ville, d'abord sur la paroisse et dans le cimetière de Saint-Maclou, puis dans le cimetière de l'église de Saint-Vivien, puis dans la tour Gobelin pour le quartier Beauvoisin, puis à Darnetal, à Saint-Sever et ailleurs.

Depuis leur établissement primitif jusqu'à leur restauration vers le milieu du dix-septième siècle, les Écoles populaires charitables de Rouen furent confiées à des ecclésiastiques. Mais il était impossible de trouver dans le clergé une série d'hommes qui se résignassent à ces humbles fonctions en renonçant pour toute leur vie à des positions qui eussent été plus en rapport avec leurs études et leur éducation. Les Écoles tombèrent donc, faute de maîtres.

Puis vinrent les Frères institués par M. Nyel ; mais cette institution sans fondement ne pouvait pas durer, et déclina rapidement après la mort de son fondateur. Les

Frères se relâchèrent, leur régularité faiblit. On ne trouva plus de sujets pour combler les vides que la mort ou le changement de profession causait dans leurs rangs.

Le Bureau était fort embarrassé, et essaya de plusieurs expédients. Mais tous les moyens échouèrent, et les Écoles de Rouen se trouvèrent décidément en pleine décadence.

C'est alors qu'on songea au bienheureux de la Salle. A Darnetal, petite ville manufacturière située aux portes de Rouen, une école avait été fondée en 1670 par M. Laurent de Bimorel, et elle était soutenue par les membres de la Congrégation de Notre-Dame, établie chez les Pères Jésuites. L'un d'eux, l'abbé Deshayes, qui devint plus tard curé de Saint-Sauveur à Rouen, avait été avec M. de la Salle au séminaire de Saint-Sulpice, et il connnaissait son œuvre. Le maître de l'école de Darnetal étant mort, l'abbé Deshayes fit près de ses confrères un si grand éloge de la communauté du Bienheureux, qu'on résolut de s'adresser à elle pour continuer l'école. M. Deshayes écrivit à M. l'abbé Chardon de Lagny, prêtre de la communauté de Saint-Sulpice, avec lequel il était en rapport, pour le charger de cette négociation. Le pieux Fondateur ne repoussa point ces propositions.

On offrait aux Frères la modeste somme de cinquante écus par an : ce n'était point assez pour les faire vivre. Néanmoins le Bienheureux accepta. Darnetal était le premier siège des Écoles de Mme de Maillefer et de M. Nyel : il tenait à s'y établir. Il envoya un Frère examiner la maison qu'on lui destinait. Elle était rapprochée de l'église et convenable : il consentit donc à donner deux Frères. Toutefois il stipula qu'ils ne se-

raient pas distraits de l'École. Dans les villages, les maîtres d'école étaient souvent employés par le curé pour les offices inférieurs de l'église. Ils portaient le surplis, chantaient au lutrin, faisaient les fonctions de sacristain. C'était pour les Frères une occupation qui les détournait de leur règle, et le Bienheureux ne voulait pas laisser s'introduire un tel abus.

L'École de Darnetal fut ouverte au commencement de février 1705. En peu de temps elle fut remplie d'écoliers et devint si florissante, que la renommée en vint à l'archevêché, qui voulut à son tour en avoir une semblable dans sa ville épiscopale.

A Reims, le Bienheureux avait eu à lutter contre la résistance de sa famille. A Paris, il avait eu à vaincre la jalousie d'une partie du clergé. A Rouen, il allait se heurter contre l'esprit routinier et parcimonieux d'une administration charitable qui, après avoir repoussé systématiquement les Frères, chercherait à en obtenir les plus grands services en les payant le moins possible, sans s'inquiéter de savoir si elle ne les écraserait pas sous le faix. Son œuvre devait ainsi être affermie de tous les côtés par la contradiction. Toutefois, comme à côté de l'obstacle Dieu met toujours le moyen, le Bienheureux rencontra à Rouen deux puissants protecteurs avec l'appui desquels il parvint à triompher de toutes les difficultés. L'un était l'archevêque; l'autre, M. Camus de Pont-Carré, premier président du Parlement.

L'archevêque de Rouen était alors Mgr de Colbert, fils du ministre, docteur de Sorbonne, membre de l'Académie française, et l'un des fondateurs de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Héritier de

l'immense bibliothèque de son père, il avait comme lui le goût de l'étude et protégeait les lettres. Dans l'affaire du jansénisme, il ne s'était pas toujours montré assez ferme, et, à l'Assemblée du clergé de 1706, avait déclaré que les constitutions des papes n'obligent l'Église qu'après avoir été acceptées par le corps des pasteurs. Toutefois Fénelon, dont Mgr de Colbert avait pourtant condamné les *Maximes des saints* quelques années auparavant, donna à Rome, sur les principes de ce dernier, des explications conciliantes qui empêchèrent le pape de le condamner. Dans son diocèse, Mgr de Colbert était un prélat charitable, et il se montra dévoué à l'instruction du peuple jusqu'à sa mort, qui arriva en 1707.

Il s'était beaucoup occupé des petites écoles et avait fondé pour les filles une communauté de maîtresses à Ernemont. Informé du bien que faisaient les Frères de Darnetal, il aurait voulu leur confier les Écoles gratuites de la ville. Il pria en conséquence le Bienheureux de venir conférer avec lui de ce grand dessein, et cela sur-le-champ, car il devait quitter Rouen le lendemain de Pâques. M. de la Salle accueillit avec empressement les ouvertures de l'archevêque, et retourna aussitôt à Paris pour se mettre en état d'y répondre.

Les Écoles gratuites de Rouen fondées par M. Nyel étaient alors administrées par le « Bureau de l'hôpital des pauvres valides », qui fournissait les fonds et nommait les maîtres. Bien que l'archevêque fût le président de l'Assemblée, il eut quelque peine à le ramener à son dessein. Il se heurtait à une foule de préventions et de préjugés, et l'on n'acceptait pas aisément une pareille innovation. Mgr de Colbert fut heureuse-

ment soutenu par M. de Pont-Carré, premier président, dont l'éloquence vint heureusement à bout de toutes les objections.

Le Bienheureux fut invité à venir, avec les Frères, prendre possession des Écoles confiées à sa charité. Cette bonne nouvelle lui fut apportée par Mgr de Colbert lui-même, qui était de retour à Paris.

Le serviteur de Dieu était prêt. Il se mit en route, voyageant à pied avec ses disciples, comme faisaient les apôtres, couchant dans les hôtelleries et suivant partout sa règle. Ces pieux voyageurs excitaient l'étonnement et l'admiration sur leur passage. On se demandait ce qu'étaient ces hommes à l'air grave et recueilli, vêtus de ce costume étrange, qui marchaient en silence et qui, le soir, parvenus dans leur auberge, s'inquiétaient tout d'abord d'y trouver une chambre reculée pour y réciter leurs prières et s'y mettre en la présence de Dieu.

Mais, quand ils arrivèrent à Rouen, les dispositions des administrateurs de l'hôpital avaient changé. Ceux-ci ne voulaient plus des Frères. L'archevêque heureusement ne se fit point attendre. Il réunit de nouveau le Bureau et l'amena à son avis.

On admit d'abord deux Frères : l'un qui fut chargé de l'École de Saint-Godard, et l'autre de la petite École de Saint-Maclou. Le 26 mai, le premier Frère fut mis à la tête de la grande École de Saint-Maclou, afin que, par les progrès des enfants, qui passaient successivement d'une école dans l'autre, on jugeât de la valeur d'une méthode qui différait des méthodes employées jusque-là. L'expérience fut sans doute jugée satisfaisante, car, deux mois après, on demandait à Paris un

troisième Frère pour l'École de Saint-Vivien, puis bientôt un quatrième pour l'École de Saint-Éloi.

Le succès fut si considérable, que les maîtres écrivains s'alarmèrent. Ils suivirent l'exemple de leurs confrères de Paris et voulurent arrêter dans ses développements cette communauté nouvelle, dont ils redoutaient la concurrence. Les Frères étaient arrivés au mois de mai. Trois ou quatre mois après, les maîtres écrivains adressèrent au Bureau une requête pour exposer que les Frères recevaient toutes sortes d'écoliers, sans s'informer s'ils étaient vraiment pauvres, ce qui causait un préjudice notable aux écrivains et faisait mourir de faim deux cents personnes. Le Bureau ne s'émut pas beaucoup de ces plaintes. Il se borna à remettre ce mémoire aux commissaires des quartiers, en les chargeant de veiller à ce que les enfants ne fussent reçus dans l'École des Frères qu'après une ordonnance du Bureau, rendue sur un certificat de pauvreté délivré par le curé. L'affaire, pour quelque temps, n'eut pas de suite, et les Frères purent continuer de vaquer à leurs fonctions.

Ils demeuraient à l'hôpital et y prenaient leurs repas. Ils veillaient au lever, au coucher et au dîner des pauvres; ils les servaient avant de manger eux-mêmes. Ils instruisaient les enfants de l'hôpital, et enfin allaient tenir les quatre grandes Écoles gratuites de la ville.

Quatre ou cinq personnes, quels que fussent leur zèle et leurs forces, ne pouvaient suffire à une telle besogne, et elles devaient infailliblement y succomber si elles n'étaient soulagées.

Depuis quelque temps, le Bienheureux songeait à retirer son noviciat de Paris, où il était l'objet de

persécutions incessantes, et à le transporter en un lieu plus tranquille. Voyant de quelle faveur il jouissait à Rouen auprès de l'autorité ecclésiastique, il crut qu'il pourrait y trouver le repos et communiqua ce projet à l'archevêque, dont il aimait à prendre les conseils. Celui-ci, désireux d'établir en son diocèse le berceau d'un Institut dont il appréciait le but, l'organisation et les services, donna sa pleine approbation au dessein de M. de la Salle et promit de le seconder. Ce fut un des meilleurs jours de la vie du Bienheureux.

A peu de distance de la ville, à l'extrémité du faubourg Saint-Sever, était une antique maison bâtie dans un style monumental et possédant comme dépendances de vastes jardins clos de murs et plantés de grands arbres. Dès qu'on en avait franchi les portes on se croyait transporté dans un autre monde. Les bruits de la ville venaient expirer aux abords de cette douce solitude et n'en troublaient point la paix. L'homme restait en face de Dieu et de ses œuvres, et pouvait s'abandonner sans distraction à la méditation et à la prière. Un des derniers propriétaires de ce vaste domaine y avait fait bâtir une chapelle et l'avait dédiée à saint Yon, disciple de saint Denis et martyr, qui était son patron. En dernier lieu, elle était tombée dans l'héritage de Mme de Louvois, belle-sœur de l'archevêque de Reims, qui, ne voulant pas l'habiter, la mit en location. Des Bénédictines du monastère de Saint-Amand, à Rouen, la prirent en 1691 et agrandirent la chapelle. Le Bienheureux de la Salle, l'ayant visitée, la trouva tout à fait appropriée à l'usage qu'il lui destinait. Les religieuses consentaient à la lui laisser. Pour n'être point traversé par ses adversaires, il

vint secrètement trouver Mme de Louvois, et lui fit connaître son dessein. Celle-ci, qui, par son beau-frère, connaissait de longue date les vertus du saint prêtre et se trouvait fort honorée de pouvoir contribuer à la réalisation de ce projet, lui loua sa maison pour six ans au prix de quatre cents livres.

Le Bienheureux en prit possession sans retard. Il expédia son mobilier et fit partir les novices avec quelques prêtres qui s'étaient attachés à lui. A la fin dn mois d'août 1705, le noviciat était installé.

Mgr de Colbert avait donné à M. de la Salle les pouvoirs les plus étendus, et celui-ci avait appelé un des Frères les plus pieux et les plus capables de la communauté, celui-là même qui devait être son successeur, le frère Barthélemy, pour lui confier la direction de ses novices.

En même temps, le serviteur de Dieu avait profité de cet établissement nouveau pour retremper dans la retraite l'esprit de ses disciples que les dernières persécutions avaient pu troubler. Pendant les vacances des Écoles, il les fit venir de leurs diverses résidences, et durant huit jours, avec l'assistance des prêtres qui l'avaient accompagné, il renouvela leur ferveur par ses exhortations, ses exemples et une fidèle observation de la règle.

Quelle que soit l'humilité des saints, le bien qu'ils font ne peut demeurer longtemps caché. La renommée des vertus du Bienheureux et de ses disciples se répandit au dehors, et l'on pensa que de tels hommes ne devaient pas borner aux Écoles de charité les soins qu'ils donnaient à l'enfance. On leur proposa de prendre à Saint-Yon des pensionnaires.

Le saint Fondateur ne refusait jamais le bien qui se présentait à faire. Il reçut en pension les enfants que leurs familles ne pouvaient garder, les mit sous la direction d'un Frère expérimenté, avec des règlements appropriés à leur condition et à leur âge, et en peu de temps obtint des résultats dont les parents furent émerveillés.

Cette habileté qu'il déployait dans l'éducation de la jeunesse inspira à quelques-uns le désir de lui confier des enfants plus difficiles, dont on ne pouvait pas venir à bout par les procédés habituels. Il les accepta encore. Ceux-ci furent astreints à un régime plus sévère, placés sous l'autorité constante d'un Frère toujours prêt à réprimer leurs moindres écarts, et, comme à cet âge les défauts ont rarement des racines profondes et proviennent surtout d'une vie dissipée et d'une liberté trop grande, la discipline, la vue d'enfants sages et bien élevés, l'air pur des champs et l'influence salutaire de la religion suffirent pour les convertir.

Enfin il y avait des jeunes gens tout à fait vicieux, libertins et rebelles, qui faisaient, alors comme aujourd'hui, le désespoir de leurs familles, et pour lesquels l'autorité paternelle impuissante devait faire place à la sévérité des lois. Même devant cette tâche ingrate, le zèle du Bienheureux ne se rebuta point. Il accepta ces enfants et consentit à affecter une partie de sa maison à une sorte de lieu de correction où les détenus, s'ils ne devaient pas se convertir, auraient au moins l'avantage de ne pas se corrompre davantage par le contact des criminels de profession. Ces enfants étaient enfermés en vertu d'ordonnances du premier président et sur la demande de leurs parents. Plus tard il fallut,

pour cette clôture, des lettres de cachet, et elles n'étaient délivrées qu'en cas de dépravation des mœurs ou d'aliénation mentale.

Quelle que fût la difficulté d'élever ces nouveaux pensionnaires, la discipline de la maison produisit sur eux des effets merveilleux. Plusieurs jeunes gens qu'on croyait incorrigibles furent touchés de la grâce. Les uns purent rentrer dans le monde, et firent oublier par une vie exemplaire les scandales qu'ils avaient causés. D'autres demandèrent à prendre l'habit ou ne quittèrent la maison que pour entrer en d'autres monastères et expier par la prière et la pénitence les désordres de leur jeunesse.

Il y avait donc à Saint-Yon, sans compter le noviciat et les Frères, trois établissements distincts : celui des pensionnaires qui apprenaient la lecture, l'écriture, l'arithmétique, ou des sciences plus hautes, comme le dessin, la géométrie, l'architecture ; celui des enfants indociles dont il fallait surtout réformer le caractère et les mœurs ; enfin les « renfermés », qui étaient soumis à un véritable régime pénitentiaire. Toutes ces communautés vivaient côte à côte sans se confondre. Elles habitaient des parties séparées de ce vaste logis, avaient chacune leurs règlements et leurs maîtres, et tant d'ordre régnait dans la maison que le silence même n'était pas troublé, et que les Frères pouvaient en toute liberté s'y livrer à la prière et à la retraite. M. de Pont-Carré, ami et protecteur de M. de la Salle, aimait à venir s'y reposer des devoirs de sa charge, et, autant qu'il le pouvait, il dérobait au monde de longues heures qu'il passait en cette sainte maison, dont la pure et sainte atmosphère le rapprochait de Dieu.

La maison de Saint-Yon dépendait de la paroisse de Saint-Sever, et, comme elle avait une chapelle, le curé de Saint-Sever avait soigneusement réservé ses droits paroissiaux. La chapelle de Saint-Yon devait être fermée au public pendant la messe et les offices. Les Frères et leurs pensionnaires devaient venir à l'église tous les dimanches pour entendre la messe paroissiale, et recevoir une fois par an la communion pascale. Le jour de Pâques, on ne pouvait pas même dire la messe en leur chapelle. Les enfants faisaient leur première communion à la paroisse après avoir été examinés par le curé, et enfin le chapelain devait être approuvé par lui.

Cet accord fut conclu le 22 mars 1706, entre le curé de Saint-Sever et M. de la Salle, et revêtu de l'approbation de l'archevêque.

L'entente ne dura point. Lorsque le saint Fondateur eut des pensionnaires « internés de force par autorité du Parlement », il ne put plus les conduire au dehors pour entendre les offices, et dut chercher à leur en procurer l'avantage dans sa propre maison. Le curé de Saint-Sever en prit ombrage, et il en résulta un conflit qui attira plus tard beaucoup de difficultés au Bienheureux.

Pendant ce temps, les Frères de la ville succombaient à la tâche. Debout à cinq heures, ils faisaient lever les pauvres et leur disaient la prière. A huit heures, quatre d'entre eux se rendaient aux Écoles. Ils en revenaient à midi, servaient le repas des pauvres, et quand ceux-ci avaient fini, mangeaient eux-mêmes. Puis ils retournaient à leurs Écoles, en revenaient à six heures, conduisaient les pauvres au réfectoire, mangeaient après

eux, faisaient la prière du soir et se couchaient ensuite pour recommencer le lendemain. Les deux Frères de Saint-Maclou avaient chacun plus de cent enfants à instruire ; celui de Saint-Éloi en avait le même nombre ; celui de Saint-Godard en avait plus de cent cinquante. Le cinquième, qui restait au Bureau pour instruire les pauvres, en avait encore davantage. Les santés les plus vigoureuses devaient succomber sous le faix de cet immense travail, qui eût exigé trois fois plus d'ouvriers. Cependant les Frères remplirent sans murmurer toutes ces fonctions qui les usaient, qui les tuaient, depuis le mois de mai 1705 jusqu'au mois de juin 1707. Quand un des Frères était malade, M. de la Salle le remplaçait par un autre. Cependant, voyant qu'il ne pouvait trouver de santé assez robuste et que la communauté s'épuisait, il adressa un mémoire aux administrateurs pour que les conditions de leur mutuel engagement fussent modifiées.

Le 2 août 1787, dans une assemblée à laquelle assista le premier président, on arrêta que les Frères seraient mis en possession de toutes les Écoles charitables de la ville, déchargés de l'obligation de revenir à l'hôpital pour servir les pauvres, et autorisés à demeurer en communauté dans une maison de leur choix. Ils devaient être au nombre de dix : deux pour l'École de Saint-Godard, deux pour l'École de Saint-Éloi, deux pour l'École de Saint-Maclou, deux pour l'École de Saint-Vivien, tous sous la direction du Bureau. Les deux autres devaient tenir les Écoles de l'hôpital et y résider. Les classes ouvraient de huit à onze heures le matin, de deux à cinq heures le soir. Les administrateurs fournissaient les bancs et les tables,

et payaient six cents livres de gages. Comme la maison des Frères leur coûtait à elle seule trois cent dix livres de loyer, la somme fournie était évidemment insuffisante, et c'est à la charité privée qu'il appartenait de combler le déficit.

La vie des Frères fut rude. Tandis qu'ils accomplissaient fidèlement leur tâche quotidienne, les riches les oubliaient et les laissaient aux prises avec le froid, la faim, les maladies. Les pauvres dont ils élevaient les enfants les payaient souvent d'ingratitude. Plus d'une fois, dans la rue, ils furent injuriés et maltraités; mais leur patience ne se démentit jamais.

Ils continuaient d'ailleurs à être en butte au mauvais vouloir des maîtres écrivains. Ceux-ci, ayant vu que leurs plaintes n'avaient produit aucun effet, eurent recours à la calomnie. Ils accusèrent M. de la Salle de mal nourrir ses pensionnaires, de confier leur instruction à des maîtres ignorants et de voler ainsi l'argent des parents et l'argent de la ville.

Ces plaintes devinrent si vives, que l'intendant, qui en eut connaissance, finit par en être ému et tint à voir si elles étaient fondées. Il fit part de ses craintes à M. de Pont-Carré, premier président, qu'il savait fort dévoué aux Frères, et celui-ci l'engagea vivement à visiter la maison et à s'assurer par ses propres yeux de ce qui s'y passait. Il offrit de l'accompagner, et ils s'y présentèrent ensemble. C'était vers l'année 1708.

Le Bienheureux était malade alors, et retenu dans une petite cellule pauvre, basse, sombre, voisine de l'étable et qu'il avait choisi pour logement. Il reçut les augustes visiteurs dans cet humble local, et ils prirent place auprès de lui. M. de Pont-Carré lui fit

aussitôt connaître l'objet de sa visite. « J'ose vous assurer, s'écria le Bienheureux, que la maison n'est pas si mal ordonnée qu'on vous l'a dit. Nous donnons à chacun l'office qui lui convient et dont il est capable. Les uns, novices, ne sont appliqués qu'aux exercices de piété, à prendre l'esprit de leur vocation et à entrer dans la pratique des vertus qui leur sont propres; d'autres sont des Frères servants uniquement occupés au temporel de la maison. Comme on n'exige de ceux-ci que des travaux manuels, on ne demande pas qu'ils sachent lire et écrire. Les troisièmes sont des jeunes gens que l'on commence à former dans les basses classes, et on attend pour les employer qu'ils en soient devenus capables. Ceux-là sont sous la conduite d'un directeur sage et prudent qui veille à ce que chacun s'acquitte bien de son emploi, et il est obligé de nous en rendre compte. A l'égard des pensionnaires, leur nourriture est réglée sur le prix de leur pension. Les uns payent cent livres, d'autres n'en donnent que cinquante, et il y en a, au contraire, qui sont sur le pied de deux, de trois ou de quatre cents livres. Il est juste que la différence de prix fasse la différence de la nourriture. Au surplus, tous se portent bien. »

Pour confirmer son affirmation, le Bienheureux de la Salle fit venir tous les pensionnaires l'un après l'autre, et il voulut que l'Intendant constatât leur bon visage et parfaite santé. Celui-ci put se convaincre par ses propres yeux de la fausseté des rapports qu'on lui avait faits, et promit de n'y avoir plus d'égard à l'avenir. Il s'en alla satisfait de la maison, et plein de respect pour le Bienheureux, dont il avait admiré les vertus.

« Eh bien ! Monsieur, lui disait M. de Pont-Carré en le reconduisant, ne vous avais-je pas bien dit que vous vous en retourneriez plus content que vous n'étiez venu ? »

Le Bienheureux rendait grâces à Dieu.

CHAPITRE XII

LES ÉCOLES DU MIDI

Au commencement du dix-huitième siècle, dans toute la France on éprouvait le besoin d'avoir des Écoles chrétiennes pour les enfants du peuple, et l'on cherchait partout des maîtres pour les tenir. La ville de Marseille, si vivement intelligente et si chaudement chrétienne, n'avait pas été une des dernières à entrer dans ce mouvement. Le curé de la paroisse Saint-Laurent, dont le quartier était habité par les matelots, s'occupait avec un beau zèle de l'éducation de la jeunesse. Il faisait faire des prônes par ses vicaires, expliquait le catéchisme les dimanches et jours de fête, et ne négligeait enfin aucun moyen d'enseigner la Doctrine chrétienne. Cependant tant d'efforts étaient insuffisants. Il aurait fallu de véritables écoles, et, pour les fonder, il n'y avait pas d'autres moyens que de former un « Bureau de charité » dont les membres s'engageraient à fournir une certaine somme annuelle et traiteraient ensuite avec un précepteur qui tiendrait l'école.

Une réunion préparatoire se tint, le 13 mai 1704, pour l'étude de ce projet. Il fut approuvé, et la première assemblée générale des fondateurs eut lieu un mois après, le 10 juin. C'était agir prestement. Trente-quatre personnes avaient souscrit pour cent livres par an, et parmi elles l'évêque, le gouverneur de la ville, le maire, les échevins. Les deux marguilliers en exercice cherchèrent alors un précepteur qui fût clerc, et

un local. M. l'abbé Baron, diacre, fut élu maître de l'école avec cent quatre-vingts livres de traitement. Le local aussi fut trouvé, mais il était pauvre et allait bientôt devenir trop étroit.

L'année suivante, on tint une nouvelle assemblée générale. Les fondateurs, satisfaits de l'abbé Baron, portèrent son traitement à deux cent vingt livres, et se résolurent, à cause du grand nombre des enfants, à acheter une maison nouvelle.

En 1706, le 21 janvier, dans la quatrième assemblée générale on lut une lettre que l'évêque de Marseille avait adressée au R. P. Croizet, jésuite, au sujet des écoles. Le prélat avait entendu parler des Écoles de M. de la Salle. Il les avait visitées, avait conféré avec le pieux Fondateur, et avait été frappé de la manière dont les enfants étaient instruits par les Frères. Aussi exprimait-il le désir qu'une École leur fût confiée; mais il ajoutait que, pour avoir de ces excellents maîtres, il fallait aller en chercher dans la maison d'Avignon. Le désir de l'évêque fut un ordre pour l'assemblée. Au reste, elle avait déjà été renseignée par deux négociants de Marseille, M. Morelet et Jourdain, qui, passant à Avignon, avaient été charmés aussi de la discipline des écoliers, de l'ordre des classes, de la piété des maîtres et de la nouveauté de la méthode. Ces deux riches négociants, dont l'un était le propre frère du curé de Saint-Laurent, contribuèrent largement à la fondation de cette École.

L'un des marguilliers, M. Joseph Treuillard, député par l'Assemblée, se rendit à Avignon et en ramena deux Frères, dont l'un était le Frère Albert de l'Enfant-Jésus. Ils furent présentés à l'Assemblée, publiquement félicités,

et l'on convint de leur donner à chacun cent cinquante livres de traitement. L'École fut ouverte le 6 mars 1706; mais elle devint bientôt si nombreuse, qu'on dut alors chercher une maison pour une seconde École. En attendant, et sans doute pour satisfaire aux réclamations des maîtres d'école, ces adversaires implacables de l'œuvre du saint Fondateur, on éloigna tous les enfants qui étaient en état de payer leurs leçons et ne devaient pas occuper les places des pauvres dans l'École de charité.

Le 17 juillet de la même année eut lieu une touchante cérémonie. M. André Porry, le donateur de la maison nouvelle, était mort, et les enfants furent conduits à son convoi par les Frères. On les vit, au nombre de plusieurs centaines, marcher modestement à travers les rues de la ville, les yeux baissés, un chapelet à la main, et priant pour leur bienfaiteur, qui fut inhumé dans la chapelle de l'hôpital de Charité. Ce spectacle, auquel on n'était pas accoutumé, excita l'admiration générale, et les Frères devinrent populaires à Marseille.

L'École fonctionna ainsi jusqu'en 1720; mais la peste qui survint alors l'interrompit. L'un des Frères mourut de l'épidémie; l'autre se consacra tout entier aux soins des malades de son quartier. Le fléau passé, la ville était comme renouvelée, la foi s'y était ranimée, et l'on sentait le besoin de donner à la jeunesse une éducation chrétienne. L'évêque (c'était le grand, l'admirable Belzunce) voulut établir des Écoles de Frères dans les cinq paroisses de la ville, et avec le concours de plusieurs hommes de bien il y parvint. L'hôpital lui-même demanda des Frères pour élever les enfants pauvres qui s'y trouvaient. La confrérie de Notre-Dame de Bon-Secours leur donna une grande et spacieuse maison, et enfin, en 1727 (alors qu'ils

étaient au nombre de seize), ils furent reçus en corps de communauté et comptés parmi les réguliers de la ville.

Les Écoles de Dijon furent fondées en 1705, par les soins de Claude Rigoley, écuyer, président de la chambre des comptes, beau-frère du curé de Saint-Sulpice, homme charitable et pieux, et qui communiait tous les jours. Sa famille avait voulu prendre part à cette bonne œuvre. Son oncle, M. de Gergy, avait offert de payer quatre cents livres par an pour l'entretien de deux Frères, et, pour en assurer le payement, avait fait une fondation de huit mille livres. M. Rigoley avait donc écrit à M. de la Salle que les ressources nécessaires étaient assurées : le Bienheureux avait accepté cette offre et envoyé deux Frères qui ouvrirent leur École, au mois de juin 1705, sur la paroisse Saint-Pierre. Le grand vicaire, le maire de la ville et diverses autres personnes notables avaient aidé à cet établissement.

Les Frères déployèrent tant de dévouement et firent preuve de tant de talent dans la tenue de leur École, qu'on leur envoya des enfants pauvres de toutes les paroisses de la ville, et ils en furent surchargés. Alors une personne charitable fonda une seconde École pour les pauvres de Saint-Philibert. Un troisième Frère fut mandé, puis, un peu plus tard, un quatrième, et enfin une troisième École fut établie. La protection du Président, et, après sa mort, celle de sa femme et de ses enfants, leur était acquise; la bienveillance des magistrats ne leur faisait pas défaut; mais leurs meilleurs amis sur la terre et leurs plus puissants protecteurs au ciel étaient encore les pauvres eux-mêmes. Nous ne connaissons guère de plus précieux document que la lettre suivante dont la signature seule :

« Les pauvres de Dijon », est singulièrement éloquente. Elle mérite d'être citée presque intégralement, et ce n'est plus, hélas! le langage que tiennent les pauvres du dix-neuvième siècle :

Vous savez, Messieurs, combien cette ville est remplie de pauvres et dépourvue de personnes zélées pour veiller à l'instruction et à la bonne éducation de nos enfants : ce qui est cependant, comme chacun en convient, l'œuvre la plus nécessaire, tant pour le public que pour les particuliers. C'est ce qui nous fait recourir avec une grande confiance à votre charité, que nous supplions humblement de vouloir seconder les desseins de la Providence, qui vous fournit une occasion si favorable d'élever nos enfants chrétiennement et de procurer leur salut....

Vous êtes, Messieurs, notre ressource et notre appui dans le grand bien qu'on veut nous procurer à perpétuité, mais qui va tomber, si vos mains charitables ne le soutiennent. Nous attendons cette grâce de votre solide religion et de votre ardente charité : notre espérance est d'autant mieux fondée que nous avons l'honneur d'être unis à vous par une même foi, d'être vos compatriotes, vos voisins, de voir nos pauvres domiciles unis aux vôtres. Nous sommes tous, pour ainsi dire, enfants d'une même mère, la sainte Église, les brebis d'un même troupeau, les disciples d'un même maître, Jésus-Christ, notre même Pasteur; nous participons tous au même pain paroissial, à la même parole de Dieu, aux mêmes saints offices, aux mêmes sacrements, à la même table du Seigneur, à la même Pâque, et nous espérons nous voir tous un jour réunis dans l'héritage de notre commun Père céleste, peut-être à cause de ce saint établissement. Enfin nous sommes, pour ainsi dire, les sentinelles et les gardes de vos maisons, pour la défense desquelles nous sommes prêts à sacrifier nos vies.

Que tous ces motifs vous engagent donc, Messieurs, à ne point nous abandonner dans une occasion si importante. De notre part, nous osons vous assurer, Messieurs, que nous allons tous redoubler nos prières et nos vœux pour demander au Seigneur qu'il vous comble, vous et vos familles, de toutes sortes de bénédictions spirituelles et temporelles, et qu'il prolonge des jours auxquels sont attachés à perpétuité la gloire de Dieu, le retranchement de l'ignorance, de la fainéantise et de tant d'autres vices de la jeunesse, l'emploi de son temps, la paix et la tranquillité des parents dans la maison, et

du public dans les églises et dans les rues, l'entretien de ces Frères dont la vie est si régulière et si utile au public, le salut de tant de pauvres familles qui n'ont pas de quoi payer des mois aux maîtres d'école et qui emploieraient plus volontiers leur argent à payer leur taille ou à d'autres besoins de leur maison, enfin l'instruction et la bonne éducation de tant de pauvres enfants, pour ainsi dire abandonnés, et l'édification générale de toute la ville. Heureux si, par ces marques sincères de notre juste reconnaissance, nous pouvons vous témoigner avec quel respect et quelle soumission nous avons l'honneur d'être, Messieurs,

Vos très humbles, très soumis et très obéissants serviteurs,

Les pauvres de Dijon.

Cette prière si pressante fut exaucée, et l'argent demandé fut accordé. On voit donc que le problème de l'enseignement gratuit pour les pauvres se posait au dix-huitième siècle comme aujourd'hui, et qu'il était résolu sans contrainte par le seul effort de la charité. Mais on voit en même temps que les sentiments de dévouement d'un côté, de respect de l'autre, unissaient alors les pauvres et les riches, et que la bienveillance mutuelle qu'entretenait entre eux la religion facilitait la solution des questions redoutables qui les animent aujourd'hui les uns contre les autres.

Ce fut la piété d'un saint évêque qui appela les Frères à Mende, dans le Gévaudan. Mgr de Piancourt, ancien abbé du monastère de Saint-Lieufroid, dans le diocèse d'Évreux, docteur en théologie de la Faculté de Paris et évêque de Mende depuis 1671, était fort zélé pour l'instruction de la jeunesse, et avait à cœur de la développer dans son diocèse, qu'il gouvernait depuis trente ans. Il écrivit donc au bienheureux de la Salle. Celui-ci ne se souciait pas d'envoyer deux maîtres. Il préférait établir

une communauté complète, composée de quatre Frères chargés des Écoles et d'un cinquième pour diriger la maison. Cependant il invita le frère Ponce, qui était à Avignon, à se rendre à Mende et à y prendre des renseignements. Ce voyage eut lieu vers le 28 février 1707.

A quelque temps de là, sur la prière du curé de Mende, un prêtre de cette ville, M. Boulet, qui se trouvait à Paris, parla de cette affaire au serviteur de Dieu, qu'il rencontra à l'audience de l'archevêque, et alla le trouver chez lui, près de la porte Saint-Roch. Il lui démontra que la ville était trop pauvre pour un établissement considérable, et qu'il valait mieux fonder une École, si petite qu'elle fût, pour prendre pied et s'étendre ensuite dans le reste du diocèse. Le Bienheureux se départit alors de ses conditions primitives, et l'École fut fondée au mois de mars 1707. Les Frères devaient avoir cent cinquante écus chacun, « ce qui était peu, disait l'abbé Boulet, parce qu'ils n'accepteraient jamais de présents ou de petits secours des parents, dussent-ils mourir de faim, et qu'ils ne devaient pas davantage compter sur leur industrie, puisqu'ils ne se mêlaient jamais d'autre chose que de ce qui regardait leur état. » Le frère Ponce, qui se trouvait seul pour tout faire, tomba malade. La besogne était si considérable qu'il n'y pouvait suffire, et l'évêque dut demander un second Frère. Sa lettre mérite d'être rapportée : « Je ne puis, Monsieur, assez bénir Dieu de vous avoir inspiré le dessein de former des maîtres d'école pour instruire la jeunesse et la former dans la piété chrétienne. Les séminaires forment les bons ecclésiastiques; mais les maîtres d'école, donnant les premières impressions de la piété et de la religion, peuvent contribuer à sanctifier tous les chrétiens. On ne peut être plus content que je ne le suis

du Frère que vous m'avez envoyé : je vous serai fort obligé de lui joindre un bon sujet qui soit capable tant pour l'écriture que pour l'arithmétique ; car c'est le moyen d'attirer toute la jeunesse, et par là de lui donner les premières impressions de la piété chrétienne. Je leur donnerai, de ma part, toute la protection qu'ils peuvent attendre, en sorte qu'ils auront une satisfaction parfaite dans leur emploi à cette ville. » L'excellent évêque, qui avait pour le Bienheureux « une estime particulière », ne survécut pas longtemps à la fondation de l'École. Il mourut à Mende, le 13 décembre de la même année. Mais son testament contenait en faveur des Frères une fondation qui devait assurer la perpétuité de leur établissement, et son successeur, M. Baglion de la Salle de Saillant, leur continua sa protection. Plus tard un souffle mauvais passa sur l'École de Mende. Les Frères qui y furent envoyés étaient peu dignes de la confiance de leur supérieur, et celui-ci eut à souffrir de leur conduite. Les saints, tous les saints ont connu ces épreuves.

Les Frères furent appelés dans les Cévennes pour arracher la jeunesse à l'hérésie. Le parti huguenot avait été vaincu par les armes ; mais la Religion devait achever l'œuvre. La force avait terrassé; mais il fallait convertir. La ville d'Alais ayant été érigée en évêché, Mgr François Chevalier de Saulx en fut nommé évêque et choisit M. Merrez, chanoine de Nîmes, pour son vicaire général. Son premier soin fut d'avoir de bons maîtres d'école. M. Merrez avait connu le Bienheureux à Saint-Sulpice : il s'empressa de lui écrire.

Le pieux Fondateur envoya aussitôt deux Frères, dont l'évêque fut tellement satisfait, qu'il en demanda un plus grand nombre, et voici la lettre qu'il écrivit au Bienheu-

reux : « Nous avons ici, Monsieur, vos Frères maîtres d'école, dont on est fort content, ce qui m'a fait souhaiter plusieurs autres pour les répandre dans nos villes des Cévennes. Quand j'en aurais trente, je les emploierais bien. J'ai l'honneur de vous remercier de ceux que nous avons et de vous en demander d'autres. Je fais et ferai pour eux tout ce qui m'est possible. Ils font des biens infinis. J'aurai soin, pour les entretenir dans l'esprit que vous leur donnez, de veiller sur eux et de leur donner bonnement mon avis quand il sera nécessaire, et de plus de vous en rendre un bon compte. Si nous pouvons étendre le secours de vos bons et chers Frères, ce sera un moyen infaillible de faire beaucoup de progrès dans les familles de nos pauvres catholiques. Je vous mande, Monsieur, mes sentiments, afin que vous vouliez bien que nous agissions de concert ensemble dans ce pays perdu et qui mérite votre zèle charitable : vous pouvez bien compter que je n'épargnerai rien pour les secours de vos Frères, et que je serai avec affection dans leurs petits intérêts et dans toutes les rencontres. Je vous demande vos bonnes prières, vous assurant, Monsieur, que c'est sincèrement et de tout mon cœur que je suis votre très humble et très obéissant serviteur. »

Cette lettre vraiment apostolique est datée du 28 janvier 1708 et signée : « F., premier évêque d'Alais. » C'est un document qui met en lumière toute la vie épiscopale et chrétienne au commencement de ce dix-huitième siècle, qui devait s'achever dans la révolte et dans le sang.

A Grenoble, un certain nombre de personnes charitables et pieuses avaient formé une association pour le soulagement des pauvres et l'instruction de la jeunesse. L'ini-

tiative avait été prise par des ecclésiastiques; mais ensuite l'association avait admis dans son sein des membres du Parlement, des laïques de la ville, quelques-uns du plus haut rang. Tous, d'un commun accord, s'étaient prescrit des règles de conduite chrétienne qu'ils ne devaient point enfreindre. On ne pouvait être admis sans un long postulat. Ils élisaient un supérieur, auquel ils promettaient une obéissance parfaite. A la mort d'un associé, on célébrait pour lui un service solennel auquel tous les autres assistaient, et tous les prêtres disaient la messe pour le repos de son âme.

Mgr Allemand de Montmartin, évêque de Grenoble, avait pris la direction de cette association.

Ces associés avaient formé un bureau qui s'assemblait à certains jours marqués pour s'occuper de bonnes œuvres. Une de celles qui les préoccupait le plus était la fondation des Écoles chrétiennes. Ils résolurent d'en établir dans la ville; mais il fallait de l'argent et des maîtres. Ils convoquèrent une assemblée et exposèrent leur dessein qui fut approuvé. Tous se cotisèrent et promirent de donner chaque année, qui vingt louis, qui cinquante, avec l'engagement exprès de laisser, en mourant, un fonds suffisant pour le service de la rente.

L'abbé de Saléon, alors premier chanoine de Saint-André et depuis évêque d'Agen, et l'abbé Canel, conseiller clerc au Parlement, furent chargés de trouver les maîtres. Le premier avait connu le Bienheureux au séminaire de Saint-Sulpice. Au commencement de l'année 1706 il fit un voyage à Paris et vint le trouver pour lui demander deux Frères. L'abbé Canel, qui était sulpicien aussi, joignit ses instances à celles de son confrère. Le Bienheureux ne refusa pas; mais il fallut du temps

à Grenoble pour préparer l'École. Quinze mois s'écoulèrent.

Quand tout fut prêt, l'abbé Canel écrivit au bienheureux de la Salle le 30 août 1707 : « Il y a environ quinze mois qu'étant à Paris j'eus l'honneur de vous parler, Monsieur, pour sçavoir si vous pourriez donner deux Frères de votre communauté pour tenir, à Grenoble, une École de charité, et vous eûtes la bonté de me faire espérer que vous nous l'accorderiez. Je crois, que Mgr l'évêque de Gap, qui resta à Paris après moi, vous en aura aussi parlé. Depuis ce temps-là, nous avons disposé toute chose, soit pour leur logement, soit pour leur entretien. Ainsi je vous prie de nous en faire avoir deux le plus tôt que vous le pourrez et de nous faire sçavoir à peu près ce qu'il faudra que nous leur fournissions, tant pour leur voyage que pour leur entretien à Grenoble. Nous prendrons les fonds de ce qu'il faudra sur les aumônes destinées à des œuvres de charité, et nous regarderons celle-là comme une des meilleures que nous puissons faire. Si vous prenez la peine de m'écrire ce qu'il faut pour leur voyage, je vous le ferai aussitôt remettre à Paris. »

Le Bienheureux ne pouvait résister à une demande si charitable. Il n'était pas habitué à ce qu'on payât les frais de voyage des Frères, qui constituait souvent pour la pauvre communauté une très lourde charge. Il envoya deux Frères qui ouvrirent une première École sur la paroisse Saint-Laurent. Le président Bara, M. Gelin, le grand prévôt, étaient parmi les bienfaiteurs et les protecteurs de cette École. L'abbé Didier, chanoine de Saint-Laurent, s'était fait le directeur des Frères et tenait auprès d'eux la place du bienheureux de la Salle. Enfin l'évêque,

Mgr de Montmartin, les soutenait de son crédit et de sa bourse, et ses successeurs héritèrent de ses sentiments.

Avec de tels protecteurs et le dévouement des Frères, l'École prospéra vite. Quelques années après, il fallut en fonder une seconde sur la paroisse de Saint-Hugues, et plus tard enfin l'un des successeurs de Mgr de Montmartin, — c'était Mgr de Caulet, — voulut charger les Frères des enfants de l'Hôpital général. Grenoble était une ville vraiment bénie de Dieu.

En 1708, un prêtre de la ville des Vans, l'abbé Vincent, d'une grande famille du Nivernais, se trouvant à Avignon, entendit parler des Écoles du Bienheureux et les visita. Il en sortit émerveillé, et résolut d'en établir de pareilles dans sa ville. Or les Vans étaient situés dans le diocèse d'Uzès, vers les Cévennes, à six lieues d'Alais. C'était une petite ville perdue dans les montagnes, et qui n'avait qu'une paroisse. Presque toute la population était huguenote : les enfants étaient élevés sans principes, les mœurs étaient détestables.

Sans quitter Avignon, l'abbé Vincent mit son dessein à exécution et alla chez un notaire pour faire son testament. L'acte est du 20 juillet 1708. Le testateur déclare qu'il veut vivre et mourir dans la foi de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, et être inhumé avec la simplicité qui convient à un pauvre prêtre. Il fait les Frères héritiers de ses biens et les charge de l'instruction de la jeunesse dans la ville des Vans, pour la former à la piété et lui donner les principes de la religion catholique. « Je suis persuadé, dit-il, que la plupart des jeunes enfants de cette ville, par le défaut d'éducation,

tombent dans le dérèglement des mœurs. Étant nés dans le sein de l'hérésie, ils n'ont aucun sentiment ni connaissance de la religion catholique, et telle est la cause funeste de leurs désordres. » L'abbé Vincent prie donc ses parents de ne point trouver mauvais qu'il préfère les intérêts de la religion et des pauvres à leurs intérêts particuliers, et, pour qu'ils ne se disent pas déshérités et ne trouvent pas dans ce fait une cause d'attaquer le testament, il leur lègue à chacun cinq sols. Il supplie en même temps les seigneurs évêques d'Uzès d'honorer de leur protection et de leur appui l'exécution d'une fondation si utile au bien général de la religion catholique et au bien particulier de la ville des Vans.

Le prêtre n'était pas riche, son legs n'était pas considérable ; mais il était offert de bon cœur, et il fut béni. Le testateur mourut le 19 septembre 1710 dans la ville d'Aubenas, et avant sa mort prit encore de nouvelles mesures pour assurer la réalisation de son dessein. Après sa mort, le testament fut envoyé au bienheureux de la Salle, qui l'accepta. Il n'était pas de ceux que la question d'argent arrête devant les œuvres, et peu de temps après l'École des Vans fut fondée. Ce ne fut pourtant pas sans difficulté : de fortes oppositions se manifestèrent dans la ville, et il fallut recourir à l'autorité de l'intendant pour les vaincre. Toute cette population était huguenote et ne voulait pas entendre parler de maîtres d'école catholiques. Quand les Frères eurent triomphé de ces résistances, leurs adversaires eurent recours à toutes sortes de mauvais traitements pour les dégoûter de leur œuvre. Ils les insultaient dans les rues, leur tendaient des embûches, faisaient des barricades devant leur porte pour les empêcher d'en

sortir, et plusieurs fois attentèrent à leur vie. Un jour ils s'attroupèrent autour de leur maison et entreprirent d'en faire le siège et de massacrer tous ceux qui s'y trouvaient. Ils assaillirent les fenêtres et les portes à coups de pierres, et tentèrent de pénétrer dans l'intérieur. Les Frères ne se défendirent point : pendant ce temps, ils étaient en prière dans leur oratoire, offrant à Dieu leur vie pour sa gloire. Dieu n'accepta pas ce sacrifice, ou plutôt il les voulait à lui autrement que dans le martyre. La maréchaussée arriva, dispersa ces fanatiques, arrêta les plus furieux, et les auteurs de la sédition furent sévèrement punis. La ville se soumit. L'École ne tarda pas à prospérer, et le Bienheureux remercia Dieu, qui avait daigné soutenir le courage de ses Frères et les tirer d'un tel péril.

En 1710, M. l'abbé Huchon, lazariste, curé de Versailles, voulut également avoir des Frères. M. de la Salle lui en envoya deux qui s'établirent dans une maison de location au Parc aux Cerfs. L'un d'eux était un des plus remarquables de la communauté. Instruit, de belles manières, il excellait en sa profession, et son École, bientôt florissante, lui attira beaucoup d'éloges. Elle lui en attira trop, et la vanité le perdit. Versailles était un séjour perfide pour les religieux. La Cour y résidait, et l'on y respirait je ne sais quel air de vanité mondaine dont les âmes faibles avaient peine à se défendre. Le Frère s'y attacha plus qu'il ne convenait et perdit le goût de sa règle.

Le Bienheureux ne tarda pas à s'en apercevoir, et, préoccupé surtout de sauver l'âme de son disciple, il voulut l'enlever à ce milieu empesté pendant qu'il en

était encore temps. Mais le Frère avait prévu ce cas. Il avait gagné les bonnes grâces du curé et l'avait mis dans ses intérêts. Le curé s'opposa énergiquement à son déplacement et menaça de supprimer l'École. En vain le Bienheureux lui fit connaître les raisons qui le déterminaient. Il ne voulut rien entendre ; les préoccupations du supérieur étaient chimériques, il promettait de veiller lui-même au péril. M. de la Salle dut céder.

A peu de temps de là on vint un jour avertir le curé que le Frère dont il s'était fait si imprudemment la caution venait de déposer son habit et de partir. Aussitôt le curé lui envoya un vieux missionnaire habitué à convertir les âmes, qui atteignit le fugitif au bout d'une des avenues. Raisonnement, prières, menaces, tout fut inutile, et le curé s'aperçut alors que les étrangers sont téméraires quand ils veulent intervenir dans l'administration des communautés et empêcher, à cause de leurs convenances particulières, le déplacement des sujets auxquels ils s'attachent : les supérieurs ont, avec l'autorité, la grâce du discernement. A mille signes imperceptibles pour d'autres, ils voient le danger, et, comme des capitaines habiles, ils carguent les voiles avant l'orage. Dans une communauté le bien général doit passer avant une œuvre particulière.

Cet accident ne ralentit pas le zèle de M. Huchon pour les Écoles gratuites. Il en établit bientôt une seconde près de sa paroisse, et finit par acheter une maison qui servait de petit séminaire, pour les y établir.

L'instruction paraît avoir été longtemps négligée dans la ville de Moulins. Les plus anciens documents d'archives nous montrent la trace d'une petite école qui

était tenue au quinzième et au seizième siècle par un ou deux maîtres dans la chapelle des Menestreaulx. Mais cet établissement, où les leçons étaient souvent interrompues, représentait à la fois l'enseignement primaire et secondaire. Les érudits le regardent comme le berceau du collège, et il n'en pouvait sortir qu'une instruction fort imparfaite pour les enfants.

En l'an 1675, discrète et vénérable personne, messire Gaspard de Savignac, bachelier de Sorbonne, était curé de la paroisse d'Iseure, la principale de la ville, qu'il administrait avec le concours de quatre vicaires. L'un d'eux, Me Louis Aubery, était un prêtre très pieux, très austère, rempli de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Dans toute sa vie il avait réalisé la simplicité évangélique et employait tout son bien en bonnes œuvres. Le même souffle de grâce qui avait, en 1682, passé sur le Bienheureux et l'avait déterminé à s'occuper de l'éducation des enfants pauvres, avait passé aussi sur l'abbé Aubery. En cette même année, au moment où M. de la Salle ouvrait sa maison aux maîtres d'école, l'abbé Aubery, qui n'avait pas encore entendu parler de l'œuvre de Reims, recevait des enfants dans sa demeure et se mettait à leur faire la classe.

En 1686, l'abbé Aubery commençait à donner son bien au pauvres et remettait sa maison au curé d'Iseure, à charge pour celui-ci d'y faire tenir les petites écoles. Or c'était précisément la même année où le Bienheureux faisait un sacrifice du même ordre. Il y a là une analogie qui ne saurait échapper au regard de l'historien.

Ainsi, à cinquante ou cent lieues de distance, l'instruction des pauvres occupait alors les âmes saintes;

des établissements analogues prenaient naissance et se développaient parallèlement. O beauté des œuvres chrétiennes !

L'abbé Aubery, après avoir commencé cette entreprise, ne la quitta plus. Pendant de longues années il fit lui-même l'école. Il enseignait aux enfants la Doctrine chrétienne et le catéchisme, la lecture du latin et du français, l'écriture, la lecture des manuscrits, « le chiffre et la note ». Son zèle était si grand, son école si florissante, que l'évêque d'Autun, en 1698, le nomma recteur des écoles charitables de la ville.

Il ne pouvait suffire seul à cette tâche, chercha des auxiliaires et n'en trouva point. Partout les maîtres faisaient défaut. Il s'associa deux jeunes ecclésiastiques dont le zèle ne tarda pas à se lasser, et en 1699 l'école, établie au prix de tant d'efforts, dut être fermée faute de maîtres.

L'abbé Aubery ne se découragea pas. Il profita de cette interruption pour réparer sa maison, l'agrandir et l'approprier au but auquel il la destinait; puis, en 1701, il rouvrit son école et fit lui-même sa classe. Cent cinquante enfants répondirent sur-le-champ à son appel ; il continua ainsi pendant plusieurs années.

En 1709 il était allé à Paris pour tâcher d'obtenir des lettres patentes en faveur de son école. Il descendit au séminaire de Saint-Sulpice, où il entendit parler du Bienheureux, avec lequel il s'empressa d'entrer en rapports. Dieu mettait enfin devant lui l'homme et l'œuvre qu'il cherchait depuis vingt-sept ans. De retour à Moulins, il s'entoura de renseignements sur les Écoles tenues par les Frères : de Marseille, entre autres, il reçut un rapport qui constatait les merveilleux résultats de leur

enseignement. Il écrivit alors au Bienheureux pour lui demander deux Frères que celui-ci lui envoya.

Les Frères commencèrent leur classe en 1710, et là, comme partout, le succès dépassa leurs espérances. Ils comptaient plus de trois cents enfants, et l'abbé Languet de Gergy, alors grand vicaire d'Autun et depuis archevêque de Sens, fut si charmé de leur enseignement, qu'il les pria de venir à la paroisse, une fois par semaine, faire le catéchisme aux enfants en présence de jeunes clercs qui étaient ainsi invités à profiter de leur méthode.

Malgré l'arrivée des Frères, l'abbé Aubery était resté recteur de l'École. C'était lui qui continuait à la soutenir et à l'administrer; c'était lui qui en dirigeait l'enseignement. En 1711, il rédigea un petit règlement qu'il est intéressant de comparer avec la *Conduite* du bienheureux de la Salle, sur laquelle il est en partie calqué, mais dont il s'écarte en quelques points. « Les écoles charitables de Moulins sont placées sous la direction d'un comité de cinq personnes : les deux curés de la ville, qui en sont membres à vie, deux laïques nommés pour six ans et rééligibles, et un recteur qui est toujours un ecclésiastique nommé la première fois par l'évêque, et ensuite élu par le bureau. Les maîtres sont pris dans la communauté des Frères. Si cette communauté fait défaut, on choisira des prêtres, et si l'on n'en trouve pas, des laïques sages et vertueux, qui ne seront pas mariés, qui ne l'auront pas été, qui ne pourront l'être. Les enfants commencent par apprendre le latin, puis ils passent au français, et enfin lisent des manuscrits qu'ils doivent apporter de chez eux. »

Ce règlement fut revêtu de l'approbation épiscopale.

Il consacrait la méthode des Frères, modifiée en quelques points d'après les idées personnelles de l'abbé Aubery.

En 1717, l'abbé Aubery, sentant qu'il vieillissait, voulut assurer la perpétuité de sa fondation. Il adressa une requête à l'évêque, qui lui répondit par une approbation nouvelle, et lui permit de demander des lettres patentes.

Grâce à l'intervention de l'abbé de Septfonts, grâce aussi à l'apostille chaleureuse de tous les fonctionnaires royaux et de toutes les personnes notables de la ville de Moulins, les lettres patentes furent accordées. Elles sont datées du mois de juin 1717; mais il fallut les faire enregistrer au Parlement de Paris; et c'est ici que les obstacles surgirent. Le Parlement ordonna une enquête *de commodo et incommodo*. Quelques personnes vinrent déclarer que « les Écoles étaient inutiles, préjudiciables aux pauvres, nuisibles aux artisans, bonnes tout au plus à faire des faussaires, des chicaneurs et des fripons ». L'Hôpital général de Moulins, qui avait d'abord consenti à la fondation, se ravisa. Il voulait absorber l'œuvre nouvelle, et, pour faire échouer le projet de l'abbé Aubery, épuisa toutes les ressources de la chicane. Il entraîna dans son parti jusqu'à la ville elle-même, qui conclut à ce que l'abbé Aubery n'eût plus le droit de tenir une école. Le procès dura dix ans et coûta plus de mille livres. Enfin l'abbé Aubery l'emporta. Les lettres patentes furent décidément enregistrées en 1728. Plus heureux que M. de la Salle, l'abbé Aubery avait pu voir le succès de ses efforts, et survécut de trois ans à la reconnaissance légale de son École.

A Boulogne-sur-Mer vivait un pieux laïque, M. de la Cocherie, qui dépensait en bonnes œuvres tout son temps et tout son bien. Il entendit parler des Écoles gratuites et voulut en établir. Il n'eut pas de peine à faire accepter sa pensée à l'évêque de Boulogne, qui en avait établi à Calais quelques années auparavant et pouvait ainsi apprécier leurs services. Comme les libéralités de M. de la Cocherie ne lui avaient laissé que le nécessaire pour vivre, il dut recourir à la bourse de ses amis. Les fonds furent trouvés, et quatre Frères envoyés par M. de la Salle furent reçus avec honneur par l'évêque, qui voulut les loger dans son séminaire, en attendant qu'on leur eût trouvé une maison.

Plus tard une seconde École fut fondée dans la haute ville.

La maison de Boulogne fut la dernière fondation du Bienheureux en province avant sa mort. Mais, avant de reprendre la suite des persécutions qui forment comme le tissu de sa vie, nous devons nous arrêter et considérer la série de ces fondations et les facilités que nos anciennes lois fournissaient pour faire le bien et assurer l'instruction du peuple.

Les Écoles s'établissent partout à peu près de la même façon. Des personnes charitables entendent parler des Écoles et veulent en doter leur ville. Ce sont des prêtres, des évêques, des magistrats, des personnes pieuses de toute condition. Aussitôt on cherche les fonds, on achète une maison, on crée une rente perpétuelle pour assurer la durée de l'établissement, et le voilà désormais soustrait à toutes les vicissitudes. Si le fondateur n'est pas à lui seul assez riche, il s'adresse à d'autres, il forme un groupe, un « bureau de personnes charita-

bles » qui, par voie de cotisation, trouvent l'argent nécessaire et veillent à son emploi.

La foi était ardente et rendait alors la charité féconde. Quand on jette un coup d'œil sur les œuvres des dix-septième et dix-huitième siècles, on est émerveillé de la multiplicité des fondations charitables. Les seuls développements de l'Institut des Frères en sont une démonstration éclatante.

Bref, au Nord comme au Midi, dans le fond de la Provence comme à Paris, les Frères sont désirés, attendus, accueillis avec enthousiasme, et les résultats des Écoles fondées par eux dépassent les espérances qu'on en avait conçues. Partout on sent la nécessité d'avoir des Écoles, mais surtout pour les pauvres. S'agit-il de les fonder, on trouve toujours de l'argent. Parents, prêtres et magistrats sont remplis de bon vouloir, mais ne savent où s'adresser pour avoir des maîtres. Les Frères apparaissent alors comme les ouvriers de la Providence. Ils arrivent à l'heure opportune, pour accomplir une besogne nécessaire, et ont toutes les qualités utiles pour s'en bien acquitter. Quant à M. de la Salle, on voit de quelle vénération son nom était déjà entouré. Les évêques se faisaient un honneur de le recevoir, les villes se disputaient sa présence; et il était déjà considéré comme un bienfaiteur de l'humanité. Mais, hélas! il n'en est pas ainsi plus près de lui, et il est chaque jour en proie à de nouveaux ennemis, à de nouvelles persécutions. Cette auréole brillante qui de loin entoure sa figure n'est, en réalité, qu'une couronne d'épines. Dieu le voulait ainsi pour sa gloire et pour la sanctification de son serviteur. Les couronnes d'épines sont les seules qui ne passent pas.

CHAPITRE XIII

NOUVELLES ÉPREUVES

Bien que les Frères de la paroisse Saint-Sulpice eussent déjà passé dix-huit ans dans leur maison de la rue Princesse, ils avaient été dans l'impossibilité d'en changer l'aménagement : elle avait toujours été incommode et était devenue insuffisante. C'est là qu'ils rentraient tous les soirs après avoir tenu leurs classes dans les différentes Écoles de la paroisse; c'est là aussi qu'ils passaient les dimanches et les jours de fête depuis que le noviciat avait été transporté à Saint-Yon.

Or cette demeure était malsaine. Pas de jardin, pas d'air. Pour prendre leur récréation, les Frères n'avaient qu'une cour dominée de tous côtés par d'autres maisons. La rue même était étroite et sombre, et l'on ne pouvait y pénétrer sans exciter la curiosité des voisins.

Le Bienheureux, qui habitait alors l'École de Saint-Roch, désirait vivement trouver pour les Frères un autre local; mais comme il avait peu de crédit auprès du curé de Saint-Sulpice, il n'osait lui en parler. Il chargea de cette négociation un Frère que M. de la Chétardie tenait en estime toute particulière. On découvrit dans le quartier des Incurables, près de la barrière de Sèvres, une maison qui parut convenable. Elle était retirée, vaste, et l'on y avait la jouissance d'un grand jardin. Le Frère en parla à M. de la Chétardie. La maison fut louée moyennant quatre cents livres par an, et les Frères s'y transportèrent. Ils y restèrent jusqu'en 1722, époque

à laquelle ils achetèrent une maison, rue Notre-Dame-des-Champs, près du couvent de Sainte-Thècle.

Quelques mois après qu'ils furent installés rue de Sèvres, l'École de Saint-Roch passa en d'autres mains; le Bienheureux vint alors habiter avec eux, et jouit là d'un peu de repos dont il profita pour revoir ses ouvrages et en donner des éditions plus parfaites.

Mais pour lui la paix n'était jamais de longue durée : il devait souffrir et lutter durant toute sa vie. La misère vint de nouveau peser sur lui et menaça un moment d'emporter tout son troupeau. Ce fut pendant l'année 1709, qui fut si dure aux pauvres gens. La récolte avait été mauvaise, l'hiver fut long et rude. La famine sévit sur toute la France. Les riches restreignaient leurs aumônes, et les pauvres, hélas! ne trouvaient plus de ressources ni dans leur travail ni dans la charité d'autrui.

Les Frères de la rue de Sèvres commencèrent par se priver et se réduire au strict nécessaire. Malgré la rigueur du froid, ils n'eurent pas de feu, et leurs vêtements usés ne furent pas remplacés. Au réfectoire ils ne mangeaient que ce qu'il fallait pour ne pas mourir de faim. Ils ne se plaignaient pas cependant, car le Bienheureux était au milieu d'eux, toujours serein, partageant leur détresse et soutenant leur courage. « Ne craignez point, leur disait-il; Dieu ne manque jamais à ceux qui espèrent en lui. Tout est accordé à la foi vive, à la confiance parfaite, même les miracles, quand ils sont nécessaires. Jésus-Christ s'est obligé, envers ceux qui cherchent son royaume et sa justice, de leur fournir tout le reste. Jamais il ne l'a refusé à ceux qui le servent, et chaque page de l'Écriture sert de témoignage à cette

vérité. Rien n'arrive en ce monde que ce que Dieu permet ou ordonne. Les biens et les maux, la pauvreté et les richesses, sortent de sa main. C'est lui qui les distribue, et toujours avec bonté et sagesse. Si nous avons reçu tant de bienfaits de sa libéralité, pourquoi refuserions-nous d'accepter de sa justice quelques châtiments? Il est le Seigneur : qu'il fasse tout ce qu'il lui plaît. »

Le Bienheureux souffrait plus pour les Frères que pour lui-même. La douleur lui était familière et il en faisait, pour ainsi dire, son aliment; mais il tremblait pour ceux qu'il était chargé de conduire. Il craignait que leurs âmes trop faibles ne pliassent sous le fardeau.

Les Frères du dehors surtout l'inquiétaient : il n'était pas auprès d'eux pour les encourager, pour les soutenir. Le fléau sévissait sur toute la France, et toutes les maisons des Frères en avaient ressenti les atteintes; mais celle de Rouen surtout en était accablée. On sait que le Bienheureux y avait transporté son noviciat. Il y avait donc là environ trente Frères; dix tenaient les Écoles de la ville; les autres étaient des novices ou étaient chargés du soin des pensionnaires de Saint-Yon et du service de la maison. Ils n'avaient pas, comme ailleurs, de rentes constituées qui les missent à l'abri du besoin. Leurs seules ressources consistaient dans les six cents livres de traitement du Bureau de la ville et dans les maigres fruits que leur donnait le jardin de Saint-Yon, dont le sol sablonneux et stérile, malgré le travail des Frères, ne rendait presque rien. Sur ce revenu il fallait payer le loyer de la maison, qui en absorbait la moitié. Tout compte fait, il restait aux trente Frères cent écus par an pour leur nourriture et leur

entretien. Au bout d'un mois ils seraient tous morts, si la charité des particuliers n'était venue à leur secours; mais pendant la famine on donnait moins, et les denrées se payaient plus cher. Pour comble d'infortune, le nouvel archevêque de Rouen, Mgr d'Aubigné, n'aimait pas M. de la Salle ni son œuvre. Il s'était laissé circonvenir et croyait beaucoup faire en ne chassant pas les Frères de son diocèse. La population elle-même n'était pas complètement revenue de ses anciennes préventions, et les Frères étaient souvent maltraités et injuriés par ceux mêmes dont ils élevaient les enfants. Enfin leur dénûment était absolu, et le Bienheureux ne pouvait partager avec eux ses ressources, puisqu'il avait à peine ce qu'il fallait à sa propre maison. Il prit le parti de rappeler un certain nombre de Frères auprès de lui. Il laissa les maîtres pour tenir les Écoles, afin qu'elles ne fussent pas interrompues, et fit revenir les novices. Le personnel de Paris fut doublé, et la maison se trouva trop petite pour contenir tant de monde. On dut étendre par terre, dans toutes les chambres, de pauvres paillasses sur lesquelles les Frères se couchaient, demandant au sommeil, que le froid venait interrompre, l'oubli de la faim qui durant le jour déchirait leurs entrailles.

Il y avait là quarante personnes à nourrir. Point de provisions, point d'avances. Rien enfin, rien, si ce n'est une pension insuffisante et souvent payée en retard.

Une telle misère cependant ne refroidit pas un moment la charité du Bienheureux. Quoique le pain manquât à sa famille, il ne fermait jamais sa porte à ceux qui y venaient frapper. Des étrangers se présentaient et demandaient à être reçus dans l'Institut. Le

Bienheureux les accueillait dès qu'il apercevait en eux quelques signes de bon vouloir. Plusieurs pourtant ne persévéraient pas. Après quelques mois d'épreuves, ils trouvaient la règle trop sévère, la vie trop dure, et s'en allaient. Les Frères murmuraient alors de ce que ces intrus étaient venus partager leur pauvre chère sans profit, et le Bienheureux leur répondait en souriant : « Ils ont fait une bonne retraite, et qui sera avantageuse à leur salut. »

La constance du serviteur de Dieu ne se démentit jamais, et pourtant la Providence, qui le soutenait, ne le préserva pas du fléau commun. Un jour les dernières provisions étaient épuisées, et il n'y avait plus de pain à l'office. Pas d'argent dans la bourse, et le boulanger refusait le crédit. Le Bienheureux alors eut recours à Dieu et se mit en prière. Le secours ne se fit pas attendre. Comme il sortait pour dire la messe, il rencontra une personne charitable qui lui demanda où il allait : « Je m'en vais célébrer la sainte messe, répondit-il, et prier Dieu qu'il envoie ce qui est nécessaire aujourd'hui à notre communauté, qui est dépourvue de nourriture et n'a pas de quoi en avoir. — Allez en paix, lui répondit son interlocuteur, je vais y pourvoir moi-même. » Et il porta sur-le-champ dix écus à la communauté, qui fut momentanément tirée de sa détresse.

Dans l'histoire de toutes les maisons religieuses, il y a cent traits de cette nature. Pour entretenir leur confiance, Dieu se plaît à les conduire aux dernières extrémités du besoin, puis il leur fait sentir la main qui les soutient et les empèche de succomber. Ainsi procèdent les mères qui veulent habituer leurs enfants à marcher. Une lisière les soutient par derrière, ils ne la voient

point, ils ne la sentent pas, et se croient seuls; mais, si leur pied fléchit, la corde protectrice les empêche de tomber. Nous tous, chrétiens, même les meilleurs, ne sommes-nous pas toute notre vie des enfants dont les pas, mal affermis dans le chemin de la grâce, ont besoin de la vigilance de Dieu pour apprendre à y marcher? S'il nous fait sentir trop constamment sa main, nous devenons inertes et lâches; s'il la retire, nous tombons. C'est la confiance qui nous manque.

Le Bienheureux était parvenu à cette vertu « d'abandon », et aucune épreuve n'était capable de le faire faiblir. A la suite de la famine, la maladie était venue. Une épidémie de scorbut avait éclaté dans la maison: les Frères en étaient atteints. C'est une maladie contagieuse, souvent mortelle, et qui est amenée par la mauvaise nourriture et les privations. Le Bienheureux ne se troubla point. Il établit une infirmerie, y plaça les malades, les isola du reste de la communauté, et chargea deux Frères charitables de les soigner. Pendant ce temps, il s'occupait de trouver les remèdes. Cette maladie sévissait alors à Paris, et il y avait un médecin fort habile qui savait la guérir; mais il était très occupé Puis médicaments et visites étaient chers, et le Bienheureux n'avait aucun moyen de les payer.

Il alla trouver Helvétius, médecin hollandais, qu'il connaissait et qui lui avait plusieurs fois donné ses soins. Celui-ci promit d'obtenir de son confrère qu'il traitât les Frères gratuitement. Le Bienheureux installa les malades dans deux cacolets et les conduisit à plusieurs reprises chez le médecin qui leur fit les opérations nécessaires. Les Frères furent guéris.

Tout finit en ce monde, la douleur comme la joie.

La maladie passa avec l'hiver; le beau temps revint et ramena l'abondance, et de leur détresse passée, les Frères ne gardèrent que le mérite de la patience avec laquelle ils l'avaient supportée. Mais pour le Bienheureux qui était attaché à la croix, les épreuves ne cessaient pas : elles ne faisaient que changer de nature.

La discorde se mit de nouveau dans la maison. Le troupeau renfermait un Frère infidèle : n'y avait-il pas, comme nous l'avons dit, un Judas parmi les Apôtres? Le Père de famille, suivant la parole de l'Évangile, sème le bon grain dans son champ; mais, durant la nuit, l'ennemi y répand l'ivraie. Un Frère ambitieux voulait supplanter le Bienheureux dans la direction de l'Institut. Il imagina de fomenter des murmures et des mécontentements parmi ses compagnons, de les détacher de leur supérieur et de les entraîner dans une maison nouvelle qu'il voulait louer à son compte, et où il promettait de suffire largement à tous leurs besoins. Toute habileté lui parut bonne contre le saint Fondateur. Il alla jusqu'à exploiter le petit ressentiment que le souvenir du régime de l'hiver passé avait laissé dans le cœur de quelques-uns. Plusieurs, en effet, avaient murmuré de ce que le Bienheureux reçût des étrangers, et partageât avec eux les ressources de la famille. « C'était, disait-il, gaspiller les aumônes qu'on donnait au Bienheureux; c'était mésuser de la pension que le curé de Saint-Sulpice lui payait. »

Ce petit complot s'ourdissait dans l'ombre, et sans que le Bienheureux en sût rien. Ses ennemis du dehors étaient au courant, et entretenaient cette intrigue. Celui qui la conduisait s'ouvrit à un autre Frère qui fut gagné à son dessein. Puis tout à coup ce dernier changea d'avis : le remords pénétra dans son cœur et il ne put

garder son secret. Il le déclara en pleine communauté, et dévoila dans tous ses détails le plan infernal qui avait été tramé contre le Bienheureux.

L'indignation des Frères réclama aussitôt l'expulsion du coupable. M. de la Salle temporisa d'abord, parce qu'il espérait faire entrer le repentir en ce cœur rebelle; mais il y perdit sa peine. Le traître n'en conçut que plus de haine et essaya de troubler de nouveau la communauté. Il fallut l'exclure, et la paix revint dans la maison.

Cette épreuve était à peine finie, qu'une autre s'abattit sur lui, plus lourde. Au mois de décembre 1707, le Bienheureux était dans une maison de la rue Saint-Honoré, occupé à se faire soigner par des chirurgiens d'une tumeur qu'il avait gagnée au genou par suite de ses oraisons prolongées, quand on lui annonça la visite d'un jeune abbé de Saint-Calais, nommé Clément, qui désirait l'entretenir. A peine entré, ce jeune homme se jette à ses pieds et le supplie de le seconder dans une pieuse entreprise qu'il a conçue. Il veut élever des jeunes gens de dix à vingt ans, pour leur faire apprendre un métier et les former à la vie chrétienne. « Son père est riche et lui donne une pension de huit cents livres, dont il est maître. Enfin il attend une riche abbaye dont il consacrera les revenus au développement de son projet. Seulement il a besoin d'assistance. En visitant les Écoles de la rue Princesse, il a compris que M. de la Salle pourrait l'aider, et il n'a pas voulu tarder un instant à venir l'entretenir. »

On sait combien le Bienheureux était prudent en ses décisions. A ces ouvertures brillantes, il ne répondit qu'en peu de mots. Son œuvre avait un but précis, et il ne pouvait l'en détourner. Si elle concordait avec le dessein

de l'abbé Clément, il ne refusait point son concours; mais il était nécessaire d'abord que celui-ci se renseignât plus exactement sur l'objet de l'Institut, et il lui remit dans ce but un mémoire.

Quelques jours après, l'abbé Clément revint, fort enthousiasmé surtout du dessein qu'avait formé le Bienheureux d'élever des maîtres d'école pour la campagne. Une seule et même maison les pourrait contenir avec les jeunes gens qu'il se proposait lui-même d'élever, et il fallait s'y mettre sans retard.

Le Bienheureux ne se pressa point : il examina, réfléchit, attendit, et un an se passa de la sorte. L'abbé Clément venait le voir plusieurs fois par semaine, tantôt seul, tantôt avec son précepteur, un abbé Langoisseur, qui approuvait tous ses projets; tantôt avec un ami de M. de la Salle, M. Rogier, qui approuvait fort cette nouvelle entreprise et annonçait l'intention d'y travailler de tous ses efforts. Aux visites succédaient les lettres. L'abbé Clément paraissait pieux, loyal, charitable, plein d'ardeur. Le Bienheureux lui ayant exprimé la crainte de le voir se retirer plus tard et de le laisser lui-même porter seul tout le fardeau de l'œuvre nouvelle, l'abbé Clément lui répondit par une lettre remplie d'assurances de dévouement et d'affection. Le Bienheureux prit le parti d'exposer l'affaire à l'archevêque, qui l'approuva, et lui donna des conseils sur l'emplacement qu'il devait choisir. Le prélat désirait que le séminaire destiné à des maîtres d'écoles « pour la campagne » fût établi à la campagne plutôt qu'à Paris. M. l'abbé Clément finit par découvrir à Saint-Deuis une maison qui lui convint. Elle appartenait à une demoiselle Poignant, sœur de celle qui avait fondé l'école, et était actuellement louée

au bailli de Saint-Denis. L'abbé Clément la visita plusieurs fois avec son précepteur, la trouva fort à son gré, débattit les conditions de la vente avec Mlle Poignant et conclut l'acquisition au prix de treize mille livres. Le contrat définitif fut passé au mois d'octobre 1708.

L'abbé Clément était l'acquéreur. C'était lui qui avait voulu acheter cette maison, qui l'avait choisie, qui avait arrêté le prix et qui promettait de le payer. Toutefois, comme il était mineur de vingt-cinq ans et qu'il craignait l'opposition de son père, il voulut que le contrat fût passé au nom de M. Rogier. Il fallait payer au moins une partie du prix à Mlle Poignant. M. Rogier ne voulait pas donner d'argent; l'abbé Clément n'en avait pas de disponible. Il pria donc le Bienheureux d'avancer une première somme de quatre mille livres et puis bientôt une autre de douze cents livres. Le saint prêtre alla chercher quelques fonds qu'il avait déposés chez un notaire pour les besoins de sa communauté, et spécialement dans le but d'établir un séminaire de maîtres d'écoles pour la campagne, et remit cette somme à M. Rogier, qui la versa comme acompte sur le prix de la maison. Toutefois M. Rogier refusa d'en donner un reçu à M. de la Salle, et l'abbé Clément, craignant que celui-ci ne perdît son argent, lui remit alors une reconnaissance de cinq mille deux cents livres.

Avec une activité fiévreuse, l'abbé Clément s'occupa aussitôt de mettre la maison en état et d'installer son œuvre. Le bailli de Saint-Denis reçut son congé, et, pour Pâques de l'année 1709, le séminaire des maîtres d'école fut ouvert. On y eut reçut trois jeunes gens qui se destinaient à être maîtres d'école à la campagne. Les

Frères devaient leur donner l'instruction nécessaire, et leur enseigner même le plain-chant. L'œuvre, qui commençait, semblait en bonne voie.

Cependant le père de l'abbé Clément avait appris les projets de son fils et s'y montrait peu favorable : M. Rogier le sut, craignit pour l'acquisition et engagea l'abbé Clément à se défaire de la maison. Mlle Poignant, qui l'avait vendue, offrait de la reprendre en rendant l'argent qu'elle avait reçu. L'abbé Clément n'y voulut pas consentir. Un peu plus tard, M. Rogier trouva encore une occasion favorable pour la revendre. L'abbé Clément s'y refusa également. Son père le pressait d'user du privilège de sa minorité pour se soustraire à ses engagements. Il repoussa avec indignation une pareille proposition et assura qu'il ne consentirait jamais à porter préjudice à personne.

Cependant le Bienheureux avait entrepris un voyage en Provence pour la visite des établissements qu'il avait fondés en ce pays. C'est au mois de février 1711. Partout il était reçu avec joie par les Frères, avec honneur par les évêques, avec enthousiasme par les populations, qui appréciaient les immenses services rendus par son Institut à leurs enfants.

Tout à coup, il reçoit des lettres inquiétantes de Paris. Ses adversaires avaient profité de son absence pour organiser contre lui une affaire qui devait infailliblement le perdre, le ruiner et le déshonorer du même coup. L'abbé Clément s'était laissé gagné par eux. Il n'avait pas vingt-cinq ans quand il avait acheté la maison. Il invoquait le privilège de sa minorité, pour faire prononcer la nullité de l'acte d'acquisition, et du même coup on accusait M. de la Salle « d'avoir suborné un

mineur ». Une requête au nom de l'abbé Clément et de son père était présentée au lieutenant civil du Châtelet.

Le Bienheureux fut stupéfait de tant d'audace; mais il ne murmura point. Il n'aimait pas les procès, et ne voulut pas se défendre. Cependant, comme son honneur était engagé dans l'affaire et qu'il craignait que les Frères eux-mêmes ne fussent inquiétés à cause de lui, il remit toutes les pièces, les lettres de l'abbé Clément, sa reconnaissance et un mémoire rédigé par lui, à quelques personnes qu'il pria de lui faire rendre justice. Là encore il fut trahi. Ses défenseurs se laissèrent circonvenir et conclurent contre lui. Quand il rentra à Paris, ce fut pour apprendre sa ruine.

Le 23 janvier 1712, les sieurs Clément père et fils adressaient au lieutenant civil du Châtelet une requête demandant la permission d'assigner M. de la Salle, et cette requête était suivie le même jour d'une ordonnance accordant la permission demandée.

Le 17 février, ils obtenaient de la chancellerie des lettres de rescision qui prononçaient la nullité des actes faits par l'abbé Clément, par le motif que l'abbé n'avait pas atteint l'âge de vingt-cinq ans quand il avait contracté, et qu'il n'avait pas eu le discernement nécessaire pour apprécier la portée de ses actes.

Ces lettres étaient un acte de forme et n'étaient jamais refusées. Pour produire effet, elles devaient être entérinées par les juges, qui pouvaient les rejeter si elles n'avaient pas de base légale. Mais le Bienheureux ne voulut pas attendre la fin du procès.

En se voyant ainsi abandonné de tout le monde, trahi par ceux en qui il avait mis sa confiance, injustement déshonoré, injustement menacé de la prison, il crut qu'il

n'avait plus qu'à se dérober par la fuite à cette persécution. Il fallait qu'il disparût aux yeux du monde, et alors peut-être la haine qu'on lui portait serait désarmée. Les Frères de Paris étaient déjà affermis dans la voie qu'il avait ouverte devant eux. Les Écoles étaient florissantes. Elles excitaient la sympathie universelle. Quand il serait parti, rien n'arrêterait plus leur développement. Son humilité se plaisait à cette pensée, et tandis qu'il était le fondateur et le seul soutien de l'Institut, il croyait en être l'obstacle. C'est pourquoi il partit secrètement et sans dire où il allait, rompit toute relation et résolut de ne plus donner de ses nouvelles.

Avant de s'éloigner, le Bienheureux voulut assurer le gouvernement de son Institut. Plusieurs Frères étaient dignes de l'exercer. Toutefois aucun ne lui parut plus capable de remplir ce poste que le frère Barthélemy. Par sa régularité, sa vigilance, sa douceur, sa fermeté, sa piété, sa discrétion, il saurait mieux qu'aucun autre assurer le bon ordre et faire observer la règle. La mission qui lui était confiée était fort délicate. Le Bienheureux entendait lui transmettre la réalité, mais non l'apparence du pouvoir. Il devait être supérieur de fait, sans être présenté aux Frères comme supérieur en titre. Si le Bienheureux lui avait délégué ses pouvoirs, il aurait été obligé de faire connaître la raison de son absence, et le frère Barthélemy, passant pour son mandataire, aurait rencontré les difficultés auxquelles il se heurtait lui-même. En disparaissant tout à fait, sans laisser de successeur, il semblait laisser l'Institut se gouverner seul et suivre naturellement la voie qu'il avait ouverte devant lui. Les oppositions que sa direction avait soulevées tombaient faute d'objet.

Le bienheureux de la Salle avait consulté Dieu sur

ce qu'il devait faire; il avait mis le frère Barthélemy à l'épreuve; l'ayant trouvé fidèle, il lui fit part de son dessein, lui donna toutes les instructions nécessaires pour gouverner l'Institut, et s'en alla.

Quelques jours après, les Frères de Paris reçurent deux assignations : l'une était au nom de Clément, l'autre au nom de Rogier.

La première était du 20 février et envoyée par les sieurs Clément père et fils. Ceux-ci demandaient que les lettres de rescision fussent entérinées; que les promesses et obligations de l'abbé Clément fussent déclarées nulles, et notamment la reconnaissance des « cinq mille deux cents livres ». Ils réclamaient en outre la restitution d'une somme de deux mille quatre cents livres qu'ils prétendaient avoir été fournie par l'abbé Clément à M. de la Salle et à M. Rogier.

Quand M. Rogier vit son ami attaqué et sur le point d'être condamné, il l'abandonna à son tour et alla jusqu'à le charger. Dans son assignation du 14 mars 1712, il demanda à être mis en possession de la maison de Saint-Denis, achetée sous le nom de Rogier, et laissa uniquement le Bienheureux libre de la payer une seconde fois s'il voulait en devenir propriétaire. Il se faisait indemniser également des condamnations prononcées au profit des deux Clément contre lui, conjointement avec M. de la Salle. Comme on le voit, M. Rogier passait dans le camp ennemi, et faisait plus que délaisser le Bienheureux.

Les absents ont toujours tort, et c'est surtout dans les procès que l'on peut constater la vérité de ce proverbe. Le 31 mai et le 15 juin, le profit du défaut fut adjugé à ses adversaires. Dans le jugement rendu en faveur de

Clément, « il était fait défense à M. de la Salle d'exiger des enfants mineurs de pareils actes et de l'argent ». D'un seul coup le Bienheureux était ruiné et déshonoré par ses propres amis.

La justice vint pour le serviteur de Dieu, mais plus tard. L'abbé Clément porta la peine de sa lâcheté : quelque temps après, il fut condamné aux galères pour entreprise contre l'État. M. Rogier fut saisi de remords. Quand il mourut, on trouva dans son testament une rente de trois cent soixante livres léguée au Bienheureux PAR RAISON DE CONSCIENCE. Ces derniers mots sont éloquents, et c'est par eux qu'il est doux de terminer le récits d'événements où la vertu de M. de la Salle fut mise à de si rudes épreuves, mais d'où elle sortit agrandie et victorieuse. La réparation fut tardive; mais les saints savent attendre. Comme le dit un auteur de notre temps, « on s'imagine quelquefois voir le mal triompher sur la terre; mais c'est qu'on ne regarde pas assez longtemps ».

C'est du Midi que les consolations vinrent au Bienheureux.

M. de la Salle était arrivé à Avignon vers la fin du carême de l'année 1712. D'abord tout sourit à son passage, et son voyage, au début, ne fut qu'un long triomphe.

Il semblait qu'on voulût là-bas le consoler de l'hostilité qu'il avait rencontrée à Paris. Les Frères d'Avignon le gardèrent aussi longtemps qu'il purent. Ils voulaient jouir de sa présence, profiter de ses entretiens, et craignaient pour lui les dangers d'un voyage à travers les Cévennes qui étaient alors infestées par les Camisards.

Il partit cependant, et arriva à Alais sans accident. La Providence avait envoyé un ange pour préserver du mal

une vie dont elle attendait encore des fruits abondants. L'évêque d'Alais le reçut avec beaucoup d'honneur et lui fit un grand éloge des Frères et de leur École. Depuis qu'ils étaient établis dans la ville, le nombre des enfants hérétiques diminuait sensiblement.

Après quelques jours le saint prêtre repartit pour les Vans en passant par Gravières, dont le prieur était le directeur spirituel des Frères des Vans. Celui-ci, plein de vénération pour le saint Fondateur, dont il pouvait apprécier la vertu par le reflet qu'elle avait dans l'âme de ses disciples, le retint aussi longtemps que possible. Pour lui mieux témoigner l'estime qu'il lui portait, il se plaisait à lui servir la messe en surplis. Mais on sait que les honneurs étaient le meilleur moyen de mettre M. de la Salle en fuite.

Celui-ci partit donc et arriva aux Vans, où sa présence inattendue causa aux Frères une grande joie. Dans cette petite ville perdue au milieu des montagnes, ils n'espéraient guère recevoir la visite de leur père, qu'ils avaient quitté depuis plusieurs années. Il releva leur courage; puis, par des chemins difficiles et dans une saison devenue rigoureuse, il se rendit à Mende, où il avait fondé une École cinq années auparavant.

L'évêque qui avait appelé les Frères, Mgr de Plancourt, était mort depuis longtemps. Mais son successeur avait hérité de son zèle et de son dévouement pour les Écoles. Il portait à peu près le même nom que le Bienheureux sans être de sa famille, et s'appelait Mgr Pierre Baglion de la Salle de Saillant. Rempli de considération pour l'homme de Dieu, contre lequel il ne s'était pas encore laissé prévenir, comme cela arriva plus tard, il voulut l'avoir à sa table; mais celui-ci s'en excusa, en

alléguant qu'il devait à ses disciples l'exemple d'une inflexible observation de la règle.

Après quelque temps passé dans cette ville, il revint aux Vans en passant par Uzès, où il avait une affaire à terminer avec l'évêque de cette ville, sous la juridiction duquel étaient les Frères des Vans. Ce prélat ne voulait pas qu'on pût déplacer les Frères. Il prétendait qu'ils faisaient plus de bien en demeurant toujours au même lieu, avec des enfants qu'ils connaissaient et dans une population habituée à leur présence, qu'en courant de ville en ville. Cette règle était sage, mais susceptible d'exception. Le Bienheureux ne songeait nullement à déplacer les Frères sans raison; mais il devait rester leur maître, et des causes de diverses natures pouvaient exiger le rappel immédiat d'un Frère, sans qu'on eût à lui faire connaître les motifs de cette décision. Sans ce droit, la discipline de l'Institut aurait été gravement compromise. L'évêque d'Uzès comprit sans peine ces raisons, et le Bienheureux le quitta en emportant la promesse qu'il continuerait d'étendre sa protection sur les Frères de la ville des Vans.

D'Uzès le bienheureux de la Salle vint à Marseille, où sa réputation l'avait depuis longtemps précédé. L'École des Frères y avait été fondée en 1704, et elle était florissante. Cependant elle était unique encore, et, à l'exception de la paroisse Saint-Laurent, les autres paroisses n'avaient que des maîtres d'école laïques. Lorsque le Bienheureux arriva, beaucoup d'ecclésiastiques éminents et de personnages distingués de la ville s'empressèrent de lui rendre visite. Ils le félicitèrent sur son entreprise, montrèrent un grand zèle pour en favoriser l'expansion et se mirent à son service pour de nouvelles fondations.

On songea d'abord à ouvrir une seconde Ecole dans la ville. L'évêque le désirait. Un jésuite s'en chargea. Il prêchait le carême dans la paroisse Saint-Martin : il entretint son auditoire de la nécessité de donner l'éducation gratuite aux enfants du peuple, et de la convenance qu'il y aurait à faire appel au dévouement des Frères, qui s'acquittaient avec tant de succès de cette difficile fonction. Cette motion fut bien accueillie : beaucoup de personnes promirent de l'argent, et l'École fut sur le point d'être fondée.

Une circonstance singulière arrêta cet élan et entrava tout. C'était un jésuite qui avait le mérite d'avoir provoqué cette entreprise ; c'était à un jésuite que le succès en était dû. Or la plupart des ecclésiastiques qui s'étaient liés avec le Bienheureux à son arrivée dans la ville appartenaient à la secte janséniste, dans laquelle ils se flattaient de l'entraîner. Celui-ci, simple comme toutes les âmes droites, n'avait pas pénétré leur dessein : il avait accueilli leur amitié comme désintéressée et n'avait songé qu'à s'en servir pour le bien. Mais, quand ils le virent utiliser de la même façon le zèle d'un jésuite, ils entrèrent en méfiance et voulurent avant tout traverser ce projet.

D'un autre côté, le curé de Saint-Martin, quoiqu'il ne pût s'empêcher d'estimer le bienheureux de la Salle, blâmait la sévérité de sa direction. L'austérité de sa vie lui semblait un reproche muet pour les prêtres du monde, et il eût préféré faire tenir l'École par des ecclésiastiques qui auraient pu, dans leurs moments de loisir, donner quelque assistance au clergé de la paroisse. Il travailla secrètement à faire réussir ce dessein. Il alla trouver les fondateurs, les enga-

gea à donner une autre destination à leur argent, et, comme il était habile et influent, il n'eut pas de peine à les convaincre.

L'évêque à son tour fut circonvenu. Il tenait aux Frères; mais on lui assura que les personnes charitables qui voulaient établir une École étaient résolus à reprendre leurs dons si elle devait être confiée aux Frères, et l'évêque, sans s'expliquer ce changement, ne crut pas devoir interposer son autorité, de crainte de faire manquer la fondation. Il était nouveau dans le diocèse et voulait ménager les esprits. Cet évêque était Mgr de Belsunce, dont nous avons eu déjà à prononcer le nom, et qui s'est illustré par son dévouement et sa charité lors de la peste de 1729. Il honorait de son estime le bienheureux de la Salle, auquel il accorda, le 12 décembre 1712, les pouvoirs les plus étendus pour tout son diocèse.

Enfin la cabale fut si habilement conduite, que l'École ne fut pas remise aux Frères. Ceux qui étaient les auteurs de cet échec s'en vinrent alors, d'un air dolent, le conter au Bienheureux : « Dieu soit béni, reprit aussitôt celui-ci avec sa sérénité ordinaire; car apparemment il le veut ainsi. » Il accueillit ceux qui vinrent lui apprendre cette fâcheuse nouvelle, les remercia de la peine qu'ils semblaient témoigner, et se retira devant l'autel pour adorer ce nouveau dessein de la Providence, qui n'avait pas voulu, sans doute à cause de ses péchés, que l'École fût fondée.

Le Bienheureux avait formé un autre projet beaucoup plus important pour l'Institut : c'était d'établir à Marseille un noviciat qui serait comme une pépinière qui fournirait des Frères à toute la Provence.

La langue qu'on y parlait n'était pas la même qu'à Paris. L'usage du français n'était pas encore universellement répandu. Enfin le noviciat de Saint-Yon était éloigné, et il suffisait à peine aux besoins des Écoles au milieu desquelles il était situé. Marseille était une ville pieuse et riche; elle servait de passage à beaucoup de pèlerins qui se rendaient à Rome ou en revenaient. Il serait facile, ce semble, de trouver les fonds nécessaires, et parmi tant de personnes que la piété amenait en ce lieu, des vocations se développeraient certainement en face d'une œuvre si digne de servir de but à la charité des chrétiens. Le bienheureux de la Salle faisait part de ses espérances au frère Drolin, et comptait déjà sur cette fondation pour lui envoyer un compagnon [1]. « Il me sera difficile, lui écrivait-il vers le mois de juillet 1712, de vous envoyer un Frère que je n'aye commencé le noviciat en ce pays-ci : je vais le commencer incessamment, parce qu'on y veut des gens du pays à cause de la différence qu'il y a de la langue avec celle de France. »

Le Bienheureux voulait également faire de ce noviciat un lieu de retraite où les Frères viendraient de temps en temps se retremper dans une piété profonde et dans une pratique plus exacte de la règle. Il avait déjà constaté, au noviciat de Vaugirard, l'utilité d'une pareille institution; mais Paris était trop éloigné et les voyages trop coûteux pour qu'il fût possible d'envoyer aussi loin les Frères qui habitaient le midi de la France. D'ailleurs, le Bienheureux n'avait plus de rapports avec Paris : il croyait les maîtres de cette ville perdus pour lui, et, bien qu'il eût conservé la

1. Archives de l'Institut. Lettre n° 7.

direction lointaine du noviciat de Saint-Yon, il pouvait encore bien moins songer à y envoyer les Frères de Provence.

Il y avait donc toutes sortes de convenances à établir un noviciat à Marseille. Dès que le serviteur de Dieu eut mûri cette pensée, il en fit part aux personnes avec lesquelles il était en rapport, et toutes l'accueillirent avec ardeur. Non seulement elles l'approuvèrent, mais elles se mirent aussitôt en campagne pour réaliser ce projet. Les uns cherchèrent de l'argent, les autres des rentes ; les curés de la ville s'y intéressèrent, l'évêque promit sa protection, une maison convenable fut trouvée, louée et meublée, des novices se présentèrent, et le noviciat fut installé vers le mois de septembre 1712. Il semblait que tous les nouveaux amis du Bienheureux n'eussent pas autre chose à faire que de seconder ses desseins. Ils renonçaient à toutes leurs autres œuvres pour ne s'occuper que de celle-là.

Le Bienheureux était charmé de ce succès extraordinaire, mais il en était également surpris, et il n'y reconnaissait pas la marque ordinaire des œuvres bénies de Dieu. Jusque-là toutes ses entreprises avaient été réalisées au milieu des contradictions et des obstacles. Elles avaient la croix ponr fondement. Par quel prodige cette loi était-elle subitement renversée, et comment se faisait-il qu'une œuvre chrétienne rencontrât tant d'hommes empressés à la soutenir ? Le pieux Fondateur n'avait pas à sonder les desseins de Dieu, et, tout en se préparant au fond de son cœur à des retours subits de la fortune, il s'appliqua aussitôt, avec son activité ordinaire, à profiter

des facilités qu'il rencontrait pour faire le bien. Son premier soin fut la formation des novices. Il s'installa dans leur maison, vécut avec eux, et les initia peu à peu à la pratique de la règle et aux secrets de la vie chrétienne. Il fit ce qu'il avait fait avec tant de succès à Vaugirard, et plus tard à Saint-Yon. Il voulut ensuite que les Frères, et spécialement ceux qui tenaient l'École de Marseille, vinssent tous les jours durant les intervalles de leurs classes, se réchauffer à ce foyer de la vie, et y prendre l'habitude de la régularité et de la discipline.

Cependant le Bienheureux était devenu de plus en plus suspect aux jansénistes, qui voulaient être exactement renseignés sur ses principes. Ces hommes habiles l'entourèrent avec plus de sollicitude qu'auparavant : ils essayèrent de connaître sa pensée, et employèrent tour à tour les caresses et les menaces pour l'amener à leurs sentiments. S'il devenait leur allié, ils mettraient toutes leurs ressources à la disposition de son Institut; ils fonderaient des Écoles partout, lui trouveraient des protecteurs et des amis dans tout le royaume, et lui feraient élever toute la jeunesse. Ils allèrent même jusqu'à lui promettre de le faire nommer évêque. Si, au contraire, il était leur adversaire, ils avaient assez de crédit pour détruire son œuvre.

C'est ainsi que Satan avait agi quand il avait transporté Jésus-Christ au sommet de la montagne. Il lui avait dit : « Je te donnerai tous les royaumes de la terre si tu consens à m'adorer. » Comme son maître, le Bienheureux résista à la tentation et refusa de trahir la vérité, quelle que dût être la récompense.

Les jansénistes tenaient des conférences et l'avaient

engagé à y venir. Avant d'avoir pénétré leurs intrigues, il avait consenti à s'y rendre; mais il fut très surpris des discours qu'il y entendit. Tant qu'il s'agissait de Dieu, le langage était irréprochable ; dès qu'il était question du pape, de la grâce, de la morale relâchée, le ton changeait. L'orgueil et la colère se substituaient à la foi, et l'hérésie se manifestait dans toute sa laideur. Le bienheureux de la Salle avait toujours été attaché au Saint-Siège. Il n'avait jamais cédé aux idées nouvelles, et, à Paris même, il avait préféré perdre la bienveillance de l'archevêque plutôt que d'entrer, si peu que ce fût, en de tels sentiments. A Marseille, il n'était pas disposé à changer de principes. Il commença donc par garder un silence désapprobateur en entendant ces étranges discours. Pressé de dire ce qu'il pensait, il le fit avec modération, mais aussi avec fermeté. Il soutint les vérités qu'on avait attaquées, défendit les personnes qu'on accusait, et conclut en disant que les discussions violentes et stériles ne produisaient rien de bon, que le bien n'avait rien à y gagner, et que la charité avait tout à y perdre. Plusieurs entrevues aboutirent au même résultat. Les jansénistes virent qu'ils ne pouvaient pas espérer le concours du bienheureux de la Salle. Dès lors sa perte fut résolue.

Lorsqu'on cherche l'occasion de nuire à quelqu'un, l'occasion ne se fait pas longtemps attendre. Le Bienheureux avait exigé que les Frères qui tenaient l'École de Marseille vinssent tous les jours au noviciat pour en suivre les saints exercices. Ces religieux, dont l'âme était tiède et lâche, ne purent pas se plier à la régularité que leur supérieur leur imposait. N'osant

pas directement s'y soustraire, ils eurent la pensée de recourir aux fondateurs et aux patrons de l'École pour s'en faire dispenser, et ils alléguèrent que ces dérangements nuisaient à la prospérité de l'École. « Ils étaient maîtres, disaient-ils, et n'étaient plus novices. Ces exercices ne leur étaient donc plus nécessaires, et les obligeaient à aller et venir plusieurs fois par jour de la maison d'École au noviciat, au grand préjudice des enfants auxquels ils désiraient consacrer tout leur temps. »

Ces raisons n'étaient pas sérieuses. Le Bienheureux, fondateur des Écoles, n'avait garde de nuire aux enfants, puisque sa préoccupation continuelle était d'assurer leur éducation; mais il savait que ce qui manque aux maîtres, c'est moins le temps que le zèle. Elle n'était pas perdue, cette heure qui était employée à relever leur courage et à les former à la pratique de leurs fonctions difficiles. D'ailleurs, le serviteur de Dieu avait le soin de choisir les moments où la classe était finie et n'eût pas voulu troubler l'ordre de la journée.

Cet empressement hypocrite que témoignaient les Frères fit impression sur les protecteurs de l'École, et ceux-ci demandèrent qu'ils fussent dispensés des exercices du noviciat. Une pareille demande équivalait presque à un ordre, et le Bienheureux dut céder, non sans gémir du coup qui était porté à son autorité.

Les plaintes ne se bornèrent pas là. Les Frères rebelles, pour se justifier de leurs murmures, insinuèrent que le noviciat causait à l'École un grand préjudice, que le Bienheureux détournait de ce côté les ressources qui étaient destinées à l'École, et ne laissait à celle-ci que le nécessaire pour subsister. « D'ailleurs,

le noviciat lui-même était mal gouverné, disaient-ils; l'abbé de la Salle était un homme singulier et dur. Il écrasait les novices sous le poids d'une règle insupportable, et, comme il était obstiné dans ses idées, on ne pouvait obtenir de lui ni adoucissement ni concession. »

Ces calomnies se répandirent. Les ennemis du Bienheureux les accueillirent et les propagèrent. Sa conduite était irréprochable : ils l'accusèrent de trop de vertu. Ces farouches jansénistes, ces ennemis de la morale relâchée, démentant leur principe, blâmèrent sa rigidité. Tout ce qui auparavant avait été l'objet de leurs éloges devint la matière de leurs critiques. De la modestie que les Frères portaient au dehors, on dit que « c'était un air gêné qui manifestait la servitude de leur âme ». On ne se contenta pas de publier ces accusations dans la ville, afin de tarir la source des aumônes qui faisaient vivre le noviciat : on les apporta dans le sein du noviciat lui-même, afin d'y semer le mécontentement et la révolte.

Dans toutes les maisons religieuses, il y a des hommes d'un caractère faible, prompts au murmure, et qui accueillent avec empressement l'apparente commisération qu'on leur témoigne pour la vie qu'ils ont embrassée. Les novices, se voyant plaints, se trouvèrent malheureux. Quelques-uns sortirent, et, pour excuser leur désertion, exagérèrent l'austérité des pratiques de la maison. Le zèle des bienfaiteurs ne résista pas à tant d'attaques. Ils donnèrent moins, ou arrêtèrent tout d'un coup leurs aumônes. La gêne pénétra dans la communauté.

Les ennemis du Bienheureux, voyant son œuvre

ébranlée, crurent le moment opportun pour lui porter un dernier coup. Ils publièrent un libelle diffamatoire dans lequel ils avaient ramassé tout ce que la calomnie avait inventé contre lui. Ce factum fut répandu par eux dans le public, qui s'empressa de croire le mal et ferma l'oreille dès que l'accusé voulut se défendre. Car le Bienheureux, sentant la puissance de ses adversaires et l'injustice de leurs attaques, avait publié à son tour un mémoire justificatif où, sans sortir des bornes d'une charité parfaite, il montrait la fausseté des imputations dirigées contre lui. On ne le lut pas, on ne le crut pas, et le mal continua de faire son chemin.

Le noviciat commença par manquer de sujets. Les Frères les plus constants se sentirent troublés. Tout le monde se tournait contre leur supérieur : il fallait donc qu'il fût coupable, et il ne pouvait avoir raison contre tous. Les autres Écoles de la Provence reçurent le contre-coup de cette opposition formidable. Le bienheureux de la Salle y avait passé : il avait rétabli une régularité parfaite et déraciné des abus. Mais les abus qu'on réprime laissent après eux un mécontentement qu'il n'est pas facile de détruire. Tous ceux qui avaient été corrigés ou blâmés firent cause commune avec les ennemis du Bienheureux. On se demanda ce qu'était venu faire ce réformateur importun qui n'avait laissé après lui que le trouble et le désordre. Les Écoles, avant lui, étaient florissantes et se développaient. Il n'était arrivé en Provence que pour détruire au lieu d'édifier. Les deux Frères de Marseille s'étaient faits le centre de cette agitation. Ils excitaient les esprits et voulaient obtenir que le serviteur de Dieu fût contraint de quitter la ville.

Le Bienheureux avait commencé par se réfugier auprès de Dieu pour y trouver la force de résister à l'injustice des hommes. Il s'était enfermé dans la retraite, demandant à la prière et à la pénitence la consolation et les douceurs que le monde ne lui donnait pas. Cette humilité avait encore été retournée contre lui. Il avait été accusé d'abandonner son Institut. Il avait alors pris le parti de céder à l'orage et de se rendre à Rome. Le frère Drolin était depuis dix ans dans cette ville pour tâcher d'y faire une fondation, et spécialement d'avoir sous sa direction une École du pape. Il avait réussi, mais après beaucoup de difficultés ; il était seul, et le bienheureux de la Salle pensait que sa présence serait utile à cette École, au frère Drolin lui-même et à tout l'Institut. Puis sa piété le poussait à ce voyage. Il désirait prier au tombeau des Apôtres, offrir ses souffrances au lieu où tant de martyrs avaient souffert, et s'éclairer pour la direction de son Institut auprès de ce grand foyer de lumière qui éclaire tout le monde chrétien. Puisqu'il était chassé de Paris, momentanément inutile à ses Frères, amené par la Providence dans une ville qui n'était plus séparée de Rome que par quelques jours de traversée, l'occasion était pour lui favorable, et il devait en profiter. Il arrêta sa place sur un vaisseau, choisit un Frère pour l'accompagner, fit acheter les provisions nécessaires et attendit qu'un vent favorable permît au vaisseau de mettre à la voile. Ce voyage devait le reposer de ses longues épreuves.

En tous ses projets, le Bienheureux se tenait constamment sous la main de Dieu et tâchait de garder au fond de son cœur cette indifférence parfaite qui accepte avec joie tous les événements que la Providence envoie. Le

vaisseau allait mettre à la voile, et tous ceux qui devaient partir s'embarquaient. Le Bienheureux s'y rend à son tour. Sur le chemin il rencontre l'évêque de Marseille qui l'arrête et l'engage à renoncer à ce voyage. Il veut lui donner une École sur la paroisse de Notre-Dame des Accoules. Gaiement et sans plainte, le saint prêtre se soumet, reprend le chemin de sa maison, et en arrivant dit aux Frères surpris : « Dieu soit béni! me voici revenu de Rome. Ce n'est pas sa volonté que j'y aille. Il veut que je m'emploie à autre chose. » Puis il se borne à écrire au frère Drolin ces simples mots : « J'aurais souhaité, mon bien cher Frère, vous aller voir, et j'étais près d'y aller. Mais il me survint dans ce temps une affaire ici qui retarda mon voyage, parce qu'elle était pressée. Elle n'est cependant pas réussie. » En effet, l'École de Notre-Dame des Accoules ne se fonda pas alors, par la mauvaise volonté des ennemis du Bienheureux.

Les difficultés du bien et les épreuves des saints sont la grande objection des incrédules. Cependant il est à peine besoin de la foi pour les expliquer, et la raison presque seule y suffit. Le courant du monde est mauvais. Chacun cherche ses intérêts et son plaisir aux dépens d'autrui; Dieu est oublié et combattu par la foule, et le monde, aux yeux des chrétiens, apparaît comme un immense atelier où des hommes travaillent avec ardeur à fabriquer le péché. Si l'un d'eux tout à coup se détache de cette besogne, en déclarant qu'il va faire le contraire de ce qu'il a fait jusque-là et de ce que ses compagnons poursuivent, est-il surprenant qu'il soit contredit et combattu ? Son exemple condamne les autres, sa présence devient un obstacle, son travail gêne le leur et le paralyse. Les voilà ennemis, et la lutte commence; elle est de

toutes les heures, et comme le premier est seul, il est longtemps le plus faible et tout d'abord terrassé.

Alors les esprits bornés se scandalisent. Ils se demandent si Dieu intervient véritablement dans les affaires de ce monde, puisque le bien y est si difficile à faire, ou si les événements ne sont pas l'effet régulier et toujours possible à prévoir, soit de causes fatales, soit de la volonté humaine, avec quelques coïncidences extraordinaires qui apparaissent de temps en temps et où notre superstition croit saisir une action supérieure. Ces conclusions ne sont cependant amenées que par une observation incomplète ou une raison trop courte. L'action de la Providence est réelle, universelle, sans intermittence, toujours visible. De ce que nous ne savons pas lire, cela prouve-t-il que les livres n'existent pas ? Notre regard est véritablement trop borné pour que nous puissions embrasser dans leur ensemble les desseins de Dieu sur le monde. C'est un poème à demi révélé dont nous n'entendons que des lambeaux. Bien des drames se commencent dans le mystère des consciences, où le regard humain ne pénètre pas; quand ils éclatent aux yeux du public, il y a déjà par derrière toute une longue série de faits inconnus qui les ont amenés ; comme ces étoiles qui viennent on ne sait d'où, brillent un moment, puis disparaissent, ils traversent l'atmosphère visible de l'histoire, et vont ensuite finir après nous, ou loin de nous, en des profondeurs où notre œil en perd la trace. Comment reconstituer une seule vie, et à plus forte raison comment comprendre l'enchevêtrement inextricable de ces milliers d'existences qui se succèdent et s'entre-croisent, et qui, souvent malgré elles, servent toutes à la gloire de Dieu ?

Cependant nous en voyons assez pour comprendre au moins l'existence de ce plan merveilleux dont nous ne pouvons pas en ce monde admirer les splendeurs. Quand nous voulons bien, au lieu de porter curieusement nos regards au dehors, les replier sur nous-mêmes et nous rappeler de bonne foi la série des événements qui composent notre vie, comme il est évident qu'une volonté intelligente et bonne a présidé à sa direction ! Le passé surtout devient clair parce que, le jugeant de loin, nous en embrassons mieux l'ensemble. Que de choses tout à fait inexplicables, contre lesquelles notre volonté murmure quand elles s'accomplissent, et dont nous apercevons plus tard le lien avec notre progrès moral, seul but de nos efforts. Cependant nous ne comprenons pas tout. Même pour nous, à chaque pas, nous heurtons le mystère ; mais les portes fermées dans les palais prouvent-elles moins que les autres la prévoyance de l'architecte ?

En voyant ainsi toutes ses entreprises traversées, le Bienheureux sentit le découragement et la tristesse envahir son âme, et il se prit à douter que son œuvre fût bénie de Dieu, ou qu'il fût l'instrument désigné pour l'accomplir. Il quitta Marseille, confia la direction du noviciat au frère Timothée, homme très pieux, et qui devait, après le frère Barthélemy, gouverner l'Institut. Le serviteur de Dieu se retira dans une solitude située au milieu des montagnes, à une dizaine de lieues de la ville, à l'ermitage de Saint-Maximin. Là il redoubla de prières et de pénitences pour que Dieu le soutînt dans son épreuve et l'éclairât sur ce qu'il devait faire. La consolation qu'il cherchait lui fut refusée. Son âme restait dans les ténèbres, son cœur jadis si ardent était froid,

et le ciel semblait fermé à ses supplications. Les saints ont de ces heures d'angoisses. Dieu et les hommes les abandonnent à la fois; ils sont seuls en face de leurs péchés et de leur faiblesse, et, de quelque côté qu'ils se tournent, l'appui leur manque. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, leur maître et leur modèle, a voulu traverser cette épreuve, et il a eu sa nuit d'agonie à la montagne des Oliviers. Le Bienheureux continua de prier, et sa prière, dépouillée de tout attrait, ne s'éleva que plus haut aux yeux de Celui qui juge les hommes, non d'après ce qu'ils ressentent, mais d'après ce qu'ils font.

Les jours se passaient ainsi. Les adversaires du Bienheureux, qui, lui présent, l'accusaient de mal gouverner son Institut, l'accusèrent de l'abandonner quand il eut pris la résolution de s'éloigner. Cette accusation était, en réalité, aussi injuste que la première. Il n'oubliait pas les Frères, mais croyait ne pouvoir plus les servir qu'auprès de Dieu. « Je suis persuadé, disait-il, que mon absence pourra calmer mes ennemis et leur inspirer des pensées de paix pour mes chers enfants. »

Dans ce but il résolut de s'éloigner plus encore et de se rendre à Mende, où, à son passage, il avait rencontré un si affectueux accueil. Il se mit en marche, parcourant comme un pèlerin les quarante-six lieues qui séparent Mende de Marseille, et ne dépensant, pour tout son voyage, que sept livres et dix sols. Il espérait être reçu comme la première fois; mais les temps étaient changés. Quand le Bienheureux vint frapper à leur porte, il trouva chez les Frères un accueil froid. Ils lui firent entendre qu'ils étaient pauvres, qu'ils avaient de la peine à vivre et qu'il apportait au milieu d'eux une bouche inutile. L'un d'eux

alla jusqu'à l'accuser des persécutions qui pesaient sur l'Institut. « C'était son inaptitude au gouvernement qui était la cause de la ruine des établissements de Marseille. Allait-il ainsi voyager partout pour semer la misère et le malheur sur son passage ? » Le bienheureux de la Salle reçut sans murmurer ces injustes reproches, et, comme il ne pouvait payer le pain que ses enfants lui refusaient, il se retira chez les Pères Capucins et chercha dans la ville quelque bonne âme qui consentît à le secourir.

Il y avait alors à Mende une pieuse fille, nommée Mlle de Saint-Denis, riche et de bonne condition, qui s'était consacrée tout entière à l'éducation des enfants hérétiques. Elle s'était associée avec un certain nombre de demoiselles et avait formé avec elles une communauté qu'on nommait les *Unies*.

Mlle de Saint-Denis, ayant appris l'outrage qui avait été fait au bienheureux de la Salle par ses propres disciples, en fut profondément émue : elle alla le trouver, lui fit préparer un petit logement, pourvut à son entretien et lui offrit même, s'il consentait à rester à Mende toute sa vie et à diriger sa communauté, de prendre à sa charge toute la dépense. Le serviteur de Dieu ne le voulut pas. Il se sentait appelé ailleurs et devait achever l'œuvre qu'il avait si laborieusement commencée, et dans les fondements de laquelle il avait déjà répandu tant de larmes. Il ne passa à Mende que deux mois, et profita de ce séjour pour diriger Mlle de Saint-Denis et lui donner des règlements pour sa communauté.

Pendant qu'il était à Mende, il vit arriver près de lui le frère Timothée, qu'il avait laissé à Marseille pour diriger le noviciat. La persécution ne s'était point arrêtée après

le départ du pieux Fondateur. Ses ennemis avaient voulu achever la destruction de son œuvre : ils avaient découragé les vocations, tari la source des aumônes, et la maison avait été fermée. Aussitôt le frère Timothée était parti pour aller avertir son supérieur. Arrivé à Mende, il s'était naturellement dirigé vers la maison des Frères ; mais ceux-ci ne lui avaient pas fait meilleur accueil qu'à leur père et lui avaient répondu qu'ils n'avaient pas de place pour lui. Surpris de cette réception, à laquelle il était loin de s'attendre, le frère Timothée s'en alla et parvint à découvrir la retraite du serviteur de Dieu. Là il se jeta à ses pieds en pleurant, lui apprit les tristes événements qui s'étaient passés à Marseille et le supplia de venir reprendre le gouvernement de son Institut. Le Bienheureux parut étonné qu'on pensât encore à lui. « Pourquoi, lui dit-il, venez-vous troubler ma joie? Je trouve tant de charme dans ma retraite, que je suis résolu de me condamner à un éternel silence. » Le frère Timothée lui répondit qu'il était nécessaire à ses enfants. « A quoi pensez-vous de vous adresser à moi? répondit le Bienheureux; ne connaissez-vous pas mon insuffisance à commander aux autres? Ne savez-vous pas que plusieurs d'entre vous ne veulent plus de moi pour leur supérieur? Et ils ont bien raison, car je suis incapable de l'être. » Le frère Timothée ne parvint pas à le fléchir.

CHAPITRE XIV

A GRENOBLE ET A LA GRANDE-CHARTREUSE (1713-1714)

Ce fut après avoir passé deux mois à Mende que le Bienheureux se rendit à Grenoble, où il arriva au mois d'octobre 1713. Là se trouvait une École dont les Frères, pleins d'attachement à leur règle et de vénération pour lui, le reçurent avec une grande joie. Il y jouit d'une paix profonde, oubliant les hommes, oublié d'eux, et tâchant d'obtenir de Dieu, par ses prières, le succès de ses entreprises.

Sa vie se partageait entre la prière et la pratique de sa règle. Retiré dans une étroite cellule tout au haut de la maison, il employait ses jours et une partie de ses nuits à de longues oraisons.

A une journée de Grenoble est caché, au milieu des montagnes, un monastère fameux où des hommes s'ensevelissent tout vivants dans un silence éternel. A cette époque surtout, ils étaient séparés du monde par des forêts impénétrables et qui n'avaient d'autres habitants que des bêtes féroces. Durant les trois quarts de l'année, la neige étend sur leur demeure son froid linceul. La dureté du climat éloigne les autres hommes, et personne ne songe à leur disputer cet humble séjour. Que font-ils en ce lieu? Ils prient et font pénitence. Leurs prières ardentes s'élèvent jour et nuit vers notre grand Dieu comme un pur encens : elles voilent aux yeux de la miséricorde infinie le péché qui ne prie pas, et attirent sur la terre ingrate les

bénédictions célestes. Leur pénitence, portée par la main des anges, vient faire équilibre, dans le plateau de l'éternelle Justice, aux péchés des rois et des peuples : elle désarme la colère divine. Ils sont comme les paratonnerres de la vie morale, et leurs âmes, incessamment dirigées vers le ciel, empêchent la foudre de tomber. Cependant le monde les oublie, ou, s'il se souvient d'eux, c'est pour les outrager; mais cette ingratitude même fait partie de leurs mérites. Ils n'aiment rien du monde, et surtout ne tiennent en aucune estime les honneurs que le monde décerne. Un jour, un éclair de la grâce leur a montré le néant des biens de la terre : ils ont tout quitté, parents, amis, fortune, honneurs, pour servir Jésus-Christ et pratiquer la perfection de l'Évangile.

Saint Bruno est leur fondateur. Comme notre Bienheureux, il avait été chanoine de Reims; comme lui, il avait quitté le canonicat pour embrasser une vie de prière et de pénitence. Mais, plus heureux que lui, il avait pu satisfaire sa vocation pour le silence et la retraite. M. de la Salle ne pouvait rester à Grenoble sans aller vénérer les lieux sanctifiés par la présence de cet illustre pénitent. Il s'y rendit au mois de janvier 1714, et, près d'un siècle après, le souvenir de sa piété extraordinaire s'y était encore conservé.

Cependant il ne s'était pas fait connaître. Il craignait les honneurs qui auraient pu lui être rendus à cause de son ancien titre, et défendit aux Frères qui l'accompagnaient de prononcer son nom. Il ne voulait que donner un aliment à sa piété en vénérant une terre illustrée par les vertus de saint Bruno, et surtout le désert où il s'était retiré pour y vivre loin des hommes, près de Dieu. Le Bienheureux enviait le sort de saint Bruno. Il allait par-

tout, répandant des larmes et édifiant par le spectacle de sa piété les religieux eux-mêmes, pourtant si familiers avec la perfection des saints. Le prieur du monastère, voyant son goût pour la vie érémitique, l'engageait à rester au milieu d'eux. Sans savoir son nom, il reconnaissait en lui un grand serviteur de Dieu. Mais le saint prêtre était appelé ailleurs et ne devait trouver le repos qu'en Dieu. Il s'arracha donc à l'attrait qu'il éprouvait pour cette vie silencieuse, et, après trois jours passés à jouir de ces délices, il revint à Grenoble, et essaya de se créer au milieu de la ville la solitude qu'il avait enviée aux disciples de saint Bruno. Il passa ses jours et ses nuits dans son humble cellule, en prières presque continuelles et ne donnant aux affaires du monde que le temps qu'il ne pouvait leur refuser.

Tous les saints ont fait de même. Ceux dont la vie semble dépensée dans les œuvres extérieures trouvent encore de longues heures à donner à la prière. Leur existence n'est qu'un entretien continu avec Dieu. L'oraison est, pour ainsi dire, la respiration de leur âme. A chaque moment ils se retirent en Dieu, y puisent la lumière pour se conduire à travers les difficultés, la force pour résister aux ennemis du dehors, la consolation pour ne pas se laisser abattre par l'épreuve, la constance pour persévérer jusqu'à la fin dans leurs entreprises. C'est à cela que les saints doivent cette lucidité particulière qui leur fait découvrir tout ce qui convient à leur œuvre, et cette fermeté secrète avec laquelle ils marchent droit à leur but, sans se laisser détourner par aucune distraction ni arrêter par aucun obstacle. Ces qualités ne sont pas de l'homme, qui est ondoyant et faible. Mais l'homme qui prie n'est plus l'homme : Dieu pénètre en lui et met en ce vase fra-

gile des vertus admirables qui semblent déjà participer de l'éternité. Voilà comment de pauvres prêtres, d'humbles religieux qui, sans l'oraison, eussent passé à travers le monde sans y rien changer, ont pu, grâce à la prière, mener à bonne fin des entreprises bien supérieures à leurs forces. Ce n'étaient plus eux-mêmes, mais Jésus-Christ qui vivait en eux.

Le Bienheureux fut un homme de prière. A Reims, à Paris, à Marseille, à Grenoble, à Saint-Yon, il donne à l'oraison la plus grande partie de ses jours et de ses nuits. Ses ennemis l'accusent de négliger le gouvernement de son Institut, et c'est alors qu'il s'en occupe de la manière la plus efficace. Dans une prière incessante il puise cette sagesse merveilleuse avec laquelle il réussit à fonder une œuvre difficile, que tant d'hommes avaient jusque-là tentée sans succès. La prière, d'ailleurs, ne diminue pas le temps de l'homme, mais l'accroît. Au sortir de là il voit plus juste et se décide plus vite; des difficultés contre lesquelles il aurait longtemps lutté ont disparu d'elles-mêmes : il fait plus de choses en moins de temps.

Le Bienheureux ne négligeait pas son Institut. L'ordre s'était rétabli dans les maisons de Provence, et il en avait nommé le frère Timothée visiteur. Il envoya un des Frères de l'École Saint-Laurent, de Grenoble, en d'autres maisons et peut-être même jusqu'à Paris porter ses instructions. Pendant ce temps il prit humblement sa place à l'École. On le vit, comme le plus simple des Frères, se rendre assidûment à la classe, montrer l'*a b c* aux petits enfants, la lecture et l'écriture aux plus avancés, et à tous les premières notions de la Doctrine chrétienne. Rien ne pouvait lasser sa patience; sa douceur triomphait des caractères les plus rebelles, et sa

persévérance faisait pénétrer l'instruction dans les esprits les plus fermés. Il fut, en un mot, ce qu'il voulait que ses disciples fussent, et leur offrit, avec ses conseils, le plus parfait modèle du maître d'école chrétien.

Il n'avait voulu se dispenser d'aucune des obligations qui y étaient attachées. Tous les matins il conduisait les enfants deux à deux à l'église, les faisait ranger à leur place; puis il montait à l'autel et y célébrait la messe avec tant de piété et de recueillement, que bientôt il ne fut plus connu dans la ville que sous ce nom : « Le saint prêtre. »

Dès son arrivée, en effet, il avait pris soin de rester inconnu. Il ne fit pas de visite, et n'en reçut pas. C'était la retraite et le repos qu'il était venu chercher, et il avait fallu la nécessité de tenir une École pour le faire ainsi sortir de sa cellule. Dès que le Frère qu'il avait envoyé en mission fut de retour, il y rentra, et reprit ses méditations et ses prières. Il donnait ses loisirs à la revision des ouvrages de piété qu'il avait composés et fit publier du livre *Des Devoirs du chrétien* une édition corrigée. C'était la troisième.

Quand il eut terminé ce travail, il tomba gravement malade. Le rhumatisme qui l'avait fait souffrir vingt ans auparavant lui fit de nouveau sentir ses atteintes. Il le négligea, ne voulut se relâcher en rien de ses austérités habituelles, et le mal en vint bientôt à la période aiguë. Le bienheureux de la Salle fut forcé de garder la chambre, puis cloué par la douleur sur un lit où il endurait dans tous ses membres des souffrances insupportables. La fièvre bientôt s'y joignit, et l'on en vint à craindre pour sa vie. Les personnes pieuses qui le connaissaient tremblaient qu'il ne leur fût ravi, et les Frères désolés

se pressaient autour de lui, en redoublant de soins pour prolonger une vie qui leur était si chère. Seul il ne se troublait pas. Il consolait tout le monde, supportait son mal avec patience et répétait ces paroles du saint homme Job : « Que Dieu soit béni et que sa volonté se fasse, et non la nôtre! Si nous recevons de lui la santé, il est juste que nous acceptions avec joie la maladie. Que son saint nom soit béni éternellement! »

Cependant les remèdes étaient inutiles, et le mal se prolongeait. Il fallut recourir à un traitement plus douloureux que la maladie même, et dont il avait éprouvé à Paris quelque soulagement. Le Bienheureux triompha des résistances de la nature. Son mal ne lui permettait pas de s'occuper de ses Frères, de remplir ses devoirs de piété, et il tenait à retrouver la liberté de ses mouvements. Il se fit étendre de nouveau le corps presque nu sur une sorte de gril, au-dessous duquel on allumait un feu ardent, et il s'exposa sans murmurer à une chaleur insupportable qui semblait brûler la chair elle-même. Après quelques jours de ce traitement héroïque, il fut encore une fois soulagé. D'abord il était trop faible pour monter à l'autel et reprendre la célébration quotidienne du saint sacrifice. Il y suppléait en récitant le chapelet plusieurs fois par jour et en tenant son âme constamment unie à Dieu. Ses forces revinrent peu à peu. Dès qu'il put marcher sans tomber, il se rendit à la petite chapelle située près de sa demeure, dans l'hospice des chartreux de Grenoble. Il se rétablit et voulut faire une longue retraite pour réparer ce qu'il appelait ses pertes, c'est-à-dire l'omission de ses pratiques de piété pendant le cours de sa maladie. L'abbé de Saléon lui offrit de faire cette retraite à Permeigne.

Parménie, en patois Permeigne, est le nom d'une colline située à sept lieues environ au nord-ouest de Grenoble, sur la rive droite de l'Isère. Cette colline, escarpée de tous côtés, porte un plateau boisé de cinq cents pas de long sur quarante de large. De là, on aperçoit toute la riche vallée de Grésivaudan. Au pied sont de nombreux villages et villes : Izaux à l'Ouest, Beaucroissant au Nord, Renage à l'Est, Tullins au Midi. Mais les chemins qui y conduisent sont difficiles, et en temps de neige la solitude de Permeigne est à peu près inaccessible.

L'histoire de ce lieu est fort ancienne. Dans le septième siècle, les archevêques de Vienne y avaient un lieu fortifié. Vers l'an 650, Ramnold, évêque de Grenoble, fuyant les Sarrasins qui dévastaient le Dauphiné, s'y réfugia, et pendant longtemps les évêques de Grenoble, exilés de leur siège, durent y chercher un asile contre les bandes barbares qui dévastaient les vallées du Rhône et de ses affluents. Près de leur château ils bâtirent une chapelle desservie par douze chanoines réguliers, sous le vocable de Sainte-Croix; ce fut l'origine de Permeigne. Les habitants de Grenoble prirent l'habitude de venir prier en ce lieu, qui leur avait plus d'une fois servi de retraite.

En 1259, l'évêque de Grenoble, Faucon, qui avait une grande dévotion à la sainte Vierge, transféra ailleurs les chanoines de Permeigne et appela pour les remplacer les chartreusines du couvent de Prémol, qui y fondèrent un monastère de leur ordre. L'une d'entre elles, Béatrix d'Ornacieux, mourut peu de temps après en odeur de sainteté; ses reliques demeurèrent à Permeigne. En 1400, des bandes de soldats de Louis de Châlon parcouraient toute la contrée, semant partout la mort et la ruine sur

leur passage. Les religieuses eurent peur et s'enfuirent; leur monastère fut incendié. Le culte cessa, et pendant plusieurs siècles ce sanctuaire, si longtemps vénéré, fut abandonné. Ruiné par le temps et par la main des hommes, il était fréquenté seulement, à de rares intervalles, par quelques pèlerins qui avaient conservé au fond de leur cœur, pour ce lieu inconnu du reste du monde, la tradition des pèlerinages de leurs ancêtres.

En 1646 naissait, dans une petite paroisse du voisinage, une petite fille qui devait avoir pour mission de relever ce sanctuaire abandonné. Louise Hours était la fille de pauvres paysans qui vivaient au service du comte de Ferrière, dans le château duquel son père était garde-chasse et sa mère gouvernante. Elle naquit presque sans vie. Sa mère la voua à la sainte Vierge, demandant pour toute grâce qu'elle pût au moins recevoir le baptême. La sainte Vierge accepta le vœu et accorda même à la pauvre mère plus que celle-ci ne demandait, car l'enfant vécut.

Elle fut élevée comme beaucoup d'enfants du peuple l'étaient en ce temps-là, surtout dans ces pays où la guerre avait tout détruit. Elle ne reçut aucune instruction, n'apprit pas même les éléments de la Doctrine chrétienne, et passa toute son enfance à garder des troupeaux dans les prés et dans les bois, et spécialement sur la montagne de Permeigne, au pied de laquelle ses parents habitaient. Mais déjà Dieu parlait à son âme et lui inspirait un vif désir de le connaître et de le servir. A l'âge de quatorze ans, très désireuse de s'instruire, elle entra au service chez un bourgeois de Rives, près duquel demeurait un vénérable ecclésiastique qui lui enseigna le catéchisme. Elle y resta deux ans, revint près de sa mère, veuve

alors, pour lui enseigner, ainsi qu'à sa jeune sœur, ce qu'elle avait appris. Puis elle reprit son humble métier de bergère, refusant tous les établissements qu'on lui proposait et ne cherchant que la solitude pour y être plus près de Dieu. Elle méditait sur l'enfance et la passion du Sauveur, elle s'adonnait à l'oraison et à la pénitence, et avançait à grands pas dans la voie de la perfection. Quoique seule encore, elle avait fait les trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance; elle s'était coupé les cheveux et avait adopté un costume noir avec une coiffe blanche qu'elle ne quitta plus.

Un jour, en priant, elle eut l'inspiration de relever le sanctuaire de Permeigne. Elle s'ouvrit de son projet à plusieurs personnes pieuses qui l'encouragèrent, et entre autres à une religieuse ursuline de Saint-Marcellin, la mère Bon, personne d'une grande sainteté, qui la soutint et la dirigea. L'œuvre était difficile. Il y fallait beaucoup d'argent, et la sœur Louise n'avait rien; il y fallait aussi le consentement de l'évêque de Grenoble, et celui-ci, considérant la grandeur de l'entreprise et la faiblesse de celle qui voulait la commencer, était disposé à la traiter de visionnaire.

A la fin cependant il céda, et Louise se mit à quêter. Une pièce de deux deniers qu'elle trouva dans les décombres de Permeigne fut son premier fonds. Elle alla mendier de porte en porte, recevant beaucoup plus d'injures que d'aumônes. Dans la ville de Tullins, qui comptait alors de quatre à cinq mille communiants, elle ne put recueillir que cent sols, et encore il lui fallait acheter chèrement ces maigres offrandes. Un jour, c'était le seigneur du lieu qui la traitait de vagabonde et de voleuse et la faisait chasser par ses chiens. Une autre fois elle

était mise en prison. La calomnie même s'attachait à elle, et la pureté de ses mœurs était suspectée. Elle ne se découragea point, quêta à Grenoble, à Saint-Marcellin, à Valence, à Lyon même, et elle en rapporta un peu d'argent. Son zèle avait rallumé la foi des gens du pays pour leur antique sanctuaire. Les paysans et les ouvriers vinrent lui offrir leur concours. L'un fournit le bois pour les charpentes, l'autre les bœufs et les chariots pour les transports. Enfin on se mit à l'œuvre; des faveurs signalées du ciel vinrent encourager cette œuvre; Louise y travaillait de ses propres mains. Une petite chapelle fut élevée, bénite en 1674 par M. l'abbé Canel, et, tout auprès, la sœur Louise se construisit une cabane de bois et de branchages où elle vécut, avec une autre jeune paysanne, dans toutes les austérités de la vie monastique. Sans feu, nourrie de quelque reste de pain noir que des bergers ou des voyageurs lui donnaient par charité, elle descendait tous les jours de la montagne pour entendre la messe, et passait le reste de son temps à prier Dieu.

La chapelle était relevée, mais elle était trop petite; la sœur Louise alla chercher de nouvelles ressources et l'agrandit. Il fallut un chapelain; Dieu lui en fit trouver un qui consentît à donner sa vie à cette œuvre pénible et encore si humble.

Mais bientôt la renommée des vertus de la sœur Louise s'était répandue, et l'on venait de toutes parts recevoir ses conseils et se mettre sous sa direction. Elle avait des dons extraordinaires. Elle possédait le discernement des esprits, recevait de grandes lumières pour la conduite des âmes, et les secrets même de l'avenir lui étaient révélés. Ces facultés merveilleuses attiraient sur la montagne, autrefois déserte, un grand concours de personnes

de tout âge et de tout sexe, et comme le village était éloigné, les pèlerins étaient exposés à toutes les intempéries d'un climat rigoureux. La sœur Louise, afin de les en préserver, voulut faire élever deux corps de bâtiments, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, avec une petite chapelle. Elle se mit à quêter de nouveau ; mais les saints n'arrivent pas sans épreuve à la réalisation des projets que la Providence leur inspire. La sœur Louise fut arrêtée par ordre de l'archevêque de Lyon et mise en prison. Elle ne s'en émut point. Elle avait prévu son arrestation, elle prédit sa délivrance. En effet, quelque temps après, l'archevêque reconnut son innocence ; il lui rendit la liberté, et pour réparer l'injustice qu'il avait commise envers elle, il lui donna une somme considérable qui servit à la construction des bâtiments projetés.

La sœur Louise revint dans son ermitage et reprit le cours de ses austérités et de ses prières. La foule, comme auparavant, assiégea la porte de son humble cellule, et des prêtres ne dédaignèrent pas de lui demander des avis et de se mettre sous sa direction.

L'abbé de Saléon, avec lequel le Bienheureux était lié d'amitié, avait une propriété sur la montagne. Il avait non loin de l'ermitage une terre et une maison, et il avait engagé M. de la Salle à y passer quelque temps après sa maladie pour achever de se remettre et prendre un peu de repos. Le Bienheureux y resta, en effet, une partie du mois de février 1714, et profita de son séjour dans ce lieu pour faire la connaissance de la sœur Louise. Ces deux âmes furent à peine en rapport, qu'elles se comprirent et se témoignèrent l'une à l'autre une entière confiance. Un lien d'amitié spirituelle se forma entre elles.

La sœur Louise, avec cette lucidité de regard qu'elle possédait, découvrit l'éminente perfection du prêtre que Dieu lui envoyait, et aussitôt s'ouvrit à lui avec un complet abandon, lui raconta toute sa vie et lui demanda ses conseils. Ce n'était pas sans des luttes de toutes sortes qu'elle avait pu mener une vie extraordinaire. Les démons venaient l'assiéger dans sa solitude, et surtout depuis la construction des deux maisons de retraite, ils l'attaquaient avec une violence croissante. Le bienheureux de la Salle la consola, la soutint et lui donna des avis dont elle reconnut la sagesse. Il ne dédaigna pas lui-même de lui faire part des épreuves qu'il avait traversées, des combats qu'il avait dû livrer et des doutes qui troublaient son âme au sujet de son entreprise. Il avait le désir de finir ses jours dans la retraite, de consacrer à Dieu seul les restes d'une vie dont les hommes ne voulaient plus, et qui dans le monde semblait absolument stérile. La sœur Louise l'en détourna. Elle lui prédit qu'il aurait encore beaucoup à travailler et à souffrir; mais qu'en retour de sa patience il recevrait une brillante et éternelle couronne. Quant à son goût pour la solitude, il n'y fallait pas céder. « Ce n'est pas la volonté de Dieu, lui dit-elle, et il ne faut pas abandonner la famille dont il vous a fait le père. Le travail est votre partage : il faut y persévérer jusqu'à la fin de vos jours, en alliant comme vous avez commencé la vie de Madeleine à celle de Marthe. »

Pendant qu'il était à Permeigne, le Bienheureux rencontra M. Dulac de Montisambert, alors âgé de vingt-quatre ans, qui plus tard devait être connu sous le nom de frère Irénée et devenir assistant du supérieur général de l'Institut. Issu d'une famille noble, élevé sévèrement et dans la crainte de Dieu, ce jeune

homme fut mis de bonne heure au service. A quatorze ans il était lieutenant au régiment de Sainte-Menehould. Dans l'état militaire il fut la victime des mauvaises compagnies, céda à la passion du jeu et fut entraîné ainsi dans toutes sortes de désordres. A la bataille de Malplaquet, il fut blessé grièvement : une balle le perça d'outre en outre. La vue de la mort le convertit. Il resta encore quelque temps au régiment, édifiant ses camarades et ses chefs, qu'il avait scandalisés d'abord, et menant une conduite irréprochable.

Enfin à vingt-deux ans, il résolut de se consacrer tout entier au service de Dieu, mais sans savoir encore dans quelle milice il s'engagerait. Il quitta secrètement le régiment, vendit son cheval et arriva à Grenoble, où il passa environ dix mois à soigner les malades dans les hôpitaux, à prier dans les églises et à faire l'apprentissage de la vie parfaite. Au bout de ce temps, il se présenta chez les capucins de Grenoble pour y être frère convers. Ceux-ci lui demandèrent son extrait de baptême et le consentement de ses parents, et comme il ne put les obtenir, ils refusèrent de le recevoir.

Il alla frapper à la porte de la Grande-Chartreuse. Les chartreux aussi craignirent d'être inquiétés s'ils le recevaient sans l'autorisation de sa famille ; ils lui donnèrent pour raison qu'il ne savait pas le latin et qu'il ne pourrait dire le bréviaire.

Découragé, il voulut réaliser un projet qu'il méditait depuis plusieurs années, et faire le pèlerinage de Rome et de Lorette. Il revêtit des habits grossiers, donna tout son argent aux pauvres, et s'en alla à pied, un bourdon à la main, en Italie, demandant l'aumône, et menant la vie austère et dure d'un vrai pèlerin. Il visita

tous les lieux sanctifiés par les saints et les martyrs, et s'en revint à Grenoble animé d'une ardeur encore plus grande que par le passé. Ce grand voyage avait altéré sa santé. Quand il fut rétabli, il alla demander à l'abbaye de Sept-Fonts, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse d'Autun, de le recevoir. Le Père abbé s'y refusa en lui disant que Dieu l'appelait ailleurs.

Il revint alors à Grenoble et fit un nouveau pèlerinage. Il alla à l'ermitage de Permeigne, où il fit une retraite. L'abbé de Saléon y était alors avec le bienheureux de la Salle. Le chapelain de Permeigne, qui confessait le jeune Dulac et était au courant de son embarras, le présenta à l'abbé de Saléon, qui, édifié à son tour de sa bonne volonté et de ses vertus, le recommanda au serviteur de Dieu, comme un sujet qui pouvait lui convenir pour son Institut.

Le Bienheureux hésita d'abord. Il craignait que cette vie errante ne fût la preuve d'un caractère inconstant et que le jeune Dulac ne pût se plier à la stabilité qui était exigée des Frères. Il le soumit donc à une épreuve et l'enferma dans une chambre avec défense d'en sortir. Le jeune Dulac obéit sans murmurer, se mit en prière et demeura en ce lieu aussi longtemps qu'on voulut. Quand le Bienheureux vint l'en tirer, il se jeta à ses genoux, lui fit part du désir qu'il avait de servir Dieu dans une communauté régulière, et le supplia de l'admettre dans la sienne. Le Bienheureux vit sa sincérité, la droiture de ses intentions, la fermeté de ses résolutions, et n'hésita plus à le recevoir.

Le directeur des Frères de Grenoble, qui était à Permeigne, l'instruisit en quelques jours des règles de l'Institut. Il lui coupa les cheveux, lui donna le nom

de Frère Irénée, qu'il ne devait plus quitter, le ramena dans la ville qu'il avait si longtemps édifiée par ses vertus, et le mit aux exercices du noviciat. Quinze jours après il était envoyé à Avignon pour y diriger une École, puis à Paris, et enfin à Saint-Yon.

Le Bienheureux avait reçu les leçons de Louise de Permeigne comme venant de Dieu ; il y conforma sa conduite. Il résolut d'accepter sans se plaindre les nouveaux travaux qui lui seraient envoyés. Son séjour sur la montagne de Permeigne dura quinze jours, mais il en conserva toute sa vie le souvenir et entretint avec cette sainte fille un commerce de lettres. Il la consultait dans ses difficultés. Elle se faisait lire ses lettres et lui faisait écrire ce que Dieu lui inspirait. De son côté elle s'était fait donner tous les livres du saint prêtre, et elle les conservait avec beaucoup de respect.

Le bienheureux de la Salle rentra à Grenoble et célébra avec ses Frères la fête de saint Joseph, le 19 mars 1714. Les épreuves que la sœur Louise lui avait annoncées ne se firent point attendre. La constitution *Unigenitus*, qui condamnait les cent et une propositions de Quesnel, venait d'être promulguée. A Grenoble, comme dans presque tous les diocèses de France, elle avait été publiée par l'évêque, qui plus tard se repentit de sa soumission et se rétracta.

Dès que l'acte pontifical eut été publié, le Bienheureux voulut en donner connaissance à ses disciples. Il leur lut la bulle avec l'instruction pastorale qui l'accompagnait, leur expliqua le sens des propositions captieuses que le Saint-Siège condamnait, et leur recommanda une soumission absolue à ses décisions.

Il ne crut même pas devoir s'en tenir là. Il était prêtre

et docteur, et, une décision de l'Église étant attaquée, il devait la défendre et protester par une déclaration publique de sa parfaite obéissance. Il le fit et se montra en toute circonstance l'adversaire résolu des novateurs. En particulier et en public, dans ses instructions et dans sa direction, il les combattait sans relâche. Une dame pieuse de Grenoble l'avait prié d'examiner sa bibliothèque. Il aperçut *les Réflexions morales* de Quesnel : « Quoi ! s'écria-t-il, vous gardez un livre que l'Église vient de proscrire et de condamner ! Les anathèmes lancés contre ceux qui les retiennent n'ont-ils rien qui puisse vous effrayer ? La lecture de ce livre et l'exemple de l'auteur vous ont-ils appris à rire, comme tant d'autres, des terribles foudres de l'Église, et à vous délivrer de cette peur comme d'une peur chimérique ? » La dame, confuse, s'excusa sur son ignorance, et remit le livre au Bienheureux, qui le brûla. Du reste, il avait pratiqué lui-même le conseil qu'il donnait aux autres. A Paris, avant le jugement du Saint-Siège, aussitôt que l'archevêque eut condamné le livre de Quesnel, il l'avait tiré de sa bibliothèque et l'avait envoyé au curé de Saint-Sulpice, bien qu'en qualité de docteur il eût pu le garder.

Ce zèle du Bienheureux, qui déjà l'avait fait persécuter à Marseille, lui attira à Grenoble de nouvelles tracasseries. Le parti janséniste était puissant partout, et il conçut une profonde irritation en se voyant attaqué par un prêtre de tant de science et de tant de piété. Il se défendit avec ses armes habituelles, l'injure et la calomnie, et répandit contre le Bienheureux beaucoup de propos outrageants. Par bonheur, sa réputation à Grenoble était affermie, et l'éclat n'en fut pas terni.

Ce n'était pas la première fois que le bienheureux

de la Salle témoignait de son attachement au Saint-Siège. A Rouen, alors que son noviciat était dans la plus grande détresse, il avait refusé un secours considérable qu'un ecclésiastique lui avait offert à la condition de l'engager dans le parti opposé à la constitution. A Marseille il avait rejeté les honneurs de la prélature, et, plutôt que de trahir sa foi, il avait préféré exposer ses œuvres à la haine d'adversaires redoutables. A Grenoble il fit de même, et il demeura dans ces sentiments jusqu'à la fin.

CHAPITRE XV

NOUVEAUX COMBATS A PARIS ET A ROUEN (1714-1717)

Il y avait environ deux ans que le Bienheureux avait quitté Paris; mais il avait continué de loin à se tenir au courant des affaires de son Institut, et à intervenir, au moins par ses conseils, en certains cas exceptionnels. Il était resté en rapports avec le frère Barthélemy; avec le frère Thomas, procureur général, qui résidait à Saint-Yon; avec le frère Joseph, visiteur, tandis que par le frère Timothée il surveillait les établissements du Midi. Mais cette direction était nécessairement intermittente et peu visible. Souvent les lettres des Frères ne lui parvenaient pas, et, quand il les recevait, il n'y répondait pas toujours. Se jugeant incapable de triompher des résistances qu'il avait rencontrées, il croyait qu'il pouvait mieux servir les Frères par la pénitence et la prière, et voulait les habituer à se passer de lui.

Ses adversaires avaient profité de son absence pour semer le découragement dans l'Institut. Ils avaient accrédité le bruit qu'il en était sorti, qu'il n'avait pu supporter la règle qu'il avait imposée aux autres et que cette règle enfin devait être modifiée. Un certain désordre, un désordre inévitable s'était produit durant cette longue absence du supérieur, et l'on avait vu par une triste expérience ce que devient une famille religieuse à laquelle son père est enlevé.

Le Bienheureux était parti sans annoncer son départ

à d'autres qu'au frère Barthélemy. Il n'avait pas désigné de successeur, et les Frères, sachant qu'il vivait, n'osaient pas lui en donner un. Le frère Barthélemy, directeur du noviciat de Paris, avait une certaine autorité de fait qui fut mise à profit. Il était régulier, conciliant, aimé de tous, et c'est à lui qu'on recourait dans la plupart des difficultés. Mais, n'ayant aucun pouvoir effectif et défini, il était souvent paralysé dans ses meilleures intentions.

Ce fut ce moment que les adversaires du Bienheureux choisirent pour introduire dans la constitution de l'Institut le changement qu'ils poursuivaient depuis dix ans, et auquel il avait toujours résisté. Ils représentèrent aux Frères « que ce gouvernement était véritablement trop lourd pour une seule personne, que M. de la Salle lui-même n'avait pu le garder, qu'aucun Frère n'était en état de prendre sa succession et qu'il fallait en conséquence modifier toute l'organisation ».

Pour bien comprendre ce différend, il est nécessaire de reprendre plus à fond l'esprit des règles que le Bienheureux avait établies.

Dans la pensée du Fondateur, l'ensemble des Frères envoyés pour tenir des Écoles dans toute la France, et même dans tout le monde chrétien, devait former une famille unique qui n'aurait qu'un père, qui était le supérieur; qu'une maison paternelle, qui était le noviciat; qu'une loi, qui était la règle. Tous les Frères, étant appelés à des fonctions identiques, devaient être formés selon la même méthode : ils devaient recevoir les mêmes enseignements, pratiquer les mêmes vertus, prendre un même esprit et se rapprocher tous, autant que possible, d'un type unique, qui était celui du Fon-

dateur. Pour réaliser cette unité, non seulement ils devaient tous passer par le noviciat et y recevoir, pendant un an au moins, l'empreinte de la direction, mais ils devaient y revenir de temps en temps et se remettre, pour ainsi dire, au moule, afin que les traits effacés en eux par le contact du monde reprissent leur netteté et leur vigueur. Ainsi la direction, commencée pendant l'année de formation, se continuait toute la vie. Les Frères écrivaient tous les mois au supérieur général ; celui-ci leur répondait, restait en rapports avec eux par les visiteurs et les visitait lui-même, afin de suivre tous les changements de leur âme, d'encourager et de diriger leurs progrès, de prévenir ou d'arrêter les moindres abus. Pour cela il était armé d'une autorité souveraine. Tout Frère qui s'écartait de la règle pouvait être rappelé à la maison mère ou envoyé ailleurs. Il était donc impossible que le mal se produisît quelque part sans être aussitôt coupé dans sa racine.

Cette constitution était à la fois simple, sage et forte. La meilleure preuve de son excellence, c'est sa durée. Elle s'applique depuis deux siècles, sauf des changements insensibles qui sont plutôt des développements que des modifications, et elle n'a produit partout que que de bons et heureux résultats.

Les Frères étaient soumis à l'autorité ecclésiastique. Ils étaient pleins de déférence pour les évêques des diocèses et n'auraient pas ouvert d'École sans leur permission. Ils étaient pleins de respect pour les curés, dont ils sollicitaient les visites, les conseils et l'appui. Toutefois ils étaient obligés d'appliquer partout leur règle, soit pour la tenue de leurs Écoles, soit pour eux-mêmes, et devaient résister à toutes les influences

qu'on mettrait en jeu pour les leur faire modifier. Leur système, longuement étudié par des hommes qui avaient le génie de l'éducation et une grâce particulière pour la direction de l'enfance, éclairé de plus par une longue expérience, était certainement supérieur à la plupart de ceux qu'on pourrait imaginer. En eût-il été de même si dans chaque ville on avait adopté peu à peu des usages différents ? Ce qu'un curé eût établi, son successeur l'eût défait : les traditions se seraient perdues, et mille abus se fussent introduits sans qu'il fût possible d'y porter remède. Envoyés d'un diocèse à l'autre, les Frères y auraient apporté des habitudes différentes auxquelles ils auraient naturellement été attachés, et il en serait résulté du désordre et des conflits. Il eût fallu briser le lien qui unissait les maisons entre elles, attacher les Frères dans chaque École à perpétuelle demeure, les affranchir de l'autorité centrale pour les placer immédiatement sous la direction des autorités diocésaines et paroissiales.

Mais alors comment toutes ces maisons se seraient-elles recrutées ? Quelques diocèses, il est vrai, donnaient des vocations nombreuses ; mais d'autres n'en voyaient pas naître, et l'avantage d'un noviciat unique était de subvenir à la disette d'un pays par l'abondance d'un autre. La plupart des évêques avaient la ferme intention de fonder des écoles dans toutes leurs paroisses. Le concile de Trente le leur avait prescrit, et ils en sentaient la nécessité. L'obstacle venait de l'absence de maîtres. Ils n'en avaient pas, ils ne trouvaient pas de sujet pour en former, et c'est là justement ce qui avait amené le prompt développement de l'Institut fondé par le Bienheureux.

A cette époque d'ailleurs le clergé de France était divisé. Une partie des diocèses était révoltée contre le Saint-Siège, et entraînée dans le parti janséniste. Si ces dangereux hérétiques étaient parvenus à se rendre les maîtres de l'éducation du peuple, ils n'auraient pas manquer d'en user pour grossir la liste de leurs partisans, et, jusque dans les dernières couches sociales, auraient porté la haine du Souverain Pontife et le mépris des décisions de l'Église. Le Bienheureux, qui avait toute sa vie professé vis-à-vis de Rome une soumission parfaite, ne pouvait exposer ses enfants à ce péril, et comme il savait par expérience ce qu'il en pouvait coûter pour résister aux intrigues de pareils adversaires, il ne voulait pas que, dans toutes les Écoles du royaume, les Frères eussent les mêmes assauts à livrer.

Quelle était cependant la constitution que des gens, expérimentés d'ailleurs et animés de bonnes intentions, voulaient substituer à la sienne? « Les Frères auraient pour supérieur, dans chaque ville, un prêtre qui serait étranger à leur Institut. Chaque maison serait indépendante des autres, et les Frères qui l'habitaient y seraient stables, sans pouvoir jamais être changés. Pour réparer les vides que la mort ferait parmi eux, on y élèverait deux ou trois novices selon les besoins. Le noviciat central sera supprimé. Les Frères de Paris formeraient une société distincte, placée sous l'autorité d'un supérieur ecclésiastique choisi en dehors de l'Institut. » Tel était le plan des adversaires du Bienheureux, et l'on peut dire, sans exagération, que rien ne pouvait être plus contraire aux idées du véritable Fondateur.

Ce plan fut imaginé à Paris, vraisemblablement par M. de la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, de concert avec M. l'abbé de Brou. Les historiens du temps ne les nomment pas; mais les circonstances les désignent assez clairement, et la plupart des difficultés que le Bienheureux rencontra à Paris provinrent de ce qu'il ne voulut pas se plier aux idées de M. de la Chétardie. Beaucoup de curés pensaient comme leur confrère. Ils avaient eu jusque-là l'entière direction des écoles de charité et avaient même soutenu une lutte vigoureuse contre le grand chantre pour faire respecter leur liberté. Il leur semblait rude, après l'avoir obtenue grâce à des procès qui avaient duré un demi-siècle, de le perdre aussitôt et de se retrouver dans la dépendance d'un ordre nouveau, obscur, composé de pauvres et ignorants laïques, et gouvernés par un chanoine étranger. Est-il besoin d'ajouter que la paroisse Saint-Sulpice avait renfermé le noviciat? Elle en avait donc eu la charge, sans profit apparent, et c'étaient ses ressources qui avaient servi à former des Frères pour toutes les Écoles de France.

Ces raisons étaient spécieuses, et, sans être bonnes, pouvaient faire impression sur des esprits qui ne comprenaient pas comme le Bienheureux les besoins de l'éducation. Le curé de Saint-Sulpice en était imbu, et les défendit avec énergie. Mais enfin, quelles que fussent les vertus de M. de la Chétardie, il faut, dans la direction des œuvres, s'en tenir au jugement que l'abbé de la Trappe exprimait en 1673 à l'abbé Servien de Montigny à propos des fondations du père Barré : « J'estime que, dans les œuvres qui sont de Dieu, on ne peut mieux faire que de se régler par les intentions

de ceux dont il s'est servi pour les instituer. Ce sont eux qui ont reçu l'esprit et la mission, et l'on doit croire que c'est par leur ministère qu'il a voulu déclarer ses volontés. Tant que l'on est demeuré dans ces premières règles, les choses ont prospéré, et ont reçu une bénédiction toute particulière : Dieu a protégé les œuvres, il les a soutenues, il les a augmentées. Mais l'expérience nous a appris qu'aussitôt qu'on a quitté les vues des fondateurs, qu'on a suivi d'autres maximes et qu'on s'est fait des chemins qu'ils n'avaient pas connus, les institutions les plus saintes ont dégénéré et se sont affaiblies. La sagesse humaine n'a fait que gâter ce qui était établi, et qui ne devait subsister que par sa divine providence. »

Tant que le Bienheureux avait été à Paris, on n'avait pu faire prévaloir les idées contraires à l'esprit de sa règle. Mais quand il fut loin, on résolut de profiter de son absence pour les imposer au frère Barthélemy et les introduire ainsi dans l'Institut. Cependant l'entreprise n'était pas facile. Le frère Barthélemy était fort attaché à la règle : il savait qu'il n'avait qu'une autorité transitoire et voulait remettre intact à son supérieur le dépôt que celui-ci lui avait confié. On ne pouvait rien par la force contre une âme aussi bien trempée ; mais on essaya de la ruse.

On commença par battre en brèche l'autorité du frère Barthélemy dans toutes les maisons de Paris. Les Frères n'avaient pas de ressources, et vivaient en grande partie des aumônes que leur donnait la paroisse Saint-Sulpice. Un ecclésiastique vertueux, mais imbu des idées que repoussait le Bienheureux, M. l'abbé de Brou, fut nommé par l'archevêque inspecteur de

leurs Ecoles. Il allait souvent dans la maison des Frères, s'immisçait en tout, et profitant de l'influence que lui donnait la possession des fonds qui les faisaient vivre, exerçait une autorité plus considérable que celle du frère Barthélemy lui-même. Il l'empêchait de recevoir des postulants, les renvoyait de son autorité propre, et s'arrangea si bien, que, lorsque le Bienheureux revint de province, il ne trouva plus que trois ou quatre jeunes gens au noviciat.

En voyant M. Brou investi de cette autorité, les Frères s'accoutumaient à le considérer comme leur supérieur et lui en donnaient volontiers le nom, qui lui paraissait agréable. Un jour cependant il ne s'en contenta pas, et demanda le titre : « Vous m'appelez votre supérieur, lui dit-il, et c'est fort bien ; mais il en faudrait dresser acte et le faire signer des Frères. » Les Frères n'avaient pas le droit de prendre cette décision. Le Bienheureux n'avait pas donné sa démission, et l'on savait qu'il n'était pas mort. La règle s'opposait à ce qu'on nommât des supérieurs étrangers à l'Institut. Ils n'auraient donc pas dû céder à cette nouvelle exigence; mais ils eurent peur que toute ressource ne leur fût enlevée, et ils faiblirent. Le nom du nouveau « Supérieur » fut inscrit sur une page du registre de la maison, qui plus tard, au retour du Bienheureux, fut arrachée.

En possession de son titre, le prétendu supérieur eut plus de hardiesse. Il se proposait surtout de faire suivre par d'autres maisons l'exemple de la maison de Paris et de rompre tous les liens entre celle-ci et les autres. Il essaya de persuader au frère Barthélemy qu'il était chargé d'une fonction trop difficile; qu'il

n'était pas capable de conduire tant de maisons dispersées ; que le Bienheureux lui-même avait été écrasé sous le faix. « Comment le frère Barthélemy, qui n'avait ni l'âge ni l'autorité de M. de la Salle, pouvait-il il avoir la présomption de s'acquitter convenablement d'une fonction que son supérieur n'avait pu remplir ? » L'humilité du frère Barthélemy ne lui permettait pas de répondre à de telles allégations, et peut-être au fond de son cœur trouvait-il, en effet, le fardeau trop pesant. Il répondit cependant qu'il ne pouvait, de son autorité propre, changer la constitution de l'Institut, que les règles avaient été acceptées par tous les Frères, et que les Frères devaient être consultés avant d'y introduire aucune innovation.

Ceux qui cherchaient à l'amener à leur dessein lui conseillèrent alors d'écrire aux Frères directeurs des maisons de province pour les prier de choisir, chacun dans leur résidence, un supérieur ecclésiastique qui les gouvernât en l'absence du Bienheureux ; mais « que, pour lui-même, il n'y pouvait suffire ». Le frère Barthélemy écrivit dans ces termes, et quelques directeurs se conformèrent à ce qu'il demandait. A Rouen ce fut l'abbé Blain, le futur historiographe du Bienheureux, qui fut nommé par l'archevêque supérieur de la communauté. Cette décision toutefois n'eut pas le résultat qu'on en pouvait attendre. La plupart des Frères virent le danger de cette nouvelle réforme, et le signalèrent au frère Barthélemy. Les supérieurs ecclésiastiques qu'on avait choisis le virent également. Ils portaient intérêt aux Frères, et, loin d'abuser du pouvoir qui leur était confié pour démembrer l'Institut, ils se contentèrent d'en être les protecteurs, en laissant aux direc-

teurs des maisons toute l'autorité dont ils jouissaient auparavant. L'archevêque de Paris lui-même refusa de modifier la règle; M. de la Chétardie et M. de Brou allèrent le trouver et lui remirent une note au sujet des changements qu'ils avaient concertés. Il la fit examiner par M. Vivant, son vicaire général, la garda de sept à huit mois, et, le 4 avril 1714, fit écrire à l'abbé de Brou qu'il désirait que rien ne fût modifié. En même temps il témoignait publiquement de son estime pour le Bienheureux.

Grâce à cette sagesse, aucun désordre ne se produisit. Il est vrai que quelques Frères profitèrent de ces circonstances pour sortir de l'Institut. Les uns en avaient depuis longtemps le désir, et n'attendaient qu'une occasion. D'autres étaient anciens et attachés à leur règle; mais ils crurent qu'on voulait la changer. Pour tous, c'était une épreuve à laquelle ils auraient dû résister. Mais Dieu permet que les arbres trop chargés de fruits soient parfois secoués par le vent. Les fruits gâtés et ceux qui ne tiennent pas aux branches tombent à terre; ceux qui restent, profitant de toute la sève, n'en deviennent que plus beaux.

Le Bienheureux avait été au courant de toutes ces épreuves. On lui avait écrit de tous côtés pour lui adresser des reproches sur son absence et lui signaler les désordres dont elle était la cause. Quelques lettres lui étaient parvenues; il n'en avait été ni affecté ni troublé. Son âme était inébranlable. Il avait adoré en silence les insondables desseins de Dieu et s'était borné à dire : « Que Dieu soit béni ! Si c'est son œuvre, il en aura soin. » Il n'avait pas tardé, en effet, à recevoir des nouvelles plus favorables. L'ébranlement n'avait

été que superficiel, et l'Institut était plutôt raffermi.

Cependant son retour devenait nécessaire. L'organisation de l'Institut, bien qu'elle eût résisté à tant de secousses, aurait fini par s'affaiblir, et il fallait sa grande influence et son expérience consommée pour remettre enfin tout en ordre.

Ne pouvant vaincre sa résistance par leurs prières, les Frères de Paris, de Versailles et de Saint-Denis imaginèrent un expédient singulier : c'était de lui intimer un ordre. Ils se réunirent et lui adressèrent la lettre suivante : « Monsieur notre cher Père, nous, principaux Frères des Écoles chrétiennes, ayant en vue la grande gloire de Dieu, le plus grand bien de l'Église et de notre société, reconnaissons qu'il est d'une extrême conséquence que vous repreniez le soin et la conduite générale du saint œuvre de Dieu qui est aussi le vôtre, puisqu'il a plu au Seigneur de se servir de vous pour l'établir et le conduire depuis si longtemps. Tout le monde est convaincu que Dieu vous a donné et vous donne les grâces et les talents nécessaires pour bien gouverner cette nouvelle compagnie, qui est d'une si grande utilité à l'Église, et c'est avec justice que nous rendons témoignage que vous l'avez toujours conduite avec beaucoup de succès et d'édification. C'est pourquoi, Monsieur, nous vous prions très humblement et vous ordonnons au nom et de la part du corps de la Société auquel vous avez promis obéissance, de prendre incessamment soin du gouvernement général de notre Société. Nous sommes avec un très profond respect, Monsieur notre chère Père, vos très humbles et très obéissants inférieurs. En foi de quoi nous avons signé. Fait à Paris, le 1er avril 1714. »

Le moment était arrivé pour le Bienheureux de revenir auprès de ses Frères : il n'hésita plus. Il prit congé de ses amis, quitta Grenoble, s'arrêta quelque temps à Lyon, y étudia l'œuvre de M. Demia, alla vénérer les restes de saint François de Sales, fit une tournée d'inspection dans un certain nombre de maisons, et enfin s'achemina vers Paris.

De graves événements s'étaient passés durant son absence. Le curé de Saint-Sulpice, M. de la Chétardie, était mort le 29 juin précédent. Il avait eu le malheur de ne pas bien comprendre l'œuvre du Bienheureux et de le combattre à la fin de sa vie. Mais ce n'en était pas moins un prêtre vénérable, et son admirable testament mérite d'être cité comme un modèle d'humilité et de foi :

Je me recommande aux prières du saint clergé et de messieurs et dames de la paroisse, les suppliant de se souvenir de moi devant le Seigneur, et les conjurant de me pardonner si j'ai manqué à quelqu'un de mes devoirs à leur égard... Je déclare n'avoir ni or ni argent qui m'appartienne en propre... Ce qu'on en pourrait trouver chez moi est un depôt qu'il faudra remettre aux assemblées de charité... Quant à mes meubles, ils sont de très petite valeur.... Telles sont mes dispositions au sortir de ce monde, et je quitte tout sans regret, excepté l'Église de Jésus-Christ, fondée sur les mérites et les miséricordes infinies de Dieu. Je m'en vais, mais je reviendrai ; je m'endors, mais je me réveillerai ; je meurs, mais je ressusciterai ; j'emporte cette douce espérance dans mon sein, et j'entre dans le tombeau en attendant la résurrection des morts et la vie des siècles à venir. Ainsi soit-il.

Deux jours avant de mourir, M. de la Chétardie avait résigné sa cure entre les mains du cardinal d'Estrées, abbé de Saint-Germain, en faveur de M. Languet de Gergy, son vicaire, qui en avait pris possession le 21 juin. M. de Gergy connaissait le Bienheureux et

aimait les Écoles charitables, aux enfants desquelles il avait plusieurs fois fait le catéchisme. Depuis dix ans il était vicaire de M. de la Chétardie et s'acquittait de cette fonction avec beaucoup de zèle. Il avait même vendu tout son patrimoine pour secourir les pauvres. Les Frères devaient donc trouver en lui un protecteur aussi dévoué que son prédécesseur.

Le Bienheureux arriva à Paris le 10 août 1714. Ses premières paroles, en abordant les Frères, furent celles-ci : « Me voici; que désirez-vous de moi ? » Les Frères le supplièrent aussitôt de reprendre seul la direction ; mais il s'en défendit vivement. Son grand désir était que, durant sa vie, les Frères se constituassent un gouvernement conformément à leur règle, de crainte qu'après sa mort on ne leur en imposât une autre qui changeât les bases de l'Institut. D'ailleurs, sa grande humilité lui faisait fuir les honneurs et les pouvoirs, et il croyait qu'on pouvait trouver sans peine quelqu'un qui fût plus capable de conduire la Société. Enfin, il sentait venir la vieillesse et éprouvait, comme toutes les âmes saintes, le besoin de rompre avec le monde pour s'unir plus intimement à Dieu.

De telles raisons n'étaient pas faites pour être goûtées de ses disciples, et ils avaient trop souffert de son absence pour consentir à se passer de sa direction. Ils se jetèrent à ses pieds et le supplièrent de garder le titre de supérieur. Quant aux détails de l'administration, le frère Barthélemy en avait l'habitude et continuerait à s'en charger.

Le Bienheureux ne put résister à des désirs exprimés d'une façon si pressante, et dut se résigner à garder ce fardeau. Toutefois il ne voulut ni conduire la mai-

son, ni présider aux exercices. Il se borna à dire la sainte messe, à confesser les Frères, à leur faire le dimanche une exhortation spirituelle, et il passa le reste du temps dans sa cellule à prier, à méditer et à mettre la dernière main aux ouvrages qu'il avait composés, soit pour la direction des Écoles, soit pour l'édification de ses disciples.

La situation du Bienheureux à Paris était fort délicate. L'abbé de Brou avait profité de son absence pour bouleverser toute la constitution de l'Institut. Il voulut faire approuver ces changements par le Fondateur lui-même, et se faire confirmer par lui dans son titre de Supérieur; car il sentait que jusque-là ses pouvoirs étaient peu solides, et que ses fonctions étaient plus nominales que réelles. Il rédigea donc une sorte de questionnaire qu'il remit au serviteur de Dieu en exigeant de lui une réponse prompte et sérieuse. Il demandait « quels seraient dans la suite les supérieurs de la communauté; quels seraient les vœux; à qui l'on s'adresserait pour faire des établissements; de combien serait la pension, et quelles seraient enfin les règles de la Société ».

Le bienheureux de la Salle n'était pas obligé de répondre à ces questions, posées par une personne qui n'avait aucun droit sur lui. Il pouvait résister et porter l'affaire devant l'archevêque, qui vraisemblablement ne lui eût point donné tort. Il ne le voulut point. Il répondit simplement sur tous les articles, sauf sur le premier, au sujet duquel il garda le silence; car il ne voulait ni reconnaître ce qui avait été fait en son absence, ni engager la lutte. Cette attitude irrita fort son adversaire, pour lequel ce premier point était ca-

pital, puisque son autorité personnelle en dépendait. Il trouva moyen de faire suspendre la pension qu'on payait aux Frères et leur déclara qu'ils n'en toucheraient rien, jusqu'à ce qu'il eût obtenu satisfaction sur cet article.

Malgré tout, l'abbé de Brou dut céder. Il finit par comprendre que le bienheureux de la Salle était le fondateur de l'Institut et seul devait en garder la complète direction. Quelque temps après, le curé de Mende ayant écrit à l'abbé de Brou pour lui demander de nouveaux Frères, celui-ci répondit en ces termes : « J'ai rendu compte à M. de la Salle de ce que vous me faites l'honneur de m'écrire : il se propose d'y pourvoir incessamment. Voilà tout ce que je puis vous mander sur ce sujet ; car, depuis qu'il est à Paris, je crois devoir m'en remettre à lui du gouvernement de la Société, dont je n'ai pris soin qu'en son absence[1]. »

A cette date, le différend était donc apaisé, et le Bienheureux avait repris le gouvernement de l'Institut.

Quelque temps après le retour du saint prêtre à Paris, un jeune luthérien converti, le chevalier d'Armestat, était entré au noviciat. C'était un Allemand, d'illustre naissance, qui avait longtemps servi dans les armées de l'Empire sous le commandement du prince Eugène, qui avait été plusieurs fois grièvement blessé et avait été guéri par ces « passes » mystérieuses qu'on appelait « le secret », et dont nous nous abstiendrons de parler. Après la bataille de Denain, il quitta le service et vint en France. Un jour qu'il passait à Lyon, il apprit qu'on exorcisait une possédée dans une église. La religion de son enfance et le séjour qu'il avait fait

1. Cette lettre est datée de Paris, « le 5 octobre 1714 ».

dans les camps l'avaient rendu sceptique. Il ne croyait pas à l'existence des démons, et était curieux d'assister à cette cérémonie singulière, qu'il considérait comme une supercherie. Il se rendit donc à l'église où se faisait l'exorcisme. Mais à peine se fut-il approchée de la possédée, que celle-ci, fixant sur lui des yeux terribles, lui dit d'une voix toute frémissante de rage : « Ah! tu ne crois pas qu'il y ait des démons! Eh bien! tu éprouveras un jour leur fureur. » Cette apostrophe inattendue fit sur lui une impression profonde. Il était étranger, inconnu, et personne n'avait pu révéler à cette femme les sentiments qu'il avait au fond de son cœur. Il se retira troublé. Sa pensée, jusque-là détournée de la religion par les occupations de la guerre, y revint : il voulut s'instruire, étudier à fond cette doctrine catholique qu'il avait jusqu'alors dédaignée, et alla trouver l'archevêque de Lyon, qui lui donna des maîtres et des guides. Quelques mois plus tard, il était converti et abjurait le luthéranisme.

De Lyon il vint à Paris, et il s'adressa pour sa direction à un prêtre de la communauté de Saint-Sulpice qui l'engagea à entrer au noviciat des Frères. Il y fut reçu le 8 octobre 1714, et commença le lendemain, fête de Saint-Denis, à suivre les exercices du noviciat. C'est là que le démon semblait l'attendre. Aussitôt ses blessures se rouvrent, et il éprouve dans tout son corps d'horribles douleurs. Les Frères, qui l'entendent gémir et se plaindre, croient d'abord qu'il pleure ses péchés. Mais le lendemain il ne paraît pas aux exercices, et on le trouve dans son lit, immobile, inondé de sang et privé de connaissance. On lui donne les premiers soins; mais son état semble si grave,

qu'on juge nécessaire de lui administrer l'extrême-onction. A peine a-t-il reçu le sacrement, que ses plaies se ferment de nouveau : la parole et la connaissance lui reviennent, et bientôt il est guéri et peut reprendre les exercices de la maison.

Cette maladie avait semblé extraordinaire à ceux qui en avaient été les témoins. De nouveaux accès reparurent. Quelques jours après, le chevalier d'Armestat tomba de nouveau sans connaissance, vomissant le sang par la bouche et roulant des yeux horribles. Il semblait avoir devant lui quelque vision effroyable : il fixaït ses regards sur une croix placée dans sa chambre, et agitait les bras comme pour parer des coups invisibles qui lui auraient été portés. Toute la nuit se passa ainsi; ensuite il tomba dans une sorte de ravissement qui dura quatre heures. Il vit tout d'abord les démons qui le menaçaient de toutes sortes de tourments s'il persévérait dans sa vocation. Puis la sainte Vierge, pour laquelle il avait une grande dévotion, lui était apparue : elle avait dissipé la troupe infernale et l'avait consolé.

Quand il fut revenu à lui, il demanda l'habit avec instance. On le lui accorda, mais ce fut pour lui le signal de nouvelles douleurs. Un ennemi inconnu le serrait à la gorge, comme s'il eût voulu l'étrangler; sa langue s'épaissit, et il tomba dans un tel état, qu'il fallut lui donner encore le saint viatique et que l'on commença même à réciter pour lui les prières des agonisants. Il guérit cependant cette fois encore, mais pour être bientôt victime de nouvelles épreuves. Il croyait voir le bienheureux de la Salle, le frère Barthélemy et le prêtre qui le dirigeait transformés en trois bourreaux qui l'accablaient de coups.

Le serviteur de Dieu observait avec attention cet état extraordinaire. Il avait soigné le pauvre malade avec la plus tendre charité. Il avait prié pour lui. Rebelle à ses soins comme à sa prière, la maladie lui sembla enfin présenter tous les caractères d'une véritable possession. Elle ne pouvait dès lors être guérie que suivant les rites établis par l'Église. Le Bienheureux se rendit dans la chambre du Frère, s'enferma avec lui, fit toutes les cérémonies de l'exorcisme, et aussitôt le malheureux novice fut délivré et ne ressentit plus aucune atteinte de son mal.

Après les vacances de l'année 1715, le saint Fondateur, voyant que la vie était trop coûteuse à Paris, renvoya le noviciat à Saint-Yon. Peut-être aussi voulait-il le soustraire à l'autorité qui s'était ingérée dans les affaires de l'Institut. Le frère Barthélemy partit donc au mois d'octobre avec trois ou quatre novices. Depuis longtemps, hélas! on ne lui avait pas permis d'en avoir davantage.

Le pieux Fondateur resta un mois encore à Paris. Il voulait s'en aller aussi, mais il était fort perplexe au sujet de la conduite qu'il devait tenir vis-à-vis de l'archevêque de Paris. Celui-ci résistait à la bulle *Unigenitus*, qui commençait à émouvoir toute la France. Le bienheureux de la Salle s'enferma pendant deux jours dans sa cellule, priant Dieu constamment pour savoir s'il irait ou non prendre congé de l'archevêque. Enfin il se décida à n'y point aller. Le jour de son départ, il se leva de grand matin, célébra la messe à Saint-Sulpice et se présenta chez M. l'abbé de Brou pour lui annoncer son départ. Celui-ci fut très surpris. Il craignit que, privée de son supérieur, l'École ne retombât de nouveau à sa charge, et s'opposa au

voyage. Certes, il n'avait pas le droit de formuler une défense; mais le Bienheureux était soumis à tous. Il obéit humblement et retourna, sans mot dire, dans sa maison.

Cependant sa présence à Saint-Yon était nécessaire : le noviciat avait besoin d'être réorganisé. Les Frères le sentaient; ils allèrent trouver M. de Brou et lui représentèrent les inconvénients de l'opposition qu'il avait faite au voyage du saint prêtre. Étonné de l'obéissance extraordinaire d'un homme si fort au-dessus de lui par l'âge, par les vertus et par la position, M. de Brou s'empressa de lui rendre la liberté. Le bienheureux de la Salle partit et arriva à Saint-Yon durant les premiers jours de décembre de l'année 1715.

A Saint-Yon il s'adonna tout entier à la direction des novices, et appliqua à cette œuvre, qu'il considérait comme la base de l'Institut, l'expérience qu'il avait acquise durant les longues années de son gouvernement.

Pendant qu'il était plongé dans ces saintes occupations, il reçut la visite de deux pieux laïques, M. Gense, de Calais, et M. de la Cocherie, de Boulogne, qui avaient entrepris le voyage de Rouen pour faire sa connaissance. Suivant son habitude, le Bienheureux les reçut avec beaucoup de cordialité. Il les mena à une sorte de petit ermitage qu'il s'était ménagé au bout du jardin du Saint-Yon; ils y prirent un repas ensemble et passèrent une journée à s'entretenir des grands devoirs de la vie chrétienne.

M. Gense et M. de la Cocherie s'était enquis avec beaucoup de sollicitude de la société nouvelle que le saint prêtre avait fondée et des difficultés qu'il avait rencontrées pour l'établir. Comme ils le félicitaient de son courage, le bienheureux de la Salle leur répondit très humblement que c'était l'œuvre de Dieu. « Pour moi, leur disait-il

avec sa simplicité habituelle, je vous dirai que si Dieu, en me montrant le bien que pouvait procurer cet Institut, m'eût aussi découvert les peines et les croix qui devaient l'accompagner, le courage m'eût manqué, et je n'aurais osé le toucher du bout des doigts, loin de m'en charger. En butte à la contradiction, je me suis vu persécuté de plusieurs prélats, même de ceux dont j'espérais du secours. Mes propres enfants, ceux-là même que j'avais engendrés en Jésus-Christ, que j'avais chéris avec le plus de tendresse, que j'avais cultivés avec le plus de soin et dont j'attendais enfin les plus grands services, se sont élevés contre moi et ont ajouté aux croix du dehors celles du dedans, qui sont les plus sensibles. En un mot, si Dieu n'avait pas mis la main pour appuyer cet édifice d'une manière visible, il y a longtemps qu'il serait enseveli sous ses ruines. Les magistrats se sont unis à nos ennemis en appuyant de leur autorité les efforts de ceux-ci pour nous renverser. Comme notre fonction offense les maîtres d'école, nous trouvons en chacun d'eux un adversaire déclaré et irréconciliable, et tous, réunis en corps, ont souvent armé les puissances du siècle pour nous détruire. Cependant, malgré tous leurs efforts, l'édifice s'est soutenu, quoique si souvent sur le penchant de la ruine. C'est ce qui me fait espérer qu'il subsistera et que, triomphant enfin des persécutions, il rendra à l'Église les services qu'elle a droit d'en attendre. »

Le Bienheureux, en ces quelques mots, rappelait toute l'histoire de la fondation de son Institut, et il annonçait ses destinées futures. Il avait semé dans les larmes, et ses enfants, malgré des épreuves inséparables de toutes les œuvres chrétiennes, devaient moissonner dans la joie. Mais quel hommage il rendait en même temps à la toute-puis-

sance de la grâce, qui l'avait conduit à son insu et lui avait fait commencer et mener à bonne fin, malgré des obstacles de toute sorte, une entreprise gigantesque devant laquelle, s'il l'eût envisagée telle qu'elle devait être, son courage eût faibli ! Que Dieu est bon de nous voiler ainsi l'avenir, de nous employer, pour ainsi dire, comme des ouvriers à la journée, sans nous révéler le secret de ses plans, ménageant à la fois notre orgeuil, qui s'exalterait devant leur magnificence, et notre lâcheté qui s'épouvanterait de leurs difficultés !

M. Gense remporta de Rouen une profonde admiration pour le Bienheureux, et leurs relations ne se bornèrent pas à cette courte entrevue. Ils échangèrent des lettres, et M. Gense ayant travaillé à combattre les adversaires de la constitution *Unigenitus*, le serviteur de Dieu lui écrivit pour l'en féliciter. Ils pensaient l'un comme l'autre ; ils étaient animés de la même foi, de la même soumission envers l'Église, de la même charité pour les pauvres, et, chacun à son poste avec des mérites divers, ils travaillaient à la même œuvre, l'éducation chrétienne de la jeunesse.

M. Gense avait vivement engagé le saint prêtre a lui rendre sa visite à Calais ; mais celui-ci s'en était excusé à cause de ses occupations, de son grand âge et de ses infirmités. Cependant il y avait dans le Nord plusieurs Écoles de Frères déjà fondées et d'autres en projet. Le voyage du saint Fondateur pouvait être de quelque utilité. Le frère Barthélemy pria le bienheureux de la Salle de le faire, et aussitôt celui-ci obéit. Il partit au commencement du mois d'août 1716. A Calais, il fut reçu avec beaucoup d'honneur par les magistrats et par les habitants de la ville : M. Gense l'accueillit comme son maître. Il l'invita

à dîner, et voulut même profiter de cette circonstance pour faire faire son portrait. Un peintre était caché derrière une tapisserie et regardait de temps à autre l'homme de Dieu à la dérobée. Déjà il était parvenu à dessiner une partie de la figure, quand il fut obligé de lever la tête pour mieux voir le reste du visage. Le Bienheureux l'aperçut. Aussitôt il prit un air sévère, se leva de table et sortit en remerciant froidement son hôte. Il rentra chez les Frères, fort mécontent de cet outrage fait à sa modestie. Il ne pouvait comprendre que l'on désirât avoir son portrait, et prétendait que l'on s'était moqué de lui. M. Gense ne put le faire revenir.

Le séjour de M. de la Salle à Calais lui donna l'occasion de manifester sa tendre dévotion envers la sainte Vierge. Le curé-doyen de la ville l'avait invité à célébrer la grand'-messe le jour de l'Assomption, et le serviteur de Dieu avait accepté. Au milieu de l'office, le doyen monta en chaire selon l'usage pour faire son prône, mais il ne parla pas de la fête du jour. Il était imbu des idées nouvelles et secrètement opposé aux honneurs qu'on rendait à la Mère de Dieu. Le Bienheureux fut très scandalisé de ce silence, et, à l'issue de la messe, ne put s'empêcher d'en témoigner son mécontentement. Il alla trouver le curé, lui reprocha son omission et parla des prérogatives de la sainte Vierge en termes si touchants, que le curé sentit se fondre toutes ses objections et promit de réparer sa faute le dimanche suivant. Il n'y manqua point. Le dimanche venu, il monta en chaire et s'exprima d'une façon très orthodoxe sur le mystère, au grand étonnement de son auditoire, qui n'avait jamais entendu un tel hommage à la sainte Vierge sortir de sa bouche.

De Calais, M. de la Salle se rendit à Saint-Omer, où sa

présence était depuis longtemps désirée. Pendant qu'il était en Provence, l'évêque de Saint-Omer, Mgr François de Valbelle de Tourves, qui avait formé le projet d'ouvrir une école gratuite, avait été visiter celle de Calais et s'était ensuite rendu à Paris, dans l'espoir d'obtenir des Frères; mais on connaît les idées qui présidaient alors au gouvernement de l'Institut. Le noviciat était presque vide, et l'on avait répondu au prélat qu'il n'y avait pas de sujets disponibles, ni aucun espoir d'en avoir pour fonder des Écoles nouvelles. Mgr de Valbelle ne s'était pas découragé, et avait attendu.

Quand le pieux Fondateur revint, les Frères lui firent part de tous ces faits et l'engagèrent à reprendre cette négociation. Il s'en défendit d'abord. Pourtant, sur leurs instances, il se décida à écrire à l'évêque. Il en reçut aussitôt une réponse des plus encourageantes. Mgr de Valbelle le priait de venir à Saint-Omer le plus tôt possible, et retardait même à cet effet la tournée qu'il allait faire dans son diocèse. Le Bienheureux fut retardé lui-même, et quand il arriva à Saint-Omer l'évêque était parti. Le grand vicaire, M. Tissot, le reçut avec beaucoup d'honneur : il lui montra l'emplacement de la maison qu'on voulait bâtir pour loger les Frères, et lui présenta les personnes qui devaient donner l'argent nécessaire pour fonder un établissement. Suivant sa coutume, le saint prêtre se retira aussitôt dans l'église, où il pria longuement pour mettre cette œuvre sous la protection de Dieu. Le lendemain, il célébra la messe en l'honneur de saint Omer, patron de la ville. L'affaire cependant ne fut pas immédiatement conclue, et l'École ne fut ouverte qu'en 1719.

De Saint-Omer, le Bienheureux revint à Rouen en passant par Boulogne : une École des Frères y avait été

fondée, en 1710, par M. de la Cocherie. Elle était au milieu de la basse ville, dans une maison petite et incommode où six Frères habitaient. Deux ou trois ans après, l'évêque en avait fondé une nouvelle dans la ville haute, et avait demandé deux autres Frères pour la tenir. Puis on avait entrepris de rebâtir à nouveau la première. Le Roi avait donné le terrain, les premiers fondateurs avaient fourni de nouveaux fonds, et tout le monde s'y était employé. Le marquis de Cortembert, commandant de la ville, avait lui-même tracé le plan, donné les matériaux et envoyé des charretiers qui faisaient gratuitement les transports.

Sur ces entrefaites arriva le Bienheureux, et il fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Les personnes les plus considérables de la ville voulaient le voir, le recevoir, s'éclairer de ses conseils, admirer ses vertus, et contempler cet homme si humble en son maintien, si saint dans ses actes, qui était en train de refaire l'éducation du peuple en France. Le serviteur de Dieu, malgré son humilité, ne pouvait se soustraire à l'empressement dont il était l'objet. Mais il allait partout avec sa simplicité habituelle, et était si pauvrement vêtu, que ses amis durent lui arracher presque de force la vieille soutane usée qu'il portait, pour lui en faire mettre une autre qu'on avait confectionnée à la hâte.

M. de la Cocherie surtout était heureux d'avoir le Bienheureux dans sa maison. Il le considérait comme un saint, et s'efforçait d'imiter ses vertus. Mais ces honneurs plaisaient peu à l'humble Fondateur : il les craignait plus que les persécutions et les outrages. Il partit donc aussitôt qu'il le put pour achever son voyage, et laissa ses Frères recueillir le fruit de l'admiration qu'il avait inspirée.

Le bienheureux de la Salle, déjà accablé d'infirmités, malade même depuis plusieurs mois, ne fut pas plus tôt rentré à Rouen qu'il se préoccupa d'exécuter le projet qu'il avait depuis si longtemps formé, de se démettre et de faire élire en sa place un autre supérieur général. Il n'était pas fort âgé, puisqu'il n'avait alors que soixante-cinq ans; mais les fatigues et les austérités avaient affaibli sa constitution, et il regardait sa mort comme prochaine. Les orages qui, pendant son absence, avaient ébranlé son Institut et menacé d'en bouleverser l'esprit et la règle; les compétitions qui s'étaient produites de son vivant pour le gouvernement des Frères, lui faisaient craindre des maux beaucoup plus grands, s'il venait à mourir avant d'avoir réglé sa succession. Enfin il désirait consacrer à la prière les derniers jours qui lui restaient encore à vivre. Après avoir tant travaillé pour les autres, il était juste qu'il travaillât un peu pour lui-même et se réservât quelques années de silence et de retraite pour se préparer à la mort, qui est le grand acte de la vie du chrétien.

Les Frères ne pouvaient plus avoir d'objection sérieuse à opposer à son dessein. Depuis son retour du Midi il s'était appliqué à les laisser diriger par le frère Barthélemy, et il gardait le titre, sans exercer la fonction. Il ne s'agissait donc plus que de transmettre à un autre, dans l'intérêt de tous, une dignité purement nominale. Seulement il fallait que cette transmission s'opérât régulièrement, de façon à rendre impossibles les contestations futures, et, d'un autre côté, l'affaire devait être secrètement conduite, afin de ne pas donner aux étrangers la tentation d'intervenir.

Le 4 décembre 1716, M. de la Salle réunit les six

principaux Frères de Rouen et leur communiqua son dessein. Il rencontra d'abord chez eux une vive résistance. Ils l'aimaient tendrement et craignaient de voir s'affaiblir les liens qui les rattachaient à lui. Il parvint néanmoins à les convaincre, et la force de ses raisons triompha de leurs sentiments. Il fut convenu que l'un d'entre eux partirait sans bruit et visiterait toutes les maisons pour exposer à chacune d'elles les motifs qui rendaient nécessaires une assemblée générale et l'élection d'un nouveau supérieur. Nul n'était mieux préparé à cette mission que le frère Barthélemy. Il était connu et aimé de tous, et la Providence, qui le destinait à continuer l'œuvre du Bienheureux, lui en fournissait les moyens, en lui faisant ainsi entreprendre une visite générale de toutes les maisons de l'Institut. Il partit au commencement de décembre de l'année 1716, se rendit à Chartres d'abord, puis à Moulins, puis dans les Cévennes, à Mende, aux Vans, à Alais, et enfin à Avignon, où il arriva au commencement de janvier 1717. De là il se rendit à Marseille, revint à Dijon en passant par Grenoble, et visita ensuite les Écoles de la Champagne, Troyes, Rethel, Reims, Laon, Guise, où il se trouvait au commencement de mars. De là il se dirigea vers le Nord et visita les Écoles de Calais et de Boulogne. Partout il exposait le but de son voyage, la nécessité qu'il y avait de nommer un nouveau supérieur et de donner aux règles de l'Institut une forme définitive. Il avait emporté un modèle d'acte, afin de faire signer par les Frères leur consentement aux décisions qui seraient prises dans l'Assemblée générale.

Le frère Barthélemy fut reçu partout avec de grandes démonstrations de joie et de respect. La renommée de

sa sagesse et de ses vertus s'était répandue dans toutes les maisons de l'Institut, et l'on était désireux de voir celui qui avait pendant l'absence du Bienheureux porté le fardeau du gouvernement. Il rentra à Saint-Yon à la fin du mois de mars 1717, rendit compte au serviteur de Dieu des heureux résultats de son voyage; puis, après quelques jours de repos, il repartit pour visiter les maisons de Paris, de Versailles et de Saint-Denis. Là encore sa mission réussit au delà de toutes les espérances. Dieu, dans toutes les circonstances, l'avait protégé d'une façon extraordinaire. Un jour il tomba de cheval, ne put dégager son pied de l'étrier, et fut traîné fort loin. Il devait presque infailliblement périr : il n'eut pas même de blessure. Un autre jour, deux voleurs l'accostèrent, au sortir d'une ville, avec l'intention évidente de le dévaliser. Enchaînés par le respect ou par quelque force mystérieuse, ils ne purent même pas lui adresser la parole, et, après l'avoir suivi quelque temps, le quittèrent sans lui avoir fait aucun mal.

Mais ce qui était une marque non moins éclatante de la bénédiction de Dieu, c'est qu'il rapportait avec lui le consentement de tous les Frères aux décisions de la future Assemblée générale. Pour que la délibération fût unanime, le Bienheureux avait pris soin d'écrire au frère Gabriel à Rome, dès le mois de décembre 1716, pour obtenir son assentiment.

Il y avait pour la réunion de l'Assemblée une date qui semblait désignée par les traditions de l'Institut : c'étaient les fêtes de la Pentecôte. A l'origine de la Société, et plus tard à Vaugirard en 1694, les réunions avaient été tenues à cette époque de l'année liturgique.

Les directeurs des maisons avaient été, cette fois, convoqués à Saint-Yon. Il y en eut seize qui répondirent à cet appel. Les maisons qui furent représentées à l'Assemblée furent celles d'Alais, de Boulogne, de Calais, de Chartres, de Grenoble, de Guise, de Laon, d'Avignon, de Paris, de Reims, de Rouen, de Darnetal, de Rethel, de Versailles et de Saint-Denis. Quant aux directeurs de Moulins, de Dijon, de Troyes, de Mende, des Vans et de Marseille, ils ne purent se rendre à la réunion. Mais, comme on le voit, la fondation du Bienheureux était déjà un ordre, et le grain de sénevé un arbre.

Dès que les directeurs furent arrivés, le Bienheureux leur fit connaître le but principal de leur convocation, et la nécessité où ils étaient de pouvoir à son remplacement. Ils devaient se préparer par une retraite au grand acte qu'ils allaient faire, et ils commencèrent cette retraite le 16 mai.

Le Bienheureux avait composé pour eux une prière spéciale pour invoquer les lumières du Saint-Esprit, et il leur donna les règles suivant lesquelles l'élection devait être faite, et qui étaient généralement empruntées aux Constitutions de saint Ignace. Puis il leur adressa ses dernières recommandations : « Purifiez vos intentions et vos désirs, leur dit-il, si vous voulez devenir les organes du Saint-Esprit pour nommer celui qu'il vous destine. Écartez les voix humaines, n'écoutez point la voix de la nature, rejetez les fausses lumières et les préjugés de l'esprit propre. Conduisez-vous en ce choix sans intérêt, sans prévention, sans sympathie ou antipathie, sans passion, sans inclination, sans attrait ou répugnance de la nature. Tenez vos cœurs dans une entière indiffé-

rence, et ne les penchez que sur celui que la pluralité des suffrages vous montrera. Comme ce n'est pas vous qui devez choisir, mais Dieu en vous et par vous, élevez votre esprit vers lui et ne vous fatiguez point de lui adresser cette prière des apôtres : « Montrez celui que « vous avez choisi. » Si vous voulez le connaître, donnez votre suffrage à celui pour lequel votre conscience le demande, à celui que le plus grand mérite désigne, à celui que vous choisiriez à l'heure de la mort, à celui qui est le plus propre à gouverner l'Institut, qui en possède le plus l'esprit, qui est le plus capable d'y maintenir la régularité, d'y faire régner la ferveur et de vous sanctifier. Nommez celui d'entre vous que vous connaissez pour le plus éclairé, le plus sage, le plus vertueux, le plus ferme. Donnez votre voix à celui qui possède le plus parfaitement ces six qualités si nécessaires pour conduire la famille de Dieu : la prudence, la douceur, la vigilance, la fermeté, la piété, le zèle et la charité; à celui qui unit en lui, dans un plus haut degré, ces vertus si rares à aller ensemble : le zèle avec la prudence, la lumière avec la charité, la fermeté avec la douceur, la bonté avec la sévérité; à celui qui a de la douceur sans mollesse, de la vigilance sans inquiétude, de la fermeté sans inflexibilité, du zèle sans amertume, de la bonté sans faiblesse, de la prudence sans ruse. Donnez votre voix à celui qui est le plus saint ou qui veut le devenir, qui soit votre modèle et que vous puissiez imiter en tout; à celui qui sera le plus humble dans la première place, qui aura un cœur de père pour vous et vous rendra son autorité aimable. En ce choix ne regardez ni les talents, ni la naissance, ni l'âge, ni l'ancienneté dans la Compagnie, ni la figure, ni la taille. En lui vous ne voyez

point l'homme, mais Dieu seul. Vous choisirez celui que Dieu a choisi lui-même, si vous cherchez un homme qui soit selon son cœur et non selon le vôtre, un homme de grâce et en qui la grâce agisse, et non un homme de votre goût et qui favorise la nature. »

Le Bienheureux se retira ensuite dans sa cellule pour joindre ses prières à celles de ses enfants, les laisser procéder plus librement à leur choix et appeler sur eux toutes les bénédictions du ciel. Le frère Barthélemy fut chargé de présider l'Assemblée et de diriger tous les exercices. Puis, après deux jours, tous les suffrages se réunirent sur lui, et, le 18 mai 1717, il fut élu Supérieur général de l'Institut.

Cette nouvelle ne surprit pas le saint Fondateur, et il se contenta de dire en l'apprenant : « Il y a longtemps qu'il en fait les fonctions. » Le choix des Frères venait donc ratifier celui que, dès l'origine, il avait indiqué lui-même. Seul le religieux qui était l'objet de cette marque de confiance s'en jugeait indigne et voulait en décharger ses épaules. Il suppliait les Frères d'épargner sa faiblesse et se montrait confus de les voir tous, l'un après l'autre, venir à ses pieds reconnaître son autorité et lui promettre leur obéissance. Il dut se soumettre cependant, lui aussi, à cette nomination qui était l'expression des volontés de Dieu sur lui.

Le nouveau supérieur demanda, pour le seconder dans sa tâche, et on lui donna, deux Frères assistants pour l'aider de leurs conseils. Ce furent le frère Jean, directeur de la maison de Paris, et le frère Joseph, directeur de celle de Reims. La retraite fut prolongée jusqu'au dimanche de la Trinité, qui est la grande fête de l'Institut, puis tous les Frères, le bienheureux de la Salle

et le frère Barthélemy en tête, renouvelèrent leurs vœux.

Sur l'avis de M. de la Salle, l'Assemblée se réunit pour examiner avec le nouveau supérieur les règles de l'Institut et voir ce qu'il faudrait y ajouter ou en retrancher. Chacun donna ses observations en pleine liberté, et il fut entendu d'un commun accord qu'on les remettrait au Bienheureux en s'en rapportant à lui pour y faire les modifications nécessaires. Il le promit, et s'y appliqua. Il y ajouta quelques chapitres empruntés en partie à saint Ignace, et la règle ainsi rédigée fut envoyée dans toutes les maisons, avec la signature du frère Barthélemy, pour y être uniformément observée.

Pendant que se passaient les événements relatés en ces derniers chapitres, un grand fait s'était produit qui avait eu sur la France tout entière une influence considérable. Après un règne de soixante-douze ans, Louis XIV était mort, le 1er septembre 1715, en ce palais de Versailles dont il avait fait une somptueuse et incomparable merveille. Ce serait se montrer ingrat envers une telle mémoire que de ne pas rappeler ici les bienfaits dont l'Institut naissant des Frères fut comblé sous le gouvernement de ce roi « dont la grandeur a pénétré le nom ». On aura beau faire, Louis XIV restera « Louis le Grand », et la postérité n'oubliera jamais ce qu'il a fait pour la patrie française, dont il a reculé les frontières ; pour l'art, auquel il a demandé tant de chefs-d'œuvre, et pour les humbles Écoles où les enfants des pauvres ont appris, grâce à lui, le respect de l'autorité et l'amour de Dieu.

CHAPITRE XVI

DERNIÈRES ANNÉES ET MORT DU BIENHEUREUX (1717-1719)

Quand il se fut démis de la supériorité, le Bienheureux ne songea plus qu'à porter à leur perfection les vertus d'humilité et d'obéissance qu'il avait pratiquées durant toute sa vie. Il refusa, non seulement de donner aucun ordre, mais de rien faire de lui-même sans en avoir expressément obtenu la permission. Il laissa sans réponse la plupart des lettres qui lui étaient adressées, et n'eut plus que ces paroles à la bouche pour ceux qui venaient encore se mettre sous sa direction : « Je ne sais rien, allez au Frère supérieur; » ou bien encore : « Gardez-vous bien de vous adresser à moi; je ne veux plus me mêler de rien que de penser à la mort et de pleurer mes péchés. » Il semblait un pécheur pénitent et indigne de se mêler aux autres hommes. Au réfectoire, il voulait la dernière place, après les Frères servants. A la récréation, il se tenait humblement parmi les plus petits. Il n'eût pas quitté sa cellule sans une autorisation formelle. Au milieu de tous ces exercices si fidèlement accomplis, il ne pouvait, suivant la belle expression d'un de ses contemporains, « se désoccuper de Dieu ».

Les seuls privilèges qu'il eût gardés étaient de dire la messe, confesser les Frères et les novices et de diriger leur conscience, mais sans s'occuper du gouvernement de l'Institut. Cette humilité elle-même eut ses épreuves : tant il est vrai que le bien ici-bas ne se fait jamais sans

peine. Mgr d'Aubigné avait, par une mesure générale, révoqué les pouvoirs des prêtres de son diocèse et obligé tous ceux qui voudraient confesser à lui en demander de nouveaux. Le bienheureux de la Salle, qui n'était plus supérieur et se considérait comme le simple chapelain des Frères, ne voulait pas faire lui-même cette demande. Il croyait qu'elle revenait au frère Barthélemy, dans l'obéissance duquel il se tenait, ne confessant que d'après ses ordres. Le frère Barthélemy se présenta donc à l'archevêché, mais il y fut mal reçu. On lui répondit que ce n'était pas à lui à demander des pouvoirs pour un prêtre, et que l'humilité du Bienheureux était déplacée : « S'il voulait des pouvoirs, il devait venir les chercher. » Ils lui furent d'ailleurs accordés tels qu'il les demandait.

Dans cette vie héroïque, le serviteur de Dieu était favorisé des dons surnaturels qu'il cachait avec soin, de crainte qu'il n'en rejaillît sur lui quelque gloire. Un des fondateurs de l'hôpital du Canada étant venu à Paris et ayant voulu emmener quelques Frères, le frère Barthémy, cédant à ses instances, avait promis de les lui donner. Le Bienheureux, en apprenant cette nouvelle, se contenta de dire : « Ah! mon Dieu, qu'allez-vous faire? Vous allez entreprendre une chose qui vous jettera dans une infinité d'embarras et qui aura des suites fâcheuses. » Il répéta la même pensée à deux reprises. Les Frères avaient en lui une telle confiance, que cette simple désapprobation suffit pour leur faire rompre leur dessein. Ils eurent lieu de s'en applaudir, car ils apprirent que leurs Frères auraient véritablement couru de grands périls.

M. Rogier, cet ami du Bienheureux et qui lui avait

causé, dans l'affaire de l'abbé Clément, un dommage si considérable, était mort en lui laissant par testament une somme importante à titre de réparation. Le saint prêtre était obligé de se rendre à Paris pour remplir les formalités nécessaires. Il s'y refusa d'abord; mais l'Institut était pauvre et avait besoin de cet argent. Le frère Barthélemy lui commanda de partir, et il obéit.

Il arriva à Paris le 4 octobre 1717 et refusa de descendre à la maison des Frères, redoutant les honneurs qui l'y attendaient. Il alla demander l'hospitalité au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, où il espérait vivre plus tranquille et plus honoré, et il édifia bientôt cette sainte maison par sa régularité et sa piété.

L'affaire du testament fut assez longue à terminer. Le bienheureux de la Salle refusait de recevoir le legs avec le titre de supérieur, que le testateur lui avait assigné, et le notaire dut céder à sa volonté inflexible.

Pendant que le pieux Fondateur était à Paris, les Frères furent encore une fois menacés d'être troublés dans l'asile qu'ils avaient choisi. La marquise de Louvois, propriétaire de la maison qu'ils occupaient à Saint-Yon, mourut, et ses héritiers pensèrent à vendre cette maison pour opérer leur partage. Ils signifièrent aux Frères leur congé. Cette nouvelle les affligea. Ils étaient en bon air, à peu de distance de la ville, dans un vaste bâtiment pourvu d'un grand jardin. Ils habitaient ce lieu depuis quatorze ans et se décidaient avec peine à en chercher un autre. Ils eurent la pensée de l'acheter. L'argent, il est vrai, leur manquait; mais le Bienheureux les avait habitués à compter sur la Providence. Cependant il ne voulut pas cette fois prendre la responsabilité d'un

conseil : son humilité le lui interdisait. « Il ne convient pas, écrit-il au frère Barthélemy le 18 janvier 1718, que j'aie aucune part de toutes ces affaires, à cet égard, moy, n'étant rien, et vous, comme supérieur, étant le maître. » Les Frères se décidèrent. Le Bienheureux alla trouver l'abbé de Louvois, qui était exécuteur testamentaire de sa mère et qui avait beaucoup de considération pour lui à cause de l'archevêque de Reims, Mgr Letellier, son oncle. L'abbé Louvois promit de mettre la maison à un prix raisonnable et de donner aux Frères la préférence. La négociation fut laborieuse. A deux reprises différentes elle faillit être rompue. Enfin, l'adjudication eut lieu au profit du frère Barthélemy. Le Bienheureux refusa d'y figurer. « Il était trop vieux, disait-il, et travaillait à rompre tous ses liens avec le monde. »

Comme on le voit, la Providence, sur laquelle les Frères avaient compté, ne leur fit pas défaut.

Cependant, au séminaire de Saint-Nicolas, le bienheureux de la Salle faisait l'admiration des saints prêtres qui l'habitaient, et qui, après sa mort, se sont plu à lui en rendre témoignage.

Malgré son âge, il était levé en même temps que les autres, et on le voyait toujours un des premiers à tous les exercices, aux oraisons du matin, aux conférences spirituelles, aux offices divins.

Malgré ses infirmités, il ne voulait être dispensé d'aucun des articles du règlement, et s'interdisait même, par mortification, tout ce qui aurait pu rendre sa vie molle et douce. Durant cet hiver qu'il passa à Paris, il ne voulut jamais accepter de chambre à feu. Au lieu d'employer le temps des récréations à se chauffer avec les autres, il préférait s'entretenir dans le jardin, avec quelques sé-

minaristes auxquels il cherchait à inspirer le détachement du monde et l'amour de Dieu.

En toutes choses, il était humble et pauvre. Ses habits étaient de la serge la plus grossière. Dans les entretiens il parlait peu, et jamais de lui, ni de ce qu'il avait fait. Il consultait volontiers les autres et se rapportait presque toujours au jugement d'autrui. Il paraissait avoir oublié ce qu'il avait été et ce qu'il avait fait. Il se considérait comme le dernier de la maison.

Les affaires du jansénisme continuaient à troubler l'Église de France, et elles faisaient l'objet de presque tous les entretiens. Le Bienheureux ne prenait aucune part à ces discussions, qui lui avaient toujours semblé dangereuses pour la charité et sans utilité pour la foi. Cependant, quand il était contraint d'exprimer son sentiment, il manifestait une grande antipathie contre les doctrines nouvelles, et témoignait une parfaite soumission aux enseignements de l'Église et aux décisions du Saint-Siège. Il vivait surtout de prières, d'humilité et de pénitence. Il donnait deux à trois heures par jour à la méditation, et disait qu'étant tout novice dans la perfection, il devait profiter du loisir qu'il avait pour reprendre de nouveau, dans un séminaire, les vertus qu'on lui avait enseignées cinquante auparavant à Saint-Sulpice, et qu'il avait oubliées.

Le Bienheureux eut beaucoup de peine à sortir de cette paisible retraite. Les Frères étaient impatients de le revoir et le suppliaient de revenir reprendre sa place au milieu d'eux; mais il résistait à leurs instances. « Je suis un homme inutile, répondait-il au frère Barthélemy, et l'Institut doit tenir pour un coup du ciel d'être débarrassé de moi. Je dois être conduit et non pas conduire.

Il est temps que je commence l'ouvrage de ma propre sanctification, après avoir si longtemps travaillé à celle des autres. Puisque Dieu m'a donné une si belle occasion, c'est à moi d'en profiter, et, si je la laissais échapper, ce serait une faute que j'aurais à me reprocher le reste de mes jours. Il y a assez longtemps que je commande. Le jour d'obéir est venu, et je dois vous apprendre, par mon exemple, à préférer l'état de dépendance à celui d'autorité. Toutes réflexions faites, je suis tenté de finir mes jours où je suis. »

Mais cette grande humilité ne faisait qu'inspirer aux Frères un désir plus ardent de posséder au milieu d'eux le père vénéré duquel ils avaient encore tant de vertus à apprendre. Ils craignaient que la mort ne vînt le surprendre dans une maison étrangère, et ils voulaient être près de lui pour lui fermer les yeux.

Les hôtes du séminaire, malgré la joie qu'ils avaient à le posséder et la tentation qu'ils avaient de le retenir, étaient cependant forcés de reconnaître que sa place était au milieu de ses enfants. Le frère Barthélemy enfin vint le chercher et invoqua son autorité. Le Bienheureux, toujours docile, se soumit sans plus de résistance.

Avant de quitter Paris, il voulut visiter une dernière fois les Frères de cette ville, qu'il n'espérait plus revoir. Tous se pressèrent autour de lui et lui demandèrent sa bénédiction. Il se refusait encore à la leur donner, alléguant qu'il n'en était pas digne. A la fin cependant, il céda; puis il prit congé d'eux et repartit pour Saint-Yon avec le frère Barthélemy. C'était le 7 mars 1718.

Arrivé à Saint-Yon, il s'occupa de mettre en ordre toutes choses; car il prévoyait sa mort prochaine, et il l'avait annoncée. Le 11 août 1718, il transmit divers

biens et des titres qui étaient à son nom. A son frère Louis de la Salle, par acte du 18 décembre 1718, il céda cinq maisons qu'il possédait à Rethel, pour qu'elles fussent employées à l'entretien des Écoles de Rethel et de Reims.

Mais surtout il se préparait à la mort par une pratique plus fidèle encore de toutes les vertus.

Sa vie fut plus retirée et plus solitaire qu'elle n'avait encore été. Il avait choisi la chambre la plus humble de la maison. C'était une pièce sombre, au rez-de-chaussée, communiquant avec l'écurie, et à laquelle on arrivait en descendant quelques marches. Il avait été impossible de lui en faire choisir une autre. A table, il voulait être servi le dernier, après les Frères servants, et l'on avait obtenu à grand'peine qu'il consentît à dire le *Benedicite*, ce qu'il n'avait accepté de faire que parce qu'il était le seul prêtre de la maison. Tout son temps se passait à prier, à confesser les Frères, à former les novices, à élever les jeunes pensionnaires, à convertir les « renfermés ». On ne pouvait l'arracher à ces fonctions. Durant ses heures libres, il travaillait à quelques écrits pour la sanctification des Frères, et entre autres à la « Méthode d'oraison ». Mais ses épreuves n'étaient pas encore terminées. Les saints ne cessent d'être éprouvés qu'après leur mort.

L'évêque de Boulogne, qui en 1716 avait témoigné au Bienheureux une si grande sympathie, était un ardent janséniste, défenseur du livre de Quesnel et appelant contre la bulle *Unigenitus*. Une partie de son clergé avait partagé ses sentiments, et l'on se flattait d'y entraîner les Frères. Pour les décider, on alléguait que le Bienheureux lui-même avait du penchant pour les doctrines nou-

velles et qu'il était au nombre des appelants. Les Frères lui en écrivirent, ce qui lui donna l'occasion de leur répondre par une lettre admirable où éclatent sa foi et sa soumission à l'Église : « Je ne crois pas avoir donné lieu à M. le doyen de dire que je suis du nombre des appelants, mon très cher frère. Je n'ai jamais pensé à appeler, non plus qu'à embrasser la doctrine des appelants au futur Concile : j'ai trop de respect pour notre Saint-Père le Pape et trop de soumission pour les décisions du Saint-Siège, pour n'y pas acquiescer. Je veux en cela me conformer à saint Jérôme, qui, dans une difficulté causée dans l'Église par les ariens, qui exigeaient de lui qu'il admît en Dieu trois hypostases, crut devoir consulter la chaire de Saint-Pierre, sur laquelle il savait, dit-il, qu'est bâtie l'Église. S'adressant au pape Damase, il lui témoigna que, si Sa Sainteté lui ordonnait de reconnaître en Dieu trois hypostases, nonobstant les inconvénients qu'il y trouvait, il ne craindrait pas de dire trois hypostases. C'est pourquoi ce saint finit sa lettre en suppliant instamment Sa Sainteté par Jésus crucifié, qui est le Sauveur du monde, et par la Trinité des trois personnes divines dans une même nature, de lui faire la grâce de l'autoriser, par une de ses lettres, pour dire ou pour nier en Dieu trois hypostases. M. le doyen ou autre ne doit donc pas être surpris si, me conformant à ce grand saint, si éclairé touchant les matières de la religion, il me suffit que celui qui est assis aujourd'hui sur la chaire de Saint-Pierre se soit déclaré par une Bulle acceptée par presque tous les évêques du monde, et ait condamné les cent et une propositions extraites du livre du père Quesnel, et si, après une décision si authentique de l'Église, je dis avec saint Augustin que la cause est finie. Voilà quel

est sur cela mon sentiment et ma disposition, qui n'a point été autre, et que je ne changerai jamais. »

Cette lettre est datée de Rouen « le 28 janvier 1719 ». Elle fut donc écrite trois mois avant la mort du Bienheureux, et elle est comme le testament de la foi dans laquelle il avait toujours vécu, dans laquelle il voulait mourir.

Le serviteur de Dieu eut aussi quelques difficultés avec le curé de Saint-Sever, dont il était le paroissien et dont le zèle indiscret voulait, pour l'édification de son église, obtenir des Frères toutes sortes de pratiques incompatibles avec leur règle et le bon ordre de leur maison. Un accord avait été fait entre eux ; mais, quelques articles de cet arrangement s'étant trouvés impraticables, le curé en rendait le Bienheureux responsable et s'en plaignait à ses supérieurs ecclésiastiques, Mgr d'Aubigné, archevêque de Rouen, et à son grand vicaire. L'archevêque se laissa influencer et porta même la sévérité jusqu'à retirer au Bienheureux les pouvoirs qu'il lui avait précédemment accordés pour la maison de Saint-Yon. Cette affaire fut pour le Bienheureux une nouvelle cause de préoccupations et de soucis. Il supporta cette épreuve avec sa sérénité accoutumée, et rien ne put lui arracher une parole amère, ni une marque de vivacité et d'impatience.

Le Bienheureux avait le pressentiment de sa fin. Il n'était pas encore d'un âge très avancé, et ses infirmités, quoique douloureuses, n'étaient pas de celles qui abrègent la vie. Il souffrait depuis longtemps d'un rhumatisme qu'il avait gagné dans la petite maison de Vaugirard, en passant un hiver sans feu, dans une cellule ouverte à tous les vents, avec du linge humide. Il lui en était resté des

douleurs qui l'avaient plus d'une fois cloué sur son lit, incapable de mouvement, et qui mettaient successivement tous ses membres au supplice. Un asthme s'y était joint. Il souffrait donc sans relâche, jour et nuit ; mais ces souffrances, si pénibles qu'elles soient, sont ordinairement les compagnes de la vieillesse, bien plus que le signe d'une mort prochaine. Les pressentiments du Bienheureux étaient dus à une autre cause, et c'était d'en haut sans doute qu'il était instruit des approches de la mort. Depuis son retour à Saint-Yon, il se détacha de plus en plus du monde, et ne pensa plus qu'à se préparer à paraître devant Dieu.

« Je vous prie pour l'amour de Dieu, écrit-il vers cette époque à un des Frères qui le consultait, ne vous adressez plus à moi, mon cher frère. Vous avez vos supérieurs à qui vous devez communiquer vos affaires spirituelles et temporelles. Je ne veux plus dorénavant penser qu'à la mort, qui me doit bientôt séparer de toutes les créatures. » La même pensée revenait dans tous ses entretiens. Le seul soin qu'il prît était de ne rien laisser paraître au dehors des vives douleurs qu'il éprouvait, de porter partout un visage gai et tranquille, et de ne point se relâcher de ses exercices et de ses austérités. Son abstinence était aussi rigoureuse, et ses prières n'étaient pas abrégées. Le carême de 1719 commença. Il voulut en observer sans adoucissement toutes les prescriptions, malgré les supplications de ceux qui l'entouraient. « La victime étant près d'être immolée, disait-il, il fallait travailler à la purifier. » Cependant ses forces diminuaient rapidement. L'oppression qui était le résultat de son asthme le laissait à peine respirer. Son confesseur jugea que l'abstinence n'était

plus possible, et la lui interdit. Humblement, il obéit.

Quelque temps après, un accident vint encore compliquer la gravité de son mal et déterminer la crise suprême : une porte lui tomba sur la tête et lui occasionna une violente douleur. Un point de côté s'y joignit. Le médecin jugea la maladie mortelle et ne le lui cacha pas. Il apprit cette nouvelle avec joie, comme un homme qui entrevoit enfin un but longtemps poursuivi. Cependant il accepta les soins qu'on lui donnait, se soumit sans résistance aux remèdes qui lui étaient imposés, et qui étaient souvent plus pénibles que la maladie elle-même. Il refusa seulement de garder le lit : il voulait, comme un vaillant athlète, que la mort le trouvât debout. Il traîna son corps à tous les exercices, jusqu'à ce qu'enfin ses forces trahissent son courage et qu'il ne pût plus faire un mouvement. Sa joie n'était pas altérée; elle croissait en même temps que la douleur. « J'espère, s'écriait-il, que je serai bientôt délivré de l'Égypte pour être introduit dans la véritable Terre promise. »

La fête de saint Joseph, qui tombe le 19 mars, approchait. Le bienheureux de la Salle avait toujours eu une vénération particulière pour le grand saint, sous la protection duquel il avait mis l'Institut et qui est le patron de tous ceux qui sont chargés de veiller sur l'enfance. Il désirait vivement célébrer une dernière fois la messe en son honneur. Contre toute espérance, cette faveur lui fut accordée. Le 18 mars au soir, vers dix heures, ses douleurs diminuèrent, et il sentit ses forces revenir. La nuit fut tranquille. Le lendemain, il put se lever et, montant à l'autel, offrit avec recueillement les saints mystères au milieu des Frères, qui ne pouvaient en croire leurs yeux. Toute la journée il s'entretint avec eux,

écouta leurs dernières confidences, leur fit encore quelques recommandations; puis il se recoucha. Son mal, décidément, était le plus fort.

Le curé de Saint-Sever, averti, accourut aussitôt lui rendre visite. Jugeant, comme les autres, qu'il n'y avait plus de remède, et craignant, d'après la sérénité du malade, que celui-ci ne gardât quelque illusion, il crut devoir lui dire la vérité sans équivoque. « Sachez, lui dit-il, que vous allez mourir, et qu'il vous faudra ensuite comparaître devant Dieu. — Je le sais, répondit le Bienheureux, et je suis très soumis à ses ordres. Mon sort est entre ses mains. Que sa volonté soit faite. » En effet, son âme demeurait constamment unie à Dieu, et il attendait avec impatience que les derniers liens qui l'attachaient à la terre fussent brisés. Quelques jours se passèrent ainsi.

Le mal s'aggravant, il demanda le saint Viatique; on promit de le lui apporter le lendemain, qui était le mercredi saint. Il passa toute la nuit à se préparer à ce grand acte; sa cellule fut décorée avec autant d'élégance que le permettait la pauvreté de la maison de Saint-Yon. Il voulut absolument qu'on le tirât de son lit et que, revêtu de l'étole et du surplis, on le fît asseoir sur une chaise. Au son de la cloche qui annonçait l'approche du prêtre, il se précipita à genoux et reçut la communion, le visage enflammé, avec cette dévotion extraordinaire qu'il avait tant de fois apportée dans la célébration des saints mystères. Tous les assistants en furent vivement impressionnés. C'étaient les dernières lueurs d'une vie qui s'éteignait.

Le lendemain, qui était le jeudi saint, il reçut l'extrême-onction. Son intelligence ne baissait pas, et elle avait

pris, au contraire, cette lucidité particulière que Dieu réserve à ses saints. Il lisait dans les âmes, et en profitait pour donner à ses Frères, empressés autour de son lit, ses suprêmes conseils. Un homme du monde s'étant approché de lui et l'ayant consulté en reçut cette réponse : « Il ne tient qu'à vous de vous sauver. Dieu vous comble de ses grâces, et vous n'en profitez pas. Vous n'allez pas à lui comme vous le devriez, et vous enfouissez les talents qui vous ont été confiés. »

La voix du Bienheureux s'affaiblissait de plus en plus. Tous ses enfants se précipitèrent à genoux, et le frère Barthélemy le pria de lui donner sa bénédiction, ainsi qu'à tous les Frères de l'Institut. Par humilité il fit quelque résistance, puis il céda. Il leva les yeux au ciel, étendit les mains et dit : « Que le Seigneur vous bénisse tous ! »

Le soir, il perdit connaissance. On récita les prières des agonisants. Quand elles furent terminées, il revint à lui et adressa aux Frères quelques paroles : « Si vous voulez vous conserver et mourir dans votre état, n'ayez jamais de commerce avec les gens du monde. Peu à peu vous prendrez goût à leur manière d'agir et entrerez si avant dans leur conversation, que vous ne pourrez plus vous défendre, par politesse, d'applaudir à leurs discours, quoique bien pernicieux : ce qui sera cause que vous tomberez dans l'infidélité. N'étant plus fidèles à observer vos règles, vous vous dégoûterez de votre état, et enfin vous l'abandonnerez. »

Une sueur froide l'interrompit, et l'agonie commença. Elle dura depuis minuit jusqu'à deux heures et demie du matin, et fut rude. On était dans la nuit du vendredi saint et le Bienheureux était associé aux douleurs

de la Passion. Vers le matin, la connaissance lui revint un peu. On lui dit d'implorer l'assistance de la sainte Vierge, sa constante protectrice, et il récita la prière qu'il avait coutume de dire tous les soirs : *Maria, mater gratiæ, mater misericordiæ.* Le Frère supérieur lui demanda s'il acceptait avec joie ses peines : « Oui, répondit-il, j'adore en toutes choses la conduite de Dieu à mon égard. » Ce furent ses dernières paroles.

A trois heures du matin, il entra de nouveau en agonie pendant une heure. Le corps était agité, mais le visage tranquille. Puis vers quatre heures il joignit les mains, leva les yeux au ciel, fit comme un effort pour se lever et aller au-devant de quelqu'un, et expira. Il allait célébrer les fêtes de Pâques dans le Paradis.

C'était le 7 avril 1719, jour du vendredi saint. Le Bienheureux avait soixante-huit ans.

Quand la nouvelle de sa mort se fut répandue dans la ville de Rouen, une foule considérable se pressa à la porte de la maison pour le voir une dernière fois. Chacun le regardait comme un saint, voulait contempler encore les traits de son visage et emporter de lui quelques souvenirs. Un crucifix, un Nouveau Testament, une Imitation de Jésus-Christ, composaient toutes ses richesses. Il fallut découper ses habits pour contenter la pieuse avidité des assistants.

Le corps du vénérable prêtre resta exposé dans la chapelle de Saint-Yon, revêtu de ses ornements sacerdotaux, depuis le vendredi soir jusqu'au samedi dans l'après-midi. La figure n'avait rien perdu de sa sérénité et de sa beauté. La mort n'avait fait que jeter sur ses traits un voile léger au travers duquel on apercevait les splendeurs de la vie éternelle.

Le samedi saint, on l'enterra sans pompe à cause de la fête de Pâques. Le corps était porté par six Frères et suivi de tous les autres qui chantaient des psaumes; des larmes coulaient le long de leur visage, des sanglots se mêlaient à leur psalmodie. Ils avaient perdu leur bienfaiteur et leur père, et se considéraient comme orphelins.

Des ecclésiastiques, des religieux de tous les ordres s'étaient rendus à ces obsèques.

Le service fut célebré, le lundi de la Quasimodo, par les ecclésiastiques du petit séminaire de Saint-Nicaise, et un grand nombre de personnes considérables voulurent rendre les derniers honneurs à un homme qui avait fui la gloire durant toute sa vie.

Le corps fut déposé dans la chapelle de Sainte-Suzanne en l'église de Saint-Sever. Sur son tombeau on grava une inscription effacée aujourd'hui et remplacée par l'inscription suivante, qui est écrite en latin et dont nous donnons ici la traduction littérale : « Ici attend la résurrection vénérable personne Jean-Baptiste de la Salle, de Reims, prêtre, docteur en théologie, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, Instituteur des Frères de l'École chrétienne. Il est mort le vendredi saint, en la soixante-huitième année de son âge, le 7 avril 1719, dans la maison des Frères de Saint-Yon de cette paroisse. Que Dieu lui donne de trouver le repos. »

Plusieurs curés célébrèrent des messes solennelles, et le frère Barthélemy reçut un nombre considérable de lettres qui lui exprimaient la profonde affliction qu'une telle mort causait dans toute la France...

Le Bienheureux de la Salle était d'une taille au-dessus de la moyenne et bien proportionnée. Sa complexion,

délicate en son enfance, s'était fortifiée par l'exercice et le travail, jusqu'à ce que la pénitence et des fatigues excessives eussent épuisé la vigueur de sa santé.

Il avait le front large, le nez droit, les yeux grands et d'une couleur tirant sur le bleu, la peau basanée par les voyages, le teint animé, les cheveux châtains dans sa jeunesse, gris et blancs dans ses dernières années.

Son visage était empreint d'une grande douceur et d'une grande majesté. Sa physionomie était modeste et sereine; ses manières simples et gracieuses. Un air de sainteté s'échappait de toute sa personne. Mais d'ailleurs nous avons, de son corps et surtout de son âme, un portrait incomparable et que nous voulons reproduire. C'est celui qu'en a tracé son premier historien, et l'on ne saurait, en vérité, rien trouver de plus exact ni de mieux dit.

« Personne, dit le chanoine Blain, ne portait plus l'air d'un saint que le vénérable de la Salle. La grâce, assise pour ainsi dire sur sa face, semblait vouloir montrer aux hommes ce qu'il était devant Dieu et y peindre les beautés de son âme. En le voyant, on était porté à Dieu. Tout en lui exhalait l'odeur des vertus d'humilité, de modestie, de douceur, de charité, de tranquillité, d'égalité d'esprit, de mortification et d'une piété insigne. Toujours le même en tant d'occasions de chagrin et de peine, en tant d'événements fâcheux et désolants, en tant de sujets de trouble et d'inquiétude, il apparaissait comme un homme dont le cœur, fixé au ciel, semblait ne prendre aucun intérêt à ce qui se passe en ce bas monde, comme un homme appliqué à régler tous ses désirs les plus saints et tous ses projets les plus glorieux

pour Dieu, à les régler uniquement selon le bon plaisir divin.

« Sa vie est l'Évangile réduit en pratique. Faire pénitence, se renoncer, se mortifier, s'humilier, crucifier sa chair, prier, converser avec Dieu, ne paraître parmi les hommes que pour travailler à leur salut ou pour recueillir leurs mépris, prendre pour objet de son zèle les plus pauvres et les plus abandonnés, souffrir tout, céder à tous, ne se plaindre jamais, ne se croire jamais offensé, se donner toujours le tort, être le premier à se condamner, bénir Dieu, en toutes choses prendre sa volonté pour unique règle de la sienne, aimer ses amis en lui et ses ennemis pour lui, ne voir et ne vouloir que Dieu en toutes choses, ne s'intéresser qu'à sa gloire, oublier le reste, n'avoir d'aversion que pour le monde, de haine que pour le péché, de crainte que celle de déplaire à la souveraine Majesté, de désir que d'imiter Jésus-Christ, d'attrait que pour les croix et d'amour que pour Dieu seul, n'est-ce pas le précis de l'Évangile et celui de la vie du bienheureux de la Salle?

« Quels exemples d'oubli de soi-même, de sévérité pour son corps, de mépris du monde, de soif de la justice, de la pureté de cœur, d'une sainte passion pour les humiliations et les souffrances, de détachement de toutes les choses de la terre, de l'amour de l'oraison, de l'union à Dieu et du sacrifice de soi-même, présente l'histoire de la vie de ce saint prêtre! Que de grâces cachées dans son intérieur, que de mérites accumulés dans une vie si crucifiée, seront manifestés au jour de la révélation des cœurs!

« Le serviteur de Dieu paraissait un homme mort à tout; un homme en qui la nature n'osait plus se montrer,

ni rien demander; un homme d'une vie toute surnaturelle, céleste, divine, qui pensait, qui parlait, qui agissait comme s'il eût été d'une nature supérieure; un homme dont la vertu était devenue l'élément; Dieu, la vie; Jésus-Christ, l'âme et le centre.

« Dans la prière, on eût dit un ange; à l'autel, un séraphin; dans la conduite, un homme apostolique; dans les tribulations, un autre Job; dans la pauvreté, un nouveau Tobie; dans l'abandon à la Providence, un François d'Assise; dans les rigueurs de la pénitence, un second abbé de Rancé; dans la pratique de l'obéissance, un nouveau Dosithée; dans l'exercice de toutes les autres vertus, un parfait disciple de Jésus-Christ.

« Voilà le vénérable de la Salle représenté au naturel : on le reconnaît à ce portrait. »

Jusqu'en 1734 le corps du bienheureux de la Salle[1] était resté dans l'église Saint-Sever, où il avait été déposé au lendemain de sa mort. Les Frères, ayant fait construire une église dans leur maison de Saint-Yon, demandèrent qu'on leur rendît les restes de leur Fondateur. L'archevêque y consentit, et l'exhumation eut lieu le 16 juillet 1734.

Le tombeau fut ouvert; les ossements furent trouvés intacts, dans leur position naturelle. Ils furent couverts

1. La maison des Frères de Paris renferme de précieuses reliques du Bienheureux : son manteau, son étole, une chasuble, un manteau de cérémonie, une soutane, deux bonnets carrés, des rabats, une croix destinée à être portée sur la poitrine, des ceintures de fer et de cuivre, des disciplines de corde, une portion de son cilice, des insignes de sa dignité et des instruments de sa pénitence, les uns et les autres pouvant servir de témoignage en faveur de cette sainteté que l'Église constate avec tant de délicatesse et de prudence.

d'un drap blanc, déposés dans un cercueil de plomb dont on souda le couvercle, et enfermés ensuite dans un coffre de bois scellé. Une foule innombrable assistait à cette touchante cérémonie. Le cercueil fut déposé dans un caveau, derrière l'autel du chœur.

En 1793, les révolutionnaires ouvrirent le tombeau et volèrent le plomb du cercueil; mais ils laissèrent le corps à peu près intact.

Quand la cause de canonisation eut été introduite, on procéda, le 4 mai 1835, à l'exhumation des restes du Bienheureux en présence d'un secrétaire de l'archevêché, d'un médecin, d'un représentant de l'autorité civile, de plusieurs témoins ecclésiastiques et laïques, et enfin de quelques Frères parmi lesquels se trouvaient le frère Calixte, directeur de l'École normale, et Péloguin, directeur aussi à Rouen. Ces deux derniers sont devenus plus tard les assistants du Supérieur général.

Tous les témoins signèrent le procès-verbal d'exhumation constatant que les ossements du Bienheureux étaient presque au complet, et qu'il ne pouvait y avoir aucun doute au sujet de leur identité. Ils furent pieusement déposés dans un caveau pratiqué derrière l'autel de la chapelle de l'établissement des Frères, à l'intérieur de la ville de Rouen, sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Lô. Enfin ils ont été transportés, en 1881, dans la chapelle du pensionnat établi dans cette ville, et ils y reposent jusqu'à ce que l'Église permette qu'on leur rende un culte, et qu'elle glorifie dès ce monde tant et de si nobles vertus.

C'est la splendeur et la fécondité de ces vertus que nous avons essayé de faire entrevoir, et nous souhaitons

d'y avoir réussi : car les mérites des saints sont la partie la plus précieuse de l'héritage des nations, et le bienheureux de la Salle, honneur de l'Église, est en même temps une des plus pures gloires de la France.

CHAPITRE XVII

LA BÉATIFICATION

En mourant, le pieux Fondateur laissait 23 maisons, 274 frères et 9,885 élèves. Peu après sa mort, en 1725, son Institut reçut à la fois les lettres patentes de Louis XV et la bulle d'approbation du souverain pontife Benoît XIII.

Dieu qui voulait rendre illustre devant les hommes son bien-aimé serviteur, même après sa mort, commença de manifester en différentes manières que du combat il était passé à l'éternel triomphe, afin que les mérites de sa sainteté, reconnus et approuvés par le Siège apostolique, fussent promulgués solennellement à tout le monde catholique par le Vicaire de Jésus-Christ.

Cependant, de nombreuses circonstances firent longtemps différer l'instruction juridique, notamment la tourmente révolutionnaire qui agita la France à la fin du siècle dernier, pendant laquelle fut dispersée la famille religieuse du vertueux Fondateur.

La paix ayant été rendue à l'Europe, et l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes ayant repris son existence, les supérieurs, auxquels se joignirent de pieux fidèles, sollicitèrent les archevêques de Reims, de Rouen et de Paris d'ouvrir les enquêtes canoniques sur la vie et les vertus de Jean-Baptiste de la Salle, aussi bien que sur les miracles opérés par son intercession.

Ces enquêtes, commencées en 1835, fournirent, cinq ans après, les preuves exigées sur la réputation universelle et constante de sainteté du personnage dont on introduisait la cause. Le 8 mai 1840, le souverain pontife Grégoire XVI décerna au serviteur de Dieu le titre de *Vénérable* et ordonna de poursuivre le procès de béatification.

Pendant que s'accomplissait l'examen des écrits et des vertus du saint prêtre, un fait prodigieux, attribué à son intercession, arrivait à Orléans.

Mlle Victoire Ferry, âgée de vingt ans, et employée à l'hôpital général de cette ville, fut victime, au mois de février 1832, d'un événement cruel, dont voici les détails.

Elle se trouvait par hasard dans une des salles de l'hospice, lorsqu'elle fut subitement jetée à la renverse par une folle, et frappée à coups de pied avec tant de violence, qu'elle serait restée morte sur la place, si deux autres aliénées ne fussent venues la tirer des mains de cette furieuse. Elles la portèrent dans sa chambre, et la placèrent dans son lit, privée de l'usage de ses sens. Les suites de cet accident furent si graves, que cette demoiselle rendait le sang en abondance par la bouche, par les narines et par les yeux ; elle éprouvait des tremblements convulsifs par tout le corps, et tout annonçait dans son organisme une perturbation complète.

Un régime médical suivi pendant deux ans n'apporta aucun soulagement dans l'état de la malade, qui essayait inutilement de s'occuper à quelques ouvrages manuels; tout travail était au-dessus de ses forces.

Elle avait perdu l'appétit; son sommeil était court, interrompu, inquiet; son visage ordinairement pâle, devenait parfois enflammé; une douleur aiguë et de violentes palpitations de cœur s'étaient déclarées dès les premiers jours de sa maladie, et à ces maux vint bientôt se joindre une inflammation du péricarde, et de fréquents vomissements de sang : tous les remèdes restèrent sans effet. La faiblesse extrême où la malade était réduite l'empêchait de faire un seul pas, et même de se tenir sur ses pieds; elle était contrainte de se tenir assise sur une chaise, ou de garder le lit sans pouvoir y rester couchée.

La maladie durait depuis douze années, et, pendant les huit dernières, les symptômes étaient devenus plus effrayants : la fièvre n'avait point quitté la malade; sa soif était ardente, mais elle ne pouvait la satisfaire, à cause de la difficulté qu'elle avait à avaler; d'ailleurs toute boisson provoquait le vomissement.

On doit dire ici que, pendant sa maladie, la demoiselle Ferry avait été saignée deux cent douze fois, outre une centaine de tentatives inutiles pour obtenir du sang, et l'application de cinq ou six centaines de sangsues.

Elle reçut les derniers sacrements de l'Église à diverses reprises, et ses faiblesses devenaient de plus en plus fréquentes; il lui est arrivé plusieurs fois de tomber dans les bras de sa mère, et d'y rester comme morte pendant trois ou quatre heures.

Le mal empirait toujours, et l'enflure était si considérable, qu'on ne pouvait toucher la malade sans que l'empreinte des mains demeurât sur sa chair. L'art des médecins étant devenu inutile, la pauvre malade

eut recours à la très sainte Vierge et aux saints, en l'honneur desquels elle fit plusieurs neuvaines, ce qui n'apporta aucun soulagement à sa pénible situation. Enfin, ayant appris que le vénérable Jean-Baptiste de la Salle avait procuré à plusieurs personnes la guérison de leurs maladies, elle commença à l'invoquer, le 18 mai 1844, deuxième jour de l'octave de l'Ascension, et les Frères des Écoles chrétiennes d'Orléans unirent leurs prières aux siennes. Tenant entre ses mains une image et des reliques du Vénérable, elle s'exprimait ainsi : « Mon bon Père, vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de la Salle, priez pour moi, qui ai recours à vous, si c'est la volonté de Dieu que vous obteniez ma guérison ; mais si, au contraire, sa volonté est que je meure, je m'y résigne volontiers pour la sanctification de mon âme. » Elle continuait, le jour et la nuit, les mêmes prières.

Le dimanche, dans l'octave de l'Ascension, 19 mai 1844, elle sentit des douleurs plus poignantes par tout son corps ; dans l'après-midi, on lui offrit un abrégé de la Vie du Vénérable. Elle se mit à le lire ; mais, parvenue au premier fait miraculeux qui y est rapporté, elle éprouva une sorte de commotion, et, vers les sept heures et demie du soir, ne voyant personne, elle entendit une voix claire et distincte qui lui disait : « Dimanche, à huit heures moins un quart, tu iras à la messe à Recouvrance ; n'en dis rien. » Dans cet instant, elle fut saisie de crainte ; toutefois elle continua de lire l'abrégé jusqu'à la fin.

A dater de ce moment, le mal augmenta, et, comme il était tard, elle se traîna seule jusqu'à son lit, attendu qu'on ne pouvait la toucher sans augmenter ses souf-

frances; toutefois elle ne put s'y tenir couchée et passa une nuit fort pénible. Elle sentait dans tout son corps une impression douloureuse, semblable à celle qu'elle avait coutume d'éprouver quand on la touchait. Les choses continuèrent ainsi, les deux premiers jours de la neuvaine, sans que la malade pût ni boire ni manger, au milieu d'une espèce de commotion universelle de son organisme.

Dans la nuit du 20 au 21 mai, ayant senti, aux pieds et aux genoux, comme quelque chose qui la touchait, elle y porte la main le mieux qu'il lui est possible, mais sans y rien trouver. Pendant cette recherche, elle avait égaré l'image du vénérable de la Salle; bientôt après, cette image se retrouva dans ses mains sans qu'elle pût s'expliquer comment cela s'était fait. Au milieu de l'obscurité de la nuit, appuyée sur son coussin, Mlle Ferry comptait les heures, lorsque tout à coup, après minuit sonné, elle sent quelque chose qui appuyait avec force sur ses pieds et sur ses genoux, et aussitôt, un peu sur sa droite, elle voit paraître le vénérable de la Salle, qui lui dit : « Je suis Jean-Baptiste de la Salle. — O mon Vénérable Père! je ne suis pas digne que vous vous montriez à moi. — Dimanche, à huit heures moins un quart, tu iras à la messe à Recouvrance; n'en dis rien, tu es guérie. — Mon bon Père, le Vénérable, je vous remercie de toutes les grâces que vous m'accordez aujourd'hui : je m'en reconnais tout indigne. »

Voilà donc celle que la fièvre n'avait point quittée depuis douze ans, la voilà délivrée de tous ses maux, sans crise, sans convalescence! Elle est pleine de santé, de force, et elle passe le reste de la nuit dans un sommeil paisible.

Le mardi 21 mai, vers les sept heures et demie du matin, sa mère l'ayant laissée seule, Mlle Ferry s'habille, descend de son lit, et, se regardant à plusieurs reprises, elle se trouve sans marque d'enflure; aussitôt, pleine de joie et de reconnaissance, elle tombe à genoux pour rendre grâces à Dieu, puis elle se met à marcher dans sa chambre et s'occupe ensuite à des travaux manuels.

Sa mère à son retour fut toute stupéfaite du changement qu'elle remarqua sur le visage de sa fille, et ne pouvant se contenir à la vue du mieux qu'elle remarquait: « Qu'est-ce que cela! s'écria-t-elle; comment! tu es levé? — Hé! ma mère que voulez-vous que je fasse dans mon lit? Ne suis-je pas mieux sur une chaise? Mais je me sens de l'appétit; si vous vouliez bien me donner quelque chose à manger. » Et à plusieurs reprises dans la même journée, elle mangea copieusement et de fort bon appétit, même des aliments que lui avaient été précédemment interdits.

Dès le matin du dimanche 26 mai, fête de la Pentecôte, elle se revêtit des habits neufs que sa mère lui avait achetés (elle avait distribué les autres aux pauvres, les croyant désormais inutiles), et se rendit à la paroisse vers l'heure qui lui avait été désignée par le vénérable de la Salle. Elle était accompagnée de sa mère, et marchait d'un pas sûr; elle monta seule, et sans efforts, les marches du perron de l'église. Pendant qu'elle prenait de l'eau bénite, en entrant, sept heures trois quart sonnaient; elle entendit la messe, communia, et, après une longue action de grâces à genoux, elle revint à la maison, seule et sans aucune difficulté. Depuis ce temps, elle jouit d'une très bonne santé; et nous ajouterons, comme dernière et irréfragable preuve de sa guérison, que, le 17 octobre 1846, cinq

notabilités médicales de Paris ont constaté, chacune dans une consultation spéciale, que cette demoiselle ne leur a présenté *aucun signe* d'une maladie organique du cœur.

Elle comparut plusieurs fois devant le tribunal ecclésiastique d'Orléans, délégué par le Saint-Siège pour constater juridiquement sa guérison, et la procédure, terminée le 6 novembre 1846, fut aussitôt expédiée à Rome, pour être soumise au jugement de la Sacrée Congrégation des Rites.

De 1852 à 1873, pendant que les Tribunaux ecclésiastiques continuaient l'examen des vertus du vénérable de la Salle, deux nouvelles marques de sa puissance auprès de Dieu éclataient à son tombeau.

Parmi les maladies contre lesquelles la science médicale s'est trouvée jusqu'ici impuissante, on place l'*ataxie locomotrice progressive*. « La multiplicité des remèdes employés pour la combattre, dit le savant docteur Trousseau, témoigne de leur infidélité et de l'impuissance de la médecine. Jusqu'à présent, nous ne connaissons aucun moyen de combattre ce mal, ni même de l'enrayer dans sa marche. Cette maladie ne guérit pas. »

Vers le mois de février 1866, le frère Adelminien, directeur de la communauté de Saint-Nicolas des Champs, à Paris, en éprouva les premiers symptômes. Le repos et des soins intelligents les firent disparaître ; mais peu de temps après, ils reparurent de nouveau. M. le docteur N..., qui fut consulté, ordonna au malade les pilules au nitrate d'argent et les eaux de Bourbonne.

Le frère Adelminien éprouva bientôt après une amélioration sensible. Il reprit ses travaux ordinaires, et s'y livra tout entier, avec l'espoir que la fatigue n'occasionnerait point de nouvelle rechute.

Hélas ! son mal avait été plutôt momentanément arrêté dans sa marche, que guéri ; il reparut au mois de décembre 1867, mais avec une intensité désespérante. M. le docteur M..., médecin de la communauté, constata la présence d'une ataxie locomotrice progressive, parvenue à un degré qui ne devait plus permettre de compter sur sa guérison.

Autorisé à aller lui-même prier pour sa guérison sur le tombeau du saint Fondateur, le frère Adelminien quitte Paris le 26 décembre. M. le docteur N..., témoin de son départ, écrit : « La marche du malade est très chancelante, les membres inférieurs sont lancés sans coordination des mouvements, les pieds parfaitement insensibles au chaud ou au froid, résistant ou non ; pour monter ou descendre l'escalier, il faut un double soutien : celui de la rampe et celui d'un compagnon ; les membres sont, sans ordre, lancés d'une marche à l'autre, et vont souvent ou trop ou pas assez loin ; enfin, pour monter en voiture, le Frère pose tant bien que mal le pied sur le marchepied, se hisse à l'aide de ses bras et retombe sur le siège sans pouvoir complètement se retenir sur les membres inférieurs. »

Le frère Adelminien commença sa neuvaine le 27 ; il suspendit, pendant ce temps, l'usage de tout agent médical : chaque jour il entendit la messe qui était dite à son intention, et y reçut la sainte communion ; il se traînait ensuite sur le tombeau du vénérable de la Salle, et priait longtemps avec confiance. Ses confrères de Rouen et la plupart de ceux de Paris faisaient la neuvaine avec lui.

Cette neuvaine se termina sans amener aucune amélioration dans l'état morbide du malade. Le 5 janvier suivant, il en commença une seconde ; le soir, et pendant la

nuit, il ressentit des douleurs atroces qu'il n'avait point éprouvées auparavant.

Le lendemain, vers huit heures et demie, il se rendit, selon son habitude, sur le tombeau du vénéré fondateur des Frères, où il pria quelque temps à genoux.

Lorsqu'il se releva, ses jambes lui parurent affermies et le sol lui offrit une résistance sensible. Surpris et profondément ému, il mit son bâton sous le bras, sortit de la chapelle et courut dans un corridor isolé, pour s'assurer qu'il était guéri. Le lendemain, il visita à pied les principales églises de Rouen.

Le temps devint pluvieux et très froid, le verglas rendit la marche très fatigante ; néanmoins il gravit, aussi à pied et sans bâton, la colline sur laquelle s'élève la magnifique église de Notre-Dame de Bon-Secours. Quand il rentra à l'École normale, il ne parut pas fatigué. Sa guérison avait été aussi instantanée et aussi complète qu'il était possible de le désirer.

Ce double fait a été constaté et certifié par trois célèbres médecins. « Jusqu'à ce jour, écrivait encore, le 18 avril, un de ces messieurs, je n'ai cessé de voir souvent le frère Adelminien, de l'examiner et de l'interroger. Je déclare que rien encore n'a pu démentir son état de santé parfaite. »

Dans la même année, un autre fait merveilleux proclamait encore le pouvoir du saint prêtre.

Étienne de Suzanne, fils de M. Henri de Suzanne, conservateur des forêts pour les départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, éprouva, le 1er décembre 1867, les premières atteintes d'une fièvre hectique, qui se compliqua plus tard d'une bronchite vésiculaire et suppurée.

Étienne n'avait que onze ans; c'était une de ces natures

frêles et délicates dont la vie semble se concentrer dans l'intelligence et dans le cœur, mais qui ne peuvent opposer à la maladie, lorsqu'elles en sont atteintes, que des organes d'une complexion débile.

Aussi, malgré les soins immédiats dont il fut l'objet, se vit-il contraint, par les progrès et la violence de son mal, d'interrompre ses études et de garder le lit. Trois habiles médecins furent plusieurs fois appelés auprès de lui; mais ils ne purent le guérir. La fièvre augmenta sensiblement : il s'y joignit une toux sèche et délirante, la bronchite s'étendit chaque jour davantage, la respiration devint difficile; l'expectoration prit, par son abondance et sa couleur, un caractère très inquiétant. Le 27, les médecins déclarèrent eux-mêmes que la maladie était très grave; l'auscultation, la nature des crachats et la marche suivie par le mal rendaient évidente la congestion des bronches et du tissu pulmonaire.

Le cher petit malade souffrait des douleurs atroces. On ne pouvait le voir sans un profond serrement de cœur : sa maigreur était excessive; ses traits s'étaient décomposés et lui donnaient l'aspect d'un vieillard décrépit; son corps était constamment replié de telle sorte que le menton touchait aux genoux; son pouls donnait cent quarante pulsations par minute; des accès continuels de toux et de suffocation rendaient ses douleurs plus intenses. M. Labbé, supérieur de l'Institution ecclésiastique, à Yvetot, et professeur d'éloquence à la Faculté de théologie de Rouen, l'ayant vu en cet état, en fut tellement frappé qu'il écrivit à Mme Edith de Caumont, religieuse du Sacré-Cœur et sœur de Mme de Suzanne, pour l'engager à préparer au plus tôt sa sœur au coup terrible que devait lui porter la mort présumée d'Etienne.

Hélas ! la triste préoccupation de ce respectacle ecclésiastique était partagée par les personnes auxquelles les liens du sang ou de l'amitié permettaient de pénétrer dans la chambre du malade.

Il est un devoir sacré que des parents chrétiens s'empressent de remplir, en de pareilles circonstances : M. et Mme de Suzanne trouvèrent dans leur piété la force nécessaire pour disposer leur fils à la réception des secours spirituels que l'Église offre aux mourants. Etienne, au reste, fut le premier à les réclamer. Ce cher enfant conservait, au milieu de ses douleurs, une admirable résignation ; mais il ne se faisait pas illusion. « Que faut-il faire, demanda-t-il un jour à Mme de Caumont, sa grand'mère, quand un enfant qui n'a pas fait sa première communion est en danger de mort ? » Mme de Caumont retint ses larmes, et, le cœur déchiré, elle expliqua à Etienne la règle de conduite à suivre en pareil cas. « Eh bien ! reprit le malade, je veux aussi me confesser et, si j'en suis trouvé digne, recevoir la communion. » Les vœux de ce pieux enfant furent exaucés : il eut le double bonheur de recevoir les sacrements de pénitence et d'eucharistie.

Sur ces entrefaites, le frère Adelminien fut guéri à la suite d'une neuvaine au vénérable de la Salle. Il fut conduit chez Son Éminence le cardinal de Bonnechose, qui portait beaucoup d'intérêt à la famille de M. de Suzanne. Ce respectable prélat alla voir Etienne, et, après avoir raconté à ses parents la guérison du directeur des Frères de Saint-Nicolas-des-Champs, il les engagea à s'adresser aussi au fondateur des Frères pour obtenir le rétablissement de leur fils.

Il fut décidé que l'on ferait, à cet effet, une neuvaine en

l'honneur de cet homme de Dieu : elle commença le 21 janvier 1868. Chaque jour plusieurs parents et de nombreux amis du jeune malade se réunirent dans la chapelle de l'École normale, et y prièrent en commun pour sa guérison, sur le tombeau du vénérable de la Salle. Le pieux enfant priait lui-même, dans ce but, avec une ferveur touchante. La neuvaine était faite également par les religieuses du Sacré-Cœur, à Conflans et à Paris.

Dès le troisième jour, une lueur d'espérance brilla dans l'âme d'Etienne. « Je crois, dit-il, que je guérirai par le vénérable de la Salle. »

Néanmoins, le 27, ses douleurs redoublèrent; il y eut, ce jour-là, pour ses parents désolés, quelques heures d'angoisses cruelles. Etienne seul conserva sa sérénité et sa confiance : « Je serai guéri à la fin de la neuvaine, » dit-il, et il pria sa mère de lui faire préparer des habits, parce que, ajouta-t-il, il voulait assister à la messe d'action de grâces. Ses parents voulaient appeler immédiatement le médecin : « Non, non, ne le faites pas, dit le pieux malade; j'ai lu que ce qui m'arrive s'est passé vers la fin de plusieurs neuvaines; ce soir je serai mieux. »

La veille de la clôture de la neuvaine, il dit à la sœur Saint-Michel, qui le veillait chaque nuit : « C'est aujourd'hui surtout, ma Sœur, qu'il faut bien prier, car demain je dois être tout à fait guéri; je dois aller remercier le vénérable de la Salle et assister à la messe à l'École normale. — Ah ! c'est une plaisanterie, reprit la Sœur; vous avez encore trop de chemin à faire, avant d'être guéri. »

Et cependant ce chemin se trouva parcouru tout entier le lendemain. Les médecins qui avaient soigné

Etienne vinrent le voir, et ils constatèrent que sa guérison était parfaite. L'heureux Etienne se leva, mangea de très bon appétit et fit lui-même les honneurs de sa maison aux nombreux amis attirés auprès de lui par la nouvelle inattendue de son rétablissement; il fit même divers exercices gymnastiques devant ses parents muets de ravissement et de joie. Une messe d'action de grâces fut célébrée à l'École normale : la chapelle de cet établissement se trouva, ce jour-là, trop petite pour contenir les nombreuses personnes accourues pour voir Etienne de Suzanne, et louer Dieu de la faveur signalée accordée à cet heureux enfant.

Le 10 juillet 1873, la Sacrée Congrégation des Rites, réunie en séance publique devant le souverain pontife Pie IX, décida que les vertus théologales, les vertus cardinales et les autres qui en découlent avaient été pratiquées par le vénérable serviteur de Dieu Jean-Baptiste de la Salle au degré héroïque. La promulgation du décret pontifical, confirmatif de cette décision et si longtemps attendu, eut lieu le jour de la Toussaint de la même année. Le très honoré frère Philippe assistait à cette promulgation, le cœur débordant de joie. Il y voyait, en effet, l'assurance donnée à son Institut, de l'un des points essentiels requis par les lois ecclésiastiques pour la béatification du Fondateur.

Pendant que se poursuivait la minutieuse procédure romaine, le monde impatient préparait un triomphe au Bienfaiteur de la jeunesse et à l'Apôtre de l'enseignement populaire. Une fête dont Rouen gardera le souvenir fut célébrée, le 2 juin 1875, pour l'inauguration solennelle du monument élevé sur la place Saint-Sever, à l'aide

de dons offerts en témoignage de l'estime universelle qui s'attache à la mémoire du fondateur de l'Institut des Frères. Ainsi que le disait, ce jour-là, Son Eminence le cardinal de Bonnechose : « Constantinople et Smyrne, comme Paris et Rome, comme Alger, Québec, Philadelphie, New-York, avaient envoyé leurs souscriptions. »

L'érection de la statue du vénérable de la Salle, autorisée par décret gouvernemental, fut l'occasion d'une éclatante manifestation à laquelle prirent part l'administration, l'autorité académique, la magistrature, l'armée, le peuple de Rouen et de nombreuses députations d'enfants de diverses villes de France. Mgr Besson, aujourd'hui évêque de Nîmes et alors chanoine de Besancon, y prononça un éloquent panégyrique.

Cinq ans plus tard se présentait la date du second centenaire de la fondation des Écoles chrétiennes, 24 juin 1880. Des fêtes, dont celle de Rouen n'avait été que le prélude, furent organisées splendidement sur tous les points du monde où sont établis les enfants du Bienheureux; c'était comme la dernière et solennelle expression des vœux de tous les catholiques, en faveur de la cause si populaire du serviteur de Dieu.

Ensuite, avec un zèle filial et une activité digne d'une telle cause, les Frères des Écoles chrétiennes se mirent à l'œuvre pour obtenir le second point, c'est-à-dire l'approbation des miracles opérés par Dieu à l'intercession de son serviteur.

Ce fut le travail de la Congrégation des Rites pendant de longs jours encore. La consultation définive fut entièrement favorable, et le 1er novembre 1887, le souverain pontife Léon XIII promulguait la sentence

qui approuvait le jugement et reconnaissait l'authenticité des trois prodiges racontés ci-desus.

Il ne restait plus qu'à obtenir du Vicaire de Jésus-Christ les honneurs des autels pour le vénérable serviteur de Dieu. Le 27 du même mois de novembre, Sa Sainteté décréta qu'on pouvait procéder à la béatification, couronnant et terminant la cause. Peu après, des lettres apostoliques fixèrent au dimanche 19 février 1888 la célébration de la béatification solennelle de Jean-Baptiste de la Salle, à Rome, indiquèrent les collecte, secrète et postcommunion propres à la messe du nouveau Bienheureux, et déterminèrent la date du 4 mai pour sa fête annuelle au rite double majeur.

RÉCIT DES FÊTES DE LA BÉATIFICATION

(Extrait de la Correspondance romaine du journal *l'Univers*.)

Rome, 19 février 1888.

La cérémonie solennelle de la béatification du vénérable serviteur de Dieu Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes et gloire impérissable de la France catholique, dont il représente si bien l'esprit généreux, la charité inépuisable et le zèle apostolique, a eu lieu ce matin dans la vaste salle de la Canonisation, au-dessus du portique de Saint-Pierre.

Cette magnifique salle resplendissante de dorures était brillamment illuminée, et une foule nombreuse et choisie, composée en grande partie de Français, se pressait dans son enceinte. Dans les tribunes, on remarquait beaucoup de Frères des Écoles chrétiennes, des moines,

des religieuses, des dames et divers personnages distingués. Dans la première à droite, se trouvaient le frère Joseph, supérieur général de la Congrégation; six de ses assistants, les frères Osée, Louis de Poissy, Cyrus, Junien, Apronien-Marie et Raphaélis; le frère Adelminien, guéri miraculeusement par le vénérable Fondateur de son Institut et représenté dans un des tableaux de la béatification, le frère Siméon, directeur du collège de Saint-Joseph de Rome; le premier aumônier de la maison-mère de Paris; M. le grand vicaire de Reims, représentant le cardinal Langénieux et le diocèse où naquit le Vénérable; M. le grand vicaire de Rouen, M. le secrétaire général de l'évêché d'Orléans, et M. le comte de La Salle de Rochemaure, arrière-petit-neveu du vénérable de la Salle. Dans d'autres tribunes avaient pris part les Frères provinciaux de France, d'Italie, d'Espagne, de Belgique, d'Angleterre, d'Allemagne, des Indes, de l'Amérique du Nord et du Sud, du Levant et de l'Algérie. Les trois grands tableaux représentant les miracles opérés par le vénérable serviteur de Dieu étaient placés l'un sur la paroi de droite en entrant dans la salle, et les deux autres, à droite et à gauche de l'autel, au-dessus et derrière les les tribunes des chantres.

Le chapitre de Saint-Pierre, qui a juridiction sur la salle de la Canonisation, choisit lui-même l'évêque qui est invité à pontifier dans les cérémonies de béatification; il a réservé cet honneur pour un de ses membres, Mgr de Neckere, Belge de naissance. Sa Grandeur, revêtue de la chape et portant la mitre, a fait son entrée dans la salle un peu avant dix heures, par la porte située derrière l'autel qui conduit dans la basilique, par l'esca-

lier de la coupole. Elle était assistée par Mgr Talamo et par un autre chanoine de Saint-Pierre qui faisaient diacre et sous-diacre, et est arrivée précédée de tous les élèves du séminaire Vatican. A dix heures un quart, précédés et escortés par un piquet de la garde suisse en grand uniforme, les cardinaux de la Sacrée Congrégation des Rites, portant la cappa magna avec l'hermine blanche, ont fait leur entrée solennelle par la grande porte, suivi des prélats, des officiers et des consulteurs de cette même congrégation.

C'étaient les cardinaux Pitra, Martinelli, Ledochowski, Serafini, Parocchi, Laurenzi, Melchers, Bianchi, Aloisi Masella, Ricci, Zigliara, Palotta, Verga et Bausa. La salle offrait à ce moment un coup d'œil vraiment féérique. Les cardinaux et les autres membres de la Sacrée Congrégation des Rites occupaient le banc de gauche, derrière lequel étaient groupés près de deux cents Frères des Écoles chrétiennes, avec des députations de leur noviciat d'Albano et de leurs deux collèges de Rome : celui de Saint-Joseph, plus connu sous le nom de collège Poli, et celui des petits artisans de Saint-Joseph. Sur le banc de droite, en face, étaient vingt évêques, parmi lesquels les archevêques de Rouen et de Besançon et les évêques d'Orléans et de Poitiers, puis les chanoines de Saint-Pierre, et, au bout, le frère Robustinien, postulateur de la cause. Derrière le banc, les bénéficiers de Saint-Pierre et les élèves du séminaire Vatican.

Chacun étant à sa place, un maître des cérémonies a invité Mgr Salvati, secrétaire de la Congrégation des Rites et le postulateur de la cause, à se rendre auprès du cardinal Bianchi, préfet de ladite congrégation. Le frère

Robustinien a alors prié Son Eminence de vouloir bien promulguer les lettres pontificales en forme de bref qui permettent de donner au vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de la Salle, le titre de Bienheureux. Le cardinal Bianchi, acquiesçant à la demande du postulateur, lui a remis le bref pontifical, en le chargeant de demander au chef du chapitre de la basilique Vaticane de permettre qu'il en fût donné lecture publique.

Le frère Robustinien et Mgr Salvati, accompagnés du maître des cérémonies, se sont alors rendus auprès de Mgr Simoneschi, vicaire du chapitre de Saint-Pierre, et représentant le cardinal Howard, archiprêtre de la basilique Vaticane, qui est plus gravement malade; ensemble, ils lui ont remis le bref, qu'il a passé à un maître des cérémonies du chapitre. Celui-ci s'est aussitôt dirigé vers la chaire et en a donné lecture à haute voix.

La lecture du bref terminée, Mgr de Neckere a entonné le *Te Deum*, et aussitôt le rideau qui cachait le tableau du Bienheureux s'envolant dans la gloire soutenu par des anges et le voile qui couvrait la relique du saint exposée sur l'autel sont tombés; les cloches de Saint-Pierre ont en même temps sonné à toute volée leurs joyeux carillons de fête, annonçant à la ville et au monde la béatification du vénérable et grand serviteur de Dieu Jean-Baptiste de la Salle. Le même maître des cérémonies est alors allé chercher le Frère postulateur, et celui-ci, aidé par deux autres Frères soutenant de grands plateaux, a distribué aux cardinaux une grande image du Bienheureux roulée et entourée d'un ruban rouge et deux « Vies » du même, l'une en abrégé et l'autre complète, reliées en

maroquin rouge et dorées sur tranche. Pendant ce temps, d'autres Frères des Écoles chrétiennes distribuaient également des images et des Vies du Bienheureux aux évêques, aux chanoines, aux prélats et officiers de la Congrégation des Rites, etc.

Le *Te Deum* fini, un chantre a entonné le verset : *Ora pro nobis*, *beate Joannes-Baptista*, et les assistants ayant répondu : *ut digni officiamur promissionibus Christi*, l'évêque pontifiant a chanté l'oraison propre du nouveau Bienheureux. Puis, ayant encensé la relique, il a quitté la mitre et la chape, s'est revêtu de la chasuble, et la messe solennelle a commencé, chantée en musique par les chantres de la chapelle Julienne de Saint-Pierre et les élèves de la maîtrise des Frères de Saint-Sauveur in Lauro. La messe célébrée en l'honneur du nouveau Bienheureux est la messe « Justus » du commun d'un confesseur non pontife, avec les oraisons propres.

Il était presque midi et demi quand la cérémonie a été terminée.

Vers quatre heures, N. S. Père le pape Léon XIII, suivi de toute sa cour, s'est rendu dans la salle de la Canonisation pour y vénérer la relique et l'image du nouveau Bienheureux. Sa Sainteté a été reçue par le chapitre de Saint-Pierre et les élèves du séminaire Vatican qui l'ont accompagné jusqu'à l'autel. La salle était comble, et l'on remarquait dans la tribune du corps diplomatique S. Exc. M. le comte Lefebvre de Béhaine, avec tout le personnel de l'ambassade de France, en uniforme. Agenouillé au pied de l'autel, le Saint-Père est resté absorbé dans une pieuse méditation durant une demi-heure. Pendant ce temps, on a distribué aux cardi-

naux et aux évêques présents l'image et la Vie du Bienheureux.

Quand le Souverain Pontife s'est relevé, le frère Joseph, supérieur général des Frères des Écoles chrétiennes, s'est approché, et prenant des mains de quatre de ses assistants les oblations d'usage, il a offert à Sa Sainteté un magnifique reliquaire en filigrane, orné de pierres précieuses, contenant une relique du Bienheureux fondateur de sa congrégation, l'image et la Vie du même, richement reliée, et un superbe bouquet de fleurs artificielles. Le Saint-Père a adressé quelques paroles aimables au frère Joseph et aux autres Frères les plus rapprochés et leur a donné à tous sa main à baiser. Sa Sainteté a fait également un accueil très bienveillant et paternel à M. le comte de la Salle.

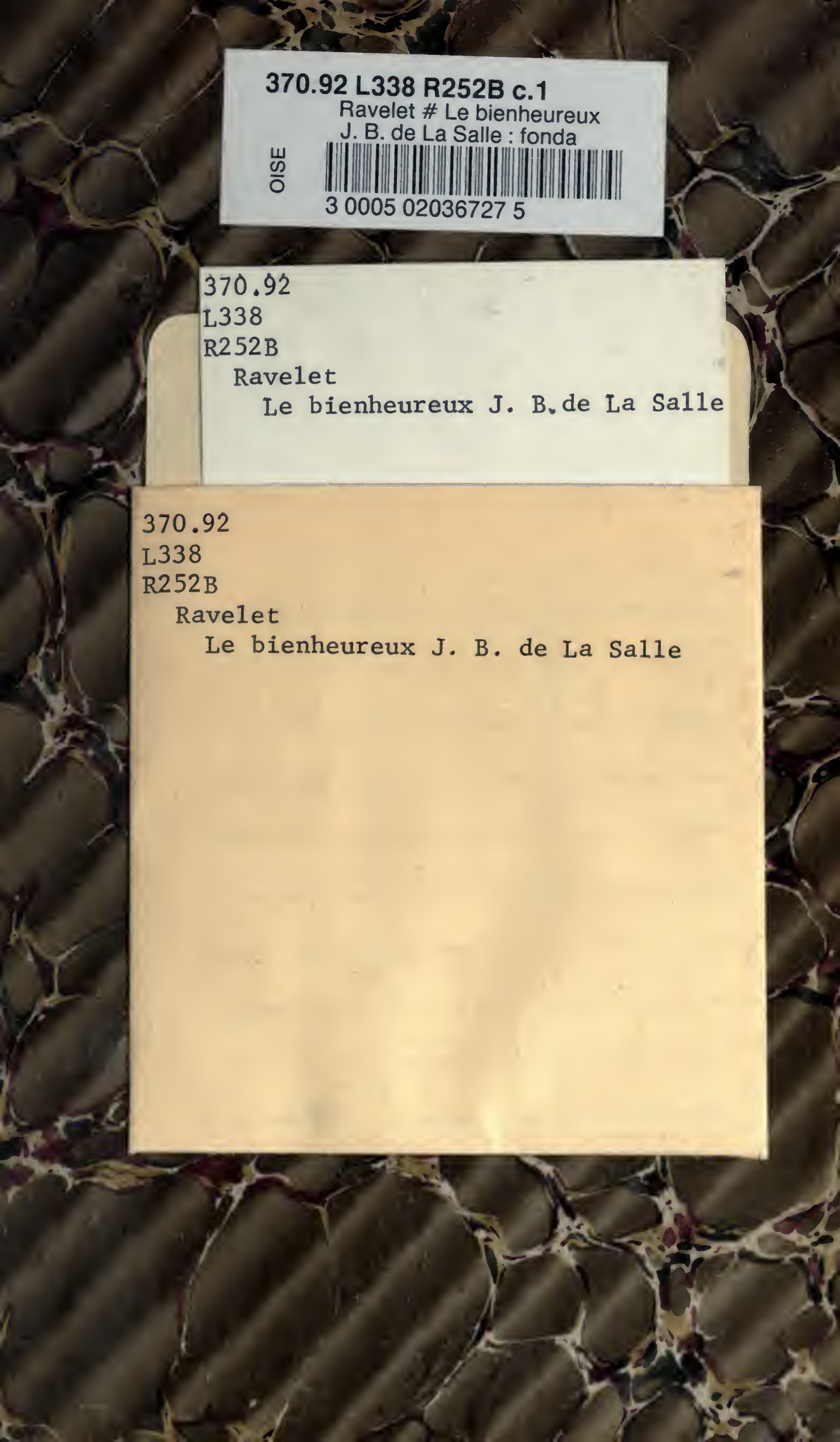
Le Souverain Pontife étant retourné dans ses appartements, les chanoines de Saint-Pierre ont chanté vêpres, et la double cérémonie de la béatification a pris fin.

TABLE DES CHAPITRES

FIN

IMPRIMERIE D. DUMOULIN ET Cie
rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.





370.92
L338
R252B
Ravelet
Le bienheureux J. B. de La Salle

